U d'/of OTTAWA
39003001473940

7-1-70

CHRONIQUES

DE

L'ŒIL DE BŒUF

AUX TEMPS DE LOUIS XIV

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

ÉDITIONS ALBIN MICHEL

Chroniques indiscrètes et galantes d'autrefois

Rois, Beaux Esprits et Grandes Dames d'autrefois, d'après TALLEMANT DES RÉAUX, avec *Notes*, *Commentaires* et *Appendices* : 2 vol. illustrés.

Louis XIV et ses maîtresses, d'après SAINT-SIMON, *les Mémoires*, *les Pamphlets*, et *les Chansons du temps*, avec *Notes*, *Commentaires* et *Appendices* : 2 vol. illustrés.

Le Régent, ses filles et ses maîtresses, d'après SAINT-SIMON, *les Mémoires*, *les Chansons et les Pamphlets du temps* avec *Notes* et *Appendices* : 2 vol. illustrés.

Louis XV et ses maîtresses, jusqu'à Madame de Pompadour, d'après le *Journal de d'Argenson*, *les Mémoires*, *les Pamphlets* et *les Chansons du temps*, avec *Notes*, *Commentaires* et *Appendices* : 2 vol. illustrés.

Les Chroniques de l'Œil de Bœuf, avec *Avant-propos*, *Références* et indications de sources : 2 vol. illustrés.

POUR PARAITRE SUCCESSIVEMENT

DANS LA MÊME SÉRIE :

Les Coulisses du Consulat. 1 vol. illustré.

Bonaparte Consul, intime. 1 vol. illustré.

Les Coulisses de l'Empire, 1 vol. illustré.

Napoléon Empereur, intime. 1 vol. illustré

Ces quatre volumes d'après *les Mémoires de la Duchesse d'Abrantès*, avec *Introduction*, *Notes*, *Références* et *Appendices*.

Louise de La Vallière, d'après *l'Histoire amoureuse des Gaules*, *les Mémoires*, *les Pamphlets* et *les Chansons du temps*, avec *Notes* et *Appendices*.

Le dernier Amour de Henri IV : CHARLOTTE DE MONTMORENCY, mère du Grand Condé, d'après *les Mémoires*, *les Pamphlets* et *les Poésies du temps*.

Les Amours secrètes de Napoléon I^er^, d'après *les Pamphlets du temps*.

Touchard-Lafosse, Georges

Chroniques indiscrètes et galantes d'autrefois

CHRONIQUES

DE

L'ŒIL DE BŒUF

AUX TEMPS DE LOUIS XIV

SCÈNES - PORTRAITS - ANECDOTES

AVEC NOTES ET APPENDICES

PAR

Albert MEYRAC

Rédacteur en chef honoraire du *Petit Ardennais*.

II

DE MADAME DE MAINTENON A LA MORT DE LOUIS XIV

PARIS

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR

22, rue Huygens, 22

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
123
.T68
1920
v. 2

CHRONIQUES DE L'ŒIL DE BŒUF[1]

I

Madame Scarron.

J'étais dans la galerie de Saint-Germain avec la maréchale de la Ferté; le roi sortait de la messe, il recevait sur son passage des placets, que des femmes, des moines et de vieux officiers lui remettaient. Tout à coup je vois s'avancer vers Sa Majesté une belle femme habillée de noir; je la reconnais tout de suite : c'était cette dame qui proclamait si haut les belles qualités de Louis XIV, le jour de son entrée à Paris avec la jeune reine. Le roi, en recevant le papier que lui remit son admiratrice, se montra peu reconnaissant, car il lui tourna promptement le dos, et je l'entendis, lorsqu'il passa près de moi, dire au duc de Saint-Aignan : « *Il pleut en vérité des mémoires de*

(1) Voir l'*Avant-propos* au tome Ier.

Mme Scarron, quand cessera-t-elle de m'obséder ? » Par bonheur, dis-je à la maréchale, cette pauvre suppliante n'a pas entendu. Oh ! me répondit Mme de la Ferté, quand elle aurait eu l'oreille affligée de ce mauvais compliment, cela ne l'eût pas dégoûtée de solliciter ; je connais la dame, rien ne lasse sa persévérance. Il y a deux ans qu'elle demande sans succès : savez-vous ce qui en est résulté, c'est qu'elle se présente de plus en plus fréquemment. Depuis environ six mois, Mme Scarron pourrait être prise pour un personnage des tapisseries de Saint-Germain, du Louvre ou de Fontainebleau. Mais l'histoire de cette intrépide solliciteuse est piquante ; si vous voulez monter dans mon carrosse pour retourner à Paris, je vous la raconterai chemin faisant. J'acceptai.

« Je fus une des premières protectrices de la dame au placet à son arrivée dans la capitale, reprit Mme de la Ferté quand nous fûmes dans son équipage : je me suis brouillée ensuite avec elle pour de petites raisons qu'il serait trop long de rapporter (1) ; je ne vous en dirai pas moins sur elle la plus exacte vérité. Cette veuve, qui se nommait, étant

(1) Il est à présumer que Mme Scarron s'était trouvée quelque part sur les brisées amoureuses de Mme de la Ferté, la femme la plus universellement galante de son temps (note de l'*Œil de bœuf*).

demoiselle, Françoise d'Aubigné, est née d'un gentilhomme et de la fille du geôlier de Niort [1]. D'Aubigné ayant été emprisonné dans cette ville, comme prévenu d'avoir fabriqué de la fausse monnaie, devint amoureux de la fille de son gardien, la séduisit et lui promit d'en faire sa femme, si elle parvenait à rompre ses chaînes et consentait à fuir avec lui. La jeune personne fit plus, elle vola son père, puis s'abandonna à la bonne foi de son amant, qui l'emmena avec lui à la Martinique, où il l'épousa. Mme d'Aubigné eut, au Nouveau-Monde, deux garçons et deux filles : ne nous attachons qu'à Françoise, qui passa en France, à l'âge de quinze ans, sous la conduite de Mme de Blénac, femme du gouverneur de la Martinique. Françoise était prodigieusement jolie : cette qualité, qui est une belle recommandation auprès des hommes, devient souvent un titre d'exclusion auprès des femmes. Il en fut ainsi pour Mlle d'Aubigné. Soit que le gouverneur se fût montré trop prévenant auprès d'elle durant la traversée, soit que Mme de Blénac crai-

(1) Qu'entend l'*Œil de bœuf* par ce mot « geôlier » ? — Jeanne de Cardillac, qu'épousa Constant d'Aubigné, et dont il eut Françoise — née à la conciergerie de la prison, — était fille de Pierre de Cardillac, lieutenant du duc d'Epernay au Château-Trompette. Sans doute geôlier de même façon qu'était gouverneur de la Bastille M. de Launay, lorsqu'elle fut prise en 1789.

gnît que cela n'arrivât plus tard, la jeune insulaire fut abandonnée par cette dame à la Rochelle.

« Vous savez, ma chère comtesse, poursuivit la maréchale, avec quel empressement on prête aux riches. Or il faut qu'en fait d'intrigues Mlle d'Aubigné ait été bien opulente, car on lui a beaucoup prêté. La chronique scandaleuse veut qu'elle ait passé en Poitou des bras d'un simple villageois borgne, bossu, boiteux, dans ceux du marquis de Chevreuse, puis dans le lit d'un juge, enfin sur le dur matelas d'un jeune bachelier, qui tour à tour abandonnèrent cette fleur de beauté, après l'avoir entr'ouverte, fait épanouir et presque flétrie. Elle s'achemina un beau matin vers Paris, où tout intrigant qui calcule bien vient tôt ou tard. Françoise avait du marquis de Chevreuse des lettres pour la comtesse d'Olonne et pour moi; je la vis arriver à mon hôtel, conduite par une demoiselle David, fille d'une laideur repoussante, chez qui elle était descendue. Je faisais cas de la protection du marquis, je m'employai volontiers pour placer Mlle d'Aubigné en qualité de demoiselle de compagnie. Elle était belle comme un ange, avait de l'esprit comme un lutin : aucune dame n'en voulait, parce qu'on craignait que tous les hommes ne la voulussent. De guerre lasse, nous songeâmes,

Mme d'Olonne et moi, à marier notre protégée. Le poète Scarron cherchait femme, nous nous avisâmes de lui présenter la petite insulaire; il ne manqua pas de la trouver fort à son gré. Mais elle... comment, disions-nous, pourra-t-elle s'habituer au cul-de-jatte le plus mal conformé, le plus infirme, le moins homme de toute la France! Enfin la misère heurtait violemment à la porte de Françoise, elle n'aimait la galanterie qu'accompagnée du plaisir... Elle se décida à marcher à l'autel avec le podagre Scarron, qu'on y porta (1). Ce n'est pas tout, il y avait dans l'esprit de ce grotesque écrivain presque autant d'irrégularités que dans sa personne. Je n'oublierai jamais certaines clauses du contrat qu'il fit rédiger; les voici: « La dame ne portera point de rubans, elle sera « toujours habillée d'étoffes de laine. Ses devoirs « assidus seront d'attendre son mari à dîner et à « souper, d'avoir bien soin de lui durant ses ma- « ladies, de ne recevoir personne pendant qu'il n'y « sera point, de ne jamais manger avec lui quand « il y aura compagnie, à moins qu'il ne lui ait dit

(1) Scarron était grotesque plutôt par son apparence physique : un cul-de-jatte difforme; mais il eut de l'esprit, encore que cet esprit fût parfois grossier. En tout cas, il reste encore, ainsi qu'on l'appelle dans les cours de littérature *« l'Empereur du burlesque »*.

« de se mettre à table, enfin elle devra s'appeler « *mademoiselle* et non madame. » Quant à cette dernière clause, on assure que le poète la fit rayer du contrat le lendemain de la noce, comme essentiellement contraire à la nature des choses (1).

« L'esclavage conjugal de Françoise dura neuf ans; mais la mort de son mari lui rendit la misère avec la liberté. Elle fut si pauvre, qu'elle dut se recommander à la charité du curé de Saint-Eustache. Alors, dit-on, elle demanda des ressources à ces amours de qui elle n'avait voulu recevoir jusqu'alors que des voluptés... Je crois bien, ma chère comtesse, que, depuis trois ans, la veuve Scarron n'a pas consacré toutes ses nuits à Vesta; mais si elle avait eu la moitié des amants qu'on lui a prêtés, elle n'aurait pu conserver les charmes et surtout la fraîcheur que nous lui connaissons. Pour mon compte je puis vous garantir que j'ai vu enchaînés ensemble à son char M. de Villars, M. de Beuvron et les trois Villarceaux : ce n'est déjà pas mal; mais avec cela l'on peut concevoir qu'une jolie femme conserve tous ses attraits et toute sa santé (2). »

Ainsi me parla la maréchale, et je ne suis pas fâchée d'avoir à consigner sur mes tablettes l'histoire singulière de Mme veuve Scarron.

NOTES

(1) Il faut prendre pour ce qu'il vaut ce récit moitié fantaisiste, moitié sincère. Le suivre ligne à ligne pour en relever les inexactitudes et, parfois aussi, les choses vraies, serait besogne qui nous entraînerait trop avant. Mais nous renverrons au curieux et documenté volume d'Émile Magne : *Scarron et son milieu* — librairie du *Mercure de France ;* et pour le roman — mélangé d'histoire — au t. III de l'*Histoire amoureuse des Gaules.* 1° *La France galante ou les derniers dérèglements de la cour* ; 2° *Le Divorce royal ou la guerre civile dans la famille du grand Alcanare.*

Françoise d'Aubigné avait, au temps de sa prime jeunesse, gardé les dindons pour Mme de Neuïlhan qui l'avait recueillie par humanité — voir dans Tallemant des Réaux l'*historiette de Scarron*, et *Françoise d'Aubigné*, par H. Gelin. Niort, 1666, édition *du Mercure Poitevin.* — Mais il semble faux, comme l'insinue l'*Œil de bœuf*, « qu'elle ait en Poitou passé des bras d'un simple villageois... dans ceux

du marquis de Chevreuse » et de tant d'autres, avant d'être Mme Scarron. « Françoise chaussa les sabots, prit la gaule et s'en fut à travers champs écouter les sornettes bucoliques des frustes bergers », dit plus vraisemblablement M. Magne. C'est dans l'odieux pamphlet : *la France galante* que sont mis en scène les amours du marquis de Chevreuse — quel Chevreuse? il y en eut tant à cette époque ! — et de « Guillemette » qui désigne on ne sait trop pourquoi Françoise d'Aubigné. Est-ce parce que plus tard, devenue Mme de Maintenon, elle eut une chienne qu'elle appelait Guillemette?

Le récit, en vers, de la première « nuictée d'amour » entre ce marquis de Chevreuse et Guillemette est une « pièce » d'une grande licence.

Or ça je te tiens, mon cœur,
Guillemette mon bonheur,
Guillemette ma rebelle,
Ma charmante colombelle.
Donc, à l'honneur de Cypris
Passons cette nuit en ris
Et dans ces douces malices
Nous trouverons nos délices.
. . . . . .
. . . . . .

Magne, sur le contrat, n'en connaît pas autant, et pour cause, que l'*Œil de bœuf*. Au moment de son mariage, Françoise d'Aubigné était à bout de ressources : comment allait-elle pouvoir vivre? Le contrat qui liait ses intérêts à ceux de Scarron, fut ré-

digé tout à son avantage. En cas de survivance avec enfants, Mme Scarron prélevait sur les biens un douaire de mille livres et un préciput de trois mille livres. Sans enfants, elle restait propriétaire de tous les biens de la communauté.

« La nuit de noces de cette adorable jeune fille dut être quelque chose de pathétiquement triste. Était-il au monde un être plus déshérité que Scarron? Qu'allait-il offrir à cette ingénue, livrée à lui par la laide Neuïlhan, en place des protestations passionnées, des enlacements enivrants, des voluptés que les époux ordinaires offrent à leurs épouses apeurées? Tout le burlesque de sa vie s'ameutait contre le burlesque de son génie. Probablement, cette nuit même, Françoise commençait son rôle de garde-malade. La tâche d'aider les laquais au transport de leur maître lui incomba. Elle vit la misère affreuse de ce « corps qui ne pouvait se tourner d'un côté de son lit à l'autre ». Et Scarron pour la remercier d'un dévouement accepté sans horreur ne trouva pas la force d'avancer la tête pour un baiser paternel ou de distendre ses bras pour la serrer contre son cœur. Une chute malencontreuse l'avait à jamais réduit, comme les fakirs indous, à se contempler le nombril, et de ses membres les doigts seuls conservaient la faculté du mouvement. Étrange lune de miel qui suivit cette alliance de la beauté souriante avec la difformité geigneuse... » E. Magne : *Scarron et son milieu.*

(2) « Toute la cour était étonnée que la préfé-

rence fût pour la Maintenon, personne inconnue, veuve du poète Scarron, née en Amérique, et pour qui la charge de gouvernante des enfants naturels du roi semblait être le comble de la fortune... Personne ne savait ce qu'il en fallait croire, car elle était âgée : les uns la regardaient comme la confidente du roi ; les autres comme une entremetteuse ; d'autres, comme une personne habile, dont le roi se servait pour écrire les Mémoires de son règne... Mme de Montespan et les ennemies de la nouvelle favorite recherchaient les tares de sa naissance, de sa personne, comme l'on a coutume de faire pour ceux qui s'élèvent. On chuchotait qu'étant jeune fille elle avait été vue vêtue en page au lit du seigneur de Villarceau ; mais, un de mes amis particuliers, le marquis de Marcilly, lieutenant général, celui qui défendit dix mois Barcelone et qui avait été un des soupirants de Mme Scarron, m'a assuré qu'elle était vertueuse et qu'elle avait refusé trente mille écus du surintendant de Lorme, quoiqu'elle fût pauvre ; ce que je croirais, car Marcilly ne craint pas de dire le mal... » Primi Visconti : *Mémoires sur la Cour de Louis XIV*, pp. 268-9. C. Lévy, Paris.

D'après la version qui paraît la mieux établie, Villarceau aurait fait peindre Mme Scarron toute nue pour se venger, dit-on, de ses rigueurs. Le portrait, vendu plus tard à Versailles, aurait été acheté par les dames de Saint-Cyr.

*
* *

Que dirait le pauvre bossu
S'il vivait, se voyant cocu
Par le plus grand roi de la terre ?
Il dirait que ce conquérant
N'est jamais content
S'il ne prend
Les restes de la terre.

Louis XIV se marie avec Mme de Maintenon.

Un jour que Mme de Maintenon était seule avec Louis XIV, elle lui demanda brusquement la permission de se retirer de la cour...

— Que dites-vous là, Madame ! s'écria le roi plein de surprise et d'effroi.

— Sire, reprit-elle en pleurant, de grâce, ne repoussez pas ma prière ; ma tâche auprès de Votre Majesté est, je crois, remplie. Elle a la main dans les trésors de la grâce... Mais moi, me voilà chargée de toutes les impuretés du péché... J'en suis toute souillée.

— Ma chère marquise, vous êtes trop sévère pour vous-même ; je suis libre, vous l'êtes ; nous avons vécu l'un et l'autre... Prétendre, à nos âges,

au retour d'une chasteté absolue serait outrer les pratiques pieuses.

— C'est ainsi que l'on compose avec le malin et qu'on reste avec un pied en enfer... Pour moi, sire, je veux sortir de l'abîme où je suis descendue pour vous en tirer... Je ne puis plus tenir aux avertissements secrets que je reçois chaque nuit...

— Bon ! pouvez-vous croire à des avis que vous recevez en songe ?

— Oui, sire, j'y crois, parce que ces avis sont toujours les mêmes... Je supplie Votre Majesté de me permettre de me retirer ou de s'en tenir avec moi dans les bornes de l'amitié... Vous ne voudriez pas me voir succomber à la honte, au remords.

Le roi ne répondit rien en ce moment, ne voulant point combattre des scrupules qu'il regardait comme une de ces bouffées de piété mystique auxquelles les femmes sont sujettes et qui n'ont pas sur elles un empire constant. Mais à l'heure où Louis XIV avait coutume de franchir avec Mme de Maintenon les *bornes de l'amitié*, il retrouva le rempart de difficultés qu'il croyait à jamais aplani... Le roi, pour la première fois de sa vie, obligé d'annuler des dispositions préparatoires qui n'avaient jamais été vaines, à moins que ce n'eût été par sa faute, se retira fort contrarié. La favo-

rite, connaissant toute la portée de son pouvoir, et sachant qu'elle n'avait rien à craindre d'un tel dépit, attendit l'effet de la privation qu'elle venait d'imposer, sans négliger toutefois les moyens propres à préparer le résultat qu'elle se proposait d'atteindre.

Le Père de la Chaise, Bossuet et Gobelin s'entendaient bien avec Mme de Maintenon, parce qu'elle était dévote, parce qu'elle secondait leurs projets contre les jansénistes, et parce que cette dame, quoique ancienne protestante, avait aidé de tout son pouvoir à obtenir la révocation de l'édit de Nantes. La favorite avait servi puissamment ces ecclésiastiques ; elle pouvait les servir davantage ; et eux qu'avaient-ils fait pour elle ? Rien si ce n'est de lui conseiller de se jeter dans les bras du roi, ce qu'elle s'était décidée à faire avant qu'ils le lui eussent conseillé. Mme de Maintenon alla donc trouver successivement M. de Meaux, le confesseur du roi, le sien à elle, et jusqu'au curé de Versailles. Elle les pria de se rappeler ce qu'était la religion à la cour avant ses *entretiens* avec le roi ; elle leur fit remarquer ensuite l'attitude imposante que l'Église catholique prenait depuis quelques années, et ajouta qu'elle pouvait remercier Dieu de la part qu'il lui avait permis de prendre à ce succès. « Mais, poursuivit la dévote marquise, ne comptez plus sur le

concours des soins que je m'étais imposés ; l'effort cesse d'être possible; le remords me déchire; je veux me retirer à Maintenon, peut-être au fond d'un couvent. » Les apôtres de la foi ne manquèrent pas de se récrier sur cette détermination, qui allait ruiner les espérances des fidèles et ranimer celles des Jansénistes et des huguenots. « Servez-moi donc si vous voulez que je continue de vous servir, reprit la favorite ; imaginez un moyen pour me retenir à la cour sans encourir tous les feux de l'enfer; achevez d'éteindre la voix du péché dans le cœur du roi; que ma position auprès de lui soit telle que je n'aie plus à en rougir... Mes services sont désormais à ce prix. »

Cependant Mme de Maintenon faisait répandre le bruit de son prochain éloignement de la cour; elle avait même l'air de faire quelques préparatifs. Le roi, sérieusement alarmé, le roi, qui ne connaissait plus de bonheur en dehors de ses relations avec sa vieille mais aimable, mais toujours belle maîtresse, fit venir Bossuet et le Père de la Chaise pour les consulter sur les moyens de concilier son repos avec les scrupules de la marquise. L'embarras de M. de Meaux et du confesseur fut grand : ils avaient l'un et l'autre le désir de favoriser Mme de Maintenon ; ils sentaient combien

leur cause, leur ambition personnelle même pouvaient être influencées par le conseil qu'ils allaient donner au roi ; mais la question était d'une extrême délicatesse. Il ne fallait pas seulement légitimer l'inclination de Sa Majesté ; cette légitimation devait encore être d'accord avec la gloire du trône, sans blesser ouvertement cette opinion publique dont un souverain peut moins qu'un autre braver l'autorité. Les deux prêtres tournaient dans un cercle de préjugés qu'ils ne pouvaient franchir ; ils avaient à ménager ceux de leur état, ceux du public, ceux du roi lui-même, qui pouvaient être plus impérieux que son amour. Enfin, après avoir médité huit jours sur un sujet qui présentait tant de considérations diverses, Bossuet et le Père de la Chaise crurent avoir concilié, autant que possible, toutes les difficultés en proposant à Louis XIV un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'Église... Le roi témoigna d'abord de l'éloignement pour ce parti ; il voulut savoir le sentiment de Fénelon, qui se montra contraire au mariage. Sa Majesté consulta ensuite Louvois ; ce ministre, déterminé par la crainte de voir s'élever un crédit rival du sien plutôt que par l'idée de la grandeur de son maître, se jeta à ses pieds pour le supplier de ne pas con-

Cabinet des Estampes

LE POÈTE SCARRON

duire Mme de Maintenon à l'autel. Le Dauphin, que Louis XIV avait voulu interroger sur la même question, osa, pour la première fois, parler librement devant son père, et sa réponse fut un désaveu.

Tout paraissait donc annoncer que le mariage de conscience conseillé par l'évêque de Meaux et le confesseur du roi ne serait point conclu, lorsqu'une petite indisposition de la favorite changea subitement la face des choses. Le médecin Daquin avait été appelé dans l'appartement de Mme de Maintenon, le roi s'y trouvait quand il vint. Le docteur s'approcha de la malade, interrogea son artère, et lui demanda si elle n'avait pas lieu de se croire grosse... La marquise ne répondit point à cette question, que Daquin trouvait toute naturelle, mais que Mme de Maintenon jugea de la plus insultante indiscrétion. « Sortez, monsieur, dit-elle enfin, et ne reparaissez jamais devant moi. — Ni à la Cour, ajouta Sa Majesté. — Voilà, sire, le prix de mon égarement, reprit-elle; j'ai eu tort de m'emporter, les soupçons de cet homme étaient fondés sur ma réputation... Je n'ai que ce que je mérite. — Vous ne le mériterez plus », dit le roi en sortant de la chambre.

(1) Il tombait une neige épaisse; le vent, qui la chassait devant lui, sifflait autour du vaste bâti-

ment de l'archevêché, et faisait voler quelques ardoises du gothique édifice de Notre-Dame. M. de Harlay, assis auprès d'un grand feu avec son premier aumônier, lui disputait faiblement les dernières figures d'une partie d'échecs en plaignant les pauvres voyageurs exposés aux atteintes de la bise qui murmurait dans l'air glacial. Tout à coup le marteau de la porte cochère retentit... Bientôt des pas se font entendre dans les appartements, la porte du cabinet s'ouvre; c'est un courrier de la cour. M. de Paris brise le cachet de la dépêche, la parcourt rapidement, répond : « Cela suffit » ; et le courrier se retire. « Monsieur, dit le prélat à son premier aumônier, préparez un ornement vert, marquez le missel à l'article *De matrimonio*, faites mettre le tout dans un carrosse, montez-y vous-même, et attendez-moi. »

(2) Onze heures sonnaient à la cathédrale quand le carrosse sortit de l'archevêché, à minuit et demi M. de Harlay et son aumônier arrivaient à la grille du château de Versailles. Bontems les y attendait; il leur fit traverser la cour de marbre, où la trace de leurs pas s'imprimait incessamment sur le tapis éclatant qui la recouvrait. Le fidèle valet de chambre conduisit les deux ecclésiastiques dans le cabinet du roi; Mme de Maintenon, extrê-

mement parée, y était avec Sa Majesté ; il y avait aussi le marquis de Montchevreuil et le Père de la Chaise ; en voyant M. de Paris, Louis XIV dit : « Partons. » On traversa silencieusement une longue file de salons éclairés un moment par la torche que Bontems portait devant son maître, et rendus aussitôt à l'obscurité ; on n'entendait que le bruit du parquet criant sous les pieds qui le pressaient. Le roi regardait en suivant la galerie les nombreux portraits de famille sur lesquels s'arrêtait une seconde la lueur ambulante du flambeau ; il pensait peut-être qu'aucun de ces illustres personnages n'avait commis la faiblesse qu'il allait consommer... Enfin, au moment d'entrer dans la vieille chapelle de Versailles, déjà éclairée pour la cérémonie, les yeux du roi s'arrêtèrent sur un dernier portrait : c'était celui de Marie-Thérèse... « Oh ! oh ! dit Sa Majesté à Bontems, il m'a semblé qu'elle me regardait avec colère. »

L'archevêque et le confesseur officièrent, Montchevreuil et le premier valet de chambre servirent de témoins ; le double *oui* fut prononcé, les deux parties se donnèrent l'anneau, et le roi de France renoua avec Françoise d'Aubigné les liens de l'hymen, brisés par la mort de l'infante Marie-Thérèse et du grotesque Scarron.

NOTES

(1) Tous ces détails à moitié fantaisistes, dans lesquels se complaît l'*Œil de bœuf*, d'après les nombreux pamphlets de l'époque, que nous avons souvent rappelés ou cités, détails où se rencontrent parfois de vraies parcelles historiques, nous ne les discuterons pas point par point, car ce serait s'attarder inutilement. Il nous suffira de dire que le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon est absolument certain. Voici comment Saint-Simon nous le raconte, n'ayant voulu choisir que cette référence contemporaine ; encore que Saint-Simon ne doive être pris à témoin que très prudemment.

« La terre de Maintenon étant tombée en vente, la proximité de Versailles tenta si bien Mme de Montespan pour Mme Scarron — *alors la gouvernante, la gardienne de ses enfants et pas encore sa rivale déclarée* — qu'elle ne laissa point de repos au roi qu'elle n'en eût tiré de quoi l'acheter à cette femme (« *cette femme* » ! *Saint-Simon n'a jamais aimé*

Mme de Maintenon), qui prit alors le nom de Maintenon, ou fort peu de temps après...

« ...Admise ainsi peu à peu dans l'intime confidence, et sans milieu de l'amant et de la maîtresse et par le roi même, l'adroite suivante sut la cultiver et fit si bien par son industrie que, peu à peu, elle supplanta Mme de Montespan qui s'aperçut trop tard qu'elle lui était devenue nécessaire. Parvenue à ce point, Mme de Maintenon fit, à son tour, ses plaintes au roi de tout ce qu'elle avait à souffrir d'une maîtresse qui l'épargnait si peu lui-même, et, à force de se plaindre l'un à l'autre de Mme de Montespan, celle-ci prit tout à fait la place et se la sut bien assurer...

« ...Ce qui est très certain et bien vrai, c'est que quelque temps après le retour du roi à Fontainebleau, et au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la reine, chose que la postérité aura peine à croire quoique parfaitement vraie et avérée, le P. de La Chaise, confesseur du roi, dit la messe en pleine nuit dans un des cabinets du roi à Versailles

« Bontemps, gouverneur de Versailles, premier valet de chambre du quartier et le plus confident des quatre, servit cette messe où ce monarque et la Maintenon furent mariés en présence d'Harlay, archevêque de Paris comme diocésain, de Louvois qui, tous deux, comme l'on dit, avaient tiré parole du roi qu'il ne déclarerait jamais ce mariage, et de Montchevreuil, uniquement en troisième parent, ami, et du même nom de Mornay que de Villarceaux, à

qui autrefois il prêtait sa maison de Montchevreuil tous les étés sans en bouger lui-même avec sa femme, où Villarceaux entretenait cette reine comme à Paris, et où il payait toute la dépense parce que son cousin était fort pauvre et qu'il avait honte de ce concubinage chez lui à Villarceaux, en présence de sa femme, dont il respectait la patience et la vertu. Mme de Maintenon n'osant porter les armes d'un tel époux, supprima celles de son premier mari, et ne porta que les siennes seules sans cordelière, imitant à meilleur titre Mme de Montespan depuis ses amours et même Mme de Thianges qui, du vivant de leurs maris, quittèrent leurs armes et leurs livrées qu'elles ne reprirent jamais, et portèrent toujours seules, depuis, celles de Rochechouart.

« La satiété des noces ordinairement si fatale, et des noces de cette espèce, ne fit que consolider la faveur de Mme de Maintenon. Bientôt après elle éclata par l'appartement qui lui fut donné à Versailles, vis-à-vis de celui du roi et de plain-pied. Depuis ce moment le roi y alla tous les jours de sa vie passer plusieurs heures à Versailles et en quelque lieu qu'il fût, où elle fut toujours logée aussi proche de lui, et de plain-pied autant qu'il fut possible. Les suites, les succès, l'entière confiance, la rare dépendance, la toute-puissance, l'adoration publique, universelle, les ministres, les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un mot à ses pieds ; tout bon et tout bien par elle ; tout réprouvé sans elle ; les hommes, les affaires, les choses, les

choix, les justices, les grâces, la religion, tout sans exception en sa main ; et le roi et l'État et ses victimes ; qu'elle en fût cette fée incroyable et comment elle gouverna sans lacune, sans obstacle, sans nuage le plus léger, plus de trente ans entier, c'est l'incomparable spectacle qui a été celui de toute l'Europe...

« Mme de Maintenon, au centre de la gloire, ne pouvait goûter de repos tant qu'elle voyait son ancienne maîtresse demeurante et tous les jours visitée par le roi. C'était, ce lui semblait, autant de temps et de reste d'autorité pris sur elle. De plus, elle ne pouvait éviter de lui rendre, sinon d'anciens respects, au moins de grands égards et des devoirs pparents. Outre qu'ils la faisaient trop souvenir de son ancienne bassesse, elle en éprouvait souvent de Mme de Montespan d'amères et de bien expresses commémoraisons, sans ménagements. Les visites journelles, en demi-public, du roi à son ancienne maîtresse, toujours entre la messe et le dîner, pour les rendre plus nécessairement courtes, et par bienséance, faisaient un contraste fort ridicule avec son assiduité longue de tous les jours chez celle qui l'avait servie et, chez qui sans nom de maîtresse ni d'épouse (*le mariage ne fut jamais officiellement déclaré*) était le creuset de la Cour et de l'État. La sortie de la Cour de Mme de Montespan fut donc une grande délivrance pour Mme de Maintenon, et elle n'ignora pas qu'elle la dût à M. de Meaux tout entière qui, à la fin, lui en attira les ordres réitérés... » *Saint-Simon*, t. VII.

(2) Singulier prélat que cet archevêque de Paris, Harlay de Champvallon ; homme superbe, ayant chez ses pénitentes de nombreux et retentissants succès d'amour. Lui était appliqué ce vers de Virgile :

Formosi pecoris custos formosior ipse.

Prélat spirituel, hautain scandaleusement vicieux. « Son profond savoir, écrit de lui *Saint-Simon*, l'éloquence et la facilité de ses sermons, l'excellent choix des sujets et l'habile conduite de son diocèse, jusqu'à sa capacité dans les affaires et l'autorité qu'il y avait acquise dans le clergé, tout cela fut mis en opposition de sa conduite particulière, de ses mœurs galantes, de ses manières de courtisan du grand air. »

A ces galanteries font illusion maints et maints couplets du temps :

. . . . . .

Le pauvre comte de Guiche
Trousse ses quilles et son sac.

. . . . . .

Il a gâté son affaire
Pour n'avoir jamais su faire
Ce que fait, ce que défend
L'archevêque de Rouen.

Harlay de Champvallon, avant d'être archevêque de Paris, était archevêque de Rouen. Ce qu'il défendait, mais ce qu'il faisait, cette chanson, entre

tant d'autres — une seule suffira — va nous l'apprendre.

Le pasteur qui nous gouverne
Fait l'amour toute la nuit,
Et traite de baliverne
La défense du déduit ;
Jamais il ne s'en confesse,
Il n'en dit pas moins la messe ;
Il fait tout ce qu'il défend
L'archevêque de Rouen.

Sire, par toute la ville
On parle d'un grand malheur :
Notre impudique Gourville
A poivré notre Pasteur.
Cette drôlesse est malsaine,
Le Prélat en a dans l'aine.
Nous le verrons sous l'arche
En camail et en rochet.

Vous ne pouviez, dans la ville,
Grand Prélat plus mal choisir
Que de prendre la Gourville
Pour vous donner du plaisir.
La drôlesse a la vérole
Vous l'avez sur ma parole.
Nous vous verrons sous l'arche
En camail et en rochet.

III

Quelques vers sur le mariage
Le Crucifix.

(1) Le mariage du roi ne plaît guère plus au public qu'à *Monseigneur ;* je copie des vers qui le prouvent. C'est Mme de Maintenon que le poète fait parler, et je trouve qu'il n'a pas trop mal résumé la vie de cette heureuse parvenue.

Que l'Éternel est grand, que sa main est puissante !
Il a comblé de biens mes *pénibles travaux.*
Je naquis demoiselle et je devins servante ;
Je lavai la vaisselle et souffris mille maux.
Je fis plus d'un amant, et ne fus point ingrate :
Je me livrai souvent à leurs premiers transports.
A la fin, j'épousai ce fameux cul-de-jatte
Qui vivait de ses vers comme moi de mon corps.
Un beau jour il mourut et, vieille devenue,
Mes amants, sans pitié, me laissaient toute nue,
Lorsqu'un héros me crut encor propre aux plaisirs.

Il me parla d'amour, je fis la Madeleine;
Je lui montrai le diable au fort de ses désirs...
Il en eut peur, le lâche, et je me trouve reine.

(2) En dépit de ces vers et de beaucoup d'autres aussi malins, Mme de Maintenon travaille, dit-on, sous main à faire déclarer son mariage; mais le Père de la Chaise, malgré son dévouement, refuse de seconder ce projet ambitieux. La compagne du roi de France n'aura donc, au moins de longtemps, le titre de *Majesté* que dans la bouche des domestiques intimes, qui ne manquent jamais de le lui donner. La semaine dernière, Bontems, en rendant un livre à Pélisson de la part de Mme de Maintenon, lui dit: « *Je suis assuré que Sa Maj...* » Puis s'étant arrêté tout court, il reprit : « Je suis assuré que Madame l'a lu. »

Cependant, le mystère de l'union du roi avec Mme de Maintenon n'est couvert par elle-même que d'un voile transparent, et qu'elle soulève parfois. Ayant lu l'autre jour un couplet satirique sur elle, on l'entendit s'écrier : « Me prendrait-on pour la maîtresse du roi ? » A quelque temps de là, un enfant s'étant avisé de lui dire : « Est-il vrai, madame, que vous êtes reine de France ? » elle se contenta de lui mettre son éventail sur la bouche. La marquise ne se montra pas plus

sévère envers un paysan de Fontainebleau qui lui donnait de la *Majesté* devant cinquante personnes : « Il faut, se borna-t-elle à lui dire, que tout ce qui m'approche soit flatteur. » Mais voici quelque chose de plus positif qui m'a été raconté par une amie de Mme de Caylus. Depuis quelque temps Mme de Maintenon se propose d'introduire à la cour cette jeune dame sa nièce ; mais elle est légère, un peu galante, et l'on assure même que M. de la Fare n'est pas le seul qui sache à quoi s'en tenir sur cette dernière qualité de la spirituelle de Caylus. La marquise, en lui adressant quelques réprimandes, lui disait donc : « Faut-il que, par votre faute, je me vois obligée de retarder votre fortune ! vous qui pourriez faire ici la plus grande figure, vous à qui je renverrais volontiers l'encens dont *on me fatigue* » ; et elle ajouta en baissant un peu la voix : « vous, NIÈCE D'UNE REINE ! » Je dois ajouter néanmoins que Mme de Maintenon fit éloigner quelques mois de Versailles Mme d'Heudicourt pour avoir dit devant elle en parlant du roi et de M. d'Heudicourt : « *Nos maris* ne reviendront pas sitôt de la chasse (3). »

Louis XIV s'affranchit davantage des lois de la discrétion : un jour que Sa Majesté était un peu

indisposée et couchée, *Monsieur* étant entré dans sa chambre trouva Mme de Maintenon penchée sur son lit. « De la manière dont vous me voyez devant madame, dit le roi, vous jugez bien, mon frère, ce qu'elle m'est. »

Cependant, soit dévotion, soit désir d'arriver à une grandeur plus authentique, la compagne du roi continue auprès de lui ses exhortations pieuses. L'un de ces matins, Sa Majesté, parcourant avec elle un appartement qu'elle a fait meubler récemment, s'arrêta devant un crucifix. « Voilà, dit le roi, un ornement bien sérieux, je vous conseille de le faire ôter. — Eh ! quoi ! répondit la dame, vous craignez de voir l'image de Celui que vous voulez aimer, de Celui qui, aujourd'hui votre espérance, sera à la mort votre unique ressource ! — Vous prêchez comme un ange », répliqua Louis XIV. Et le crucifix resta.

NOTES

(1) S'il n'y avait eu que ces vers ! Chansons et couplets contre Mme de Maintenon sont légion ; le plus souvent légion ordurière, et qu'alors il n'est pas toujours facile de faire défiler sous les yeux du lecteur. En voici quelques-uns.

***

Louis le Grand aime la gloire,
Il a commandé son histoire
Pour immortaliser son nom,
De quoi sera-t-elle remplie ?
De la noce de Maintenon,
De la fin de la monarchie.

***

On dit que c'est la Maintenon
Qui renverse le trône,
Et que cette vieille guenon
Nous réduit à l'aumône.

Louis le Grand soutient que non,
Et que tout se règle par lui !
Biribi
A la façon de Barbari
Mon ami !

∴

Pour bien défendre le royaume
Il nous faudrait un roi Guillaume.
Louis ne fait que radoter
Et quoi que l'on en puisse dire
Le plus court est de l'enfermer
Avec sa mégère à Saint-Cyr.

∴

Maintenon a beau se targuer
D'instruire la jeunesse ;
Dès lors qu'on ne peut plus pécher
On prêche la sagesse.
Mais nous savons qu'au Canada,
Elle avait fait plus de fracas
Que Jean de Vert.

∴

. . . . . .
Le roi se retire à Marly
Et d'amant il devient mari ;

Il fait ce qu'on doit à son âge ;
C'est du vieux soldat le destin,
En se retirant au village
D'épouser la vieille putain.

*
* *

On peut sans être satirique
Rire d'un règne aussi comique !
Voyez cette vieille putain,
Comme elle gouverne l'empire !
Si nous ne mourions pas de faim,
Il en faudrait crever de rire.

. . . . . .

*
* *

Que t'ont fait les pauvres humains
Pour infecter Versailles
Des Termes et des Flamarins
Et de telle canaille ?
Prétends-tu nous rendre dévots
Et bannir la bouteille ?
Crois-moi, Louis, vis en repos
Et va baiser la vieille.

*
* *

C'est le destin de la gent prétairière
Qu'âge augmentant, n'augmente le profit,
Et tel se vend, commençant sa carrière
Qui bien souvent achète le déduit.

Cabinet des Estampes

LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

Pourtant ne puis, de la prude amarante,
Assez louer les talents inouïs.
Jeune, elle était d'un écu trop contente ;
Aujourd'hui, vieille, elle prend un Louis.

***

« Notre père qui êtes à Marly, votre nom n'est plus glorieux, votre volonté n'est faite ni sur la terre ni sur la mer ; rendez-nous aujourd'hui notre pain, parce que nous mourons de faim ; pardonnez à vos ennemis qui vous ont battus ; mais ne pardonnez pas à vos généraux et ne nous induisez pas en tentation de changer de maître, mais délivrez-nous de la Maintenon. » Voir : *Le Passe-temps Royal. — La France galante ou les derniers dérèglements de la Cour. — La Cassette ouverte de l'illustre Criole* (sic). — *Entretien avec Louis XIV et Mme de Maintenon. — Scarron apparu à Mme de Maintenon. — Entretien entre Louis XIV et Mme de Maintenon pour la conclusion de leur mariage* etenc ore tant d'autres libelles. En 1694, le libraire Chavance accusé d'avoir vendu des pamphlets semblables fut mis à la torture, et deux garçons imprimeurs furent pendus, après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire — C. F. Depping, t. II, *Correspondance administrative sous Louis XIV.*

(2). *Le Père La Chaise.* — La Chaise des commodités, car ce Père eut une religion très opportuniste pour la satisfaction et les besoins du roi — le

Père La Chaise est le confesseur de Louis XIV. C'est un nom qui remplit toute la dernière partie du règne. — Voir — pour ne pas sortir des pamphlets — *la France galante ou les derniers dérèglements de la cour*, pp. 136 et 147 dans t. III, *Histoire amoureuse des Gaules*, et dans t. IV, p. 154, *Le roi et le Père la Chaise, son confesseur*. Donnons un extrait du dialogue :

« ... *Le Père La Chaise.* — Sire, ne vous emportez pas, nous tâcherons de réconcilier Votre Majesté avec les puissances divines et de rendre véniels tous les péchés qu'elle commettra par ignorance.

« *Le Roi.* — Vous ferez bien, car je n'aime pas les querelles, et ne veux pas être contredit dans mes actions. Tâchez donc, mon Révérend, de faire ma paix avec les Saintes Intelligences et de me bien mettre dans leurs esprits, car autrement je craindrai fort qu'ils me laissent longtemps brûler en purgatoire pour se venger.

Le Père La Chaise. — Ne vous alarmez pas, Sire; je donnerai un bon passe-port à Sa Majesté pour la rendre heureuse en l'autre monde; d'ailleurs ne doit-elle pas tout espérer de tant de belles actions qu'elle a faites pendant son règne et de toutes ces âmes qu'elle a converties par ses dragons, que nous appelons les gendarmes du ciel?

Le Roi. — Lorsque j'ai fait chasser les Huguenots, qui ne voulaient pas se convertir, j'ai suivi, en cela, les conseils que vous m'aviez donnés, car vous savez que vous m'avez toujours dit que je ne pouvais faire

une plus belle pénitence et acquérir plus sûrement le paradis qu'en donnant tous mes soins pour l'extirpation de l'hérésie et en établissant la maison de Saint-Cyr (fondée en 1686).

Le Père La Chaise. — Cela est vrai, Sire. C'est aussi ce que l'on considérera toujours comme une merveille de votre règne... »

Du Père La Chaise, qui « n'arrivait aux oreilles du roi » que lorsque Mme de Maintenon était en grande fureur, Saint-Simon nous a fait un portrait d'un saisissant relief, et qu'il termine ainsi. « ... Vers quatre-vingts ans, le Père de La Chaise, dont la tête et la santé étaient encore fermes, voulut se retirer et il en fit plusieurs tentatives inutiles. La décadence de son corps et de son esprit qu'il sentit bientôt après, l'engagea à redoubler ses instances. Les Jésuites qui s'en apercevaient plus que lui et qui sentaient la diminution de son crédit l'exhortèrent à faire place à un autre, qui eût la grâce et le zèle de la nouveauté. Il désirait sincèrement le repos, et il pressa le roi de le lui accorder tout aussi inutilement. Il fallut continuer à porter le faix jusqu'au bout. Les infirmités et la décrépitude qui l'accueillirent bientôt après ne purent le délivrer. Les jambes ouvertes, la mémoire éteinte, le jugement affaissé, les connaissances brouillées, inconvénients étranges pour un confesseur, rien ne rebuta le roi ; jusqu'à la fin il se fit apporter le cadavre et dépêcha avec lui les affaires accoutumées. Enfin, deux jours après un retour à Versailles, il s'affaiblit

considérablement et eut pourtant le courage, plus encore que la force, d'écrire au roi une longue lettre de sa main à laquelle il reçut réponse du roi, de la sienne, tendre et prompte ; après quoi il ne s'appliqua plus qu'à Dieu... *Saint-Simon*, t. IV, 285-86. »

(3). « ... La cour fut délivrée (en 1709) d'une manière de son domestique en la personne de Mme d'Heudicourt. J'ai parlé suffisamment d'elle, — V. I, p. 227, de sa fortune, de son mariage, par l'hôtel d'Albret et de l'intime liaison qu'elle y fit avec Mme de Maintenon qui dura toute leur vie et de ce qui s'en est suivi. — Elle était devenue vieille et hideuse ; on ne pouvait avoir plus d'esprit ni plus agréable, ni savoir plus de choses, ni être plus plaisante, plus amusante, plus divertissante sans vouloir l'être. On ne pouvait aussi être plus gratuitement, plus continuellement, plus désespérément méchante ; par conséquent plus dangereuse, dans la privance la plus familière dans laquelle elle passait sa vie avec Mme de Maintenon, avec le roi ; tout aussi, grandeurs, faveurs, places, ministres, enfants du roi, même bâtards, tout fléchissait le genou devant cette mauvaise fée qui ne savait que nuire et jamais servir. Son appartement était un sanctuaire où n'était pas admis qui voulait. Mme de Maintenon qui ne la quittait point durant sa maladie et qui la vit mourir, en fut extrêmement affligée ; elle et le roi y perdirent beaucoup de plaisir ; et le monde aux dépens de qui elle le donnait, y gagna beau-

coup, car c'était une créature sans âme !... » *Saint-Simon*, t. IV, p. 291.

*
* *

AIR : *Laissez planter vos bêtes.*

Baisez, baisez, beau sire,
Le Père Perrier ne vit plus ;
Baisez comme un satyre
Et faites des cocus.
Louis treizième le fut bien :
Et sans le secours d'un rufien
Où seriez-vous, roi très chrétien ?
Dame Anne bien éprise,
Pour vous faire par son canal,
Fils aîné de l'Église,
Choisit un cardinal.

Le Père Perrier fut confesseur du roi de 1670 à 1674. Au Père Perrier, succédait le Père La Chaise, surnommé ainsi que nous l'avons dit : La Chaise des commodités.

Chantons, faisons bonne chère,
Notre monarque vainqueur
A pris pour son confesseur
La Chaise, père sévère,
Qui promet que dans un an,
Il rendra la Montespan
Compagne de La Vallière.

MADAME DE MAINTENON EST EN FAVEUR

AIR : *Vous m'entendez bien.*

Savez-vous comment à la cour
On fait présentement l'amour?
Au lieu d'un aveu tendre
Eh bien !
On commence par prendre,
Vous m'entendez bien !

Daquin consulté l'autre jour
Par une femme de la cour,
Dit : je sais votre affaire,
Eh bien !
Allez vous faire faire,
Vous m'entendez bien

Savez-vous pourquoi Montespan
A du chagrin depuis un an?
C'est que notre monarque,
Eh bien !
En veut une qui marque,
Vous m'entendez bien !

Si vous voulez savoir pourquoi
La Chaise est confesseur du roi ;
C'est que ce rude Père
Eh bien !
Ne défend pas de faire,
Vous m'entendez bien.

Daquin était le « premier médecin du roi ». « Une qui marque » est Mme de Maintenon. Le Père La Chaise reprochait beaucoup moins au roi ses amours avec Mlle de Fontanges que son double adultère avec Mme de Montespan.

*
* *

Si Scarron revenait ici
Il trouverait bientôt chez lui
Un sujet magnifique,
Eh bien !
Pour son roman comique,
Vous m'entendez bien !

*
* *

LA CONFESSION

Que l'Éternel est grand et que sa main puissante,
Fait succéder de gloire à nos jeunes travaux.
Je naquis damoiselle et je devins servante
Je lavais la vaiselle et frottais les carreaux.

J'eus des amants en foule, et ne fut point ingrate,
Je me suis mille fois livrée à leurs transports.
A la fin, j'épousais ce fameux cul-de-jatte,
Qui vivait de ses vers comme moi de mon corps.

Il mourut dans mes bras, et vieille devenue
Mes amants sans pitié me laissaient toute nue,
Quand un grand roi me crut encor propre aux plaisirs.

Il m'aima follement, je fis la Madeleine,
Je lui parlais du diable au fort de ses désirs,
Il eut peur de l'enfer, ce lâche ! et je suis reine !

« Ce sonnet satirique d'Hamilton, ouvrage de la haine et de la méchanceté, fut composé à Versailles même au milieu de la cabale du grand Dauphin. Cette société détestait Mme de Maintenon qu'on soupçonnait de vouloir se faire déclarer reine. Le roi avait peur de l'enfer, et il est certain que le désir de posséder une femme à son gré, sans offenser Dieu, contribua beaucoup au mariage du roi, avec Mme de Maintenon... » *Le Nouveau Siècle de Louis XIV*, II, p. 254. Paris, 1804.

IV

Premières approches. L'Édit de Nantes.

Selon toutes les probabilités, Mme de Maintenon s'est aperçue que la piété toute seule ne pouvait pas suffire pour captiver un homme de quarante-trois ans sur qui les passions exercent encore un empire violent ; elle a senti qu'il fallait mêler quelques séductions mondaines au manège dévot à l'aide duquel son ambition s'était flattée d'atteindre la plus haute faveur. L'adroite marquise aura jugé sans doute que le roi commençait à trouver languissants les *entretiens* qu'alimentait uniquement le charme de la conversation. L'occasion était favorable : la mort de Mme de Fontanges et la défaveur absolue de Mme de Montespan laissaient Sa Majesté privée dans ses

habitudes quotidiennes ; notre dévote prit, à ce qu'ont dit les murs de Versailles, la résolution de se lancer à petit bruit dans le péché. Elle débuta (toujours au rapport des murs) par entretenir le monarque de certains détails secrets qu'une femme ne communique pas ordinairement, même quand ce sont des pratiques pieuses. « Elle portait, disait-elle, des chemises hermétiquement closes de tous côtés et froncées soigneusement par le haut. » Mme de Maintenon ajoutait que depuis longtemps elle avait abandonné l'usage coquet du corset ; ce qui, chemin faisant, prouvait que sa gorge pouvait se passer d'un tel appui. Elle couchait, disait-elle encore, dans un lit sans couverture, et se lavait le corps à chaque instant ; ce qui ne laissait pas d'apprendre au roi que la dame ne manquait pas de chaleur, et que la propreté était une de ses qualités (1).

Louis XIV, quelque confiance qu'il eût en la dévotion de la marquise, soupçonna un peu que sa bonne mine avait produit un certain effet sur elle, il voulut s'en assurer ; mais un rempart formidable de scrupules, de pénitences, de saints devoirs s'éleva tout à coup devant une vertu qu'il espérait trouver plus accessible. Mme de Maintenon savait son métier ; elle défendit pied à pied sa pudeur de

quarante-six ans. Mais enfin comme elle était décidée à se rendre, et qu'elle s'était seulement proposé de ne capituler qu'après un nombre déterminé d'assauts, le roi put vérifier, sans avoir été forcé d'ouvrir la tranchée, si la place renfermait bien toutes les richesses que son gouverneur avait annoncées. Il paraît que l'examen fut satisfaisant, car dès lors les *entretiens* devinrent d'une longueur démesurée; la cour et la ville en jasaient, sans toutefois accuser encore l'infaillibilité de Mme de Maintenon : tant elle avait su l'établir solidement. On ne savait que penser d'une si étrange intimité. « Il faut, disait-on, que cette femme ait su découvrir au roi un pays nouveau dans les régions du sentiment, il faut qu'elle tire de son cœur des sensations inconnues. » Mais Bossuet et le père de La Chaise devinèrent le véritable état des choses, ils osèrent s'en expliquer avec adresse devant Mme de Maintenon; elle se fâcha, mais elle rougit. Et ce n'est pas sans de puissants motifs qu'une femme rougit à quarante-six ans.

— Ne songez pas à vous excuser, dit M. de Condom avec douceur ; il y a longtemps que nous méditons sur une transaction, malheureusement indispensable, entre la grâce et le péché.

— Mais, Monseigneur, je vous assure que vos soupçons ne sont point fondés, dit Mme de Maintenon d'une voix que toute son adresse ne put rendre assurée.

— Tant pis, madame la marquise, répondit le confesseur du roi d'une voix doucereuse.

— Mon père, répliqua avec plus d'assurance la favorite, je ne vous conçois réellement pas, ce langage...

— Est celui que nous devons vous faire entendre, reprit Bossuet : si nous voulons ramener le roi au bercail, il faut l'aller prendre dans les voies du péché; pour l'en tirer sans révolter ses passions on ne peut éviter de marcher quelque temps avec lui sur cette route profane, mais on y marche alors sans le moindre danger de damnation. C'est l'intention qui fait le péché, et l'intention est ici un éclair de la grâce. Remercions donc la Providence d'avoir ouvert les yeux du roi sur ce que vous avez, Madame, de belles et même de séduisantes qualités; et prions Dieu qu'il vous donne la force de faillir, si, d'après les principes généraux de la foi, vous vous défendez encore.

— Songez, continua le père de La Chaise, que toutes nos espérances reposent sur vous; la conscience de Sa Majesté est encore fermée à nos voix

austères, la piété ne peut s'y introduire que parée des atours de la vie mondaine... De grâce, madame la marquise, immolez-vous aux voluptés de la terre dans l'intérêt du ciel...

— Monseigneur, mon père, dit Mme de Maintenon, je ne sais vraiment que répondre à un discours si surprenant... Je verrai ce soir le père Gobelin, mon confesseur... Je le prierai de m'aider à pénétrer les mystères cachés de la grâce... Je pèserai avec lui ce que je puis exposer de mon salut pour conquérir celui du roi et faire naître dans son esprit le projet de combattre l'hérésie, qui profite du règne de ses erreurs pour se montrer de toutes parts (2).

Le père Gobelin fut apparemment de l'avis du père de La Chaise et de Bossuet, les *entretiens* sont plus longs que jamais; le conseil tient depuis dix jours chez Mme de Maintenon, ce qui est le signe de la plus haute faveur des maîtresses du roi, et je suis convaincue que la marquise n'écrit plus, comme il y a quelques mois, à Mme de Frônsac en parlant de Louis XIV : « Je le renvoie toujours affligé mais jamais désespéré. »

Il serait sans doute fort important de fixer la date à laquelle Mme de Maintenon *s'est immolée aux voluptés*, mais c'est un point de chronologie sur lequel je n'ai pu me procurer une donnée précise.

NOTES

(1) Il faut tenir pour suspectes toutes ces prétendues conversations avec le roi. Elles sont, par l'*Œil de bœuf*, plus ou moins puisées dans la *Suite de la France galante, ou les Derniers Dérèglements de la cour :* t. III, pp. 65-157, de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Ce simple extrait pour rapprochement nous suffira.

« Un jour que Mme de Maintenon était seule avec le roi et qu'elle avait reçu de nouvelles preuves de son amour, elle dit, pour flatter agréablement ce monarque, qu'un prince comme lui ne devait pas aimer comme les autres hommes; que comme il était né pour régner, il fallait qu'il pratiquât comme il faudrait cet art glorieux au sein même des plaisirs. « Votre Majesté, ajouta-t-elle, brille partout; vous ne le sauriez cacher; ami, amant, en guerre, à l'armée, au lit, à la table, vous faites tout en roi, et l'on ne peut jamais vous méconnaître; plus grand en cela que le Jupiter des païens qui quittait Sa Grandeur et Sa Majesté et prenait les formes les plus chétives

pour assouvir son amour; au lieu que Louis Le Grand ne diminue rien de sa grandeur quoiqu'il s'abaisse jusqu'à nous. »

Mlle d'Aubigné avait environ vingt-cinq ans lorsqu'elle fut veuve de Scarron; ce n'est qu'en 1685 qu'elle se mariait avec Louis XIV; mariage secret, mais tout de même mariage indiscutablement établi par la critique historique. Il est certain que Louis XIV fut captivé d'abord par le charme d'une beauté durable, et ensuite, les années s'accumulant, le parfait équilibre de sagesse, et surtout l'esprit de la veuve Scarron. Il l'avait connue chez Mme de Montespan, comme il avait connu Mme de Montespan chez Mlle de la Vallière et celle-ci chez Madame. Cette Sagesse, ce calme, ce sérieux pénétrèrent lentement le roi malgré lui. Les premiers enfants qu'il avait eus de Mme de Montespan, c'est la veuve de Scarron qui les avait pris, qui les avait emportés, « aussitôt la naissance, qui les avait élevés dans une retraite cachée ». Ce service fut le commencement de sa fortune, la gouvernante ayant enfin supplanté la favorite. Voir surtout : *Souvenirs de Madame de Caylus*, pp. 74-80, de l'édition Arthème Fayard.

(2) Mme de Maintenon, comme on l'a supposé très longtemps, ne prit aucune part vraiment prépondérante à la révocation de l'édit de Nantes. Cette révocation, d'ailleurs, ne fut point un acte isolé, mais le couronnement d'une série de mesures que l'on voit se succéder d'années en années avec des rigueurs de plus en plus arbitraires et dont l'acte de révocation

n'est, à vrai dire, que la synthèse, que le lamentable « couronnement ». La date des premiers édits est de beaucoup antérieure à l'époque où Mme de Maintenon commençait véritablement à avoir une influence certaine sur le roi. Une Revue qui n'est pas suspecte d'être partiale en faveur de Mme de Maintenon : *Bulletin de l'Histoire du protestantisme français*, dit page 259 de la 4e année, « Mme de Maintenon n'y eut aucune part. C'est alors que le roi n'a que vingt-quatre ans, en 1662, que commence la série des lois oppressives contre les protestants. » Et, plus loin, pp. 265-267, une argumentation qui se résume ainsi : « Tout ce que l'on peut reprocher à Mme de Maintenon sur cette révocation, c'est d'avoir partagé l'erreur commune. C'est d'avoir laissé faire ; c'est d'avoir cru qu'une mesure de violence pouvait être utile à la cause du Christianisme. »

V

Madame de Maintenon et le roi.

Mme de Maintenon ne reçoit et ne rend point de visites : elle voit cependant chez elle la reine d'Angleterre et va la voir à Saint-Germain (1). Mais parmi les courtisans M. le duc de Richelieu, M. de Montchevreuil et sa femme sont les seules personnes que la marquise admette assidûment dans son intérieur (2). On y voit plus rarement Mme d'Heudicourt et M. de Villeroi.

Mme de Maintenon s'habille et se déshabille devant le roi, qui l'appelle *madame* comme il faisait de la reine. Elle est toujours assise sur un fauteuil dans l'endroit le plus commode de la chambre; la présence du roi, celle de la famille royale et même celle de la reine d'Angleterre ne

changent rien à cet usage. Mme de Maintenon se lève pour *Monseigneur* et *Monsieur* (3), parce qu'ils vont rarement chez elle, mais elle ne se dérange ni pour les fils de France, ni pour les princes du sang légitimes ou légitimés, ni pour aucun grand officier de la couronne. Si la marquise veut parler aux filles du roi, elle les mande dans son appartement, où elles se rendent toutes tremblantes, attendu que c'est toujours pour recevoir quelque semonce qu'elles sont appelées : il n'est pas rare que ces princesses sortent de cette audience les larmes aux yeux (4).

Quand les généraux partent pour l'armée ou pour leurs gouvernements ils ne manquent jamais de se présenter chez Mme de Maintenon comme ils se présentaient chez la reine (5). A ces usages il est aisé de reconnaître que le roi et la marquise ne laissent sur le secret de leur mariage qu'un voile de plus en plus clair : le fait suivant est une preuve plus forte. Mme de Maintenon voulait entrer un jour chez les grandes carmélites, dans le couvent desquelles les reines seules ont le droit de pénétrer. « Vous connaissez nos usages, Madame, lui dit la supérieure en se plaçant devant la porte, c'est à vous de décider. — Ouvrez toujours, répondit la marquise, ouvrez, ma mère. »

Le roi vient chez Mme de Maintenon après son dîner et après son souper : il y reste habituellement jusqu'à minuit.

Tout en participant beaucoup aux affaires de l'État Mme de Maintenon a l'air de ne point s'en occuper. Lorsque les ministres viennent travailler chez elle, ce qui arrive souvent, le roi et la marquise sont chacun dans un fauteuil, une table est placée devant eux, deux tabourets sont auprès, l'un pour le ministre, l'autre pour son sac. Pendant que le secrétaire d'État travaille avec Sa Majesté, Mme de Maintenon s'occupe à lire, à faire de la tapisserie ou à filer. Quoique l'entretien entre le roi et le ministre ait toujours lieu à haute voix, la marquise ne s'y mêle point sans être consultée ; mais elle l'est presque toujours par cette formule interrogative que le roi a adoptée : *Qu'en pense Votre Solidité* (6) *?* Alors Mme de Maintenon répond, mais avec réserve, avec modestie, et cependant ses avis sont toujours adoptés.

Dans les voyages, Mme de Maintenon part la première avec Mmes de Montchevreuil, d'Heudicourt, de Dangeau et de Caylus. Son dessein est qu'en arrivant le roi la trouve déjà établie, parce qu'il passe ordinairement chez elle aussitôt qu'il est descendu de carrosse.

A peine quelques mois se sont-ils écoulés depuis la mort de Louvois, que le changement le plus complet s'est opéré dans l'État. Mme de Maintenon, au commencement de la présente année, ne voulait influencer aucune affaire, ne recommandait personne, disait à peine son avis quand on le lui demandait, et ne recevait chez elle qu'un petit nombre de courtisans (7). C'est bien différent aujourd'hui : elle voit se tourner vers elle tous les visages et toutes les ambitions; son crédit est devenu le centre de toutes les faveurs. « Je ne suis bien servi par mes valets, lui écrivait dernièrement M. de Valincourt, que depuis qu'ils m'ont vu sortir de chez vous. » Le mot est ingénieux; mais voici qui caractérise mieux notre conviction. M. Catinat, l'homme le plus franc, et conséquemment le moins protégé qu'on puisse rencontrer dans une Cour, est venu passer à Paris quinze jours de son quartier d'hiver. « Je sais, me disait-il hier chez Mme de Chaulnes après quelques réflexions sur les affaires du temps, je sais que vous tenez note de tout cela. » J'en convins. Eh bien ! reprit-il, écrivez, après la mort de Louvois : *Fin du règne de Louis le Grand*, et un peu plus bas : *Règne de Françoise d'Aubigné.* »

NOTES

(1) Dans « le particulier », Mme de Maintenon était manifestement reine. Sa chambre devint le lieu principal de la Cour. Elle y recevait le roi, les princes, les princesses; des ministres, des évêques, des généraux, des ambassadeurs; assise dans un fauteuil, même devant le roi et ses enfants. Elle nommait les enfants de France comme le faisait le roi lui-même en disant tout court : *la duchesse de Bourgogne*. Elle appelait cette princesse, *ma mignonne*. Elle ne recevait que de rares amis intimes. Ses audiences étaient presque aussi difficiles à obtenir que celles du roi et, comme au roi, on lui parlait au passage. Cf. Lavisse, VIII, *Histoire de France*. .

D'ailleurs, voici ce qu'en dit Saint-Simon que, dans ces premières lignes, copie ou à peu près l'*Œil de bœuf*. Comparons, d'ailleurs, les termes.

« Il ne faut pas imaginer que pour se soutenir elle n'eût besoin d'aucune adresse. Son règne, au contraire, ne fut qu'un continuel manège, et celui du roi une perpétuelle duperie. Elle ne voyait personne

chez elle en visite et n'en rendait jamais aucune. Cela n'avait que fort peu d'exception. Elle allait voir la reine d'Angleterre et la recevait quelquefois chez elle, quelquefois chez Mme de Montchevreuil, sa plus intime amie. Depuis sa mort elle alla voir quelquefois M. de Montchevreuil, mais rarement, qui rentrait chez elle toutes les fois qu'il voulait. Le duc de Richelieu eut toute sa vie le même privilège. Elle allait encore quelquefois chez Mme de Caylus, sa bonne nièce, qui était souvent chez elle. Si en deux ans, une fois, elle allait chez la duchesse du Lude, ou quelque femme aussi marquée, entre trois ou quatre au plus, c'était une distinction et une nouvelle, quoiqu'il ne s'agît que d'une simple visite. Mme d'Heudicourt, son ancienne amie, allait aussi chez elle à peu près quand elle voulait et, sur les fins, le maréchal de Villeroy, quelquefois Harcourt, jamais d'autres... Jamais elle n'allait chez aucune princesse du sang, même chez Madame. Aucune d'elles, aussi, n'allait chez elle, à moins que ce ne fût par audience; ce qui était extrêmement rare et qui faisait nouvelle... » Saint-Simon, t. VIII, p. 149 de l'édition en treize volumes.

(2) « Montchevreuil était un fort honnête homme, modeste, brave et des plus épais. Sa femme, qui était Boucher d'Orsay, était une grande créature maigre, jaune, qui riait niais, montrait de longues et vilaines dents, dévote à outrance, d'un maintien composé et à qui ne manquait que la baguette pour être une parfaite fée. Sans aucun esprit, elle avait

tellement captivé Mme de Maintenon qu'elle ne voyait que par ses yeux et ses yeux ne voyaient jamais que des apparences et la laissaient la dupe de tout. Elle était pourtant la surveillante de toutes les femmes de la Cour et, de son témoignage dépendaient les distinctions ou les dégoûts; et souvent, par enchaînement, les fortunes. Tout, jusqu'aux ministres, jusqu'aux filles du roi, tremblait devant elle; on ne l'approchait que difficilement; un sourire d'elle était une faveur qui se comptait pour beaucoup. Le roi avait pour elle une considération des plus marquées. Elle était de tous les voyages et toujours avec Mme de Maintenon ». SAINT-SIMON, I, p. 73. — « C'était une femme froide et sèche dans le commerce, d'une figure triste, d'un esprit au-dessous du médiocre et d'un zèle capable de dégoûter les plus dévôts de la piété; mais attachée à Mme de Maintenon à qui il convenait de produire à la cour une ancienne amie d'une reputation sans reproche, avec laquelle elle avait vécu dans tous les temps, sûre et secrète jusqu'au mystère ». *Souvenirs de Mme de Caylus*.

(3) « Reine dans le particulier, Mme de Maintenon n'était jamais que dans un fauteuil et dans le lieu le plus commode de sa chambre, devant le roi, devant toute la famille royale, même devant la reine d'Angleterre. Elle se levait tout au plus pour Monseigneur ou pour Monsieur, parce qu'ils allaient rarement chez elle; ni le duc d'Orléans, ni aucun prince du sang, jamais que par audience, et comme jamais;

mais Monseigneur, Messeigneurs ses fils, Monsieur et M. le duc de Chartres, toujours en partant pour l'armée et le soir même qu'ils en arrivaient ou, s'il était trop tard, de bonne heure le lendemain. Pour aucun autre fils de France, leurs épouses ou les bâtards du roi, elle ne se levait point, ni pour personne, sinon un peu pour les personnes ordinaires avec qui elle n'avait point de familiarité et qui en obtenaient des audiences; car modeste et polie, elle l'a toujours affecté à ces égards-là. Presque jamais elle n'appelait Mme la Dauphine que *mignonne;* même en présence du roi et des dames familières et des dames du palais et cela jusqu'à sa mort; et quand elle parlait d'elle ou de Mme la duchesse de Berry, et devant les mêmes, elle ne disait jamais que la duchesse de Bourgogne, la duchesse du Berry ou la Dauphine; très rarement Mme la Dauphine, et de même le duc de Bourgogne... » Saint-Simon, VII, 160.

(4) « Si Mme de Maintenon avait à parler aux filles du roi, ce qui n'arrivait pas souvent et presque jamais que pour leur laver la tête, elle les envoyait chercher. Elles y arrivaient tremblantes et en sortaient en pleurs. Pour le duc du Maine, les portes tombèrent toujours devant lui, en quelque lieu qu'il fût... Il n'y avait aussi que Mme la duchesse de Bourgogne qui eût pris le dessus, avec les grâces non pareilles et ce soin attentif qu'on a vu en parlant d'elle. Elle ne l'appelait jamais que ma tante... » Saint-Simon, VIII, 160.

(5) Et encore demandaient-ils audience, laquelle leur était accordée, cette visite étant obligatoire ; mais en ce qui concerne ses autres audiences elles étaient tout aussi difficiles à obtenir que celles du roi ; « et le peu qu'elle en accordait presque toutes à Saint-Cyr où on allait la trouver au jour et heures donnés. On l'attendait à Versailles au sortii de chez elle ou à y entrer, quand on avait un mot à lui dire, gens de peu et même pauvres gens et personnes considérables. On n'avait là qu'un instant et c'est à qui le saisirait. Les maréchaux de Villeroy, d'Harcourt, Tessé, quelquefois dans les derniers temps, M. de Vaudemont lui ont parlé de la sorte, et si c'était en rentrant chez elle, ils ne la suivaient pas au delà de son antichambre où elle coupait très court et les laissait... » Saint-Simon, VIII, 150.

(6) « Chez elle, avec le roi, ils étaient chacun dans leur fauteuil, une table devant chacun d'eux, aux deux coins de la chambre ; elle du côté du lit, le roi le dos à la muraille, du côté de la porte de l'antichambre et deux tabourets devant sa table ; un pour le ministre qui venait pour travailler, l'autre pour son sac. Les jours de travail ils n'étaient ensemble que fort peu de temps avant que le ministre entrât et moins encore fort souvent après qu'il était sorti. Le roi passait à une chaise percée, revenait au lit de Mme de Maintenon où il se tenait debout fort peu, lui donnait le bonsoir et s'en allait se mettre à table...

« Pendant le dîner Mme de Maintenon lisait ou travaillait en tapisserie. Elle entendait tout ce qui

se passait entre le roi et le ministre qui parlaient tout haut. Rarement elle y mêlait son mot ; plus rarement ce mot était de quelque conséquence. Souvent le roi lui demandait son avis. Alors elle répondait avec de grandes mesures. Jamais, ou comme jamais elle ne paraissait affectionner rien, ou moins encore s'intéresser pour personne. Mais elle était d'accord avec le ministre qui n'osait en particulier ne pas convenir de ce qu'elle voulait, ni encore moins broncher en sa présence. Dès qu'il s'agissait donc de quelque grâce ou de quelque emploi la chose était arrêtée entre eux avant le travail où la décision s'en devait faire ; et c'est ce qui la retardait quelquefois sans que le roi ni personne en sût la cause... » SAINT-SIMON, VIII, 152.

(7) « Quelquefois quand elle n'affectionnait personne, c'était le ministre même, avec son agrément et son concours, sans que le roi en eût aucun soupçon. Il croyait disposer de tout et seul tandis qu'il ne disposait en effet que de la plus petite partie et toujours encore par quelque hasard, excepté des occasions rares de quelqu'un qu'il s'était mis dans la fantaisie, ou si quelqu'un qu'il voulait favoriser lui avait parlé pour quelqu'un. En affaires si Mme de Maintenon les voulait faire réussir, marquer ou tourner d'une autre façon, ce qui était beaucoup moins ordinaire que ce qui regardait les emplois et les grâces, c'était la même intelligence entre elle et le ministre, et le même manège à peu près. Par ce détail on voit que cette femme habile faisait presque

tout ce qu'elle voulait, mais non pas tout, ni quand et comment elle voulait... » SAINT-SIMON, VIII, 153.

*
* *

LES COMMANDEMENTS DE MADAME DE MAINTENON

De ton roi ton Dieu tu feras,
Et le flatteras finement.
Le Dimanche la messe ouïras
Pour montrer ton ajustement :
Quand ton profit tu trouveras
Tu communieras souvent.
Père et mère tu ne verras,
Que tout le plus une fois l'an.
La nuit et les jours passeras
Au bal, à la chasse, au brelan.
Ton mari cocu tu feras,
Et ton bon ami mêmement.
A table en soudard tu boiras,
De tous vins généralement.
Ton crédit à tous tu vendras
Quoique tu n'en aies nullement.
Réflexion point ne feras
De peur de penser tristement.
Mais, quand mourante tu seras
Tu recourras au sacrement.

« *Les mémoires de Mme de Maintenon*, par La Beaumelle, lui attribuent ces vers ; et nous ne les donnons sous le nom de Mme de Maintenon que d'après son autorité. Elle ne nous a pas semblé assez imposante

pour n'en point prévenir le lecteur », *le Nouveau Siècle de Louis XIV*, p. 75, Paris, 804.

***

CRÉDIT DE MADAME DE MAINTENON

AIR DU : *Confiteor.*

Pauvre Colbert, pauvre Louvois
Votre science était petite ;
Chamillard dans son double emploi
Beaucoup mieux que vous s'en acquitte :
Mais vous n'étiez pas, ce dit-on,
Des héros à la Maintenon.

Il faut être ignorant parfait
Pour régler à présent la France :
Soyez cruche, soyez baudet,
Vous réglerez guerre et finance ;
La Maintenon vous avouera
Le reste ira comme il pourra.

Des Pontchartrains, des Chamillards,
Des Beauvilliers, des chatemittes,
Des faux dévôts, des papelards,
Des flatteurs comme des Jésuites,
En France on en voit à foison
Tout s'y fait à la Maintenon.

Des ministres, des généraux
Jadis la France avait l'élite,
Et les bâtons des maréchaux

Se donnaient alors au mérite.
Une autre mode est de saison,
Tout s'y fait à la Maintenon.

Les dignités et les emplois
Dont nous révérons la mémoire,
Chez nous, de même que nos lois
Ne brillent plus que dans l'histoire.
On n'en a gardé que le nom,
Tout se fait à la Maintenon.

Pour expliquer tout en deux mots
Ce qui se passe dans la France,
Désordre, abus, édits, impôts
Et circonstance et dépendance,
Louis n'y prête que le nom :
Tout se fait par la Maintenon.

David à l'amour succomba ;
Salomon devint idolâtre ;
Chacun sait qu'Hercule fila,
Antoine adora Cléopâtre ;
Mais les maîtresses de ces grands
N'avaient pas soixante-dix ans.

La première dans son chagrin,
Se rendit Vestale,
La seconde rongea son frein
Jusqu'à la mort de sa rivale ;
Mais la dernière aux cheveux gris
Gardera mieux ce qu'elle a pris.

*
* *

Air du : *Branle de Metz.*

Voici l'état de la France :
Ni conseil, ni général ;
Pour ministre un animal,
Le peuple dans l'indigence.
Sans justice, sans raison
On punit, on récompense ;
Et le roi, comme un oison,
Est mené par Maintenon.

*
* *

Le Dauphin est étonné de voir comment tout va.
Le roi lui dit : mon fils que rien ne vous étonne,
Nous maintiendrons notre couronne
Le Dauphin lui répond : Sire, *Maintenons*-la.

*
* *

Créole détestable,
Funeste Maintenon,
Si le sort favorable
T'envoyait chez Pluton,
Aimable départie,
Heureux moment,
En coûtât-il la vie
A ton amant!

***

RONDEAU

Croire une femme en fait de politique,
C'est s'attirer du monde la critique :
Elle n'en a que pour son intérêt :
Tout autre objet la choque et lui déplaît.
C'est le seul but où son esprit s'applique.

Dans tous les temps, la chose est authentique,
En cent façons l'histoire nous l'explique :
De tous les maux le plus dangereux est
Croire une femme.

Pour bien régler la sûreté publique
Comme l'on fait dans une République
Et conserver l'abondance à jamais,
En temps de guerre, ainsi qu'en temps de paix,
On ne doit point, dans l'état monarchique
Croire une femme.

La malveillance publique attribuait la plus grande partie des maux qui s'abattirent sur le règne finissant, aux mauvais conseils trop suivis — toujours d'après cette malveillance, — de la marquise de Maintenon.

VI

« Esther » à Saint-Cyr.

Les demoiselles nobles élevées à Saint-Cyr répondent complètement au vœu de leur bienfaitrice : ce sont de petits prodiges de piété, de douceur et d'intelligence, Mme de Maintenon en est enchantée. L'année dernière, il prit fantaisie à la marquise d'éprouver comment ses élèves sentiraient et débiteraient les beaux vers de Racine : un petit théâtre fut élevé dans le couvent, et les plus grandes pensionnaires jouèrent *Andromaque*. On connaît l'effet des eaux que le fontainier comprime dans des tubes de fer; qu'il leur ménage une issue, soudain elles se pressent, s'élancent, s'échappent : tel est le naturel d'une fille de quinze à seize ans. Le lendemain de la représentation, Mme de Maintenon écrivit à Racine : « Nos

Cabinet des Estampes.

LA MAISON D'ÉDUCATION DE SAINT-CYR, FONDÉE PAR Mme DE MAINTENON

petites filles viennent de jouer *Andromaque* si bien qu'elles ne le joueront plus ni même aucune de vos pièces (1). Si vos occupations comme historien et vos devoirs religieux, ajoutait la dévote marquise, vous laissent des loisirs, veuillez, Monsieur, composer quelque poème moral ou historique dont l'amour soit entièrement banni, et que nous puissions faire représenter sur notre petit théâtre de Saint-Cyr. » Le poète courtisan mit sur-le-champ la main à l'œuvre, après avoir fait agréer à Mme de Maintenon le sujet d'*Esther*. Ce choix, médité par Racine, de concert, dit-on, avec Boileau, ouvrait la carrière des allusions; le tragique, sans en avertir ouvertement la fondatrice de Saint-Cyr, le lui fit entendre, et quand il lui eut soumis le plan de sa pièce elle lui laissa deviner ce qu'il pouvait se permettre de rapprochements entre les personnages de l'histoire sainte et certains personnages vivants.

Enfin, après beaucoup d'additions, de suppressions, d'adoucissements, après quelques lectures dans les salons privilégiés, après deux répétitions à Versailles, auxquelles le roi a présidé, *Esther* fut jouée à Saint-Cyr il y a huit jours. J'étais à la deuxième représentation : il avait été au-dessus de mon crédit d'être admise à la première. Deux mille aspirants se présentaient, et la salle ne pou-

vait contenir que deux cents personnes. Les princes et les princesses du sang, le roi et la reine d'Angleterre, les grands officiers de la couronne et quelques privilégiés suffirent pour remplir toutes les places à l'apparition de l'ouvrage. Jamais affaire d'État n'occupa plus sérieusement les ministres et le roi lui-même que cette tragédie ; des courtisans disgraciés sont rentrés en grâce pour l'avoir louée ; des hommes jouissant d'une grande faveur sont tombés en disgrâce pour en avoir critiqué quelques vers ; le maréchal d'Estrées, seulement pour s'être tu sur le mérite de cet ouvrage, a dû justifier son silence comme un crime. Louis XIV dressait de sa main les listes d'admission dans la salle ; il s'y rendait le premier, afin de veiller à ce que tout se passât dans l'ordre : je l'ai vu à la porte, la feuille en main, appelant lui-même les invités, en barrant l'entrée avec sa canne quand un certain nombre de personnes était introduit. Sa Majesté n'a quitté ce *poste* qu'au moment où tout le monde a été placé.

Tandis que les élus prenaient leurs places dans la salle, les actrices s'habillaient derrière le théâtre en appelant, par un *Veni creator* récité à haute voix, le Seigneur au secours de leur tentative hardie. Racine, admis en faveur de sa piété

solide dans le salon où l'on achevait de costumer les élèves, se glissait, le manuscrit au poing, entre une coiffeuse qui frisait et une dame de Saint-Cyr qui exhortait, pour s'assurer si tous les rôles étaient bien sus; si l'on était bien fixé sur les gestes, les intonations, les répliques, les entrées. L'attente des spectateurs fut longue, au moment de lever le rideau mille choses avaient été oubliées; et quand le spectacle commença, chaque actrice parut encore préoccupée quelques instants de la crainte d'être arrêtée par une importante omission. Il n'en fut rien; *Esther* offrit un ensemble très satisfaisant. Mlle de Veillane joue Esther avec une candeur, une naïveté, un ton d'innocence dont le type, heureusement pour le rôle, se trouve dans le naturel de cette jeune et jolie personne. Mlle d'Ablancourt se montre un peu timide dans le rôle de l'audacieux Aman; mais il faut bien qu'un ministre emprunté à notre sexe reste femme en quelque chose. La brune Mlle de Lastic porte avec plus d'aplomb la barbe d'Assuérus, la première sans doute qu'elle ait sentie aussi près de son joli menton. Sous la figure de Mardochée, Mlle de Glapion (1) vieillit avec peine ses

(1) Elle fut, par la suite, supérieure de la maison de Saint-Cyr.

traits délicats ; elle se surprend quelquefois à redresser sa taille élancée, et son accent conserve, quoique un peu grossis, ces sons plus propres à séduire qu'à imposer. Dans un prologue où tout est disposé pour faire ressortir le talent très remarquable de Mme de Caylus, beauté mondaine égarée parmi les brebis saintes de Saint-Cyr, cette nièce de Mme de Maintenon représente à ravir le personnage de la *Piété*... On ne peut pas mieux jouer la comédie. Toutes ces actrices, habillées avec recherche, couvertes de pierreries, environnées d'une décoration charmante imaginée par Berrin, douées d'une mémoire qui n'a pas bronché un instant à la représentation que j'ai vue, familiarisées enfin avec leurs rôles par Racine, toutes ces actrices, dis-je, ont fait preuve d'une intelligence soutenue ; la prévention favorable qu'elles devaient exciter fait le reste... (2). Parlons de la pièce.

Il n'était pas facile de faire une tragédie pour un couvent, avec des passions dont on limitait le choix, la portée et l'expression. C'est dans ce cercle rétréci qu'il faut examiner *Esther ;* tout alors y paraîtra beau. La composition est ce qu'elle doit être, remplie de récits touchants, de déclamations pieuses, d'invocations ferventes ; le tout exprimé

en vers admirables et mélangé de chants que les voix douces, pures, virginales des actrices font ressembler aux concerts célestes. « Racine, disait Mme de Sévigné, qui se trouvait placée près de moi, aime Dieu comme il aimait autrefois ses maîtresses ; il est pour les choses saintes comme il était pour les choses profanes. »

Mais je n'ai pas encore parlé de ce qui a produit le plus de sensation aux représentations d'*Esther*, c'est-à-dire des allusions que cette tragédie offre à chaque scène. Parmi les spectateurs qui remplissaient la salle le jour où je m'y trouvais étaient Mme de Montespan et le marquis de Louvois ; confondus dans la foule, ils correspondaient ensemble par des regards ; ils s'étaient reconnus sur la scène sous les noms de *Vasthi* et d'*Aman ;* et comment la favorite disgraciée eût-elle laissé échapper l'intention de ces vers débités par par *Esther* Maintenon (3) :

Sans doute on t'a conté la fameuse disgrâce
De l'*altière* Vasthi dont j'occupe la place ;
Comment le roi, contre elle enflammé de dépit,
La chassa de son trône ainsi que de son lit :
Mais il n'en put sitôt effacer la pensée,
Vasthi régna longtemps sur son âme offensée !

Pendant que cette allusion si claire, si directe,

faisait couler un torrent de fiel dans le cœur de Mme de Montespan, son heureuse rivale, assise près du roi, jouissant d'un triomphe éclatant aux yeux de toute la cour, recueillait le sens de ces vers tendrement exprimés par les yeux de Sa Majesté :

Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
Qui me charme toujours, et jamais ne me lasse.

Mais Mme de Maintenon, qui s'était fait peindre sous la figure candide d'*Esther*, subit elle-même un trait de critique au moment où l'on blâme la faiblesse de cette Juive qui aimant ses anciens frères en croyance, n'ose les protéger. Le roi fronça à son tour le sourcil lorsque presque toute la salle applaudit ce vers rappelant un trop fameux édit de proscription :

Et le roi trop crédule a signé cet édit.

(4) Il est probable que Racine, foncièrement généreux quoique courtisan, a glissé ces passages dans sa pièce après les lectures qu'il en a faites à la cour, ou qu'il les a esquivés en lisant. Quoi qu'il en soit, ni Mme de Maintenon ni le roi ne lui en ont parlé depuis.

Mais qui pourra peindre la fureur que Louvois

a fait éclater en voyant le ministre *Aman* condamné au supplice le plus ignominieux... Se levant avec un mouvement de colère marqué, il est sorti précipitamment de la salle, coudoyant, heurtant, foulant tout ce qui s'opposait à son passage... Au moment où il avait quitté sa place, ses yeux courroucés s'étaient portés sur Mme de Maintenon, sur le roi, et on l'entendit s'écrier assez près de Sa Majesté : « Pour traiter ainsi un homme d'État, il faudrait être bien sûr de n'avoir plus besoin de lui (5) ! »

Je demandai, en sortant de voir *Esther*, l'avis de M. de la Feuillade sur le mérite de cette tragédie : « Attendons l'impression, répondit-il; pour les pièces de théâtre, c'est souvent une requête civile contre le jugement du public. »

NOTES

(1) Lorsque Racine composa la tragédie d'Esther il se tenait, depuis douze ans, éloigné du théâtre. Mme de Maintenon lui avait écrit : « Nos petites filles viennent de jouer *Andromaque* — (nos petites filles de ce Saint-Cyr qu'elle avait fondé) et l'ont si bien jouée qu'elles ne la joueront plus ni aucune de vos pièces. » Et dans la même lettre, elle lui demandait de composer pour les jeunes enfants une tragédie propre à inspirer les sentiments dont on voulait nourrir leur cœur et qui n'étant destinée d'ailleurs, à n'être qu'un « amusement de classe », n'intéresserait pas sa réputation. — Voir *Racine*, t. II, p. 404, édition *Mesnard* dans la *Collection des grands écrivains de la France*. Paris. Hachette. — Racine hésita : non sans doute qu'un théâtre « comme celui des Comédiens », lui donnât des scrupules; mais peut-être ne croyait-il pas, comme le croyait Mme de Maintenon, que ce fût l'engager dans une bagatelle tout à fait sans conséquence pour sa gloire dont il gardait encore souci. Il consulta Boileau. Moins

effrayé que Racine d'un refus qui risquait fort de déplaire, Boileau estima que Racine devait refuser, dût-il très mal « faire sa cour ». Racine ayant réfléchi, ne voulut point suivre ce conseil; plus timide en face de la puissance, outre qu'il avait, ce que n'avait pas Boileau, un tout autre coup d'œil de grand poète pour découvrir dans « un travail en apparence peu digne de lui », tout ce que le génie pouvait y mettre; et ce génie y mettait un chef-d'œuvre, aujourd'hui resté aussi jeune, aussi vivant, aussi beau qu'au temps de son apparition.

(2) La première, ou plutôt les six premières d'*Esther*, devant une assemblée de rois et de reines, de princes, de seigneurs, de grandes dames, de prélats, devant toute l'élite de la Cour la plus brillante que l'histoire ait jamais connue! A moins que l'on ne songe au « parterre de rois » que Napoléon Ier réunissait à Erfurt. Et quels reporters pour les « comptes rendus » de ces représentations sensationnelles : Saint-Simon, Dangeau, Mme de Caylus, Mme de La Fayette, Mme de Sévigné. A quelle pièce de théâtre est arrivé pareil honneur? Consulter, notamment, Théophile Lavallée : *Mme de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr.* — La Baumelle : *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*, liv. VIII, chap. xv de l'édition d'Amsterdam. — *Les Mémoires de Louis Racine.* — *La Correspondance générale de Mme de Maintenon.*

Cette œuvre, où Racine avait porté son style et sa puissance créatrice à la perfection, fut rapidement

conçue, puis écrite. Les chœurs furent mis en musique par Moreau, l'organiste de Saint-Cyr. « Ces airs touchants, disait Racine, sont l'un des plus grands agréments de ma pièce. » Aujourd'hui nous trouvons que la flatterie est exagérée. Mais en son temps l'éloge qu'en faisait Racine fut tenu pour très juste ; tellement que le roi donnait à Moreau deux cents pistoles d'argent comptant et deux cents écus de pension.

C'est le 26 janvier 1689 qu'*Esther* fut jouée pour la première fois ; trois heures de l'après-midi, exactement. « Toutes les petites filles, devant le roi et Monseigneur, jouèrent et chantèrent très bien. Mme de Maintenon avait disposé de toutes les places et il n'y eut aucun embarras. Le roi, les dames et les courtisans qui eurent permission d'y aller en revinrent charmés. MM. de Recuivillien, de Noailles, La Rochefoucauld, de Brionne, de la Salle, de Tilladet dans le second carrosse du roi ; dans le troisième, MM. de Louvois, de Chevreuse, les évêques de Beauvais, de Meaux, de Chalon-sur-Saône, MM. de Montchevreil, d'Aubigné et moi. Mme de Caylus disait le prologue mieux que n'aurait pu le faire la Champmeslé... *Journal de Dangeau.* »

M. de Lavallée, dans son *Histoire de Saint-Cyr*, complète ces premiers détails. Ayant indiqué de quelle façon étaient disposées la scène et les places, il ajoute : « Mme de Maintenon n'avait rien négligé pour donner de l'éclat au spectacle. La salle était éclairée par des lustres de cristal les décors avaient

été peints par Borin, décorateur des spectacles de la Cour; l'accompagnement des chœurs avait été confié aux musiciens du roi et à Nivert, organiste de la maison, qui tenait le clavecin. Les habits des actrices étaient magnifiques. Ils avaient coûté plus de quatorze mille livres; c'étaient des robes à la persane ornées de perles et de diamants, qui avaient autrefois servi au roi dans ses ballets. Lorsque Louis XIV fut monté dans le vestibule du théâtre, il regarda avec satisfaction les demoiselles qui étaient rangées sur leurs bancs, et, s'étant mis à sa place avec Mme de Maintenon, qui avait un fauteuil un peu en arrière, pour être à portée de répondre à ses questions, le spectacle commençait. Lorsque les jeunes filles eurent surmonté un moment de timidité, bien naturel surtout en présence d'un tel auditoire, « l'exécution, grâce au charme de leur âge et aux leçons du poète, dit Mme de Caylus, sembla ravissante ».

Puis l'appréciation de la « Critique ». Mme de Caylus, dans le prologue, est « touchante, parlante; jamais visage si spirituel, jamais une fraîcheur pareille, jamais tant de grâce, ni plus d'esprit... Elle surpassait les plus fameuses actrices à jouer les comédies... *Saint-Simon* ». — Mlle de Veillanne, Esther (elle n'avait que quinze ans) : « figure douce et modeste, convenant parfaitement à ce rôle »; — Mlle de Lastic, Assuérus : « belle comme le jour », dit Mme de Maintenon; — Mlle de Glapion (quinze ans), Mardochée : « j'ai trouvé un Mardochée dont la voix va jusqu'au cœur », disait Racine; — Élise

était Mlle de la Maisonfort. A l'une des représentations elle manqua de mémoire : « Ah ! mademoiselle, s'écria Racine, quel tort vous faites à ma pièce ! » La jeune fille pleura. Touché de sa douleur, Racine courut à elle, essuya ses larmes avec son mouchoir et « avec elle pleura » !

Le succès de la « première » enchanta le roi, et cinq ou six fois il revint voir jouer *Esther*, avec Monseigneur, Madame, « toute la maison royale » ; puis la reine et le roi d'Angleterre, Mme la Dauphine. A cette représentation Mme de Caylus avait pris le rôle d'Esther et « jamais la pièce n'avait mieux réussi ». Ce jour-là le roi avait donné quelques-unes de ses musiciennes, des plus sages et des plus habiles, pour les mêler avec les demoiselles afin de fortifier le chœur des Israélites. On les habilla, comme elles, à la persane, ce qui aurait dû les confondre avec les autres ; mais ceux qui ne les connaissaient pas pour être de la musique du roi les distinguaient fort bien pour n'être pas de nos Demoiselles, en ce qu'on remarquait une certaine modestie et une noble simplicité bien plus aimables que les airs affectés que se donnent les filles de cette sorte... D'un côté, on voyait sur le théâtre de jeunes demoiselles bien faites, fort jolies, qui représentaient parfaitement bien... Si l'on tournait la tête de l'autre côté, on voyait cette multitude de demoiselles, rangées pour ainsi dire en pyramide, très proprement mises dans leurs habits de Saint-Cyr, qui faisaient une diversité agréable avec les rubans

de chaque couleur qu'elles portaient : la classe rouge, onze ans ; les vertes, quatorze ans ; les jaunes, de quatorze à dix-sept ; les bleues, à partir de dix-sept ans. Pour ce qui est de la place du milieu, on y voyait les rois et tout ce qu'il y avait de plus grand à la Cour. »

Mme de Sévigné ne pouvait aller qu'à la sixième, qui fut, je crois, la dernière. Sa lettre est restée célèbre : « ... Je ne puis vous dire l'excès et l'agrément de cette pièce. C'est une chose qui n'est pas aisée à représenter et qui ne sera jamais imitée. C'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes si parfait et si complet qu'on n'y souhaite rien. Les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès : on est attentif et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce... Le roi vint vers nos places et, après avoir tourné, il s'adressa à moi et me dit : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » — Moi sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée, ce que je sens est au-dessus des paroles. » — Le roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » — Je dis : « Sire, il en a beaucoup, mais en vérité ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi. » — Il me dit : « Ah ! pour cela, il est vrai ! » Et puis Sa Majesté s'en alla et me laissa l'objet de l'envie... M. le Prince, Mme la Princesse me vinrent dire un mot ; Mme de Maintenon, un éclair, elle s'en allait avec le roi. Je répondis à tout, car j'étais en fortune... Je vous plaignis de ne point être là... *Lettre* — du 19 février — *à Mme de Grignan.* »

(3 et 4)

Peut-être on t'a conté la fameuse disgrâce
De l'altière Vasthi dont j'occupe la place.

. . . . . .

« La tragédie représentait en quelque sorte la chute de Mme de Montespan et l'élévation de Mme de Maintenon... L'application qu'on faisait du caractère d'Esther et de celui de Vasthi à Mme de Montespan fit qu'elle ne fut pas fâchée de rendre public un divertissement qui n'avait été fait que pour la communauté et pour quelques amis. Le roi en revint charmé... Les ministres, pour faire leur cour en allant à cette comédie, quittaient leurs affaires les plus pressées... Tout le monde crut toujours que cette comédie était allégorique, qu'Assuérus était le roi; que Vasthi, qui était la concubine détrônée, paraissait pour être Mme de Montespan. Esther tombait sur Mme de Maintenon. Aman représentait M. de Louvois, mais il n'y était pas bien peint et apparemment Racine n'avait pas voulu le marquer. Mme de La Fayette, *Mémoires de la Cour de France pour les années 1688 et 1689.* »

Mme de La Fayette se trompe comme s'y trompèrent ses contemporains, comme de nos jours se trompent encore ceux qui font de l'Histoire d'après la méthode fantaisiste de l'*Œil de bœuf*. Le récit du *Livre d'Esther* nous apprend que Vasthi fut disgraciée pour avoir refusé de venir devant le roi faire voir au milieu d'un festin sa beauté à tous les peuples, à tous

les grands de sa cour, et plusieurs interprètes de la Bible, comme Saci le remarque, ont approuvé son refus. Racine a-t-il donc, dans le seul intérêt d'une allusion qui devait plaire, donné à la conduite de Vasthi une interprétation qu'on ne saurait admettre ? D'autant plus qu'il n'a pas inventé cette interprétation. Dans l'*Esther* de du Ryer, Mardochée dit à Esther, en lui rappelant la disgrâce de Vasthi :

Si l'orgueil la fit choir d'une place adorée,
. . . . . .

Et dans l'*Esther* de Desmarets, poème héroïque :

De la fière Vasthi l'image éblouissante...
Mais l'orgueil de Vasthi ne peut plaire à mes dieux.

Et pourtant, ni du Ryer ni Desmarets ne songeaient à Mme de Montespan, nous fait justement remarquer Mesnard, *Racine*, t. III, pp. 420-467 qui ajoute : « Racine devait beaucoup à Mme de Montespan. Il se fût fait peu d'honneur en lui reprochant dans sa disgrâce, alors supportée avec dignité, les fautes de son ancien orgueil et l'on admettra difficilement que par cette indiscrète allusion au règne de la favorite, il eût espéré être agréable à Louis XIV, ou même à Mme de Maintenon qui ne croyait pas, *apparemment*, occuper la place de Mme de Montespan. »

Est donc toute d'imagination cette phrase de l'*Œil de bœuf* : « Pendant que cette allusion si claire, si directe, faisait couler un torrent de fiel dans le

cœur de Mme de Montespan, son heureuse rivale assise auprès du roi... » Nous le répétons : Mme de Maintenon n'était pas rivale. Elle était la femme légitime ; elle n'avait jamais été adultère. Et d'ailleurs, Mme de Montespan assista-t-elle jamais à la représentation d'*Esther* qu'avait organisée Mme de Maintenon ?

Quant au vers :

Et le roi trop crédule a signé cet édit,

il ne s'applique pas plus à l'édit de Nantes révoqué que Vasthi ne s'applique à Mme de Montespan — en voir les raisons dans MESNARD, pp. 421-423 — malgré Mme de La Fayette et malgré ce couplet d'une chanson du temps.

. . . . . .

La persécution des Juifs
De nos huguenots fugitifs
Est une vive ressemblance ;
Et l'Esther qui règne aujourd'hui
Descend des rois dont la puissance
Fut leur asile et leur appui.

. . . . . .

(5) A laquelle des six représentations d'*Esther* Louvois faisait-il cette algarade ? Il n'est pas probable qu'il se la soit permise sans doute en ce moment les relations de Louvois avec Mme de Maintenon étaient devenues « froides, gênées, difficiles », mais de là à « sortir en faisant claquer les portes » !... Un

Edelinck Sculp. C P R
Jean Racine
de l'Academie Francoise.

autre couplet de la même chanson citée tout à l'heure, dit, il est vrai :

. . . . . .

Sous le nom d'Aman le cruel
Louvois est peint au naturel
Et de Vasthi, la décadence
Nous retrace un portrait vivant
De ce qu'a vu la cour de France
A la chute de Montespan.

. . . . . .

Et une tradition, recueillie par Racine le fils — qui d'ailleurs ne la garantit nullement — laisse supposer que Louvois aurait dit quelque chose de semblable à ces vers d'*Esther :*

Il sait qu'il me doit tout et que pour sa grandeur
J'ai foulé sous les pieds remords, crainte, pudeur.

Il ne nous en faut pas moins revenir, avec prudence à ce qu'écrivait Mme de La Fayette : « Aman représentait M. de Louvois, mais il n'y était pas bien peint, et apparemment Racine n'avait pas voulu le marquer. »

VII

Un souhait... odorant.

Il serait difficile de concilier tout ce que je viens de dire du caractère, des penchants et de la conduite de *Mme la duchesse* avec un goût bien vif pour son mari. Il est vrai que si elle eût voulu être fidèle à M. le duc, il lui eût fallu plus que du respect pour les devoirs du mariage, et l'aimer eût été un véritable héroïsme conjugal. Le plus petit de tous les hommes paraîtrait un géant auprès de cette Altesse naine ; avec le corps le plus court, le plus gras, le plus informe, ce prince possède une tête d'une monstrueuse grosseur, et son visage ferait honneur à un Cent-Suisse, en admettant que le volume des traits puisse en faire excuser la laideur. Sur cette masse de chair d'un jaune livide qu'on est convenu d'appeler la figure de *M. le duc*, saillent deux gros yeux toujours occu-

pés à exprimer la fierté ou l'audace, si ce n'est la colère et la fureur. En un mot, rien de moins attrayant que *M. le duc* au physique, et son moral répond par malheur à cet ensemble disgracieux. Il faut avouer cependant que Son Altesse a de l'esprit, de l'instruction, une espèce de politesse; mais tout cela se présente de si mauvaise grâce, qu'à peine peut-on y reconnaître de belles qualités. Le petit-fils du grand Condé tient de ce héros la valeur et l'intelligence guerrières : sur un champ de bataille il eut plus d'une fois les inspirations de son aïeul, et racheta le défaut d'aptitude de M. le prince. M. le duc est doué de la finesse, de la subtilité intrigantes de l'un et de l'autre; elles se montrent cependant en lui moins injustes, moins avares, moins petites. Le fond du caractère de ce prince est la férocité : on pourrait prendre sa vie pour une longue colère; la haine est l'aliment habituel de son âme, et jamais on ne lui connut un ami. Amoureux avec rage, jaloux jusqu'à la fureur, il ressent les diverses impressions comme des accès de fièvre chaude; mais de qui pourrait se faire aimer un monstre dont les traits ne sont presque pas humains ? de qui peut se faire redouter un rival haut de trois pieds ? Il ne trouve donc chez les femmes que de l'éloignement pour lui, et

si l'or qu'il répand à leurs pieds leur fait surmonter le dégoût qu'il leur inspire, il ne trouve en lui-même que de l'impuissance pour jouir des faveurs qu'elles lui vendent.

On conçoit d'après ce portrait combien la mutine duchesse doit haïr un tel mari. « Non, jamais, disait-elle dernièrement, je ne pourrai laver par assez d'infidélités la souillure des caresses d'un tel magot. » Dans ses débauches il est le sujet le plus ordinaire des *bons mots* qu'elle se plaît à débiter le verre à la main. La semaine passée, après un souper que cette princesse avait donné à de jeunes femmes dans son appartement de Marly, repas durant lequel les vins délicieux avaient troublé légèrement sa raison, elle déclara qu'elle voulait faire un quatrain *impromptu* en l'honneur de *M. le duc*, et se fit apporter tout ce qu'il fallait pour écrire. Munie d'une plume, Louise-Françoise, l'œil étincelant, le sein agité, jette loin d'elle le nœud de rubans qui dérobait sa gorge, et passant ses jolis doigts dans les boucles de sa chevelure, elle écrit ces vers en éclatant de rire :

O doux soupirs qui partez de mes f...,
Volez, volez au nez de mon mari,
Exprimez-lui l'excès de mes tendresses,
Et dites-moi ce qu'il aura senti.

L'énigme du *Mercure galant* est loin d'avoir cette énergie. L'académicien Benserade, qui mourut à la fin de l'année dernière, était le maître de poésie de Mme la duchesse ; il faut convenir qu'elle a bien profité de ses leçons.

NOTES

De la duchesse et de son mari, Saint-Simon nous a laissé ce portrait dont s'est, évidemment, inspiré l'*Œil de bœuf*... « Tous les enfants de M. le le prince (le prince de Condé) étaient presque nains, excepté la princesse de Conti, l'aînée de ses filles, quoique petite. M. le prince et Mme la princesse étaient petits, mais d'une petitesse ordinaire; et M. le prince, le héros qui était grand, disait plaisamment que si sa race allait en diminuant, elle viendrait à rien. On attribuait la cause à un nain que Mme la princesse avait eu longtemps chez elle; et il était vrai que, outre toute la taille et l'encolure, M. le duc et Mme de Vendôme en avaient tout le visage. SAINT-SIMON, II, p. 111. »

Elle ne fit pas que ce quatrain, Mme la duchesse; elle en fit beaucoup d'autres, et des plus gaillards, car elle avait énormément d'esprit, entre autre le couplet « sur Mme de Florensac qu'elle croyait en intrigue avec son époux ».

La Florensac se croit jolie,
Il n'en est rien.

Cependant sa plus forte envie,
Soir et matin,
C'est de loger mon grimaudin
Dans son château de Gaillardin.

***

SUR Mme LA DUCHESSE QUI AVAIT LA MANIE DE FAIRE DES CHANSONS DÉPLAISANTES AUX « CHANSONNÉS »

Madame la duchesse,
Quand on fait des chansons,
Autant en pend aux fesses
De ceux qui les font,
Flon, flon, flon.

***

Le quatrain « Doux soupir... » que rappelle l'*Œil de bœuf* et qui se chantait — ce qu'il n'indique pas, — « sur l'air des *Folies d'Espagne* » inspirait presque au même moment, cette .. mettons gauloiserie, « qu'un amant disgracié faisait tenir à sa maîtresse », etc., rapporte la chronique. Cette plainte, toute particulière serait allé, jusqu'au... cœur de la belle et, paraît-il, l'aurait fléchi.

***

Unique objet de mes désirs,
Philis, faut-il que mes plaisirs

Pour rien se changent en soupirs,
Et qu'au mépris de votre foi
Un pet efface les services
Que vous avez reçus de moi ?

Je sais bien, ô charmant objet,
Que vous avez quelque sujet
D'être pour moi tout de glace,
Et je confesse ingénument,
Puisque mon cul fait ma disgrâce,
Qu'elle n'est pas sans fondement.

Si pourtant cet extrême amour
Dont j'eus des preuves chaque jour
Pour un pet s'est changé en haine,
Vous ne pouviez jamais songer
A rompre une si forte chaîne
Pour aucun sujet plus léger.

Mon cœur outré de déplaisirs
Était gros de tant de soupirs,
Voyant votre amour si farouche,
Que l'un d'eux se trouva réduit,
Ne pouvant sortir par ma bouche ;
A trouver un autre conduit.

S'il est vrai qu'on n'ose nier
La porte à chaque prisonnier
Alors que la princesse parle,
Ce pet pouvait avec raison
Vous demander la même grâce,
Puisqu'il se voyait en prison.

S'il ne s'est pas fort bien conduit,
Qu'il ait fait quelque peu de bruit
Lorsqu'il se fraya cette voie,
C'est qu'il était si transporté,
Qu'il fit en l'air un cri de joie
En recouvrant sa liberté.

Hélas ! quand je viens à songer
A ce sujet faible et léger
Qui cause mon malheur extrême,
Je m'écrie en ma vive ardeur,
Fallait-il me mettre moi-même
Près de vous en mauvaise odeur ?

Si pour un pet fait par hasard
Votre cœur ou j'ai tant de part
Pour jamais de moi se retire,
Voulez-vous que, dorénavant,
Vous me donniez sujet de dire
Que vous changez au moindre vent ?

Ne faites donc point d'autre choix
Et puisque votre âme à mes loix
S'était soumise tout entière,
Soyez telle qu'auparavant,
Ou l'on dira que mon derrière
Vous a fait perdre mon devant.

VIII

Le vice italien. — Ninon de Lenclos.

Grand bruit, grand scandale à l'occasion des débauches d'une foule de jeunes seigneurs (1), qui ont obligé Louis XIV à les exiler pour un genre de libertinage qui doit exciter la plus violente colère de mon sexe en masse. Je frémis d'avoir à prendre note de quelques détails sur une société secrète formée par ces infâmes, et dont la première obligation était de renoncer à toutes les femmes... Quelle horreur ! grand Dieu ! Poursuivons cependant. Les récipiendaires n'étaient admis qu'après diverses cérémonies d'initiation : la principale consistait dans l'union monstrueuse de l'initié avec l'un des grands maîtres de l'ordre. Ces officiers étaient le marquis de Biran, le duc de Grammont, le chevalier de Tilladet et M. de

Manicamp. Un prince du sang et le duc de Vermandois, fils naturel du roi et de la duchesse de la Vallière, avaient été reçus dans cette association; on ignore auxquels des grands maîtres furent livrés ces deux illustres néophytes pour se conformer à l'article fondamental des statuts. La décoration de l'Ordre, portée sous la chemise, était une croix sur laquelle on voyait un homme foulant une femme aux pieds... Maudits Italiens : quand vous étranglera-t-on au pied des Alpes dès que vous vous disposez à les franchir pour venir chez nous ? Le prince du sang est exilé comme tous ses compagnons de débauche; mais le jeune comte de Vermandois, à peine âgé de quinze ans, a été puni d'une manière plus sensible, plus *locale :* on l'a, dit-on, fouetté quatre fois. Louis XIV s'est montré dans cette affaire d'une sévérité bien équitable; il faut convenir que nous avons un grand roi. Je veux, par supplément de punition, accabler les indignes sectaires dont le roi vient de faire justice en leur mettant sous les yeux deux exemples éclatants des grandes qualités de ce sexe qu'ils outragent; j'enverrai aux coupables copie du feuillet de mes tablettes où je consigne les faits. « Prétendez-vous, leur dirai-je, examiner la *vertu* des femmes sous l'acception que les anciens donnaient

à ce mot, lorsqu'ils le rendaient synonyme de force constitutive, puissance de moyens? Je vous citerai Ninon, cette beauté à qui chaque année apporte une nouvelle perfection morale en glissant sur ses charmes d'un pied si léger, qu'à soixante-six ans ses traits n'offrent pas la moindre trace du temps. En 1682, comme en 1638, le teint de Mlle de Lenclos est blanc, uni, animé. Son visage, d'un bel ovale, n'a rien perdu de sa pureté grecque; ses yeux noirs et saillants respirent toujours une volupté communicative, et son sourire achève la conquête que son regard a commencée. L'accent, ce timbre du cœur qui fait deviner ses plus secrètes impressions, suffit dans Ninon pour captiver tout ce qui l'approche; on pourrait l'adorer sans la voir : semblable à l'écho, elle captive par l'unique séduction de la voix. Je vis hier cette femme surprenante dans un salon de verdure; ses habits étaient presque de gaze; point de corset, point de nœuds, protecteurs ordinaires des tailles qui s'épaississent, des gorges qui s'affaissent : c'était une grâce parée de toute l'absence des atours. « J'étais dans ce jardin il y a quarante-cinq ans, me dit le vieux duc de Villeroi; Ninon s'y trouvait mise à peu près comme vous la voyez. Ses cheveux n'étaient pas plus noirs, sa bouche n'avait pas plus

de jeunesse, sa démarche ne paraissait pas plus vive. Or, tout à l'heure en regardant cette enchanteresse, je me disais : Je crois qu'elle est plus belle encore qu'hier... Oui, continuai-je avec moi-même, voilà comme elle me souriait hier en causant avec moi sous ce jeune tilleul... Et ma réflexion a été interrompue par la rude atteinte d'un arbre gros comme deux fois mon corps... Et c'était mon jeune tilleul; et le *hier* que je me rappelais était un jour de printemps de la minorité de Louis XIV, et Ninon était la même aux deux époques... Mon imagination s'abusait de quarante-cinq ans. N'en doutons pas, ma chère comtesse, cette femme a dans quelque coin de son jardin un robinet de la fontaine de Jouvence. »

L'esprit de Ninon est resté aussi jeune que son corps ; grave ou enjoué, selon les circonstances, il passe avec une inconcevable facilité des abstractions de la science aux délicatesses de la galanterie, de la sagesse des philosophes au désordre des amants. Soit que Mlle de Lenclos parle raison, soit qu'elle déraisonne, on l'admire, on l'aime toujours. Pourquoi rappellerais-je les succès de sa jeunesse, la foule d'amants qui se pressait sur ses pas, le concert de soupirs qui murmurait sans cesse à son oreille ? Ne la retrouvé-je pas obsédée

par les galants à soixante-six ans comme à dix-huit? Bien plus, l'empire de Ninon s'est agrandi : jeune, elle n'était recherchée que des hommes; vieille, sa cour s'est grossie de toutes les femmes d'esprit de l'époque. Ce modèle de toutes les qualités ne fréquenta jamais la cour; c'est cependant chez elle que les deux sexes en vont à tout âge étudier les belles manières, dont elle est la véritable pierre de touche. Et cela doit être, car presque tout ce qui compose la cour se forma depuis un temps immémorial à l'école de Ninon. Au milieu du concours de gens aimables qui remplissent chaque soir le salon de Mlle de Lenclos, personne ne se rappelle la légèreté de sa conduite passée, personne ne songe à ses égarements actuels. Mais chez Ninon, la nature a ses heures; alors sa porte est close. Si l'on pénétrait au fond de son boudoir dans ces instants d'abandon, la fille du joueur de luth s'y retrouverait tout entière, avec cet emportement des passions que la politesse ne peut soumettre, avec ce délire qui fait dégénérer la langue jusqu'aux blasphèmes d'une volupté grossière. Ce transport de la vie animale une fois calmé, notre moderne Laïs, fermant d'une main honteuse le refuge de la faiblesse humaine, reparaît au sein de la société étincelante de saillies, de fines

épigrammes, de bons mots aiguisés par la malice, ou forte des raisonnements les plus sensés, les plus profonds. Racine, Boileau, Longepierre, Senécé, la Fare, Chaulieu profitent également de ses leçons, s'éclairent des étincelles de son esprit ou des conseils de sa raison. Chapelle assista longtemps aux soirées de Ninon; mais l'ivrognerie de ce poète étant devenue extrême dans ces dernières années, Mlle de Lenclos lui a fait interdire sa maison. « Non, mon cher Despréaux, disait-elle au Juvénal français qui la pressait de rappeler le banni, non; si l'on peut excuser l'ivresse, qui dégrade toujours, c'est quand elle féconde, crée, vivifie; mais elle est ignoble et détestable lorsqu'elle affaiblit, énerve et tue. »

Osez maintenant, transfuges de Gomorrhe, déserteurs sacrilèges des autels de la beauté (2), osez nier le mérite d'un sexe qui vous offre une Ninon.

NOTES

(1) Voir : *La France devenue italienne avec les autres dérèglements de la Cour.* — C'est à ce pamphlet — absolument véridique, sinon dans tous ses détails, du moins dans son ensemble — que l'*Œil de bœuf* a puisé cette « chronique » dont les tristes héros sont : le chevalier de Tilladet, le marquis de Biran, Manicamp, le duc de Grammont, le duc de Vermandois. Voici les statuts de l'Ordre (?) :

I. Qu'on ne recevrait plus dorénavant dans l'ordre des personnes qui ne fussent vérifiées par les grands maîtres, pour voir si toutes les parties de leurs corps étaient saines, afin qu'elles puissent supporter les austérités.

II. Qu'ils feraient vœu d'obéissance et de chasteté à l'égard des femmes, et que si aucun y contrevenait, il serait chassé de la compagnie sans y pouvoir rentrer sous quelque prétexte que ce fût.

III. Que chacun serait admis indifféremment dans l'ordre, sans distinction de qualité, laquelle n'empêcherait point qu'on ne se soumît aux rigueurs du

noviciat qui durerait jusqu'à ce que la barbe fût venue au menton.

IV. Que si aucun des frères se mariait, il serait obligé de déclarer que ce n'était que pour le bien de ses affaires, ou parce que ses parents l'y obligeaient, ou parce qu'il fallait laisser un héritier. Qu'il ferait serment, en même temps, de ne jamais aimer sa femme, de ne coucher avec elle que jusqu'à ce qu'il en eût un, et que cependant il demanderait permission, laquelle ne lui pourrait être accordée que pour un jour de la semaine.

V. Qu'on diviserait les frères en quatre classes, afin que chaque grand prieur en eût autant l'un que l'autre. Et qu'à l'égard de ceux qui le présenteraient pour entrer dans l'ordre, les quatre grands prieurs les auraient à tour de rôle afin que la jalousie ne pût donner atteinte à leur union.

VI. Qu'on se dirait les uns aux autres tout ce qui se serait passé en particulier, afin que quand il viendrait une charge à vaquer, elle ne s'accordât qu'au mérite, lequel serait reconnu par ce moyen.

VII. Qu'à l'égard des personnes indifférentes il ne serait pas permis de leur révéler les mystères et que quiconque le ferait, en serait privé lui-même pendant huit jours et même davantage, si le grand-maître dont il dépendait le jugeait à propos.

VIII. Que néanmoins l'on pourrait s'ouvrir à ceux qu'on avait l'espérance d'attirer dans l'ordre; mais qu'il faudrait que ce fût avec tant de discrétion que l'on fût sûr du succès, avant que de faire cette démarche.

IX. Que ceux qui amèneraient des frères au couvent jouiraient des mêmes prérogatives pendant deux jours, dont les grands-maîtres jouissaient, bien entendu, néanmoins, qu'ils laisseraient passer les grands-maîtres devant, et se contenteraient d'avoir ce qu'on aurait desservi de dessus la table.

« C'est ainsi que les règles de l'Ordre furent dressées ; et ayant été lues en présence de tout le monde, elles furent approuvées généralement... On convint que les chevaliers porteraient une croix entre la chemise et le justaucorps, où il y aurait élevé en bosse un homme qui foulerait une femme aux pieds, à l'exemple des croix de Saint-Michel où l'on voit que ce saint foule aux pieds le démon... »

*
* *

AIR DE : *Joconde.*

Tous les jeunes gens de la cour
De leur corps font folie,
En renouvelant tour à tour
Les plaisirs d'Italie ;

Autrefois cette passion
Eût mérité la braise,
Mais ils ont trouvé leur patron :
Le Père La Chaise.

(2) Sur ce portrait à peu près juste de Ninon et n'arrivant ici que par opposition avec les « fidèles de Gomorrhe », il faut lire l'amusante *Histo-*

riette de TALLEMANT DES RÉAUX, t. VII, p. 225 de l'édition Monmerqué. « Elle n'eut jamais beaucoup de beauté, dit Tallemant, mais elle avait beaucoup d'agréments ; et comme elle avait l'esprit vif, jouait bien du luth et dansait admirablement, surtout la sarabande, les dames du voisinage, c'était au Marais, l'avaient souvent chez elles. »

Ninon — ou plutôt Annette — de Lenclos, fut une amie de Molière, devina Voltaire, eut de l'esprit autant que Mme Cornuel ou que Mme Pilou ; deux des femmes, femmes de bourgeoisie, les plus spirituelles du dix-septième siècle — Voir : A. MEYRAC ; *Rois, grandes dames et beaux esprits d'autrefois ;* t. II. A. Michel, édit., — et fut « l'institutrice de tous les jeunes seigneurs de la cour ». La Fare, juge d'un goût délicat, écrit : « Je n'ai point vu Ninon dans sa beauté, mais à l'âge de cinquante ans et même jusqu'au delà de soixante-dix elle eut des amants qui l'ont fort aimée, et les plus honnêtes gens pour amis. Jusqu'à quatre-vingt-sept ans, elle fut encore recherchée par la meilleure compagnie de son temps. Elle est morte avec l'agrément de son esprit qui était le meilleur et le plus aimable que j'aie connu en aucune femme. »

Les chansons si facilement méchantes, en ce temps, l'ont épargnée.

On ne verra de cent lustres
Ce que de notre temps nous a fait voir Ninon,
Qui s'est mise, en dépit du c.,
Au nombre des hommes illustres.

Universitas BIBLIOTHECA

Prenons encore son « portrait » dans le *Dictionnaire des Précieuses*. — « Pour de la beauté quoique l'on soit assez instruit qu'elle en a ce qu'il faut pour donner de l'amour, il faut pourtant que son esprit soit plus charmant que son visage ; et que beaucoup échapperaient de sa main, s'ils ne faisaient que la voir. C'est cette aimable qualité qui a si longtemps attaché *Gabinus* (le comte de Guiche) auprès d'elle... Il est vrai qu'il ne la cherchait que pour son esprit... »

Nous retrouverons encore plus loin cette courtisane célèbre. Voir alors les anecdotes : *Mauvais Servant d'amour* et *Mort de Ninon.*

IX

Une méprise d'amour du Dauphin. Madame de Route.

Le Dauphin avait remarqué à l'Opéra Fanchon Moreau, très jolie courtisane attachée à ce spectacle; il désira la posséder. Dumont et Francine, gendre de Lulli, qui lui ont succédé dans l'exploitation du privilège de l'Opéra, furent chargés d'envoyer à Choisy l'actrice remarquée par le prince. Dumont, qui exerçait plus particulièrement que son collègue les fonctions de pourvoyeur galant, écrivit à cette fille pour l'informer de l'heureuse aubaine qui lui advenait, et lui assigna un rendez-vous. Par je ne sais quel malentendu, la lettre, au lieu d'être remise à Fanchon Moreau, le fut à Louison Moreau, fort grosse et fort laide personne, passablement négligée par les galants.

Elle n'en fut que plus exacte à se rendre au lieu indiqué ; et, soit que *Monseigneur* attribuât à l'illusion du théâtre la différence frappante qu'il remarqua entre les traits qui s'offraient à lui et ceux qu'il avait admirés à l'Opéra, soit que Son Altesse ne fût pas d'humeur à remettre la partie, Louison fut tout aussi fêtée que l'eût été Fanchon. Cependant Dumont, ayant reconnu l'erreur, court à Choisy avec la belle Moreau, dans le but de la substituer à la laide ; l'un et l'autre arrivent au cabinet hermétiquement fermé du prince. « Monseigneur, s'écrie le pourvoyeur à travers la porte, on s'est trompé, ce n'est pas celle-là. » Point de réponse. Dumont, criant encore plus haut, reprend : « Il y a méprise entre les deux sœurs... J'amène la bonne. » Le Dauphin, las du tintamarre qu'on fait à sa porte, l'ouvre enfin et proteste qu'il est fort content de Louison. Il ajoute qu'une autre fois ce sera le tour de Fanchon... A ces mots Son Altesse passe dix louis à la belle délaissée, qui les jette au nez de son directeur. Dumont a raconté cette aventure au foyer de l'Opéra, d'où elle est venue à la connaissance de la ville et de la Cour (1), qui s'en égayent à l'envi.

Quelques jours après l'événement que je viens de rapporter, *Monseigneur* se sentit un goût très

vif pour une chanteuse âgée de quatorze ans au plus, et dont l'accent mélodieux avait séduit ce prince. De peur d'une nouvelle méprise, le Dauphin chargea cette fois Francine de faire des propositions à la jeune personne en lui remettant un riche présent. Elle refusa l'un et l'autre, et la formule de refus est neuve. Le lendemain de la démarche, *Monseigneur* se rendit à l'Opéra plein d'espérance et d'amour ; il attendait avec impatience dans sa loge le rapport de Francine, lorsque la petite chanteuse ayant fait lever à moitié le rideau, s'avança jusque sur le bord du théâtre, et tournant ses regards vers le Dauphin, elle chanta de la meilleure façon du monde ce refrain connu :

Je ne saurais,
Je suis encor trop jeunette;
J'en mourrais !

Tous les musiciens reprirent l'air, le jouèrent jusqu'à ce que la toile fût levée, et le Dauphin finit par rire de bon cœur du scrupule chanté à grand orchestre par la jeune pensionnaire de l'Opéra.

Malgré toutes ces passades, *Monseigneur* aime toujours éperdument Mme de Route. Par malheur, cette dame a autant de désirs qu'elle voit d'hommes, et autant d'amants qu'elle compte de désirs. Elle

assiste presque toujours à ces petits soupers de Choisy où l'on passe bientôt de l'étiquette à la liberté, de celle-ci à la licence, et de la licence à la débauche (2). Une nuit de la semaine dernière, Mme de Route étant assise à l'un de ces banquets licencieux, le prince de Turenne, qui ne manque jamais de s'y trouver, partit d'un éclat de rire extravagant au milieu du repas. Le Dauphin lui en ayant demandé le sujet il hésitait à le dire... Pressé avec instance par le prince, Turenne reprit enfin : « C'est que je trouve fort plaisant que de neuf que nous sommes ici, de Route soit le seul qui n'ait pas couché avec sa femme. » Voilà le ton de la cour du Dauphin ; elle forme un grand contraste avec celle de Versailles, où, généralement parlant, on n'est guère plus sage sous le manteau de sagesse dont on s'y revêt... Mais l'apparence est là, et, parmi les hypocrites, ce semblant tient lieu de toutes les vertus (3).

NOTES

(1) Le Dauphin, ou, comme l'on dit plus communément, « Monseigneur » — dont l'*Œil de bœuf*, à l'anecdote suivante, va nous raconter la mort, — est le premier-né, novembre 1661, et l'unique survivant des six enfants que Louis XIV eut de sa femme légitime Marie-Thérèse. Marié en 1680 à Marie-Anne-Christine, sœur de Maximilien II, électeur de Bavière, il fut excellent mari pendant cinq ou six années, puis, ensuite, « commençait à fourrager parmi les filles d'honneur de la Dauphine ». Pour ses amours, dont notre anecdote ici raconte deux épisodes, voir : Saint-Simon, II, pp. 136-138 ; III, p. 196 ; XII, p. 620 ; XIII, pp. 48, 431, 623, de l'édition Boislisle de la collection *Les Grands Écrivains de la France* (on y lira que le Dauphin semblait avoir un goût tout spécial pour les femmes de chambre) ; *Mémoires de Sourches*, I, 384-385 et 468-470 ; *Correspondance de Madame*, édition Brunet, I, pp. 59-60, et II, p. 274 ; *Recueil Jaëglé*, I, p. 256, et II, p. 208 ; *Relation de Spanheam*, édition Bour-

geois, 117-119; *Souvenirs de Mme de Caylus*; *Lettres de Mme Dunoyer*, lettre XXXI; *Correspondance de Bussy-Rabutin*, V, 415; *Nouveau Siècle de Louis XIV*, IV, 112-116; *Le Chansonnier de Clérembault*; le t. III de l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

Dans ses *Souvenirs*, Mme de Caylus laisse entendre que les façons d'être de la Dauphine contribuèrent à éloigner d'elle son époux. L'aventure du Dauphin prenant une sœur l'une pour l'autre est très sommairement racontée par Saint-Simon; et avec plus de détails, qui, tous, semblent être d'imagination, par Courtils de Sandraz. Francine, l'entremetteur, est le gendre de Lully: Jean-Nicolas Francini, d'une famille florentine établie en France depuis Henri IV et dont un des membres fut le créateur des eaux de Versailles. Il prenait, après la mort de son beau-père, la direction de l'Opéra. DESNOIRESTERRES dans ses *Cours galantes*, I, 277-280; MME DUNOYER dans une de ses *lettres*; CASTIL-BLAZE dans *l'Académie impériale de musique*, I, pp. 67-71, appliquent l'aventure aux deux sœurs Loison ou aux deux Moreau. Selon d'autres, la Raisin, une célèbre actrice, en ce temps, en aurait été l'héroïne. Cela dit, indiquons la source où puisa l'*Œil de bœuf*.

« Monseigneur était bon naturellement, ennemi de toute sorte de contrainte; aussi n'était-il capable d'aucune attache pour les femmes, et quoiqu'il en eût aimé une ou deux, comme il savait que le beau sexe demandait de la complaisance, il ne se souciait pas tant que celles qu'il voyait eussent de la vertu

que de la facilité. Du Mont, un de ses écuyers qui n'était pas mal auprès de lui, les lui amenait par un degré dérobé, quand il en avait affaire et les renvoyait tout aussitôt qu'il en avait fait. Ce prince les choisissant entre les opératrices (*filles de l'opéra*) et les comédiennes ; et il lui arriva là-dessus une plaisante chose qui mérite d'être lue. Ayant fait parler par Du Mont à l'une de ces opératrices, et celui-ci étant convenu avec elle qu'elle le viendrait trouver à Meudon, afin qu'il l'introduisît dans le cabinet de Monseigneur par le petit escalier dont je viens de parler, il lui marqua le jour et l'heure qu'elle y devait venir. L'opératrice quoique personne sans façon, croyant de la bienséance de ne pas aller là toute seule, y menait une de ses sœurs avec elle. Monseigneur avait quelqu'un dans son cabinet quand elles arrivèrent ; ce qui fut cause que Du Mont dit de l'attendre dans un endroit où il les posta, tout auprès de ce cabinet. Il fut faire signe en même temps à Monseigneur de la venue de la belle afin qu'il se défît de sa compagnie. Monseigneur lui donna l'ordre d'aller quelque part et, étant sorti par le grand escalier, ceux qui étaient avec Monseigneur sortirent ensuite, s'apercevant qu'ils commençaient à l'incommoder. Comme Du Mont avait laissé entr'ouverte la porte par laquelle il était allé trouver Monseigneur, la sœur de l'opératrice n'entendant plus personne causer avec lui, eut la curiosité de voir ce qu'il faisait. Monseigneur, qui n'attendait que le retour de Du Mont pour faire entrer sa sœur, ayant par hasard les

yeux tournés du côté par où l'autre regardait, ne vit pas plus tôt une coiffe par l'ouverture de la porte, que croyant que c'était celle qu'il voulait, il lui dit d'entrer. Elle crut qu'il fallait obéir quoique ce ne fût pas elle qu'il attendit et soit qu'il eût, ce jour-là, les yeux troubles, ou qu' « il fut si pressé » qu'il n'eût pas le temps de la bien considérer, il la traita tout de même qu'il eût pu faire celle à qui il avait donné rendez-vous. Comme il n'aime pas les longues conversations avec les dames, il la renvoyait aussitôt. Elle ne dit rien à sa sœur de ce qui venait de se passer. Celle-ci attendait le retour de Du Mont pour l'annoncer, et il lui tardait fort qu'il ne revînt. Il revint enfin par le petit escalier et Du Mont lui dit qu'il allait parler à Monseigneur afin de l'introduire. Monseigneur lui répondit, quand il lui en voulût dire un mot, qu'il avait eu avec elle toute la conversation qu'il y voulait avoir, qu'il lui donnât cinq cents louis et qu'elle s'en retournât chez elle. » Du Mont à qui elle avait témoigné l'impatience qu'elle avait d'entrer, ne sût ce que cela voulait dire et fit expliquer Monseigneur. Il sut ce qui venait de se passer, mais ne sachant pas avec qui c'était, il fut redire à l'opératrice que si elle avait si bon appétit, il n'en était pas de même de Monseigneur. L'opératrice fut surprise de son compliment ; elle reconnut par là que sa sœur l'avait trompée, et elle en eut tant de chagrin qu'elle ne se serait jamais raccommodée avec elle, si elle n'eût consenti à lui faire part des cinq cents louis d'or que le prince avaient en-

voyés à celle-ci pour son paiement. — COURTILZ DE SANDRAZ, *Annales de la Cour pour 1697-1698*, t. II.

(2) « Le Dauphin aime toujours éperdument *Mme de Route* », dit *l'Œil de bœuf ;* évidemment, il faut lire *Mme de Roure.* — Marie-Anne-Louise de Caumont La Force, fille de Jacques Nonpar de Caumont, duc de la Force, et de Marie Saint-Simon Courtaumer, épousait, le 8 mars 1688, Louis-Scipion III de Grimoard de Bauvoir, comte du Roure, marquis de Grisac, capitaine de chevau-légers, lieutenant-général pour le Roi en Languedoc. « Dame belle et bien prise dans sa taille qui ne peut passer pourtant que pour médiocre ; elle a de beaux yeux vifs et amoureux, la bouche petite et les lèvres vermeilles, elle a le teint beau et frais et des bras comme cire... Le roi qui savait tout et qui était averti de ce petit commerce galant ne manqua pas de le traverser à la veille d'une célèbre dévotion ; et il prit ce temps-là pour envoyer à Monseigneur deux des principaux prélats de la Cour (Bossuet et Harlay, archevêque de Paris) pour l'exhorter à quitter la comtesse du Roure. Il est facile de juger comme le jeune prince recevait le message, passionné qu'il était pour sa maîtresse. Néanmoins il eut assez de modération pour ne pas sortir du respect dû à leur caractère, tournant la chose en raillerie avec l'archevêque qui était accusé, comme tout Paris sait, d'avoir un grand attachement pour Mme la duchesse de Lesdiguières.

Mais, Monseigneur reprenant son sérieux : « J'ai

de la peine à croire, leur dit-il, que ce conseil que vous m'apportez vienne du roi seul ; car il est homme et susceptible d'amour comme les autres ; mais assurément ceci vient de Mme de Maintenon qui, après s'être bien divertie et devenue vieille, ne peut pas souffrir que les autres se divertissent à leur tour... » — Pour ces amours, mis en roman, du Dauphin avec Mme de Roure, voir : *les Amours de Monseigneur le Dauphin*, III, pp. 185-209, *Histoire amoureuse des Gaules*. Puis ce passage de Saint-Simon par lequel est expliqué notre citation de l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

« ...Cet hiver, le feu mal éteint se ralluma. Mme du Roure ne put voir Monseigneur à Versailles si secrètement que le roi n'en fût averti. Il en parla à Monseigneur et il n'y gagna rien. Ce prince ne fit point ses Pâques, dont le roi fut fort fâché ; tellement qu'il chassa la dame en Normandie dans les terres de son père jusqu'à nouvel ordre. Monseigneur n'y sut faire autre chose que de lui envoyer mille louis par Joyen, son premier valet de chambre et faire après ses dévotions. Le roi avait envie qu'il allât en Allemagne, mais il préféra la Flandre par une intrigue qui se développa pendant la campagne et le roi y consentit. » — Saint-Simon, I, p. 118 de l'édition en 13 volumes.

(3) SUR LES FILLES D'HONNEUR DE LA DAUPHINE

AIR : *Oh ! dites-nous, Marie.*

O messager fidèle
Qui reviens de la cour,
Dis-nous ce qu'on appelle
Peccadilles d'amour.
— Ce sont des bagatelles,
Petits amusements
Dont les dames cruelles
Amusent leurs amants.

S'il est quelque aventure
Plaisante à réciter,
Dis la vérité pure
Sans y rien ajouter.
— Jamais je ne commence
Et je m'en trouve bien,
Si cela vous contente,
Souffrez mon entretien.

Des simples peccadilles
Dont tu viens de parler,
Sont-elles pour des filles
Des choses à celer ?
— Non, et c'est médisance
Si l'on parle autrement :
L'on fait sur l'apparence
Un mauvais jugement.

Je me suis laissé dire
Que les filles d'honneur

X

La mode en 1690. — Petits chiens. Thé, café, chocolat.

Jadis, les travailleurs ne travaillaient que de la main. La forme presque invariable des habits laissait l'imagination de ces artisans en plein repos. Aujourd'hui, vous les voyez se frapper le front pour trouver chaque jour une coupe nouvelle; il faut qu'ils aient de l'esprit et presque du génie. « Quand un habit dure chez vous plus qu'une « fleur, me disait l'autre jour un observateur « étranger, il paraît décrépit. » L'écarlate et les plumes sont devenues le partage des laquais et des cochers; il en sera bientôt de même de l'or et de l'argent, auquel les gens comme il faut commencent à renoncer, à moins que la matière ne soit rehaussée par le talent du brodeur. En gé-

néral, si le luxe continue de s'étendre aux classes du peuple, les personnes nobles sont bien décidées à y renoncer, afin de n'avoir rien de commun avec la canaille; reste à savoir ce qui distinguera alors la noblesse de la roture. Si les galons tombent dans le domaine vulgaire, les rubans et les dentelles sont toujours du meilleur goût : hommes et femmes en sont couverts. Tout le monde porte l'épée; mais non pas cette épée courte et légère qui se perdait il y a dix ans sous les basques de l'habit; mais une épée lourde, tranchante comme l'estoc de nos pères; on dirait presque un cimeterre. Il y a quelques années les perruques étaient blondes, elles sont brunes maintenant. Les femmes, dans lesquelles un autre sexe voudrait bien montrer des modèles d'inconstance, de goûts frivoles et de légèreté, donnent complètement tort, au moins pour le moment, à cette critique : elles portent toujours leurs cheveux, et changent peu la forme de leurs robes. Nous nous couvrons constamment avec les habits de notre sexe, tandis que les hommes, en se chamarrant de plus en plus de rubans, de dentelles, de bijoux, finiront par arriver au costume des dames, à la réserve du haut-de-chausse, qu'ils seront toujours fiers de conserver pour l'honneur du corps. On ne portait encore l'an

passé que de petites montres ; ce sont de grosses, et de très grosses, qu'il faut avoir à présent. Les femmes attachent ces bijoux par-dessus leurs habits et près de la hanche gauche. Cette mode épargnera plus d'un aveu délicat à la beauté : sa bouche pourra se dispenser de dire l'*heure du berger;* d'un doigt furtif elle se contentera de la montrer au cadran de sa montre. Les hommes pénétrés de belles manières se peignent publiquement dans les rues ; les peignes qu'ils portent sur eux leur servent encore à *gratter* aux portes dans les visites qu'ils font. Une femme qu'on trouverait dépourvue d'un petit miroir serait par ce seul motif déclarée de très mauvais goût.

Les petits chiens font fureur à la Cour et à la ville ; une dame qui se respecte un peu ne saurait en avoir moins de trois ou quatre sur sa toilette, dans son carrosse, à table près de son assiette, où ces animaux chéris mangent librement, et même au lit. Je fis avant-hier une visite à Mme de Chaulnes, qui me reçut étant encore couchée... Je causais gravement avec elle, lorsque je vis tout à coup sortir des draps un petit museau de loup tenant à une tête dont les oreilles étaient coupées tout ras ; tête en tout fort laide. Bientôt une seconde tête se produisit sur l'oreiller, puis une

troisième, puis une quatrième... « Irons-nous à la « douzaine ? dis-je alors à la duchesse. — Non, « répondit-elle, M. le duc a voulu que je m'en « tinsse à la moitié. — C'est quelque chose, répli- « quai-je, pour quelqu'un qui n'en revend pas. » Mme de Chaulnes se mit à rire, et nous reprîmes notre entretien.

Le café, le thé et le chocolat paraissent dans tous les déjeuners des bonnes maisons, mais le café l'emporte sur ses deux concurrents. Ecoutez ceux qui veulent justifier leur passion pour ce breuvage. Ils vous diront que c'est un remède souverain contre la mélancolie, la tristesse, la douleur. Une dame de la cour apprit dernièrement la mort de son mari, tué en Irlande : « Ah ! malheureuse « que je suis ! s'écria-t-elle, vite, qu'on m'apporte « mon café », et elle fut consolée... Voilà qui me paraît démonstratif.

Les grands, les nobles, la bourgeoisie, qui les imite, et jusqu'aux marchands qui tiennent à conserver leurs bonnes grâces, passent la matinée à l'église ; c'est la nécessité ambitieuse, politique, intéressée de l'époque. Quant à ce qu'on fait dans la maison du Seigneur, les gens qui prescrivent d'y aller ne s'en inquiètent guère... le *decorum*, toujours le *decorum;* le reste va comme il peut.

Les habitudes sont enchaînées, mais la conscience a toute latitude; il ne s'agit que de montrer et nullement de prouver. C'est ainsi que le plus grand nombre des fidèles va dans les églises jaser, médire, faire l'amour ou lire des ouvrages obscènes au lieu de livres pieux.

Le rendez-vous à la mode est la foire Saint-Germain, marché ouvert de tout ce qui peut flatter les caprices, le luxe et la friandise : meubles, étoffes, bijoux, vins, liqueurs, pâtisseries, confitures, sucreries, tout se trouve réuni dans ce lieu. Toute la ville y court pour se divertir plutôt que pour acheter; ce qu'on y débite le plus communément, ce sont les agaceries de filles délurées et les propos égrillards ou doucereux de galants marchandant l'innocence qu'on n'a pas encore vendue ou donnée. La foire Saint-Germain est aussi le pays des filous, qui se montrent très habiles à profiter des distractions sur ce théâtre universel d'intrigue et de plaisir. Le roi alla longtemps à cette foire, dont la physionomie variée le divertissait beaucoup; Sa Majesté n'y va plus depuis son mariage avec Mme de Maintenon.

Des trois théâtres de Paris, l'Opéra, la Comédie-Française et les Italiens, ce dernier est celui qui fait le plus de bénéfices, peut-être parce que c'est

celui où l'on trouve le moins de bon sens : le public veut des folies, de la gaieté, des bons mots, des malices ; si la raison se glisse dans tout cela, il faut qu'elle soit de bonne composition et fasse rire comme le reste. Retournons à Versailles.

NOTES

Est très exact tout ce tableau de la mode en 1690? — Citer des références ne serait que redire la même chose. Contentons-nous de renvoyer notamment, pour les généralités, à : Augustin Challamel, *Mémoires du peuple français*, t. VII et VIII — (Paris. Hachette); aux volumes si complets et si ingénieusement érudits de Franklin, *le Thé*, *le Café et le Chocolat* — et t. II, *les Animaux*. Paris. Plon. Qui ne connaît *Marphise*, la petite chienne de Mme de Sévigné, que ses lettres ont presque immortalisée, et aussi son camarade *Fidèle?* Scarron dédie l'un de ses volumes à la petite chienne de sa sœur. Il est vrai que c'était une ironie pour protester contre ce goût affecté de l'époque, et La Fontaine adressait une épître à *Mignon*, chien de Son Altesse Madame douairière d'Orléans.

Petit chien, qu'as-tu? dis-le-moi.
N'es-tu pas plus aise qu'un roi?
Trois ou quatre jeunes fillettes
Dans leurs manchons aux peaux douillettes
Tout l'hiver te tiennent placé.

« Les femmes, dit Franklin — ouvrage cité — avaient conservé l'habitude de porter sur leurs bras ou dans leur manchon un petit chien. Ces animaux venaient de l'Artois, de Boulogne aussi. Pour les empêcher de grandir, on leur frottait dès la naissance et plusieurs jours de suite les jointures avec force esprit de vin. S'il fallait en croire certains impertinents, l'amour des femmes pour ces minuscules quadrupèdes n'aurait pas été absolument désintéressé. Ils prétendaient y retrouver une trace de la vieille coutume qui, sous la table des festins, plaçaient de bons chiens destinés, victimes innocentes, à porter le poids des péchés d'autrui; assurément la responsabilité des crises intestinales émanant des convives. « La femme, pour sa propreté, dit *le Diogène français*, doit porter un petit estuy, de petits cizeaux, de petits cousteaux, un petit drajouer, un petit manchon et un petit chien pour servir de couverture aux exhalaisons du ventricule, suyvant ce proverbe :

« Chassez les chiens, ces femmes vessent ».

Et Beroalde, dans *le Moyen de parvenir :*

« Chassez ces chiens, ces femmes ont vessi. »

Dans son dictionnaire, Furetière au mot *vessir* donne cet exemple : « Les dames accusent leur chien quand elles ont vessi. »

Voir aussi Quicherat, *Histoire du Costume* (Hachette), et Pitton, *le Costume : du seizième siècle à nos jours* (Flammarion).

XI

Mort et obsèques du Dauphin. Mademoiselle Chouin.

La couronne de France, lorsqu'elle quittera la tête sans vie de Louis XIV, aura à franchir une génération royale pour reposer sur le front d'un nouveau roi. Le grand Dauphin est mort... Ce prince, comme il l'a dit lui-même, fils de roi, père de roi, descend dans la tombe sans avoir été roi lui-même. Il mourut à Meudon, le 14 avril, d'une petite vérole maligne ; il avait moins de cinquante ans. Vers le commencement du mois, *Monseigneur*, au sortir de table, alla chasser dans le parc de Meudon (1). S'étant bientôt éloigné de sa suite et ayant soif, il entra dans une maison de paysan, but un verre d'eau et demanda son chemin. Le

(1) *C'est exactement le récit que fait Voltaire de la façon — inexacte d'ailleurs — dont Louis XIV attrapait cette variole* qui le conduisait au tombeau.

prince allait sortir, lorsqu'il aperçut dans un lit une petite fille malade qu'il n'avait pas vue d'abord. Il s'informa alors quelle était la maladie de cette enfant; la villageoise qui la gardait répondit que c'était la petite vérole, et *qu'elle était fort mauvaise cette année. Monseigneur* s'éloigna brusquement de la chambre, ayant l'esprit frappé d'une sombre inquiétude, d'un pressentiment funeste. Quand ses gens le rejoignirent, il courait à perte d'haleine. Son Altesse Royale leur parla d'un air préoccupé et ne cessa, jusqu'au château, de les entretenir de la petite fille atteinte de la petite vérole, en répétant à chaque minute : « On dit « qu'elle est mauvaise cette année. » Le Dauphin se coucha en rentrant... Il ne se releva plus. Le mal apporté de la Palestine se déclara le lendemain; il fit des progrès rapides, et le quatrième jour *Monseigneur* mourut *suffoqué par le venin*, selon l'expression des Docteurs (1).

Telle est l'explication qu'on a répandue sur la fin presque subite d'un prince qui jouissait de la meilleure santé; mais cette version, vraie ou habilement tissue, a trouvé beaucoup d'incrédules, et plus de la moitié du public a cru voir un empoisonnement dans cette catastrophe imprévue. Les ennemis de M. le duc d'Orléans ont osé lui im-

puter ce crime ; mais c'est bien mal connaître les hommes que de croire de tels forfaits compatibles avec le caractère franc, l'humeur expansive et la physionomie ouverte de ce prince. Si tout ce que nous allons remarquer de maladroit, d'embarrassé, d'étrange dans les devoirs funèbres rendus au Dauphin pouvait donner lieu d'accuser des empoisonneurs, il faudrait les chercher parmi ces êtres ambitieux et intrigants pour qui les brigues ont usurpé des grandeurs dont l'héritier du trône a dû murmurer. Déjà sur la trace d'une vengeance, on aurait ensuite à examiner les précédents de ceux qui ont pu l'exercer : et si dans le passé on les voit abandonner leurs amis, trahir leurs bienfaiteurs, proscrire leur mère, on n'aura plus qu'à chercher dans les traits l'expression d'une âme perverse... Or, que manquera-t-il pour asseoir le soupçon lorsqu'un air hypocrite, un regard faux, un accent patelin, une démarche inquiète feront,

. . . . . A des signes certains
Reconnaître le cœur des perfides humains ?

Peut-être, après tout, la maladie seule est-elle coupable ; à moins qu'on ne doive penser avec la duchesse douairière d'Orléans que les médecins ont tué *Monseigneur* en faisant sécher trop vite

les boutons de la petite vérole. Que faire dans ce cas? Se consoler d'un de ces meurtres contre lesquels la loi ne peut rien : c'est l'innocence qui les commet... Mais il vaut encore mieux laisser tout l'odieux de la mort du Dauphin à la petite vérole (1), criminelle muette qui ne peut réclamer contre les accusations dont on la charge.

Pendant la courte maladie du prince, les poissardes de la halle députèrent auprès de lui la dame Gelée; elle fut admise dans sa chambre, et débita d'une voix rauque mais émue un compliment populaire en passant son mouchoir sur ses yeux. Le mourant répondit à l'envoyée « qu'il la priait de « dire au peuple de Paris que son cœur était « touché du témoignagne d'intérêt qu'elle lui ex- « primait... » Ce fut à peu près le seul (2).

A peine le prince avait-il rendu le dernier soupir que toute sa cour *dut* quitter Meudon, chassée par le maître des cérémonies. Les feuillants, qui par le privilège de leur ordre doivent prier auprès du corps des rois et de leurs enfants, n'obtinrent pas la permission de remplir ce pieux devoir. La dépouille mortelle du grand Dauphin devait, d'après

(1) Cette dissertation, cette insinuation d'empoisonnement — à la vérité, elle eut court en ce temps — ne mérite pas qu'on la discute.

le cérémonial, rester quarante-huit heures dans sa chapelle ardente, silencieuse et déserte. Dumont, le fidèle Dumont, valet de chambre de *Monseigneur*, prenant sur lui de transgresser cet ordre indécent, appela six pères capucins du couvent de Meudon, et à défaut des moines privilégiés, ils nasillèrent autour du corps les prières d'usage. Tandis que les officiers et les serviteurs du prince s'éloignaient en toute hâte du lit mortuaire de leur maître, on plaçait le corps de Son Altesse Royale dans un cercueil sans avoir été embaumé, sans même avoir été ouvert. Déposé sur deux tréteaux, ce cercueil ne fut point recouvert du poêle fleurdelisé des princes, on envoya chercher à la paroisse celui qui servait aux paysans. Dumont s'opposa à ce qu'on s'en servît. Le convoi du fils unique de Louis XIV répondit à ces dispositions préparatoires. La bière fut jetée dans un carrosse de velours cramoisi, qui, s'étant trouvé trop court pour la contenir, en laissa apercevoir en dehors une partie. On voit qu'il ne s'était pas trouvé même un carrosse de deuil pour le premier personnage du royaume après le roi, quoique en pareille occasion le plus simple particulier en obtienne un. Le peuple, scandalisé au dernier point d'un tel cérémonial, exprima hau-

tement son indignation pendant toute la durée du convoi. « Que ne faisait-on une quête pour sub-« venir à la pompe funèbre? s'écriaient quelques « voix au milieu de la foule; les habitants de « Paris auraient donné un million et eussent épar-« gné une honte à la cour... » Enfin, croira-t-on que le duc de Bourgogne et le duc de Berry ne suivirent point les mânes de leur père jusqu'à la dernière demeure de l'humanité ! Ce déni de convenance, ce mépris du sang, qui déshonorerait un villageois, était expressément indiqué dans le programme du cérémonial. Mais ce cérémonial, qui donc l'avait ordonné ?... Qui ? cette volonté toute-puissante à laquelle *Monseigneur* ne voulut jamais se soumettre, parce qu'elle est fondée sur l'abaissement de la majesté souveraine. N'a-t-on pas reconnu l'omnipotence cachée qui, attirant à elle tout le pouvoir, en dépouille le vieux monarque et jette sur lui le manteau du bigotisme en lui disant : « C'est assez? » Et voilà bien les œuvres de l'hypocrisie ! Elle n'attaque jamais de front ceux qu'elle hait; rampant dans l'ombre à leurs côtés, elle lance son venin sur eux à la dérobée; mais dès que la tombe s'est ouverte pour les recevoir, on voit ce monstre s'attacher à leur cadavre, le déchirer avec joie, en déchiqueter les

lambeaux avec un sourire affreux, puis, regardant le public d'un œil plein d'une fausse sérénité, dire après un signe de croix trompeur : « Prions pour le défunt. » Bref, nous avons vu au convoi du Dauphin la vengeance d'une femme dont le rang usurpé fut justement méconnu par celui qui devait, s'il eût vécu, supporter les tristes conséquences de l'oubli de la dignité d'un père... Cette vengeance, Louis XIV la subit, en ordonna les apprêts peut-être; mais il la désapprouva, il en frémit... et, certes, alors plus que jamais il s'écria sans doute en gémissant : *Ah ! quand j'étais roi* (3) *!*

Avant que les marbres de Saint-Denis recouvrent à jamais les restes du grand Dauphin, éclairons-les d'un dernier rayon du flambeau de la vérité. Ce prince, arrivé à sa cinquantième année, conservait presque sans altération les avantages physiques qui en faisaient dans sa jeunesse l'un des beaux hommes de la cour. Sa taille était assez élevée, mais un embonpoint survenu de bonne heure la faisait paraître ramassée. *Monseigneur* avait de beaux yeux bleus, un visage frais et riant, mais un peu gâté par l'affaissement du nez, aplati dans l'enfance du prince par une chute dont cet organe supporta tout le poids. Le visage plein et vermeil du Dauphin, sa chevelure blonde, la

Cabinet des Estampes

REPRODUCTION D'UNE ESTAMPE GRAVÉE A L'OCCASION DE LA NAISSANCE DU DAUPHIN

dignité même de sa physionomie, n'en laissaient ressortir qu'une expression de médiocrité morale qu'on pouvait malheureusement considérer comme une enseigne exacte (1). Le fils de Louis XIV avait une belle jambe, et son pied était si petit que Son Altesse Royale semblait toujours craindre en marchant que ce pied ne pût la supporter. Du reste, la forte corpulence du prince, la rougeur de sa figure et les habitudes un peu lourdes de toute sa personne faisaient dire au roi : « *Monseigneur* a la bonne mine d'un prince allemand. »

Je crois l'avoir dit ailleurs, le Dauphin eût été profondément vicieux s'il avait eu le courage de le devenir ; mais l'apathie et la paresse furent toujours les traits distinctifs de son caractère. L'imagination se développa si lentement en lui, qu'au moment de son mariage, et quand il allait par devoir devenir le précepteur de la princesse de Bavière dans la plus douce science qui soit accordée à l'humanité, il fallut qu'une duchesse lui en donnât entre deux portes la première leçon. *Monseigneur* possédait un fond naturel de gaieté ;

(1) Voir sur les portraits — peinture — qui nous restent de Monseigneur, le *Saint-Simon* de Boislisle XXI, p. 47, et dans *le Grand siècle*, de Bourgeois, la reproduction d'un buste de Coysevox. — A signaler aussi un médaillon en bas-relief, du Dijonais Dubois.

mais il était si paresseux, qu'il s'ennuyait souvent faute d'avoir pris la peine de s'amuser. On le voyait des journées entières étendu sur son lit et bâillant au baldaquin, ou bien assis sur un fauteuil renversé contre une muraille et frappant trois ou quatre heures durant ses souliers avec une badine. D'autres fois, pendant la belle saison, Son Altesse, animée d'une activité passagère, partait pour la chasse en se promettant d'immoler cent pièces de gibier; mais à peine arrivé dans la forêt, le prince jetait sa perruque sur l'herbe, laissait tomber son fusil, s'allongeait à côté, se mettait à rêver en regardant la voûte azurée, et la chasse en restait là. Pour des livres, *Monseigneur* n'en ouvrait jamais : ses lectures se bornaient à l'article « Paris » de *la Gazette de France*. La paresse du Dauphin, qui ne pouvait tendre en lui les grands ressorts de l'âme, lui permettait de s'occuper des petits détails qu'il affectionnait; il tenait registre de ses dépenses, marchandait dans les magasins jusqu'au point de faire les marchands dupes, et réglait ses actions domestiques comme un papier de musique. Un homme d'esprit a dit avec raison de *Monseigneur* que « sa vie était un train de petites choses arrangées ». L'apathie engourdissait, par bonheur, la dureté

naturelle de son caractère ; mais, par un retour malheureux, elle endormait aussi sa sensibilité. On ne lui vit pas répandre une larme à la mort de sa mère ; il contempla d'un œil sec l'agonie de sa femme. Une seule fois peut-être ses yeux se mouillèrent, ce fut au départ de Philippe V pour l'Espagne (4).

Mlle Choin, comme tout le monde, fut éloignée de Meudon après la mort du Dauphin ; elle devenait désormais inutile aux projets de Mme de Maintenon, les égards dont elle avait été l'objet prirent fin... On l'envoya pleurer le prince ailleurs. On l'avait vue jusqu'alors entourée d'une cour au Petit-Saint-Antoine, où elle demeurait ; il ne lui resta pas un ami. Voici un trait de courtisan qui mérite d'être cité. Mlle Choin avait une chienne qu'elle aimait beaucoup et que du vivant de *Monseigneur* tous les complaisants trouvaient charmante. L'affection du maréchal d'Uxelles pour ce petit animal allait si loin, que tous les jours régulièrement il lui envoyait de son hôtel, situé rue Gaillon, des têtes de lapins rôtis... Le lendemain de la mort du Dauphin l'envoi cessa et les visites de M. d'Uxelles à Mlle Choin aussi... Depuis lors le maréchal ne remit pas une fois le pied chez elle, et la petite chienne ne remit pas la dent sur son mets favori (5).

NOTES

(1) Louis, dit *Monseigneur* ou *le grand Dauphin*, né à Fontainebleau le 1er novembre 1661, de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche sa femme ; mort à Meudon le 14 avril 1711. De sa femme, Marie-Christine de Bavière, il eut trois fils : *Louis, duc de Bourgogne*, qui fut le père de Louis XV ; *Philippe, duc d'Anjou*, devenu roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V ; *Charles, duc du Berry*, mort en 1714. — « Ce prince (Monseigneur le Dauphin ; son fils, le duc de Bourgogne ne fut que le Dauphin, tout court) allant à Meudon le lendemain des fêtes de Pâques, rencontrait à Chaville un prêtre qui portait Notre-Seigneur à un malade et mit pied à terre pour l'adorer à genoux avec Mme la duchesse de Bourgogne. Il demanda à quel malade on le portait. Il apprit que ce malade avait la petite vérole. Il y en avait pourtant quantité. Il ne l'avait eue que volante, légère et enfant ; il la craignait fort. Il en fut frappé et dit le soir à Boudin, son premier médecin, qu'il ne serait pas surpris s'il

l'avait. La journée s'était cependant passée tout à fait à l'ordinaire. Il se leva le lendemain pour aller courir le loup; mais en s'habillant il lui prit une faiblesse qui le fit tomber sur sa chaise. Boudin le fit remettre au lit. Toute la journée fut effrayante par l'état du pouls. Le roi qui en fut faiblement averti par Fagon crut que ce n'était rien et s'alla promener à Marly après son dîner où il eut plusieurs fois des nouvelles de Meudon... A leur récit (du duc et de la duchesse de Bourgogne, le fils et la belle-fille), le roi envoya le lendemain prendre des ordres si précis à Meudon qu'il apprit à son réveil le grand péril où se trouvait Monseigneur... » SAINT-SIMON, XXI, pp. 5-6 de l'édition Boislisle. On voit que Saint Simon ne parle ici ni du verre d'eau qu'aurait bu Monseigneur dans la maison d'un paysan, ni de la fillette qu'il aurait vue agonisante dans son lit. Le récit de cette mort, de la stupéfaction qui s'empara de la cour, des obsèques, le « portrait » de Monseigneur comptent parmi les pages les plus saisissantes de Saint-Simon : elles sont d'une extraordinaire puissance de vision et de relief. — Voir aussi dans l'*Annuaire-Bulletin de la société de l'Histoire de France*, année 1895 : « *l'Histoire de la mort de M. le Dauphin et des cérémonies qui l'ont suivie*, récit écrit par le duc du Maine (Louis-Auguste de Bourbon fils de Louis XIV et de Mme de Montespan).

(2) «... Les harangères de Paris, amies fidèles de Monseigneur, qui s'étaient déjà signalées à cette forte indigestion qui fut prise pour apoplexie, don-

nèrent à cette nouvelle occasion le second tome de leur zèle. Le matin même elles arrivèrent en plusieurs carrosses de louage à Meudon. Monseigneur les voulut voir; elles se jetèrent au pied de son lit qu'elles baisèrent plusieurs fois et ravies d'apprendre de si bonnes nouvelles, elles s'écrièrent dans leur joie qu'elles allaient réjouir tout Paris et faire chanter le *Te Deum*. Monseigneur, qui n'était pas insensible à ces marques d'amour du peuple, leur dit qu'il n'était pas encore temps et, après les avoir remerciés, il ordonna qu'on leur fît voir sa maison, qu'on les traitât à dîner et qu'on les renvoyât avec de l'argent. » SAINT-SIMON, p. 15, XXI de l'*édition Boislisle*. Cette visite des harangères est contée dans une *lettre de Mme de Maintenon à la princesse des Ursins*, 16 avril 1711 ; et aussi dans *les Mémoires du baron de Breteuil*, où, sans doute, l'*Œil de bœuf* a trouvé le nom de « la dame Gelé ». — Dans le manuscrit de ces *Mémoires* se trouve en marge cette note : « Il traitait avec tant de bonté et de familiarité le peuple, même du plus bas étage, que le propre jour de sa mort, la dame Gelé, fameuse harangère de la Halle étant venue avec deux autres à Meudon, s'informer des nouvelles de sa santé, et de la part de toute la Halle, le Dauphin à qui on dit qu'elles étaient dans l'antichambre et demandaient à parler à son premier médecin, ordonna qu'on les fît entrer à la ruelle de son lit, les remercia lui-même des marques de leur affection, les pria d'en remercier le peuple de sa part et

de lui dire de prier Dieu qu'il lui rendît la santé. »

(3) C'est dans ces mêmes *Mémoires du baron de Bretœuil* que l'*Œil de bœuf* semble avoir pris les principaux détails de son récit :

« ... De quoi on ne saurait trop s'indigner, c'est de la manière dont ce prince fut abandonné incontinent après qu'il eut expiré. La vive douleur dont le roi fut pénétré par la mort d'un fils qui n'avait été occupé pendant tout le cours de sa vie que du soin de lui plaire et de lui obéir ne permit pas à S. M. de donner une attention particulière aux suites lugubres que la mort traîne après elle, pour rendre aux tristes restes de ce qu'on a aimé ce que la coutume veut qu'on fasse de pompes et de magnificences funèbres. S. M., après avoir donné ordre en général qu'on fît tout ce qu'il fallait faire s'en reposa sur les officiers des cérémonies; mais, ils furent apparemment si consternés de la mort du Dauphin qu'ils oublièrent ce qui devait se faire pour garder et enterrer dignement le corps d'un si grand prince; et ses domestiques furent si frappés de la peur de prendre un mal aussi dangereux et aussi contagieux que celui dont il mourut, qu'ils s'enfuirent tous de Meudon. Aucun aumônier du roi, aucun prêtre ne demeura auprès de son corps; les Feuillants de Paris qui accoururent pour le garder suivant le droit qu'ils ont, de longue main, de prier Dieu auprès des corps de nos rois et de leurs enfants, tant qu'on les garde en leur palais, en furent chassés par le maître des cérémonies, sous le pré-

texte qu'on n'en ferait aucune pour ce prince; en sorte que Du Mont, gouverneur de Meudon, fut réduit à y mettre six capucins, de ceux qui habitent le monastère qui est dans le parc de ce château. On n'ouvrit ni on n'embauma le corps de ce prince; on mit dans son cercueil du son, comme au dernier des pauvres, et l'ouvrier qui le fit, l'ayant fait trop étroit, ne fit entrer le corps dedans qu'à force de trépigner de ses genoux sur le ventre du Dauphin. Enfin, tout ce qui se passa à cette occasion est inouï. Ceux qui devaient le venir prendre, de la part du roi, pour l'accompagner à Saint-Denis, ayant témoigné de la frayeur d'entrer dans son appartement, à cause de l'air de la petite vérole, on le porta dans sa chapelle où il fut mis sur deux tréteaux, sans qu'aucun poêle couvrît le cercueil. Le maître des cérémonies, loin d'avoir l'attention d'en faire venir un de ceux que l'on conserve pour les princes, n'eut pas de honte d'ordonner qu'on mît celui de la paroisse de Meudon, qui sert à tous les paysans. Mais Du Mont l'empêcha et aima mieux qu'il demeurât découvert. Les quatre cierges de l'autel de cette chapelle furent le seul luminaire qui fût autour de son corps. La manière dont il fut porté de Meudon à Saint-Denis, ne fut pas moins indigne. On ne se donna pas l'attention d'avoir un carrosse de deuil, quoique les moindres particuliers ne manquent pas d'en avoir en semblables occasions; et que huit jours après, on vint avec quatre carrosses de deuil et une infinité de domestiques en deuil enlever à Versailles

le corps de la duchesse de Villeroy qui mourut du même mal. Au lieu de cela on mit le corps du Dauphin dans un des carrosses de sa suite, de velours cramoisi, qui, s'étant trouvé trop court, on en ôta la glace de devant par où une partie du cercueil sortait du carrosse. Le duc de la Trémoïlle, premier gentilhomme de la chambre du roi, et l'évêque de Metz, premier aumônier de S. M., furent les seuls qui accompagnèrent le corps. Le carrosse n'était accompagné que d'un seul autre; douze pages du roi, avec la livrée, portèrent les douze seuls flambeaux de cire blanche qui éclairèrent le convoi, et les dix-huit gardes de la salle du feu Dauphin, avec les deux officiers qui les commandaient, furent toute la pompe qui conduisit l'héritier de la couronne, le plus aimable des princes, jusqu'à Saint-Denis. Le peuple de Paris, qui l'aimait, en fut si offensé que les harangères de la Halle disaient que si on avait voulu leur laisser le soin de faire le convoi de ce prince à leurs dépens, elles auraient trouvé un million s'il avait fallu pour en faire la dépense, avec la magnificence qu'il convenait de le faire... *Mémoires du baron de Breteuil.* »

Comparez avec le récit de Saint-Simon.

« Le pourpre mêlé à la petite vérole dont il mourut et la prompte infection qui en furent la suite firent juger inutile et dangereuse l'ouverture de son corps. Il fut enseveli, les uns ont dit par des sœurs grises, les autres par des frotteurs du château; d'autres, par les plombiers mêmes qui apportèrent

le cercueil. On jeta dessus un vieux poêle de la paroisse, et sans aucun accompagnement que des mêmes qui y étaient restés, c'est-à-dire, du seul Lavallière, de quelques subalternes et des capucins de Meudon qui se relevèrent à prier Dieu auprès du corps, sans aucune tenture ni luminaire, que quelques cierges... (*Ici quelques détails semblables à ceux donnés par de Breteuil.*)

« Ce très modeste convoi partit de Meudon sur les six ou sept heures du soir, passa sur le pont de Sèvres, traversa le bois de Boulogne, et par la plaine de Saint-Ouen, gagna Saint-Denis où, tout de suite, le corps fut descendu dans le caveau royal sans aucune sorte de cérémonie. » SAINT-SIMON, XXI, pp. 85-86.

(4) « Monseigneur était plutôt grand que petit, fort gros, mais sans être trop entassé; l'air fort haut et fort noble sans rien de rude, et il aurait eu le visage fort agréable si M. le prince de Conti ne lui avait pas cassé le nez par malheur en jouant, étant tous deux enfants. Il était d'un fort beau blond, avait le visage fort rouge de hâlé partout, fort plein, mais sans aucune physionomie; les plus belles jambes du monde, les pieds singulièrement petits et maigres. Il tâtonnait toujours en marchant et mettait le pied à deux fois : il avait toujours peur de tomber et se faisait aider pour peu que le chemin ne fût point parfaitement droit et uni. Il était fort bien à cheval et y avait grande mine; mais il n'y était pas hardi... Il avait fort aimé la table, mais toujours

sans indécence. Depuis cette grande indigestion qui fut prise d'abord pour apoplexie, il ne faisait guère qu'un vrai repas et se contenait fort, quoique grand mangeur, comme toute la maison royale. De caractère, il n'en avait aucun; du sens assez, sans aucune espèce d'esprit. — [*Madame Palatine dit, au contraire, qu'il avait de l'esprit, mais ne le montrait point, par paresse* (*I, édition Brunet, 175*)]. De la hauteur, de la dignité par nature, par prestance, par imitation du roi; de l'opiniâtreté sans mesure, et un tissu de petitesses arrangées, qui formait tout le tissu de sa vie; doux par paresse et par une sorte de stupidité; avec un extérieur de bonté qui ne portait que sur des subalternes et sur les valets et qui ne s'exprimait que par des questions basses : il était avec eux d'une familiarité prodigieuse, insensible à la misère et à la douleur des autres (*Confirmé par Madame Palatine*, I, p. 281). En cela, peut-être plutôt en proie à l'incurie et à l'imitation qu'à un mauvais naturel, silencieux jusqu'à l'incroyable, conséquemment fort secret. » Saint-Simon, XXI, pp. 45-49.

Par les commentaires qu'il fait de ce portrait, M. de Boislisle nous montre qu'il est d'accord, en général, avec ce que les contemporains ont décrit et dit de « Monseigneur. »

(5) Marie-Émilie Joly de Choin, née vers 1670, morte en 1732; issue d'une famille noble du Dauphiné. Elle était la fille du baron de Choin, gouverneur et grand bailli de Bourg-en-Bresse; en 1638, nous le voyons lever, par ordre du duc de Longue-

ville, 300 hommes pour la défense de la Franche-Comté. Sa tante avait épousé François de Rostaing, comte de Bury, chambellan de Gaston d'Orléans; en 1666, elle avait été nommée dame d'honneur de la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de La Vallière. C'est par cette comtesse de Bury que Mlle Choin fut appelée du Dauphiné à la Cour, et c'est chez la princesse de Conti, celle de toutes ses « sœurs de la main gauche » qu'il préférait, que le Dauphin faisait sa connaissance. Lorsque mourait sa femme, Victoire de Bavière, le Dauphin s'attachait de plus en plus à Mlle Choin, l'affichait comme maîtresse déclarée; peut-être même y eut-il entre eux, vers l'année 1695, un mariage secret. Devant le duc de Bourgogne, fils du Dauphin et ses frères, elle restait, comme Mme de Maintenon, toujours assise, et lui fut faite par Louis XIV une pension de 13.000 livres. « Elle avait, dit Duclos, tout l'extérieur, l'air et le ton d'une belle-mère, et comme elle n'avait le caractère insolent avec personne, il était naturel d'en conclure à la réalité d'un mariage avec le Dauphin. » Voir sur Mlle Choin tout d'abord les *Mémoires de Saint-Simon*, les *Mémoires de Duclos, du président Hénault, du marquis de Sourches;* les *lettres de Louis XIV au Dauphin;* la *correspondance de Madame Palatine; la Cour et la ville sous Louis XIV*, de Barrière; le *journal de Dangeau.*

C'est plutôt par son esprit et son amabilité — car elle était loin d'être belle — qu'elle aurait séduit le marquis de Clermont-Chaste, l'un des plus beaux

seigneurs de la Cour, qui pour elle oubliait l'une des plus ravissantes princesses du monde, la princesse de Conti, et la malmenait assez fort dans certaines lettres parvenues à la connaissance de Louis XIV. D'où exil du marquis en Dauphiné et internement, à l'abbaye de Port-Royal, de Mlle Choin. Toutefois cette intrigue, autant de politique que d'amour, ne semble pas être fort exactement éclaircie. C'est encore par ce même esprit qu'elle séduisait le Dauphin ; séduction qu'il n'est pas facile d'expliquer, si l'on s'en rapporte à ce portrait — et aucun contemporain ne l'a démenti — que Saint-Simon fait de Mlle Choin.

« Ça n'a jamais été qu'une grosse camarde brune qui, avec toute la physionomie d'esprit, n'avait l'air que d'une servante et qui longtemps avant cet événement-ci (*son mariage*) était devenue excessivement grasse et encore vieille et puante. Mais de la voir au *parvulo* de Meudon dans un fauteuil devant Monseigneur, en présence de tout ce qui y était admis, Mme la duchesse de Bourgogne et Mme la duchesse Veuve de Berry qui y fut tôt introduite, chacune sur un tabouret, dire devant Monseigneur et tout cet intérieur : *la duchesse de Bourgogne*, *la duchesse de Berry*, *le duc de Berry*, en parlant d'eux, répondre souvent sèchement aux deux filles de la maison, les reprendre, trouver à redire à leur ajustement, quelquefois à leur air, à leur conduite et le leur dire, on a peine à tout cela à ne pas reconnaître la belle-mère et la parité avec Mme de Maintenon. A la

vérité, elle ne disait pas *mignonne* en parlant de la duchesse de Bourgogne qui l'appelait *Mademoiselle* et non *ma tante;* mais aussi, c'était toute la différence d'avec Mme de Maintenon. » Saint-Simon, XIX, pp. 52-53.

Mme la princesse Palatine est encore plus dure, plus réaliste.

« Le premier Dauphin avait suivi l'exemple de son père et pris une vilaine et puante créature qui avait été fille d'honneur auprès de la grande princesse de Conti. Elle s'appelait Mlle Chouin; elle vit encore à Paris. On a pensé qu'il l'avait épousée clandestinement; je jurerais que cela n'a pas eu lieu. Elle avait l'air d'un carlin; elle était petite, elle avait de petites jambes, un visage rond, un nez court et relevé; une grande bouche remplie de dents pourries qui avaient une puanteur telle qu'on pouvait la sentir à l'autre bout de la chambre. Elle avait une gorge horriblement grasse; cela charmait Monseigneur, car il frappait dessus comme sur des timbales. Mais cette créature courte et grosse avait beaucoup d'esprit. Je crois que le Dauphin s'était habitué au tabac pour ne pas sentir l'horrible odeur des dents pourries de la Chouin. *Lettre du 22 avril 1719*, édition Brunet, 98. »

*
* *

Air des : *Triolets.*

Le premier jour du mois de juin
Fut le plus vilain de ma vie :

Je voulus embrasser la Chouin
Le premier jour du mois de juin;
Mais son gousset qu'on sent de loin
M'en fit bientôt passer l'envie.
Le premier jour du mois de juin
Fut le plus vilain de ma vie!

*
* *

Monseigneur étant mort, « Mlle Chouin n'avait ni demandé, ni fait donner son nom. Le Dauphin et la Dauphine (*fils et belle-fille du défunt*) lui envoyèrent faire toutes sortes d'amitiés et lui firent l'honneur de lui écrire. Sa douleur fut de beaucoup moins longue et moins vive qu'on n'aurait cru. Cela surprit fort... Sa vie était infiniment gênée... Il ne tint pas à Mme la Dauphine que sa pension ne fût de 20.000 livres (*nous avons vu qu'elle fut de 13.000*). Elle mena toujours une vie extrêmement unie et fort réservée sur tout le passé... » SAINT-SIMON, XXI. Elle mourut en avril 1732, vingt et un an, presque jour pour jour, « après Monseigneur », à la suite d'une maladie qui la fit souffrir une année entière.

XII

Fontanges et coiffures de dames

Depuis l'introduction des rubans appelés *fontanges*, la coiffure des femmes s'est élévée progressivement à une hauteur prodigieuse. Les prédicateurs du haut de la chaire n'ont cessé pendant quinze ou dix-huit ans de tonner contre ces édifices orgueilleux, ils ont attaqué ce colosse, enfant de luxe et de la folie, par toutes les figures de l'art oratoire : vaine éloquence! plus ils prêchaient, plus les coiffures montaient. Louis XIV a prononcé un seul mot, et tout est rentré dans l'ordre. Sa Majesté n'a fait ni menaces ni défenses; elle a dit : *Cela n'est pas beau*, et soudain les superbes pyramides d'atours et de cheveux sont devenues de modestes *rez-de-chaussée*... Une nuit suffit aux coiffeuses de Paris pour opé-

Cabinet des Estampes

CÉRÉMONIE DU MARIAGE DU DAUPHIN

rer cette grande métamorphose ; maintenant tous les ouvriers du royaume portent la nouvelle de l'importante réforme que la piété avait vainement tentée sur l'orgueil, et que la critique a si facilement obtenue de la coquetterie.

NOTES

Alors que Mlle de Fontanges occupait l'attention du roi, on portait encore les cheveux ramassés en boucle sur le devant de la tête. On a raconté d'après les contemporains qu'un jour, à la chasse, la belle favorite ayant été décoiffée par le vent s'avisa de nouer ses cheveux d'un ruban — ou peut-être de sa jarretière — dont le bout lui retombait sur le front. Le roi trouvait cette invention si jolie qu'elle devenait à la mode. Le ruban d'abord, ensuite un bouquet de dentelles accommodé avec le ruban; enfin un bonnet garni d'une « haute passe » façonnée en rayons qui dardaient le ciel, s'appelèrent *Fontanges*.

Alors les cheveux furent dressés en hauteur sur le front où ils formèrent un indicible entassement de boucles, de touffes, de tortillons. Trente années on se mit l'esprit et les doigts à la torture pour compliquer ce bizarre édifice, sans cesse en travail de métamorphose extravagante. On composerait un dictionnaire avec les termes inventés pour en désigner les parties. Il y eut les *choux*, ou cheveux noués

en paquet ; les *tignons* ou torsades contournées en divers replis ; la *passagère*, touffe bouclée sur les tempes ; la *favorite*, touffes pendant sur les joues ; les *cruches*, petites boucles pendant sur le front ; les *confidentes*, autres petites boucles pendant sur les oreilles ; les *crève-cœur*, plaquées sur la nuque ; les *bergers*, tournées en haut avec une houppe ; les *meurtriers*, les *souris*, la *duchesse*, assortiments de menus rubans pour lier ces diverses boucles ; les *firmaments*, les *guêpes*, les *papillons*, épingles à tête de diamant pour consolider les choux et les tignons ; la *commode*, carcasse de fil de fer entouré de gaze pour servir de soutien à l'ensemble. Tout cela n'était que le frontispice de la Fontange. L'*appui* se composait d'autres étuis de métal ; la *palissade*, le *monte-haut* dont l'office était de tenir en respect les immenses rayons de la passe. Enfin, à la *culbute* ou fond de bonnet, se rattachaient la *Bourgogne*, la *jardinière*, les *cornettes*, les *chicorés* et des rubans baptisés, à toutes les saisons, de noms nouveaux. Les cornettes étaient des pattes pendantes ajustées au bonnet. Il y eut des bonnets à patte unique ; ce fut la *jardinière*.

Une longue cornette, ainsi qu'on nous en voit
D'une dentelle fine et d'environ un doigt
Est une jardinière...

Dit Boursault dans sa comédie : *les Mots à la mode ;* et, plus loin :

Ce qu'on nomme aujourd'hui guêpes et papillons
Ce sont les diamants au bout de nos poinçons

Qui remuant toujours et jetant mille flammes
Paraissent voltiger dans les cheveux des dames.

Enfin, ce même Boursault mentionne une construction particulière de la coiffure, prouvant que ce que l'on cherchait surtout était de se donner « l'air fripon ».

La coiffure en arrière et que l'on fait exprès
Pour laisser de l'oreille entrevoir les attraits
Sentant la jeune fille et la tête éventée,
Est ce que par le monde on appelle effrontée.

« Ces termes, créés par caprice, changeaient d'acception par un autre caprice. Après une comédie, contre le ridicule de ce que Boileau appelait une « Fontange altière », la Fontange redevint ce qu'elle avait été d'abord ; un nœud de rubans. Le *Dictionnaire de Furetière*, réédité en 1701, lui attribue ce sens et la fait figurer comme simple accessoire de la coiffure à laquelle revint son premier nom.

« Lorsque les choses en furent à cet excès que les femmes ne pouvaient plus passer, sans faire la révérence, sous les plus hautes portes des appartements, le roi se repentit de l'approbation qu'il avait donnée, jadis, à Mlle de Fontanges. Il parla plusieurs fois, devant les princesses du sang, de l'ennui que l'on donnait à sa vieillesse, en le forçant à tolérer de telles folies jusque dans sa maison. Se voyant aussi peu écouté que s'il eût parlé à des sourdes, il ordonna, alors, en termes formels, de mettre bas les

Fontanges, les Commodes, les Palissades. Elles furent aussitôt mises bas; mais au bout de quelques mois était oubliée la défense. Les fronts dardèrent de nouveau le ciel et cela dura jusqu'en 1714 : alors, en cette année une vieille dame anglaise — la duchesse de Shrewsburg, femme de l'ambassadeur d'Angleterre — qui était venue à la Cour, avec une coiffure très basse, fit tomber en un clin d'œil toutes les constructions édifiées jusqu'alors sur le front des dames.

« Ayant constaté ce si brusque changement de modes, Louis XIV ne put s'empêcher de dire : » J'avoue que je suis piqué quand je pense qu'avec mon autorité de roi de France, j'ai eu beau crier contre les coiffures trop hautes, pas une personne ne voulut avoir pour moi la complaisance de les baisser. On voit arriver une inconnue, une guenille d'Angleterre avec une petite coiffe basse ; et, aussitôt, toutes les princesses vont d'une extrémité à l'autre. » — Quicherat, *Histoire du costume en France*, pp. 536-538, Paris, Hachette, 1877.

Cette lettre de Mme de Sévigné nous expliquera le désappointement de Louis XIV.

« Vous croyez, n'est-ce pas, que le roi non content d'avoir pris Mons et Nice va entreprendre le siège de Namur? Vous n'y êtes point du tout. C'est une chose qui a donné plus de peine à Sa Majesté et qui lui a donné plus de temps que ses dernières conquêtes. C'est la défaite des Fontanges à plate couture. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues... Les princesses

ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire. Ce changement a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne saurait vous représenter. »

Lettre du 15 mai 1691.

Les talons hauts avaient promptement remplacé les coiffures hautes jusqu'à ce que — nous l'avons dit — elles reparussent bientôt, plus hautes encore.

Eh! oui, la mode, surtout la mode féminine est une reine éternelle; une reine plus puissante que tous les rois conjurés contre elle. D'ailleurs, de la moitié du dix-huitième siècle à la Révolution, les coiffures reprirent plus extravagantes, plus pyramidales! Alors redevint de toute actualité cette phrase de Saint-Simon. « Pour peu que les femmes remuent, le bâtiment tremble et menace ruine. » — « La duchesse du Maine, écrit *Mme de Sévigné*, succombe sous l'or et les pierreries; sa coiffure pèse plus que toute sa personne. »

C'est vers cette époque environ que Montesquieu écrivait: « Quelquefois les coiffures montent insensiblement et une Révolution les fait descendre tout à coup. Il a été un temps que leur hauteur immense mettait le visage d'une femme au milieu d'elle-même; dans une autre c'étaient les pieds qui occupèrent cette place; les talons faisaient un piédestal qui les tenait en l'air. Qui pourrait le croire? Les architectes ont été souvent obligés de hausser, de baisser et d'élargir les portes, selon que les parures des femmes exigeaient d'eux ce changement; et les

règles de leur art ont été asservies à cette fantaisie... » MONTESQUIEU, *Lettres persannes*, 100e.

Une palissade de fer
Soulient la superbe structure
Des hauts rayons d'une coiffure
Tel au temps de calme sur mer
Un vaisseau porte sa mâture.

Quelques élégantes ne s'étaient-elles pas avisées de surmonter d'une petite frégate — au dix-huitième siècle, c'est vrai — leurs gigantesques coiffures? En tout cas, on voit combien l'*Œil de bœuf* s'est trompé en attribuant à un ordre de Louis XIV « le rétrécissement, la petitesse des coiffures en une seule nuit ».

Quelle mine inépuisable ce fut pour nos « auteurs comiques »! Dans la comédie *Le grand Sophy*, de MONCHENAI, 1690 :

MEZZETIN. — Comment nommez-vous ces obélisques que les femmes d'ici ont sur leurs têtes?

M. GROGNARD. — Elles appellent cela des palissades.

MEZZETIN (à ISABELLE). — Quel est le serrurier qui vous coiffe, Mademoiselle?

« ... La Fontange était une espèce d'édifice à plusieurs étages fait de fil de fer sur lequel on plaçait différents morceaux de toile... (*ici la description de la Fontange*). Pourra-t-on croire qu'il fallait pour ainsi dire un serrurier pour coiffer les dames au dix-septième siècle, pour dresser la base de ce ridicule

édifice et cette palissade de fer dans laquelle s'attachaient tant de pièces différentes ? » Vertot dans *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, VI, 736.

Dans *Les fonds perdus* de Dancourt, acte I, scène v : « Angélique n'est pas encore coiffée. Ne faut-il pas qu'elle soit toujours trois heures devant un miroir, qu'elle passe toute la matinée à ajuster des choux, des souris, des palissades, des nonpareilles ? »

Enfin, pour nous borner à ces trois exemples entre cent et cent autres, ce dialogue d'une scène de *Attendez-moi sous l'orme*, de Regnard :

Agathe. — Ce qui m'embarrasse le plus, c'est la coiffure ; je ne pourrai jamais venir à bout d'arranger tant de machines sur ma tête ; il n'y a pas de place pour en mettre seulement la moitié !

Pasquin. — Oh ! quand il s'agit de placer des fadaises, la tête d'une femme a plus d'étendue qu'on ne pense. Mais, vous me faites souvenir que j'ai ici le livre instructif que la coiffeuse a envoyé de Paris. Il s'intitule *les éléments de la toilette ou le sistème harmonique de la coiffure d'une femme*.

Agathe. — Oh ! que ce livre doit être joli !

Pasquin (tirant un livre de sa poche). — Voici le tome second. Pour le premier il ne contient qu'une table alphabétique des principales pièces qui entrent dans la composition d'une *commode*.

Agathe. — Ah ! Frontin, cherchez-moi l'endroit où le livre dit que se met la *souris ;* j'ai un nœud de ruban qui s'appelle comme cela.

Lorsque les talons hauts avaient, très provisoirement, remplacé les coiffures hautes, Chaulieu

adressait ces vers plaisants « à *Mme la duchesse du Maine... pour lui demander des nouvelles pendant l'hiver de 1702, lorsque les femmes de la Cour et de Paris rabaissèrent la hauteur énorme de leurs coiffures* ».

On dit que le bon sens ici va revenir ;
Paris cède à la mode et change ses parures.
Ce peuple imitateur, ce singe de la Cour
A commencé depuis un jour
D'humilier enfin l'orgueil de ses coiffures.
Mainte courte beauté s'en plaint, gronde, tempête,
Et pour se rallonger consultant les destins,
Apprend d'eux que l'on trouve, en haussant ses patins,
La taille que l'on perd en abaissant la tête.
Voilà le changement extrême
Qui met en mouvement nos femmes de Paris.
Pour la coiffure des maris
Elle est toujours la même.

Un peu avant les Fontanges il y avait eu les *coiffures à la Ninon*. Aucune bandelette ne retenait la chevelure bouclée, séparée par une raie faite avec soin sur le devant de la tête et à demi cachée vers la nuque par un voile de gaze blanche. Parfois les élégantes passaient dans leurs cheveux *l'apprétador*, chaîne de diamants, ou fil de perles. Ou bien, on leur voyait des tours de cheveux de plusieurs couleurs, des « postiches » mèches, comme aujourd'hui, de faux cheveux. Vers le temps où se mariait le duc d'Orléans avec la princesse palatine régnaient les coiffures à la « Hurluberlu ». Mme de

Sévigné les trouvait très extraordinaires. « Il y en a, écrit-elle, qu'on voudrait souffleter. » Mais la marquise revenait sur sa première impression lorsque la coiffeuse Martin, nous dit le *Dictionnaire de Trévoux*, « poussa cette mode qui seyait fort bien à certaines dames. Elle coupait les cheveux de chaque côté d'étage en étage, dont elle faisait de grosses boucles blondes et négligées, ne descendant pas plus bas qu'un doigt au-dessous de l'oreille. Les rubans se plaçaient comme à l'ordinaire. Il y avait une forte boucle nouée entre le bourrelet et la coiffure, quelquefois traînant jusque sur la gorge ». A l'époque de sa faveur, Mme de Montespan était habillée de « point de France », coiffée de boucles nombreuses, et les deux boucles des tempes lui tombant fort bas sur les joues. Des rubans noirs à la tête, des « perles de la maréchale de l'Hôpital » accompagnées de boucles et de pendeloques de diamants de la plus merveilleuse magnificence... » Augustin Challamel, *Mémoires du peuple français*, VII, 552. — Sur les *Fontanges*, voir surtout Franklin dans la *Vie privée d'autrefois* : *Les magasins de nouveautés*, III, 215-271.

XIII

Histoire d'un chapeau gris.

La Cour a été égayée à la veille d'une revue que le roi passait au camp, par la crédulité d'un de nos gentilshommes les plus aimables, qui a prouvé, dans cette occasion, qu'il n'était pas un des plus fins. M. le duc de Lauzun ayant été visiter dans son quartier M. le comte de Tessé, colonel général des dragons, lui demanda, après quelques instants d'entretien, s'il avait bien songé à tous les détails du costume qu'il devait porter pour saluer le roi à la tête de sa cavalerie.

« Oui, répondit Tessé, mon cheval a la taille convenable, mon habit et mes armes sont bien suivant l'ordonnance... Je ne vois pas ce qui me manquerait.

— Et le chapeau, reprit le duc, vous n'en parlez point.

— A quoi bon, n'aurai-je pas un bonnet?

— Un bonnet, monsieur le comte, que me dites-vous là!

— Eh! d'où peut venir votre étonnement?

— Allons, allons, ce n'est pas sérieusement que vous me le demandez.

— D'honneur, monsieur le duc, je ne vous comprends pas.

— Quoi, vous ignorez que la principale distinction de votre charge est de ne paraître devant le roi qu'avec un chapeau gris?

— Ma foi, je confesse mon ignorance. Et sans vous j'allais tomber dans la plus lourde sottise qu'un général puisse commettre... Recevez, monsieur le duc, mes bien sincères remerciements.

— Il n'y a pas de quoi, mon cher comte. »

Et là-dessus Lauzun leva le siège et quitta Tessé. Le comte trouva à peine parmi ses gens un valet assez alerte, dans ses écuries un cheval assez vite pour aller à Paris chercher l'indispensable coiffure... Le laquais ayant crevé sa monture en route, se décida à prendre la poste pour arriver plus tôt. Cependant l'heure de la revue allait sonner, et l'exprès ne paraissait point...

Le colonel général des dragons était sur un brasier... Enfin le porteur du précieux chapeau gris entre dans la cour; Tessé descend tête nue, se coiffe selon l'ordonnance... de Lauzun, saute sur son cheval et vole à la revue.

« Où diable avez-vous pris cette coiffure? cria le roi au comte du plus loin qu'il le vit...

— Sire, je l'ai fait venir de Paris! répondit l'autre en faisant caracoler son cheval.

— Et pourquoi faire?

— Votre Majesté ne nous fait-elle pas l'honneur de nous passer en revue?

— Eh bien, qu'a cela de commun avec un chapeau gris? répondit brusquement Louis XIV en regardant le comte dans les yeux pour tâcher de s'assurer qu'il ne serait pas devenu fou.

— Le privilège du colonel général des dragons n'est-il pas d'avoir un chapeau gris aux revues de Votre Majesté?

— Qui peut vous avoir conté cette sornette?

— Sire, c'est M. de Lauzun, pour qui vous avez créé la charge que je possède aujourd'hui.

— Lauzun s'est moqué de vous, dit le roi en haussant les épaules... et le malicieux duc se glissait hors de la chambre en étouffant de rire... Croyez-moi, ajouta Sa Majesté, envoyez sur

l'heure votre chapeau gris au général des Prémontrés. »

Quoique la plaisanterie fût un peu forte, et que Tessé fût en grande colère contre le duc, il n'osa éclater, de peur d'augmenter le nombre des rieurs qui allaient se divertir à ses dépens.

NOTES

Opposons le récit malicieux et fort amusant de Saint-Simon, à la fantaisie dialoguée imaginée par l'*Œil de bœuf*.

« ... Il arriva sur cette revue de Compiègne (1698) une plaisante aventure au comte de Tessé. Il était colonel général des dragons. M. de Lauzun lui demanda deux jours auparavant, avec cet air de bonté, de douceur, de simplicité qu'il prenait presque toujours, s'il avait songé à ce qu'il lui fallait pour saluer le roi à la tête de ses dragons, et là-dessus entrèrent en récit du cheval, de l'habit et de l'équipage. Après les louanges : « Mais, le chapeau, lui dit Lauzun, je « ne vous en entends point parler. — Mais non, répon- « dit l'autre, je compte d'avoir un bonnet — Un bonnet ! « reprit Lauzun, mais y pensez-vous ! Un bonnet ! Cela « est bon pour tous les autres, mais le colonel général, avoir un bonnet ! Monsieur le comte, vous n'y pensez « pas ! — Comment donc, lui dit Tessé, qu'aurais-je « donc ? » Lauzun le fit douter et le fit prier longtemps et lui faisant accroire qu'il savait mieux qu'il ne

disait ; enfin, vaincu par ses prières, il lui dit qu'il ne voulait pas lui laisser commettre une aussi lourde faute, que cette charge ayant été créée pour lui, il en savait bien toutes les distinctions dont l'une des principales était, lorsque le roi voyait les dragons, d'avoir un chapeau gris. Tessé, surpris, avoue son ignorance ; et dans l'effroi de la sottise où il serait tombé sans cet avis si à propos, se répand en actions de grâces, et s'en va vite chez lui dépêcher un de ses gens à Paris pour lui rapporter un chapeau gris. Le duc de Lauzun avait bien pris garde à tirer adroitement Tessé à part pour lui donner cette instruction, et qu'elle ne fût entendue de personne. Il se doutait bien que Tessé, dans la honte de son ignorance, ne s'en vanterait à personne, et lui aussi se garda bien d'en parler. Le matin de la revue j'allai au lever du roi et, contre sa coutume, j'y vis M. de Lauzun y demeurer, qui avec ses grandes entrées s'en allait toujours quand les courtisans entraient. J'y vis aussi Tessé avec un chapeau gris, une plume noire, et une grosse cocarde, qui piaffait et se pavanait de son chapeau. Cela qui me parut extraordinaire et, la couleur du chapeau que le roi avait en aversion, et dont personne ne portait plus depuis bien des années, me frappa et me le fit regarder, car il était presque vis-à-vis de moi, et M. de Lauzun assez près de lui, et un peu en arrière. Le roi, après s'être chaussé et avoir parlé à quelques-uns avise enfin ce chapeau. Dans la surprise où il en fut il demanda à Tessé où il l'avait pris. L'autre,

Cabinet des Estampes.

LA TRAGÉDIENNE CHAMPMESLE

s'applaudissant, répondit qu'il lui était arrivé de Paris. — « Et pourquoi faire? dit le roi. — Sire, « répondit l'autre, c'est que Votre Majesté nous fait « l'honneur de nous voir aujourd'hui! — Eh bien! « reprit le roi de plus en plus surpris, que fait cela « pour un chapeau gris? — Sire, dit Tessé, que cette « réponse commençait à embarrasser, c'est que le « privilège du colonel général est d'avoir, ce jour-là, « un chapeau gris. — Un chapeau gris! reprit le roi, « où diable avez-vous pris cela? — C'est M. de Lauzun, « sire, pour qui vous avez créé la charge, qui me l'a « dit! » — Et, à l'instant le bon duc de pouffer de rire « et de s'éclipser. — « Lauzun s'est moqué de vous, « répondit le roi un peu vivement, et croyez-moi, en- « voyez tout à l'heure ce chapeau au général des Pré- « montrés! » Jamais je ne vis homme plus confus que Tessé. Il demeura les yeux baissés et regardant ce chapeau avec une tristesse et une honte qui rendit la scène parfaite. Aucun des spectateurs ne se contraignit de rire, ni des plus familiers avec le roi, d'en dire son mot. Enfin Tessé reprit assez ses sens pour s'en aller... » SAINT-SIMON, I, pp. 388-89 de *l'édition en treize volumes.*

XIV

Désintéressement de Fénelon.

L'abbé Fénelon, précepteur des enfants de France, vient d'être nommé archevêque de Cambrai.

— Sire, dit le nouveau prélat en remerciant le roi de cette grâce, dois-je regarder comme une récompense une dignité qui m'éloigne de Votre Majesté et de M. le duc de Bourgogne?

— Aussi, répondit Sa Majesté, je ne prétends point vous obliger à une résidence entière dans votre diocèse.

— Le concile de Trente me lie étroitement sur ce point, reprit M. de Cambrai; je ne puis rester que trois mois éloigné de mon siège.

— Votre concile de Trente, repartit le monarque, n'avait pas prévu l'éducation des princes, et, par

ma foi, il faut que l'esprit des conciles se prête un peu à l'intérêt des États.

— C'est mon avis, sire.

— Enfin, ajouta Louis XIV, vous allierez le mieux que vous pourrez le bien de vos fidèles de Cambrai et l'éducation de votre élève de Versailles. Je ferai à cet égard toutes les concessions possibles au concile de Trente, moyennant réciprocité.

— Pourvu d'un archevêché, poursuivit Fénelon, je supplie Votre Majesté de faire rétablir sur la feuille des bénéfices vacants l'abbaye dont je jouissais.

— Que faites-vous donc là? lui dit tout bas, pendant qu'il parlait, M. de Reims, présent à l'entretien.

— Je fais mon devoir, continua le précepteur des enfants de France; on est abbé pour gérer une abbaye, je dois laisser la mienne à celui qui remplira ce soin.

— Que répondrez-vous à cela? dit Louis XIV en regardant M. de Reims.

— Je répondrai, sire, que, pensant comme il pense, M. de Fénelon agit très bien; mais qu'ayant une autre manière de penser, je ne fais pas mal de garder mes abbayes.

Le roi ne répliqua point, et l'archevêque le Tellier n'en fut pas fâché.

NOTES

« ... L'esprit de Fénelon plut extrêmement à Mme de Maintenon ; ses réserves mêlées de flatteries fines la gagnèrent. Elle voulut l'entendre sur des matières de piété, on eut peine à l'y résoudre... Telle était la situation de Fénelon, lorsqu'il devint archevêque de Cambrai, et qu'il acheva de se faire admirer pour *n'avoir point fait un pas vers ce grand bénéfice, et qu'il rendit en même temps une belle abbaye qu'il avait eue lorsqu'il fut précepteur* (du duc de Bourgogne) *et qui jusqu'à Cambrai fut sa seule possession.* Il n'avait eu garde de chercher à se procurer Cambrai, la moindre étincelle d'ambition aurait détruit tout son édifice ; et, de plus, ce n'était pas Cambrai qu'il souhaitait. » SAINT-SIMON, I, p. 178 de l'*édition en treize volumes.* » — On voit comment, de la simple phrase de Saint-Simon, l'*Œil de bœuf* a tiré tout une petite historiette dialoguée.

XV

Mort de la Champmeslé.

Les comédiens viennent de faire une perte que ne pourront racheter toutes les bonnes composi tions tragiques qu'ils joueront, parce qu'ils seront privés de la plus célèbre interprète de Melpomène... Mlle Champmeslé est morte... Cette actrice était petite-fille d'un président au parlement de Rouen ; elle se nommait Marie Desmarets, et, après avoir pris le nom du sieur Chevillet de Champmeslé son mari, elle se donna le singulier privilège de conserver le titre de demoiselle. La Champmeslé débuta sur le théâtre du Marais en 1669, et passa à l'hôtel de Bourgogne en 1670. Racine devint son instituteur ; peut-être fut-il aussi son premier amant, ce que je n'oserais cependant soutenir bien affirmativement... Il est à

cet égard si difficile de compter nettement avec les femmes! L'amour seul pouvait soutenir la patience que notre grand tragique mit à former le talent de cette actrice : il la faisait entrer, syllabe par syllabe, dans le sens de ses vers, lui démontrait les gestes qu'elle devait faire, lui enseignant les intonations, les lui notait même quelquefois... Champmeslé fit sous un tel maître de si grands, de si rapides progrès, qu'elle laissa bientôt au-dessous d'elle les tragédiennes les plus goûtées. L'élève de Racine avait la voix juste, sonore, douce et flexible au besoin; personne ne possédait mieux le don des larmes. Quoique la Champmeslé ne fût pas belle, sa physionomie expressive, animée, savait se prêter à toutes les impressions, et les grâces de sa personne contribuaient à rendre son jeu parfait. L'esprit de Mlle Champmeslé était borné ; mais elle avait l'art de couvrir ce défaut par un grand usage du monde, une naïveté étudiée et beaucoup de douceur dans la conversation. La maison de cette célèbre comédienne fut, comme celle de Ninon, le rendez-vous d'une infinité de personnes distinguées, et le centre de tous les beaux esprits.

Champmeslé devait toute sa gloire à l'auteur d'*Andromaque ;* elle l'en paya par de nombreuses

infidélités, et lui donna cinq rivaux à la fois, non compris son mari qui, comme on le pense bien, n'était pas le plus recherché. L'ingrate finit par sacrifier l'Euripide français au comte de Clermont-Tonnerre, ce qui donna lieu au quatrain suivant :

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit longtemps *Racine* dans son cœur ;
Mais, par un insigne malheur !
Le *Tonnerre* est venu qui l'a *déracinée*.

Cette actrice est morte au village d'Auteuil, âgée de cinquante-quatre ans ; elle était retirée depuis quelque temps du théâtre, mais sa retraite ne paraissait pas irrévocable.

NOTES

Racine, avant d'être le dévôt, le père de famille vertueux que nous connaissons, avait eu, nous ne devons pas l'oublier, une jeunesse passablement orageuse ; et parmi ses maîtresses fut Marie Desmares, née à Rouen en 1642, mariée à Charles Chevillet, auteur dramatique et acteur de moyenne ordinaire, meilleur plus particulièrement dans les rôles comiques. Ce que dit l'*Œil de bœuf* de la Champmeslé comme tragédienne est exact. C'est en 1669 qu'elle débutait, d'abord au théâtre du Marais et ensuite en 1670, à l'Hôtel de Bourgogne, dans le rôle d'Hermione. Elle jouait les deux derniers avec une sensibilité de délicate, une passion si chaude que Racine enthousiasmé voulut former son talent, lui donner des conseils, en faire son interprète célèbre et préférée : Elle fut tour à tour, dans *Berénice*, *Athalie*, *Monime*, *Phèdre*, *Iphigénie* la plus émouvante tragédienne de son siècle. On se rappelle les vers célèbres de Boileau qui, outre son talent, l'ont immortalisée.

Jamais Iphigénie en Aulide immolée
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée
Que, dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
En a fait, sous son nom, verser la Champmélé.

La Fontaine lui dédiait son conte de *Belphégor.*

De votre nom j'orne le frontispice
Des derniers vers que ma muse a polis.
Puisse le tout, ô charmante Philis,
Aller si loin, que notre los franchisse
La nuit des temps. Nous la saurons dompter,
Moi par écrire, et vous par réciter.
Nos noms unis perceront l'onde noire,
Vous régnerez longtemps dans la mémoire
Après avoir régné jusques ici
Dans les esprits, dans les cœurs même aussi.
Qui ne connaît l'inimitable actrice
Représentant ou Phèdre ou Bérénice,
Chimène en pleurs ou Camille en fureur ?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante ?
S'en trouve-t-il une autre aussi touchante ?
Une autre, enfin, allant si droit au cœur ?
N'attendez pas que je fasse l'éloge
De ce qu'en vous on trouve de parfait :
Comme il n'est point de grâce qui n'y loge
Ce serait trop ; je n'aurais jamais fait.
De mes Philis vous seriez la première ;
Vous auriez eu mon âme tout entière,
Si de mes vœux j'eusse plus présumé ;
Mais en aimant, qui ne veut être aimé ?
Par des transports n'espérant pas vous plaire,
Je me suis dit seulement votre ami,

De ceux qui sont amants plus qu'à demi ;
Et, plût au sort que j'eusse pu mieux faire !

. . . . . .

Racine eut aussi pour maîtresse une autre actrice : Mlle du Parc, qui serait morte de manœuvres abortives conseillées (?) par lui. On aurait aussi parlé de poisons, mais ce serait un bien gros mot. Voir dans *le Drame des poisons*, de Funck Brentano, le chapitre pp. 283-297, *Racine et l'affaire des poisons*, qui conclut :

« Le chroniqueur Robinet montre Racine suivant « à demi trépassé », le convoi de la défunte. L'opinion exprimée par le docteur Legué que la Du Parc serait morte de manœuvres abortives n'est pas sans vraisemblance ; mais, nous considérons comme impossible, étant donné l'état des documents, de se prononcer... Les avortements étaient, à cette époque, d'une pratique constante à Paris. Par le remords né de ce crime s'expliquerait cette incroyable résolution de renoncer au théâtre que Racine prit à l'âge de 38 ans, en pleine force, en plein talent, en plein succès. S'expliqueraient aussi l'austérité, l'excès de sa dévotion après cette conversion singulière et jusqu'à l'horreur qu'il prit d'un art qui avait fait sa gloire et sa fortune. »

Il est courant de répéter que Racine aurait renoncé au théâtre, se serait retiré de la Cour, parce que frappé au cœur par un regard de Louis XIV dont il avait blessé l'orgueil en « remuant les cendres du

premier mari de la Maintenon ». Ce ne serait qu'une légende qu'aurait accréditée faussement ce récit, très en relief, de Saint-Simon.

« Il arriva qu'un soir que Racine était entre le roi et Mme de Maintenon, chez elle, la conversation tomba sur les théâtres de Paris. Après avoir épuisé l'opéra on tomba sur la comédie. Le roi s'informa des pièces et des acteurs, demanda à Racine pourquoi, à ce qu'il entendait dire, la comédie était si fort tombée de ce qu'il l'avait vue autrefois. Racine lui en donna plusieurs raisons et conclut par celle qui, à son avis, y avait le plus de part, qui était que faute d'auteurs et de bonnes pièces nouvelles, les comédiens en donnaient d'anciennes, et, entre autres, ces pièces de Scarron qui ne valaient rien et qui rebutaient tout le monde. A ce mot la pauvre veuve rougit non pas de la réputation du cul-de-jatte attaqué, mais d'entendre prononcer son nom devant le successeur. Le roi s'embarrassa. Le silence qui se fit tout d'un coup réveilla le malheureux Racine, qui sentit le puits dans lequel sa funeste distraction le venait de précipiter. Il demeura le plus confondu des trois, sans plus oser lever les yeux ni ouvrir la bouche. Ce silence ne laissa pas de durer plus que quelques moments tant la surprise fut dure et profonde. La fin fut que le roi renvoya Racine, disant qu'il allait travailler. Il sortit éperdu et gagna comme il put la chambre de Cavoye. C'était son ami. Il lui conta la sottise. Elle fut telle qu'il n'y avait point à la pouvoir raccommoder. Oncques depuis ni le roi, ni

Mme de Maintenon ne parlèrent à Racine, ni même le regardèrent. Il en conçut un si profond chagrin qu'il en tomba en langueur et ne vécut pas deux ans depuis. Il les mit bien à profit pour son salut. » SAINT-SIMON, II, p. 8.

Invraisemblable est ce récit que Saint-Simon seul nous raconte. De qui le tenait-il? Ou, peut-être, l'a-t-il imaginé? De même qu'est fausse l'anecdote de Voltaire, nous disant que Racine aurait encouru la disgrâce du roi, à cause d'un mémoire très violent sur « la misère du peuple » qu'il aurait présenté à Louis XIV en 1698, par ordre même de Mme de Maintenon. Est, d'ailleurs, attribuée à Boileau la même intempestive « sortie » contre Scarron. Voir dans le *Racine* de MESNARD, p. 157, t. I, et aussi, même volume, p. 296, une note qui commente un passage des *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, par son fils.

En tout cas, la disgrâce, après le Mémoire, n'aurait pas été longue puisqu'en 1699 mourut Racine. Ajoutons que c'est pendant cette prétendue disgrâce que Louis XIV aurait « commandé » pour Saint-Cyr cette tragédie qui fut *Esther*. Alors !...

XVI

Pendant le bain du roi.

J'ai parlé ailleurs d'un baigneur nommé la Vienne ; cet homme, que l'invention d'une drogue excitante appelée *polleville* (1) avait rendu célèbre, est devenu baigneur du roi, puis l'un des quatre premiers valets de chambre : il faut que le talent soit récompensé. La Vienne est d'une franchise que le séjour de la cour n'a pu altérer, que la majesté royale n'intimida jamais, et qui souvent fut portée jusqu'à la rudesse. Quand le roi veut être informé d'un fait, d'une anecdote, d'un dire, et qu'il tient à connaître la chose sans la moindre altération, il s'adresse à la Vienne. Sa Majesté l'interrogea sur le sujet qui le tourmentait (2). L'entretien eut lieu à Marly, pendant le bain du roi.

« Ça, la Vienne, dit Sa Majesté quand elle fut

assise dans sa baignoire, parlez-moi avec votre franchise accoutumée; qu'y a-t-il de vrai dans tout ce qu'on dit sur la conduite de M. le duc du Maine en Flandre?

— Sire, je ne sais en vérité...

— Cette hésitation de votre part me surprend fort; il faut parler; vous n'ignorez point, la Vienne : on n'ignore jamais à la cour.

— Votre Majesté doit savoir mieux que moi...

— Je ne sais rien. Si j'en crois mes courtisans, le duc est un Bayard; s'il faut s'en rapporter aux bruits de ville, c'est un guerrier prudent. Répondez, était-il au combat dont on parle tant?

— Oui, sire, il y était à la tête d'un corps assez considérable.

— C'est déjà quelque chose; et sa conduite dans cette journée...

— A été superbe... Son Altesse a promis, avant la bataille, qu'elle allait faire des merveilles, mais...

— Eh bien! mais...

— On n'est pas toujours le maître de faire ce qu'on voudrait...

— Après, la Vienne, après.

— M. le duc ayant ordonné à son corps de se porter en avant...

— S'est mis à la tête des troupes pour exécuter ce mouvement?

— Oui, sire, je crois bien que le prince marchait d'abord devant; mais...

— En finirez-vous? Allons, achevez sans plus d'hésitation.

— Mais il est arrivé que Son Altesse s'est trouvée derrière.

— Morbleu! quelle prudence!...

— M. le duc se croyait blessé, sire.

— L'était-il en effet? s'écria le roi avec une visible émotion.

— Non, sire, reprit la Vienne en balbutiant.

— Alors... je suis bien malheureux.

— J'assure à Votre Majesté que le prince se croyait de bonne foi frappé, puisqu'il a fallu l'emporter du champ de bataille.

— C'est assez, brisons sur ce chapitre et donnez-moi mes habits (3).

NOTES

(1) Pour la *Pollevillo* on peut voir : *Les Vieilles Amoureuses*, t. III, pp. 269-279 de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. — Pour la Vienne, outre Saint-Simon, lire notamment : Docteur Cabanès, *Mœurs intimes du passé*, IIe série, p. 277. — Ed. Fournier, *Paris démoli*. — Capon, *Maisons galantes de Paris au dix-huitième siècle*. — *Le Bulletin de la Société du faubourg Saint-Antoine*, t. Ier, article sur la *Folie-Rambouillet*. — *Lettres de Mme de Sévigné* (La Vienne avait inventé les coiffures dites « à la Sévigné »). — *Waeklenaer*, t. II, p. 37 et suiv., *Mémoires sur Mme de Sévigné*.

La Vienne était un homme gros, frais, de bonne mine, qui gardait encore sa moustache — écrit Saint-Simon à la date de 1697 — comme le vieux Villars (très mince, très clairsemée, prélude de la disparition momentanée des moustaches), rustre, très volontiers brutal; pair et compagnon avec tout le monde et, ce qui est plaisant, parce qu'il n'en savait pas davantage; car il n'était point glorieux et n'avait d'impertinent que l'écorce. Honn homme,

Cabinet des Estampes

LE DUC DE VENDOME

ni méchant ni malfaisant, même bon homme et serviable. « Petit baigneur que le hasard de quelque pratique de jeunes gens du bel air de la cour mit à la mode. Le roi qui, dans sa jeunesse, vivait fort avec eux par le commerce de la galanterie, sut que La Vienne avait des secrets pour ranimer la vigueur et, comme elle lui manquait souvent, il voulut en essayer et s'en trouva si bien que cela fit sa fortune. Il devint premier valet de chambre et, avec lui, c'était pour être tout. Son ancien métier l'avait fait connaître à tous ces jeunes seigneurs dont plusieurs étaient parvenus aux grandes charges et l'avait, après, lié avec eux de façon qu'étant grossier, brutal et parfaitement avec le roi, en passe de leur être utile, il vivait d'égal avec les plus vieux et les plus grands seigneurs, d'une manière si ridiculement familière qu'on en mourait de rire, et d'autant plus que ce n'était point par gloire, car il leur parlait souvent des vieilles aventures et, par conséquent, de ce qu'il avait été. C'était un homme à qui il ne fallait pas marcher sur le pied, mais qui, d'ailleurs, était bon homme et aimait à faire plaisir, et en avait fait beaucoup et de grands. Il avait une femme d'une vertu et d'un mérite rare et qui se tenait enfermée dans son état autant que son mari en paraissait sorti... *Addition de Saint-Simon au journal de Dangeau.* » Cette charge de « valet de chambre » donnant à La Vienne le titre d'écuyer et de « conseiller du roi en ses conseils », il se fit anoblir et acheta le « marquisat de Champcenetz-en-Brie ». En 1710,

il mourut au Louvre âgé de quatre-vingts ans.

(2) Louis XIV se baigna-t-il souvent ? Se baignait-il par plaisir, aux temps de sa première jeunesse et, par la suite, ne se baignait-il que de très rares fois et seulement lorsque l'ordonnait le médecin ? Eut-il pour ces pleines ablutions du corps une véritable insouciance qu'explique le mépris général de l'hygiène, à cette époque qui fut surtout, malgré sa merveilleuse grandeur intellectuelle et guerrière, le « siècle de la saleté » ? Voir sur « Louis XIV au bain » le très curieux volume cité du docteur Cabanès, A. Michel, Paris, 1910, *Mœurs intimes du passé*, t. II, pp. 282-300. « Le *journal de Dangeau*, où sont consignées jour par jour les moindres actions du roi, n'indique nulle part que le roi se soit baigné, écrit le docteur Cabanès. Il paraît bien avéré, toutefois, qu'il se soumettait docilement aux avis de son premier médecin quand celui-ci jugeait utile de le mettre dans l'eau. Il ne faisait aucune difficulté de prendre ponctuellement de l'opiat à l'entrée du bain et du bouillon purgatif à la sortie, selon les prescriptions de la Faculté. Mais en dehors de ces bains, qu'on peut dire de nécessité, il ne semble pas que le grand roi ait pris en grand souci la propreté de son corps... »

(3) Voici comment Saint-Simon raconte de quelle façon le duc du Maine « *se trouva derrière* » et de quelle façon le roi, chez La Vienne, apprenait « *avec émotion* » cette désastreuse nouvelle. Comparons :

«... Le maréchal de Villeroy — nous sommes en

pleine guerre de Flandres, 1695 — manda, dès qu'il fit jour, à M. du Maine, d'attaquer et d'engager l'action, comptant de le soutenir avec toute son armée et qui, pour arriver à temps, avait besoin que les ennemis fussent retardés et empêchés de marcher par l'engagement dans lequel notre gauche les aurait mis. Impatient de ne point entendre l'effet de cet ordre, il dépêche de nouveau M. du Maine et redouble cinq ou six fois. M. du Maine voulut d'abord reconnaître, puis se confesser, après mettre son aile en ordre qui y était depuis longtemps et pétillait d'entrer en action. Pendant tous ces délais, Vaudemont marchait le plus difficilement que la précaution le lui pouvait permettre. Les officiers généraux de notre gauche se récriaient. Montrevel, lieutenant-général le plus ancien d'eux, ne pouvant plus souffrir ce qu'il voyait, pressa M. du Maine, lui remontra l'instance des ordres réitérés qu'il recevait du maréchal de Villeroy, la victoire facile et sûre, l'importance pour sa gloire, pour le succès de Namur, pour le grand fruit qui s'en devait attendre de l'effroi et de la nudité des Pays-Bas après la déroute de la seule armée qui les pouvait défendre. Il se jeta à ses mains, il ne put retenir ses larmes; rien ne fut refusé ni résisté, mais tout fut inutile. M. du Maine balbutiait. Il fit si bien que l'occasion échappa et que M. de Vaudemont en fut quitte pour le plus grand péril qu'une armée pût courir d'être entièrement défaite si son ennemi qui la voyait et la comptait homme par homme eût fait le moindre mouvement pour l'at-

taquer. Toute notre armée était au désespoir et personne ne se contraignait de dire ce que l'ardeur, la colère et l'évidence suggéraient. Jusqu'aux soldats et aux cavaliers montraient leur rage sans se méprendre; en un mot, officiers et soldats, tous furent plus outrés que surpris... Le maréchal de Villeroy, plus outré que personne, était trop bon courtisan pour s'excuser sur autrui. Content du témoignage de toute son armée et de ce que toute son armée n'avait que trop vu et senti, il dépêcha un de ses gentilshommes au roi à qui il manda que la diligence dont Vaudemont avait usé dans sa retraite l'avait sauvé de ses espérances qu'il avait crues certaines et, sans entrer en aucun détail, se livra à tout ce qui pourrait lui en arriver. Le roi, qui depuis vingt-quatre heures les comptait toutes dans l'attente de la nouvelle si décisive d'une victoire, fut bien surpris quand il ne vit que ce gentilhomme au lieu d'un homme distingué, et bien touché quand il apprit la tranquillité de cette journée. La Cour en suspens, qui pour son fils, qui pour son mari, qui pour son frère, demeura dans l'étonnement et les amis du maréchal de Villeroy dans le dernier étonnement. Un compte si court et si général d'un événement si considérable et si imminent réduit à rien tint le roi en inquiétude. Il se contint en attendant un éclaircissement du temps. Il avait soin de se faire lire toutes les gazettes de Hollande. Dans la première qui paraît, il lut une grosse action à la gauche, des louanges excessives de la valeur de M. du Maine;

que ses blessures avaient arrêté le succès et sauvé M. de Vaudemont, et que M. du Maine avait été emporté sur un brancard. Cette raillerie fabuleuse piqua le roi; mais il le fut bien davantage de la gazette suivante qui se rétracta du combat qu'elle avait raconté et ajouta que M. du Maine n'avait pas même été blessé. Tout cela donna au roi des soupçons qui l'agitèrent.

« La Vienne, baigneur fort à la mode, était devenu le sien, du temps de ses amours... » Louis XIV étant allé jusqu'à Marly, questionna La Vienne. « .. Celui-ci montra son embarras parce que, dans la surprise, il n'eut pas la présence d'esprit de la cacher. Cet embarras redoubla la curiosité du roi et enfin ses commandements. La Vienne n'osa pousser plus loin sa résistance. Il apprit au roi ce qu'il eût voulu pouvoir ignorer toute sa vie, et qui le mit au désespoir. Il n'avait eu tant d'embarras, tant d'envie, tant de joie de mettre M. de Vendôme à la tête d'une armée que pour y porter M. du Maine, toute son application était d'en abréger les moyens en se débarrassant des princes du sang par leur concurrence entre eux. C'était donc pour M. du Maine (*le deuxième fils qu'il avait eu de Mme de Montespan*), qu'étaient tous ses soins. En ce moment, il les vit échoués et la douleur lui en fut insupportable. Il sentit pour ce cher fils tout le poids du spectacle de son armée, et des railleries que les gazettes lui apprenaient qu'en faisaient les étrangers, et son dépit en fut inconcevable. Ce prince si égal à l'extérieur et si maître de ses

moindres mouvements dans les événements les plus sensibles, succomba sous cette unique occasion. Sortant de table, à Marly, avec toutes les dames et en présence de tous les courtisans, il aperçut un valet du serdeau (*la desserte*) qui, en desservant le fruit, mit un biscuit dans sa poche. Dans l'instant, il oublie toute sa dignité et sa canne à la main, qu'on venait de lui rendre avec son chapeau, court à ce valet qui ne s'attendait à rien moins, ni pas un de ceux qu'il sépara sur son passage, le frappe, l'injurie, et lui casse sa canne sur le dos : à la vérité elle était de roseau, et ne résista guère. » Et Saint-Simon ayant raconté la surprise, l'émoi des spectateurs, termine : « ... Chacun comprenait aisément que celle qui avait paru (la cause de cette correction manuelle) ne pouvait être la véritable. Enfin, tout vint à se découvrir ; et peu à peu, d'un ami à l'autre on apprit enfin que La Vienne, forcé par le roi, avait été cause d'une aventure si singulière et si indécente... » Saint-Simon, pp. 170-172, *de l'édition en treize volumes.*

XVII

Vendôme le Sodomiste.

M. le duc de Vendôme est de retour à Paris après sa brillante campagne de Catalogne. Son hôtel est le rendez-vous de tous les beaux esprits que n'effarouchent pas les mœurs un peu trop libres; les convives ordinaires du Temple s'y rendent assidûment : Chaulieu, Lafare, Corbinelli n'y manquent jamais. Mais, le dirai-je, Vendôme est soupçonné du vice que Dieu punit jadis en brûlant deux villes; vice au sein duquel le duc trouva, dit-on, tout récemment la punition de s'y être livré. Pour célébrer sa convalescence, le vainqueur de Barcelone avait réuni grand nombre de personnes; on devait, à l'issue du dîner, faire l'inauguration d'un portrait de l'amphitryon gravé,

par Nanteuil ; le poète Palaprat avait été chargé d'avance de composer un quatrain pour mettre au bas ; mais, paresseux autant qu'ivrogne et gourmand, Palaprat arriva chez le duc sans être muni des vers commandés. Informé de sa négligence, Vendôme le mena à l'office, et lui montrant un poisson qu'il aimait beaucoup il lui déclara qu'il n'en tâterait miette qu'après avoir produit le quatrain, et que même il ne dînerait pas. Les convives, plus sévères encore, exigèrent que le délinquant fût enfermé dans un cabinet, d'où il ne pourrait sortir que ses quatre vers à la main. Palaprat s'étant soumis à cet arrêt, et l'appétit lui ayant tenu lieu de verve, on l'entendit bientôt crier à travers la porte : « Monseigneur, il est « fait, il est fait, mais je ne le dirai qu'à la fin « du dîner. » Le poète, mis en liberté, montra en effet le quatrain, qu'il eut la permission de ne lire qu'au dessert. Le repas, où le rimeur ne demeura pas oisif, fut long et joyeux ; sommé enfin de tenir sa promesse, Palaprat lut à haute voix ce qui suit :

Favori de Vénus ainsi que de Bellone,
Le héros que tu vois ici représenté
Prit la vérole et Barcelone,
Toutes deux du même côté.

Il n'y eut pas moyen de retenir les éclats de rire, et le duc lui-même, qui avait ri plus fort que tous les convives, jura que le quatrain serait mis au bas du portrait.

Voilà ce que m'a raconté, ce matin, le vieux Gourville, qui s'était fait porter à cette fête. Comme je lui exprimais ma surprise de ce qu'à son âge il faisait la débauche, il me répondit : « Que voulez vous, comtesse, j'obéis à l'instinct « qu'on nomme amour de la vie ; au commence- « ment de chaque année, j'aspire à manger des « fraises ; sont-elles passées, je vise aux petits « pois, ensuite aux pêches ; et pour remplir les « intervalles, je passe mon temps dans les mai- « sons où l'on s'amuse... Croyez-vous que j'aie « tort ? »

Tandis que tout le monde s'évertuait à complimenter Mme de Maintenon sur le mariage de Mlle d'Aubigné, sa nièce, avec le duc de Noailles, que cette union fera sans doute maréchal de France, M. le prince de Conti se querellait dans les salons de Meudon avec le grand prieur de Vendôme pour un coup de carte. Le dernier ayant osé provoquer Son Altesse, des témoins rapportèrent au roi que le prince avait accepté le défi.

Vendôme fut envoyé à la Bastille, mais il n'y resta que peu de jours. Hier, ce seigneur fit des excuses à *Monseigneur*, chez qui la scène s'était passée, puis au prince de Conti. M. le grand prieur a été ensuite reçu à Marly par Sa Majesté, qui a daigné lui dire que tout était oublié.

XVIII

Une désagréable maladie.

Le bagage de nouvelles que nos aimables de la cour déploient chaque jour à l'*Œil de bœuf* s'est grossi récemment de certains détails fort singuliers : je ne puis passer sous silence cette innovation ; mais je suis en vérité fort embarrassée pour en parler avec quelque réserve... Essayons cependant. Dans le courant de l'été, M. le duc de Vendôme, étant venu prendre congé du roi à Marly, lui dit qu'il allait se retirer dans ses terres pour se traiter à fond d'une certaine maladie, qui ne fut pas la portion la plus épurée des conquêtes de Christophe Colomb, et que cette retraite médicale allait en même temps lui offrir le moyen de remettre un peu d'ordre dans ses finances. « Au revoir donc, mon cher duc, répondit Sa Majesté

en souriant, je souhaite qu'à votre retour nous nous embrassions avec plus de plaisir qu'aujourd'hui, et que vous ne soyez plus la dupe de votre santé ni de vos affaires. » Il est bon de noter ici que M. de Vendôme est le premier qui ait osé publiquement se mettre à ce qu'on appelle les *grands remèdes*.

Le lendemain, le roi passant une revue de sa maison exprima à M. le prince Emmanuel de Lorraine sa surprise de le trouver à pied dans les rangs.

« Votre frère, le duc d'Elbeuf, lui dit Sa Majesté, ne vous donne-t-il donc pas de quoi acheter un cheval ?

— Sire, répondit le jeune officier avec embarras, ce n'est pas le cheval qui me manque.

— Cependant un officier de cavalerie n'est guère à pied que par cette raison.

— J'en demande bien pardon à Votre Majesté ; mais ce qui n'est point à mon pouvoir, c'est la possibilité de me tenir en selle.

— A d'autres ! n'avez-vous pas passé votre jeunesse dans les manèges ?

— Oui, sans doute, sire, mais tous mes instants n'ont pas été consacrés à l'équitation... et ma santé...

— Et bien, monsieur, votre santé...

— Est fort altérée... M. de Vendôme...

— Vous a procuré en Espagne un exercice glorieux, interrompit le roi, et un semblable régime est toujours salutaire aux jeunes seigneurs comme vous.

— Aussi supplié-je Votre Majesté d'être persuadée que je ne me plains pas des dangers de la guerre.

— Ah ça ! de quoi vous plaignez-vous, voyons ?

— De la victoire, sire, dont les fruits sont aussi amers pour moi que pour M. de Vendôme, et voilà ce qui fait que le cheval...

— Assez, je vous devine ; adressez-vous donc à mon chirurgien Félix, et que cela finisse... Vous verrez, ajouta Sa Majesté en s'éloignant, qu'il faudra que je sois le médecin consultant de toute ma cour. »

Depuis cet instant il y a chaque matin avant le lever un petit bulletin de la santé de MM. de Vendôme et de Lorraine, et j'ai vu quelques dames prendre assez ouvertement un vif intérêt au rétablissement du dernier.

NOTES

Le général de Vendôme, s'il fut un des plus illustres hommes de guerre du dix-septième siècle, fut également — nous n'avons pas, hélas! à le voir autrement ici, à propos du quatrain que cite l'*Œil de bœuf*, — fut également célèbre par des mœurs sodomistes.

De Vendôme nous est laissé par Saint-Simon un portrait terrible d'une inouïe puissance de couleurs. « ... Beaucoup d'esprit naturel qu'il n'avait jamais cultivé, une énonciation facile, soutenue d'une hardiesse naturelle, qui se tourna depuis en audace la plus effrénée ; beaucoup de connaissance du monde de la cour, des personnages successifs et sous une apparente incurie un soin et une adresse continuelle à en profiter en tout genre ; surtout admirable courtisan et qui sut tirer avantage de ses plus grands vices ; à l'abri du faible du roi par sa naissance, poli par art mais avec un choix et une mesure avare ; insolent à l'excès dès qu'il crut le pouvoir oser impunément ; et, en même temps fami-

lier et populaire avec le commun, par une affectation qui voilait sa vanité et le faisait aimer du vulgaire ; au fond, l'orgueil même, et un orgueil qui voulait tout, qui dévorait tout. A mesure que son rang s'éleva et que sa faveur augmenta, sa hauteur, son peu de ménagement, son opiniâtreté jusqu'à l'entêtement, tout cela crût à proportion... La louange, puis l'admiration, enfin l'adoration, furent le canal unique par lequel on put approcher ce demi-dieu qui soutenait des thèses ineptes sans que personne osât, non pas contredire, mais ne pas approuver... Ce qui est prodigieux à qui a connu le roi galant aux dames, une si grande partie de sa vie, dévôt l'autre, souvent avec importunité pour autrui et dans toutes ces deux parties de sa vie plein d'une juste, mais d'une singulière horreur pour tous les habitants de Sodome, et jusqu'au moindre soupçon de ce vice, M. de Vendôme y fut plus salement plongé toute sa vie que personne, et si publiquement que lui-même n'en faisait pas plus de façon que de la plus légère et de la plus ordinaire galanterie, sans que le roi qui l'avait toujours su, l'eût jamais trouvé mauvais, ni qu'il en eût été moins bien avec lui. Ce scandale le suivit toute sa vie à la cour, à Anet, aux armées. Ses valets et des officiers subalternes-satisfirent toujours cet horrible goût, étaient connus pour tels, et comme tels étaient courtisés des familiers de M. de Vendôme et de ceux qui voulaient s'avancer auprès de lui. On a vu avec quelle audacieuse effronterie il fit deux fois le grand remède,

par deux fois prit congé pour l'aller faire, qu'il fut le premier qui l'eût osé et que sa santé devint la nouvelle de toute la cour, et avec quelle bassesse elle y entra à l'exemple du roi, qui n'eût point pardonné à un fils de France ce qu'il ménagea avec une faiblesse si étrange et si marquée pour Vendôme... » SAINT-SIMON.

D'où toutes ces nombreuses épigrammes, tous ces nombreux couplets. Nous en rappellerons deux, pour l'exemple, et choisis parmi les plus avouables.

* * *

Vendôme animé par son frère
Par Chemeraut, par Barbezière,
Devient d'un commerce fâcheux,
Sans raison, il s'emporte, il gronde,
Mais, quand il n'agit plus pour eux
C'est le meilleur bougre du monde.

Et Maurepas qui nous a conservé cette épigramme la commente comme voici :

« Ce vers signifie deux choses : la première que le duc de Vendôme était le meilleur homme du monde, ce qui est bien vrai ; la deuxième qu'il était sodomiste. Il serait à souhaiter qu'au lieu de bougre l'auteur eût pu mettre bardache, car le plaisir de ce duc était de se faire e...,et il se servait pour cela de valets et de paysans, faute de plus gentils ouvriers. On dit même que des paysans de sa belle maison d'Anet se tenaient avec soin sur son chemin lorsqu'il

y allait à la chasse, parce qu'il les écartait souvent dans le bois pour se faire f..., et leur donnait à chacun une pistole pour le prix de leur travail. Cela leur aidait à payer la taille... »

***

Je porte au doigt
L'anneau que le vieux Vendôme
Rapporta jadis de Sodome ;
Comme chacun croit
Qu'il est joli
C'était la récompense
D'un bougre accompli.
C'est pour Lully.
Et pouvait-on en France
Mieux choisir que lui ?

Ce couplet se chantait sur l'air du « premier Rigaudon », d'*Acis et de Galathée*, opéra de Lully, et que Lully lui-même, — nous avons vu qu'il le faut compter parmi les sodomistes notoires, — « avait fait représenter à Anet où le duc de Vendôme donna une fête, l'an 1686, à Louis, Dauphin de France, pendant huit jours ; fête qui fut d'une grande magnificence. » Maurepas, *Commentaires aux chansons* qu'il a recueillies.

***

Un dernier emprunt au portrait que nous a fait Saint-Simon. « Il se levait assez tard à l'armée ; se

mettait sur sa chaise percée, y faisait ses lettres, et y donnait ses ordres du matin. C'était le temps de lui parler, il avait accoutumé l'armée à ces infamies. Là il déjeunait à fond ; et souvent avec deux ou trois familiers, rendait d'autant soit en mangeant, soit en écoutant, ou en donnant ses ordres ; et toujours force spectateurs debout. Il rendait beaucoup ; quand le bassin était plein à répandre, on le tirait et on le passait sous le nez de toute la compagnie, et souvent plus d'une fois. Les jours de barbe, le même bassin dans lequel il venait de se soulager servait à lui faire la barbe. C'était une simplicité de mœurs, selon lui, digne des temps antiques et qui condamnait tout le faste, tout le superflu des autres... Le duc de Parme eut à traiter avec M. de Vendôme ; il lui envoya l'évêque de Parme qui se trouva bien surpris d'être reçu par M. de Vendôme sur sa chaise percée, et plus encore de le voir se lever au milieu de la conférence et se torcher le cul devant lui. Il en fut si indigné que, toutefois sans mot dire, il s'en retourna à Parme sans finir ce qui l'avait amené, et déclara à son maître qu'il n'y retournerait de sa vie après ce qui lui était arrivé... » C'est alors que le duc de Parme envoyait un petit prêtre insignifiant, mais spirituel, fils d'un jardinier, le « chargeant d'aller continuer et finir ce que l'évêque de Parme avait laissé à achever. Albéroni qui n'avait point de morgue à garder et qui savait très bien quel était Vendôme, résolut de lui plaire à quelque prix que ce fût, pour venir à bout de sa commission

au gré de son maître et de s'avancer par là auprès de lui. Il traita donc avec M. de Vendôme sur sa chaise percée, égaya son affaire par des plaisanteries qui firent d'autant mieux rire le général qu'il l'avait préparé par force louanges et hommages. Vendôme en usa avec lui comme il avait fait avec l'évêque, il se torcha le cul devant lui. A cette vue, Alberoni s'écrie : *O culo di Angelo* et courut le baiser. Rien n'avança plus ses affaires que cette bouffonnerie. » SAINT-SIMON, III, pp. 250-252 *de l'édition en treize volumes*.

Lorsque Vendôme se maria, Mme la duchesse fit cette épigramme :

Préparons dessus nos musettes
Pour Vendôme nos chansonnettes.
Il donne dans le sacrement !
L'épouse sera bien baisée
S'il est sur elle aussi longtemps
Que sur sa chaise percée.

M. de Boislile dans sa magistrale édition de SAINT-SIMON, dit — t. XIII, p. 279 — : « Ce portrait de Saint-Simon est l'élément principal des jugements portés sur Vendôme. On en doit rapprocher la rédaction primitive de la notice du duché de Vendôme imprimé dans le t. V des *Écrits inédits*, p. 468-470, et une page du *parallèle*. Dans un chapitre de SAINT-SIMON, *considéré comme historien*, Chéruel n'entendit réfuter que les critiques du rôle militaire de Vendôme et de ses opérations en Italie. Quant au

portrait même, tout est exact et authentique. Le texte le plus important à mettre en regard, à raison de son étonnante conformité, est celui des *Loisirs* ou *Essais dans le goût de Montaigne*, par le marquis d'Argenson. Voir aussi le *Manuscrit* de l'Arsenal, 2738, p. 37-93. Gustave Desnoireterres consacra plus de cent pages, dans ses *Cours Galantes*, I, 177-254, et III, 173-208, au duc de Vendôme. »

Pour l'habitude qu'avaient les rois, les princes, les seigneurs, les grands personnages, de recevoir, de donner audience sur la Chaise percée, voir cette même édition, Boislisle, VIII, p. 318, et XIII, p. 285 notamment.

A signaler cinq « Portraits » du duc de Vendôme, *Lettre de Fénelon au duc de Chevreuse* « ... M. de Vendôme est paresseux, inappliqué à tous les détails, croyant toujours tout possible sans discuter les moyens et consultant peu... » — *Portraits et caractères de 1703.* « Il fut bien heureux de n'avoir affaire qu'à des Espagnols et très peu d'Allemands. Il serait à plaindre dans le poste où il est s'il n'avait pas plus de troupes que son antagoniste... » — *Nouveaux portraits de la Cour de France :* « ...ayant assez de vanité pour vouloir aimer beaucoup les gens d'esprit et trop peu de bon sens pour les connaître. La bienséance ne permet pas qu'on parle de sa manière de vivre que lorsqu'il ne vivra plus... » *Essais du marquis d'Argenson :* « ...Il portait, surtout à la fin de ses jours, le libertinage, la malpropreté, la paresse à un excès s prodigieux qu'i est inconcevable que ces

défauts ne lui aient pas fait plus de tort. Au milieu de la cour de Louis XIV, tantôt dévote, tantôt galante, il ne se cachait pas de se livrer aux plaisirs les plus sales et les plus coupables ; et Louis XIV n'osait pas lui reprocher un genre de débauches qui dans tous les temps de son règne aurait perdu tout autre. On bravait hautement dans la petite cour d'Anet ce dont tout le monde eût rougi à Versailles. Ceux qui ont servi sous lui dans les campagnes d'Italie m'ont assuré qu'il avait manqué plus de vingt fois les plus belles occasions de battre l'ennemi, par pure paresse... » — *Du Siècle de Louis XIV*, édition Bourgeois : « ...Il laissait périr la discipline militaire ; la table et le sommeil lui dérobaient trop de temps. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé... Ce désordre et cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison, et même sur sa personne ; à force de haïr le faste, il en vint à une malpropreté cynique dont il n'y a point d'exemple... » *Addition de Saint-Simon au journal de Dangeau*, en ce qui concerne « la scène » avec Alberoni « ... Ses audiences, ses signatures se passaient sur cette chaise percée et l'évêque de Parme l'essuya comme les autres. Ce fut bien pire le lendemain, qu'étant arrivé plus tard que la veille dans l'espérance de trouver l'opération faite, non seulement il l'y trouva encore, mais, comme il voulai s'habiller, il se torcha le cul devant lui qu'il lui présenta dans toute sa dimension. L'archevêque outré partit le jour même

protestant qu'il ne reverrait de sa vie un homme qui lui avait fait une telle insulte et jamais M. de Parme ne put l'apaiser. Cela le réduisit à lui substituer Alberoni qui n'en était pas à ces bagatelles près. C'était un drôle qui avait tout l'esprit et toute la ruse et toute la délicatesse possible, qui connaissait son monde, par ses informations, avant que de l'avoir vu et qui n'aborda M. de Vendôme que l'encensoir à la main et par le nez. Il lui parla d'ordures et le mit si à son aise qu'il en obtint tout, et se mit dans sa familiarité. Dès la première fois s'étant trouvé à la cérémonie du torche-cul fort peu modeste : *Oh Culo del Angelo !* s'écria-t-il, et fit sa cour à merveilles... »

XIX

Mme la duchesse de Bourgogne.

La duchesse de Lude, bru de celle dont j'ai eu plusieurs fois occasion de parler, avait été choisie pour aller au-devant de la princesse de Savoie (1) au delà de Montargis ; le roi, *Monseigneur* et *Monsieur* l'attendirent dans cette ville, et M. le duc de Bourgogne s'arrêta à Nemours. Les princesses et les dames de la cour s'établirent, toutes parées, dans l'appartement que Marie-Adélaïde devait avoir à Fontainebleau, le même qu'occupa eu la Dauphine. Mlle de Savoie étant arrivée à Montargis le 4 novembre vers cinq heures du soir, le roi la prit dans ses bras, la porta dans une église, et l'offrit à Dieu. De retour au château, Sa Majesté caressa beaucoup la princesse, la (2) fit

causer, examina avec attention sa taille, sa gorge, ses mains et dit : « Je ne voudrais pas l'échanger en quoi que ce soit au monde pour personne. » Avant le souper, Louis XIV fit jouer l'enfant aux jonchets, se tenant à côté d'elle sur un petit siège, et ne pouvant se lasser d'admirer son adresse. Au couvert, le roi fit placer Marie-Adélaïde à sa droite ; il lui adressa pendant le repas une infinité de paroles obligeantes sur sa noblesse, ses grâces et la manière dont elle mangeait. Au coucher de la princesse, le roi se rendit dans sa chambre avec *Monseigneur;* ils la virent déshabiller : Sa Majesté profita même de l'occasion pour achever, dans les détails les plus minutieux, l'examen commencé quelques heures plus tôt. « Je « l'ai bien examinée, dit ensuite le roi à ses gen- « tilshommes, mais je ne lui ai rien vu faire et n'ai « rien trouvé en elle dont je ne sois content au « dernier point. » Avant de se mettre au lit, ce prince voulut mander à Mme de Maintenon, qui était restée à Fontainebleau, le résultat de ses premières remarques ; et le soir même, M. le marquis d'Épinay, l'un des écuyers de Sa Majesté, partit pour porter (3) la dépêche.

Le lendemain, en abordant Mme de Maintenon, Mlle de Savoie commença à se conformer aux

instructions de sa mère, qui lui avait recommandé beaucoup de respect, de confiance, de docilité et d'égards envers la marquise. Cette demi-reine, charmée de tant de prévenances, prodigua ses caresses à l'aimable enfant. Dois-je dessiner (4) le portrait de la princesse ? Aucun de ses traits ne me semble formé; quelques années compléteront peut-être sa beauté, que je trouve maintenant irrégulière en plusieurs points. Marie-Adélaïde a le front trop large, la bouche trop grande ; son visage fort petit manque de proportion avec ses grands traits. Mais de beaux yeux noirs, un nez aquilin, une physionomie mêlée de vivacité et de cette piquante finesse italienne qu'on admire, rendent sur cette figure les perfections supérieures aux défauts : le tout est embelli par un teint où fleurissent les couleurs les plus heureusement distribuées. La taille de l'enfant doit se former encore, mais dès ce moment elle est bien prise ; la poitrine promet un joli sein ; le pied est charmant; enfin les grâces occupent déjà toutes les parties de ce petit corps. Que pourrais-je dire (5) de l'esprit d'une Altesse de onze ans ! rien, si ce n'est qu'à travers une grande naïveté, il laisse entrevoir des éclairs qui en font pressentir l'adresse et peut-être la subtilité. Dès ses pre-

mières entrevues avec Mme de Maintenon, Marie-Adélaïde lui donna le doux nom de *tante;* on croit que ce fut par les insinuations de Mlle d'Aubigné, véritable nièce de la marquise, et qui sans doute n'eut pas la première idée de cette parenté de convention (6).

Que faisait dans tout ceci le jeune duc de Bourgogne? Ce que peut faire un prétendu de quatorze ans : il jouait avec sa fiancée, courait après elle dans les appartements de Fontainebleau, et la chatouillait pendant que ses femmes la coiffaient. Plus tard le prince fera apparemment sa cour d'une tout autre manière. En attendant on parle à la cour de fixer l'époque du mariage de ces deux enfants, et l'on songe à former la maison (7) de Mme la duchesse de Bourgogne future. Le choix des dames est un sujet d'intrigues fort actives : Mmes de Beauvilliers, de Créqui, de Ventadour et de Lude briguent la charge de dame d'honneur. Mme de Beauvilliers ne l'aura point, parce qu'elle est quiétiste; Mme de Créqui sera exclue par le même motif; Mme de Ventadour pourra bien l'être à cause de quelques peccadilles de famille; toutes les probabilités se réunissent donc en faveur de Mme de Lude (8). Sans une certaine suspicion de jansénisme, Mme de Caylus eût été

dame d'atour nonobstant ses petits soupers avec les convives du Temple ; on lui préférera, dit-on, Mme de Mailly, qui ne soupe jamais et ne se confesse qu'à des Jésuites.

NOTES

(1) Marie-Adélaïde de Savoie, qui sera la femme du duc de Bourgogne, fils aîné de Monseigneur le Dauphin — Dauphin à son tour — et père de Louis XV. Pour cette arrivée à Montargis, l'*Œil de bœuf* s'est inspiré de Saint-Simon, de Dangeau que copie Saint-Simon; mais surtout du *Mercure*, année 1696, semble-t-il. Voir notamment *Appendice*, t. III, pp. 497-510 de Saint-Simon, édition Boislisle, la *Correspondance relative à l'arrivée de la princesse de Savoie en France*.

(2) Le roi lui nomma les premiers d'entre les princes et les princesses du sang; puis, en s'en allant, dit à Monsieur de demeurer à lui nommer tout le monde et à prendre garde à la faire saluer, c'est-à-dire baiser par tous ceux et celles qui en ont le droit. La foule fut telle que chacun approcha comme il put, et à mesure que chacun se baissait pour baiser le bas de la robe, Monsieur nommait; et si c'était un duc ou un prince ayant ce rang, un maréchal de France, ou leurs femmes, Monsieur la poussait et ajoutait : « Baisez. » Elle était debout et

ne sortit point de sa place que tous n'eussent été ainsi présentés un à un par Monsieur. Voir *Journal de Dangeau.*

(3) Voici la lettre de Louis XIV à Mme de Maintenon :

« Montargis, ce dimanche soir à six heures et demie, 4 novembre 1696. — Je suis arrivé ici devant cinq heures, la princesse n'est venue qu'à près de six. Je l'ai été recevoir en carrosse. Elle m'a laissé parlé le premier, et après m'a fort bien répondu, mais avec un petit embarras qui vous auroit plu. Je l'ai menée dans sa chambre au travers de la foule, la faisant voir de temps en temps en approchant les flambeaux de son visage. Elle a soutenu cette marche et ces lumières avec grâce et modestie. Nous sommes enfin arrivés dans sa chambre où il y avoit une foule et une chaleur qui faisoient crever. Je l'ai montrée de temps en temps à ceux qui s'approchoient, et je l'ai considérée de toutes manières pour vous mander ce qu'il me semble.

« Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'ai jamais vue, habillée à peindre, et coiffée de même, des yeux vifs et très beaux, des paupières noires et admirables; le teint fort uni, blanc et rouge, comme on le peut désirer; les plus beaux cheveux blonds que l'on puisse voir, et en grande quantité. Elle est maigre, comme il convient à son âge ; la bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et très mal rangées, les mains bien faites, mais de la couleur de son âge. Elle

parle peu, au moins à ce que j'ai vu, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu du monde. Elle fait mal la révérence et d'un air peu italien ; elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plaît ; et je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, j'en suis tout à fait content.

« Elle ressemble fort à son premier portrait et point du tout à l'autre. Pour vous parler comme je fais toujours, je la trouve à souhait et serois fâché qu'elle fût plus belle. Je le dirai encore : tout plaît, hormis la révérence.

« Je vous en dirai davantage après souper ; car je remarquerai bien des choses que je n'ai pas pu voir encore. J'oubliois de vous dire qu'elle est plutôt plus petite que grande pour son âge. « Jusqu'à cette heure j'ai fait merveilles : j'espère que je soutiendrai un certain air aisé que j'ai pris, jusqu'à Fontainebleau où j'ai grande envie de me retrouver » a-t-elle dit.

« *A dix heures.* — Plus je vois la princesse, plus je suis satisfait. Nous avons été dans une conversation publique où elle n'a rien dit ; c'est tout dire. Je l'ai vu déshabiller ; elle a la taille très belle, on peut dire parfaite, et une modestie qui vous plaira. Tout s'est bien passé à l'égard de mon frère. Il est fort chagrin ; il dit qu'il est malade. Nous partirons demain à dix heures et demie ou onze heures ; nous arriverons à cinq heures au plus tard.

« Je suis tout à fait content. [Rien] que de bien à propos en répondant aux questions qu'on lui faisoit

Elle a peu parlé, et la duchesse du Lude m'a dit qu'elle l'avoit avertie que le premier jour elle feroit bien d'avoir une grande retenue. Nous avons soupé; elle n'a manqué à rien et est d'une politesse surprenante à toutes choses; mais à moi et à mon fils, elle n'a manqué à rien et s'est conduite comme vous pourriez faire. J'espère que vous la serez aussi. Elle a été regardée et observée, et tout le monde paraît satisfait de bonne foi. L'air est noble; les manières polies et agréables. J'ai plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que, sans préoccupation et sans flatterie, je le peux faire et que tout m'y oblige. Ne voulant dire tout ce que je pense, je vous donne mille bons... (*Ici deux lignes effacées*). J'oubliais de vous dire que je l'ai vue jouer aux jonchets avec une adresse charmante. Quand il faudra, un jour, qu'elle représente, elle sera d'un air et d'une grâce à charmer; et avec une grande dignité et un grand sérieux. *Lettre de Louis XIV.* »

Pour remercier de la si gracieuse et empressée réception faite à sa fille, la duchesse de Savoie écrivait à Louis XIV, de « Turin, le 2 novembre » :

« Monseigneur, toutes les expressions sont audessous de celle dont je me pourès servir pour témoigner à Vostre Majesté la parfaite reconnoissance que j'ai des nouvelle marque quelle a bien voulu nous donner de sa royal bontés en donnans à la Princesse ma fillle le rang de duchesse de Bourgognes dès son entrée dans le Royaume. Vostre Majesté ne pouvois rien faire de plus glorieux pour elle

ni qui peut rendre ma ioie plus parfaite, ocmentans d'une manière si distinguée les obligation infinïe dont ie luy suis redevable; lesquelle mangageront à estre toute ma vie plus que personne du monde — Monseigneur — de Votre Majesté — très humble et très obbeissante — servante et niesse — ANNE. » C'est une Marie d'Orléans, fille de Monsieur, mariée le 10 avril 1864 à Victor-Amédée de Savoie.

(4) « La princesse n'est pas très grande pour son âge (elle n'avait pas encore accompli sa onzième année) ; mais elle a une jolie taille, fine comme une vraie poupée : *Correspondance de Madame.* » D'elle, lorsqu'étant plus âgée, elle sera duchesse de Bourgogne, *Saint-Simon* fera ce portrait : « Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain brun fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries dont elle parlait et se moquait la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge, mais admirable; le cou long, avec un soupçon de goitre qui ne lui seyait point mal; un port de tête galant, gracieux, majestueux et le regard de même; le sourire le plus expressif, une taille ronde, longue, menue; aisée, parfaitement coupée; une marche de déesse sur les nuées : elle plaisait au dernier point. Les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de tous ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours,

naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmait avec cette aisance qui était en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait. Elle voulait plaire, même aux personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. On était tenté de la croire toute et uniquement à celles avec qui elle se trouvait. Sa gaîté jeune, vive, active animait tout et sa légèreté de nymphe la portait partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornait tous les spectacles, était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals et y ravissait par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse. Elle aimait le jeu, s'amusait au petit jeu, car tout l'amusait. Elle préférait le gros, y était nette, exacte, la plus belle joueuse du monde et, en un instant, faisait le jeu de chacun; également gaie et amusée à faire, les après-midi, des lectures sérieuses, à converser dessus, et à travailler avec ses dames sérieuses; elle appelait ainsi ses dames du palais les plus âgées... En public, sérieuse, mesurée, respectueuse avec le roi et en timide bienséance avec Mme de Maintenon qu'elle n'appelait jamais que *ma tante* pour confondre joliement le rang et l'amitié. En particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt penchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs tables et

leurs papiers, leurs lettres, les décachetait et les lisait quelquefois malgré eux suivant qu'elle les voyait en humeur d'en rire et parlant quelquefois dessus. Admise à tout, entrant chez le roi à toute heure, même, des moments, pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un. » SAINT-SIMON, VI, pp. 231-232 de l'*édition en treize volumes*.

(5) « Le roi, dit Saint-Simon, régla qu'on la nommerait tout court la Princesse » — alors qu'elle était encore à Montargis — et « Monsieur, ajoute DANGEAU, insista sans succès pour qu'on l'appelât immédiatement la duchesse de Bourgogne. »

(6) « Le roi et Mme de Maintenon firent leur poupée de la princesse dont l'esprit flatteur, insinuant, attentif, leur plut infiniment et qui, peu à peu, usurpa une liberté que n'avait jamais osé tenter pas un des enfants du roi et qui les charma. Il paraît que M. de Savoie était bien informé à fond de notre Cour et qu'il avait bien instruit sa fille; mais ce qui fut vraiment étonnant, c'est combien elle sut en profiter et avec quelle grâce elle sut tout faire; rien n'est pareil aux cajoleries dont elle sut, bientôt, ensorceler Mme de Maintenon, qu'elle n'appela jamais que *ma tante* et avec qui elle en usa avec plus de dépendance et de respect qu'elle n'eût pu faire pour une reine; et cela avec une familiarité et une liberté apparente, qui la ravissait et le roi avec elle. Com-

mentant ce passage de Saint-Simon, M. de Boislisle, III, 277, cite ce passage des *Souvenirs de Mme de Caylus* : « On a mieux aimé croire que Mme la Dauphine ressemblait à Monsieur son père et qu'elle était, dès l'âge de onze ans qu'elle vint en France, aussi fine et aussi politique que lui, affectant pour le roi et pour Mme de Maintenon une tendresse qu'elle n'avait pas. Pour moi, qui eus l'honneur de la voir de près, j'en juge autrement et je l'ai vue pleurer de si bonne foi sur le grand âge de ces deux personnes, qu'elle croyait, avec raison, devoir mourir devant elle, que je ne puis douter de sa tendresse pour le roi... » Voir aussi Lavallée, *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*. Mme de Lude avait annoncé, dès les premiers jours, que la princesse se montrait fort gracieuse, aussi agréable qu'il était possible, sans beauté et avait très bon air : *Lettres de Mme de Sévigné*, X, p. 422 de l'*édition Monmerqué*. « Elle est très sérieuse pour un enfant de son âge et terriblement politique. Elle fait peu de cas de son beau-père et nous regarde à peine; mais, dès qu'elle aperçoit Mme de Maintenon, elle lui sourit et va se jeter dans ses bras. Elle en fait autant lorsqu'elle aperçoit la princesse de Conti. Vous voyez par là combien elle est politique. Ceux qui lui parlent disent qu'elle a beaucoup d'esprit : *Lettre de Madame*, p. 171 dans le *Recueil de Rolland*. » Enfin, pour en terminer avec cette diplomatie féminine ou, si mieux l'on préfère, ce « sentiment » tout spontané d'abord et qui se développa si utilement dans la suite, pour Mme de Maintenon, ce der-

nier extrait de Saint-Simon : « Beaucoup de qualités aimables lui attachèrent les cœurs, tandis que sa situation personnelle avec son époux, avec le roi, avec Mme de Maintenon lui attira les hommages de l'ambition. Elle avait su travailler à s'y mettre dès les premiers moments de son arrivée; elle ne cessa tant qu'elle vécut de continuer un travail si profitable et dont elle recueillit sans cesse tous les fruits. Douce, timide, mais adroite, très capable de vues et de suites de la plus longue haleine... »

(7) « Le roi a réglé que le duc de Bourgogne n'irait voir la princesse que tous les quinze jours et Messeigneurs ses frères n'iront que tous les mois. Elle mangera toujours seule et la duchesse de Lude la servira... Le roi a réglé que la princesse verrait deux fois la semaine du monde à sa toilette, les mardis et les vendredis... Le roi a réglé que l'on donnerait à la princesse cinq cents écus par mois pour ses menus plaisirs jusqu'à ce qu'elle soit mariée... » VI, pp. 26, 28, 31, *Journal de Dangeau.*

(8) « La duchesse de Lude, sœur du duc de Sully, avait épousé en premières noces le galant comte de Guiche, qui a fait dans son temps si grand bruit dans le monde et qui fit fort peu cas d'elle, et n'en eut point d'enfants. (*Disons cependant que Guiche ne s'illustra pas moins par sa valeur militaire, — il mourut au fameux passage du Rhin, — que par ses galanteries :* Voir dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, *Histoire de M. le comte de Guiche et de Madame.*) Elle était encore fort belle et toujours fort sage, sans autre esprit que

celui que donne l'usage du grand monde et le désir de plaire à tout le monde, d'avoir des amis, des places, de la considération, et avait été Dame du palais de la Reine. Elle eut de tout cela parce que c'était la meilleure femme du monde, riche, et qui, dans tous les temps de sa vie, tint une bonne table et une bonne maison partout, et basse et rampante sous la moindre faveur de toutes les sortes. Elle se remaria au duc de Lude, par inclination réciproque, qui était grand maître de l'artillerie, extrêmement bien avec le roi et d'ailleurs fort à la mode et qui tenait un grand état. Ils vécurent très bien ensemble et elle le perdit sans avoir eu beaucoup d'enfants. Elle demeura toujours attachée à la Cour où sa bonne maison, sa politesse et sa bonté lui acquirent beaucoup d'amis et où, sans aucun besoin, elle faisait par nature sa cour aux ministres et à tout ce qui était en crédit, jusqu'aux valets. Le roi n'avait aucun goût pour elle, ni Mme de Maintenon; elle n'était presque jamais de Marly et ne participait à aucune des distinctions que le roi donnait souvent à un petit nombre de dames. Telle était sa situation à la Cour lorsqu'il fut question d'une dame d'honneur sur qui roulât toute la confiance de l'éducation et de la conduite de la princesse que Mme de Maintenon avait résolu de tenir immédiatement sous sa main pour en faire l'amusement intérieur du roi. » Saint-Simon, III, pp. 160-164 de l'*édition Boislisle*.

XX

Un magistrat scrupuleux.

Chamillart était conseiller au parlement lorsque sa haute réputation comme joueur de billard le fit appeler à la cour. Il avait été jusqu'alors magistrat appliqué; mais, devenu courtisan, les devoirs de sa charge l'occupèrent moins que les plaisirs du roi, et un jour, à défaut d'aptitude dans l'examen des pièces d'un procès où il avait été rapporteur, Chamillart fit succomber la partie qui devait triompher; elle le lui fit remarquer après l'arrêt, en lui montrant une pièce décisive qu'il avait omis de mentionner : « Vous avez rai-« son, répondit-il, et vos intérêts ne doivent pas « souffrir de mon étourderie. Attendez-moi de-« main à neuf heures. » Le lendemain, ce conseiller consciencieux porta au plaideur vingt mille

livres, somme dont il s'était agi dans l'affaire jugée, et que Chamillart avait eu beaucoup de peine à se procurer. Ce trait méritait une récompense; mais la charge de conseiller d'État suffisait. Je ne dois pas oublier un mot qui caractérise bien le maréchal de Villeroi (1), et qu'il prononça hautement à l'*Œil de bœuf* lorsque Chamillart arriva au ministère de la Guerre : « Messieurs, « dit ce courtisan renforcé, je reçois celui-là « comme un autre; il faut tenir le pot de chambre « aux ministres tant qu'ils sont en place, et le leur « verser sur la tête quand ils n'y sont plus. Pour « moi, quelque ministre qui arrive, je déclare à « l'avance que je suis son serviteur, son ami, et « même un peu son parent. » Parlez-moi d'une dignité comme celle-là : que faut-il de plus pour honorer un maréchal de France?

(1) On prête ce même mot au maréchal de Villars. On l'avait fait aussi du temps de Louis XIII, lorsqu'était tombé Baradas et plus tard, Bourrault le mettait en vers. Voir Fournier, *l'Esprit dans l'Histoire*, p. 108. Ed. Dentu, 1883.

NOTES

Encore, à propos de Chamillart, du Saint-Simon démarqué.

« C'était un grand homme qui marchait en dandinant, et dont la physionomie ouverte ne disait mot que de la douceur et de la bonté, et tenait parfaitement parole... Il aima toujours la bonne compagnie. Il était de bon commerce et fort honnête homme. Il aimait le jeu, mais un jeu de commerce, et jouait bien tous les jeux. Cela l'initia un peu hors de sa robe, mais sa fortune fut d'exceller au billard. Le roi qui s'amusait fort à ce jeu, dont le goût lui dura fort longtemps, y faisait, presque tous les soirs d'hiver, des parties avec M. de Vendôme, M. le Grand, et tantôt, M. le maréchal de Villeroy, tantôt le duc de Grammont. Ils surent que Chamillart y jouait fort bien ; ils voulurent en essayer... et firent en sorte qu'il fût admis une fois pour toutes, dans la partie du roi, où il était le plus fort de tous. Il s'y comporta si modestement et si bien qu'il plut au roi... Le roi le goûta de plus en plus et il en parla

tant à Mme de Maintenon, qu'elle voulut le voir. Il s'en tira si bien avec elle que, peut-être pour flatter le goût du roi, elle lui dit de venir la voir quelquefois, et à la fin elle le goûta autant pour le moins que le roi...

« ... Je ne puis quitter Chamillart sans en rapporter une action qui mérite de n'être pas oubliée. Ce fut du temps qu'il était conseiller au parlement et qu'il jouait au billard avec le roi, trois fois la semaine sans coucher à Versailles. Cela lui rompait fort les jours et les heures sans le détourner de son assiduité au palais. Il y rapporta, dans ces temps-là, un procès. Celui qui le perdit lui vint crier miséricorde. Chamillart le laissa s'exhaler avec ce don de patience et de tranquillité qu'il avait. Dans son discours le complaignant insista fort sur une pièce qui faisait le gain du procès, et avec laquelle il ne comprenait pas encore qu'il l'eût perdu. Il rebattit tant cette pièce que Chamillart se souvint qu'il ne l'avait pas vue, et lui dit qu'il ne l'avait pas produite. L'autre à crier plus fort, et qu'elle l'était, Chamillart insistant et l'autre aussi, ils prirent les sacs qui se trouvaient là, parce que l'arrêt ne venait que d'être signé : ils les visitèrent et la pièce s'y trouva produite. Voilà l'homme à se désoler et, cependant, Chamillart à lire la pièce et à le prier de lui donner un peu de patience. Quand il l'eut lue et relue : « Vous avez raison, lui dit Chamillart, elle m'était inconnue et je ne comprends pas comment elle a pu m'échapper; elle décide en votre faveur.

Vous demandiez vingt mille livres ; vous en êtes débouté par ma faute, c'est à moi à vous les payer ; revenez après-demain. » Cet homme fut si surpris qu'il fallut lui répéter ce qu'il venait d'entendre ; il revint le surlendemain. Chamillart, cependant, avait battu monnaie de tout ce qu'il avait et emprunté le reste. Il lui compta les vingt mille livres, lui demanda le secret et le renvoya... Cela s'appelle une belle, grande et prompte action dans un juge... » Saint-Simon, II, 30-33, de *l'édition en treize volumes*... Est exact le mot « du pot de chambre » attribué à Villeroy. Saint-Simon est le seul qui attribue à Chamillart son « beau geste », — comme nous disons aujourd'hui ; même « beau geste » qui, par Tallemant et par Voltaire est mis au compte du président des Barreaux. — Sur Chamillart, voir *le Nouveau Siècle de Louis XIV*, III, 21-24.

Heureux Chamillard
Un coup de billard.

. . . . . .
. . . . . .

Ci-gît le fameux Chamillart
De son roi le protonotaire,
Qui fut un héros au billard
Et un zéro au ministère.

Sur le billard, comme il était, et comme on jouait au temps de Louis XIV, — les queues, par exemple, avaient le bout recourbé, — voir I, 316-320 : Havard, *Dictionnaire de l'ameublement.*

XXI

La mort de Monsieur.

Monsieur, frère unique du roi, mourut il y a trois jours à Saint-Cloud d'une attaque d'apoplexie (1) ; Son Altesse Royale n'avait que soixante et un ans. Ce prince, il faut le dire, mérite peu de regrets ; mais il est des liens de famille qui dans les âmes bien nées ne se rompent pas ordinairement sans douleur. Le roi apprit la mort de son frère le premier jour d'un voyage à Marly, et personne ne douta, lorsque cette nouvelle se répandit, que le reste du séjour ne fût d'une extrême tristesse (2). Que devinrent donc les dames du palais quand, le lendemain, en entrant chez Mme de Maintenon, où le roi et la duchesse de Bourgogne étaient, elles entendirent Sa Majesté fredonner un prologue d'opéra ! Un instant après,

voyant Mme la duchesse triste et silencieuse dans un coin de la chambre, Louis XIV demanda avec une sorte de surprise à Mme de Maintenon pourquoi la princesse paraissait si mélancolique. Puis Sa Majesté alla lui faire doucement la guerre et jouer avec elle et quelques dames, attirées malgré elles dans cette partie. Au sortir du dîner, c'est-à-dire vingt-six heures après celle où *Monsieur* avait rendu le dernier soupir, M. le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort (3) s'il voulait jouer au brelan. « Au brelan, répéta le seigneur interrogé, y songez-vous, prince ?... *Monsieur* est encore tout chaud. — J'y songe fort bien, répliqua le petit-fils de France, mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie à Marly. » Si Fénelon eût enseigné de tels principes, je pardonnerais au pape Innocent XII d'avoir fulminé contre lui une bulle de censure. Le surlendemain de la mort de son oncle, *Monseigneur*, docile au même esprit, alla courre le loup dans la forêt de Saint-Germain ; mais Mme de Maintenon, réellement sensible à la perte du prince, ou digne émule (4) des Jésuites, parut au moins éprouver quelque tristesse.

A tout prendre, la mort de *Monsieur* est à peine un malheur : la vie de ce prince imprima

une tache sur la noble tige du grand Béarnais. A part l'unique action qui honora le duc d'Orléans, la victoire de Cassel, ses jours s'écoulèrent dans une mollesse, un oubli de dignité, une faiblesse conjugale et une suite de vices déshonorants qui ne justifient point, mais qui autorisent l'indifférence avec laquelle sa famille le voit mourir (5). Affligé d'un esprit étroit, tracassier, soupçonneux, défiant, indiscret, le frère du roi vit toute sa cour, ses favoris eux-mêmes, s'affranchir du respect qu'on lui devait comme prince du sang. On ne se bornait pas à mépriser *Monsieur ;* on le redoutait, non à cause de sa puissance, que Louis XIV et *Madame* avaient rendue nulle, mais parce qu'il allait toujours caquetant, semant des noises à la cour, soit pour brouiller, soit pour apprendre, quelquefois dans le seul but de s'amuser. Je voudrais de bon cœur trouver dans le caractère de ce prince un contre-poids à de si mauvaises qualités ; il n'en existait point : *Monsieur* n'eut aucune vertu réelle, et tout ce qu'on peut dire à son avantage, c'est qu'il ne fit de mal à personne, ayant eu trop peu de fermeté pour exercer une vengeance ou consommer une noirceur.

NOTES

(1) Voir au premier volume l'anecdote : *Le Roi, Monsieur, Madame*, où nous avons déjà raconté la mort de Monsieur et retracé son portrait, d'après Saint-Simon, et Madame Palatine, sa seconde femme. On apprit au roi que « Monsieur avait eu une grande faiblesse en soupant ; qu'il avait été soigné, qu'il était mieux, mais qu'on lui avait donné de l'émétique. » Le fait était qu'il soupa à son ordinaire avec les dames qui étaient à Saint-Cloud. Vers l'entremets, comme il versait un vin de liqueur à Mme de Bouillon, on s'aperçut qu'il balbutiait, et qu'il montrait quelque chose de la main. Comme il leur arrivait, quelquefois, de lui parler espagnol, quelques dames lui demandèrent ce qu'il disait, d'autres s'écrièrent : tout cela en un instant et il tomba en apoplexie sur M. le duc de Chartres, qui le retint. On l'emporta dans le fond de son appartement. On le secoua, on le promena, on le saigna beaucoup, on lui donna force émétique sans en tirer presque aucun signe de vie... » Saint-Simon, VIII,

p. 321 de l'*édition Boislisle*. Sur le récit de cette mort — Saint-Simon a suivi la « relation » de DANGEAU — on peut lire aussi : *Lettre de Madame*, t. I, p. 52 de l'*édition Brunet* — *Mémoires de Sourches*, VII, 74 — Autre *Lettre de Madame*, recueil JŒGLÉ, I, 270. Dans les détails il y a naturellement quelques variantes ; mais, dans l'ensemble, le récit est identique.

(2) « On peut juger quelle rumeur et quel désordre cette nuit, à Marly (*où était le roi ; Monsieur mourut à Saint-Cloud*), et quelle horreur à Saint-Cloud, ce pays de délices... Le roi arrive à Saint-Cloud avant trois heures du matin. Monsieur n'avait pas eu un moment de connaissance depuis qu'il s'était trouvé mal. Le Père du Trévou criait à Monsieur : « Monsieur, ne connaissez-vous pas votre confesseur? « Ne connaissez-vous pas le bon petit Père du Trévou « qui vous parle ? » ce qui fit rire assez indécemment les moins affligés... En arrivant à Marly, le roi entra avec Mme la duchesse de Bourgogne chez Mme de Maintenon. Trois heures après M. Fagon à qui le roi avait ordonné de ne point quitter Monsieur qu'il ne fût mort ou mieux, lui dit dès qu'il l'aperçut : « Eh « bien, monsieur Fagon, mon frère est mort ? — Oui, sire, répondit-il, nul remède n'a pu agir. » Le roi pleura beaucoup. On le pressa de manger un morceau avec Mme de Maintenon ; mais il voulut dîner à l'ordinaire avec les dames et les larmes lui coulèrent souvent pendant le repas qui fut court, après lequel il s'enferma chez Mme de Maintenon... Il n'avait

jamais eu lieu que d'aimer Monsieur tendrement. Quoique mal ensemble depuis deux mois, ces tristes moments rappelèrent toute sa tendresse... » SAINT-SIMON, VIII, 325 — « Malgré sa douleur le roi eut la force sur lui de dîner en public, mais ne mangea point et ne fit que pleurer pendant le dîner... Le soir, le roi se promena un moment dans le jardin pour prendre l'air ; mais pendant toute sa promenade, et même pendant son souper, on lui vit toujours couler les larmes des yeux. » — *Mémoires de Sourches.*

(3) *L'Œil de bœuf*, ici, copie presque textuellement Saint-Simon. « Après un aussi affreux spectacle, tant de larmes et tant de tendresse, personne ne douta que les trois jours qui restaient du voyage à Marly ne fussent extrêmement tristes, lorsque ce même lendemain de la mort de Monsieur, les dames du palais, entrant chez Mme de Maintenon, où était le roi avec elle et Mme la duchesse de Bourgogne, elles l'entendirent de la pièce où elles se tenaient joignant la sienne, chantant des prologues d'opéra... Un peu après, le roi voyant Mme la duchesse de Bourgogne fort triste en un coin de la chambre, demanda avec surprise à Mme de Maintenon ce qu'elle avait pour être si mélancolique, et se mit à la réveiller, puis à jouer avec elles et quelques dames du palais, qu'il fit entrer pour les amuser tous deux. Ce ne fut pas tout que ce particulier. Au sortir du dîner ordinaire, vingt-six heures après la mort de Monsieur, Mgr le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort s'il voulait jouer au brelan. « Au brelan !

« s'écria Montfort dans un étonnement extrême. Vous « n'y songez donc pas ! Monsieur est encore tout « chaud. — Pardonnez-moi, répondit le prince, j'y « songe fort bien, mais le roi, qui ne veut pas qu'on « s'ennuie à Marly, m'a ordonné de faire jouer tout le « monde et de peur que personne ne l'osât faire le « premier, d'en donner l'exemple ». De sorte qu'ils se mirent à faire un brelan et que le salon fut bientôt rempli de tables de jeux. Telle fut l'affliction du roi... » SAINT-SIMON, VIII, 330. A propos de ces « airs » Saint-Simon rappellera que Louis XIV chantonnait en maintes circonstances : c'était sans doute un « chantonnement nerveux » ; mais on doit ajouter que, de ces airs d'opéras en vogue, surtout ceux de Quinault, librettiste passé maître dans l'art d'exprimer l'idolâtrie générale pour le roi, celui-ci choisissait surtout les prologues à sa louange et « il les chantait avec l'accent de la passion et des larmes d'attendrissement ».

(4) Mme de Maintenon « sentit la perte de Monsieur comme une délivrance ; elle avait peine à retenir sa joie, elle en eût eu bien davantage à paraître affligée. Elle voyait déjà le roi tout consolé ; rien ne lui seyait mieux que de chercher à le dissiper, et ne lui était plus commode que de hâter la vie ordinaire pour qu'il ne fût plus question de Monsieur ni d'affliction. Pour des bienséances elle ne s'en peina point. La chose toutefois ne laissa pas d'être scandaleuse, et tout bas, d'être fort trouvée telle... » SAINT-SIMON, VIII, 331.

(5) Nous avons dit dans notre premier volume (voir l'anecdote : *Le Roi, Monsieur, Madame*) quel était ce vice déshonorant : la Sodomie, ce qui valait à Monsieur d'être appelé *le roi de Sodome*. Quelques jours après sa mort courut cette épigramme :

Philippe est mort la bouteille à la main.
Le proverbe est fort incertain
Qui dit que l'homme meurt comme il vit d'ordinaire.
Il nous montre bien le contraire,
Car s'il fût mort comme il avait vécu,
Il serait mort la p... a c.

« Avec tant de défauts, un goût abominable que ses dons et les fortunes qu'il fit à ceux qu'il avait pris en fantaisie avaient rendu public avec le plus grand scandale et qui n'avaient point de bornes ni pour le nombre ni pour le temps. Ceux-là avaient tout de lui, le traitaient souvent avec beaucoup d'insolence et lui donnaient souvent aussi de fâcheuses occupations pour arrêter les brouilleries des jalousies horribles... » Saint-Simon, VIII, 341. — « Le miracle d'enflammer son cœur n'était réservé à aucune femme du monde... *Mémoires de Mme de Lafayette*. De ses deux femmes il eut cependant sept enfants dont le plus illustre fut le Régent, né d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, laide et désagréable à souhait. Nous ne reviendrons pas sur le portrait de Monsieur d'après Saint-Simon, ni sur le reproche qu'on lui faisait après la victoire de Cassel, « car il était naturellement intrépide », de s'être montré « devant les

troupes avec des cadenettes ou paresseuses comme les femmes en portaient pour s'éviter la peine de friser leurs cheveux », mais de divers autres « portraits » que nous laissèrent les contemporains nous extrairons — les ayant réservés pour l'appendice de cette anecdote — quelques traits caractéristiques à « ces amours étranges » et ce « goût abominable » dont parle Saint-Simon ; ils commenteront, tout naturellement, cette phrase de l'*Œil de bœuf* : « Une suite de vices déshonorants qui ne justifient point mais qui autorisent l'indifférence avec laquelle sa famille le voit mourir. »

« ...Il était beau et bien fait, mais d'une beauté et d'une taille plus convenable à une princesse qu'à un prince ; aussi, avait-il plus songé à faire admirer sa beauté de tout le monde qu'à s'en servir pour se faire aimer des femmes. » Mme de Lafayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre* — « Il y a dans cette île des plaisirs une cour galante où l'on peut bien faire des conquêtes. Le beau Lycidas en est le chef, vous n'ignorez pas qu'il est celui que l'on appelle partout le poli, le galant, l'agréable, le magnifique Lycidas. *La Carte de la Cour.* » — « ...Son regard est fier et gracieux, son teint d'une blancheur et d'une vivacité qui montrent la force et la vigueur de son tempérament. Pour la bouche, on ne peut la mieux louer pour sa forme et pour sa grandeur qu'en disant qu'elle est tout à fait semblable à celle de la reine, puisque la bouche de cette merveilleuse princesse n'eut jamais sa pareille et que la beauté qu'on y

remarque est au-dessous de tout ce qu'on peut dire. Le rire de Monsieur est agréable, il ne montre point ses dents en riant, ce qui est extraordinaire et parfaitement bien, quoiqu'il les ait blanches. Enfin rien n'est si beau, ni si bien fait, ni si agréable que ce grand prince. *Portrait par Mlle de Montpensier* ». — « La tendresse que M. le duc d'Orléans porte au chevalier de Lorraine est si grande que parfois, avec des larmes d'attendrissement, et aussi d'allégresse, on l'a vu s'affliger ou se féliciter de la situation acquise par lui auprès du roi son frère. ...Le chevalier de Lorraine donne la direction qui lui plaît et lui agrée à la Cour de Monsieur, et il y entretient une confusion si visible que Madame s'y trouve méprisée, et, en comparaison, peu ou point considérée de son mari et qu'elle a subi de temps en temps des dégoûts secrets très graves. *Relation de l'ambassadeur vénitien*, 1683. » — « ...Monsieur, frère unique du roi, a plusieurs favoris, mais celui qui dispose absolument de sa volonté est le chevalier de Lorraine, homme audacieux, intéressé, adonné aux jouissances et au luxe... *Relation de l'ambassadeur vénitien*, 1688. » — « ...Le commerce des dames n'était pas celui qui le touchait le plus », s'inquiétant fort peu de la galanterie ordinaire... *Caractères de la Cour*, 1702. » — « ...Monsieur avait les deux tiers de la hauteur de son frère, c'est-à-dire de fort petite taille, mais très grosse. Il portait une perruque noire ; son nez et le vermeil artificiel de ses joues dérobaient presque le reste de son visage... Jamais

homme n'a été plus idolâtre de soi-même qu'il l'était... Le chevalier de Lorraine réglait tout chez lui d'une manière déréglée. Sa tendresse n'était pas pour les dames dont la galanterie lui paraissait trop commune, quoiqu'il en affectât les manières en plusieurs rencontres, car sa toilette ressemblait plus à la leur qu'à celle d'un général d'armée... *Portrait de la Cour*, 1703. » — « ...Monsieur n'avait pas l'air désagréable, mais il était fort petit ; il avait les cheveux noirs comme du jais, les sourcils épais et bruns, de grands yeux bruns, un visage fort long et assez étroit, un gros nez, une très petite bouche et de vilaines dents. Il avait les manières d'une femme plutôt que d'un homme... Il ne se plaisait qu'à bien manger, danser et faire sa toilette ; je ne crois pas que de sa vie Monsieur ait été amoureux... 8 janvier 1716, *Lettre de la princesse Palatine.* »

De vilaines dents, dit la princesse Palatine, sa femme. — Des dents blanches, dit Mlle de Montpensier. Qui croire?

XXII

La Princesse des Ursins.

A peine Philippe V fut-il marié, que Louis XIV et Mme de Maintenon sentirent la nécessité de prévenir l'influence que pourrait prendre sur un prince sans expérience une princesse que le duc de Savoie, dont la perfidie n'est que trop connue, aurait disposée à le servir plus que la nation sur laquelle il l'envoyait régner. Le roi et la marquise pensèrent aussi qu'il n'était pas moins urgent de mettre le jeune monarque en garde contre les insinuations d'un conseil trop essentiellement espagnol, qui tenterait de le détourner d'une union constante avec la France, union sur laquelle Louis XIV appuyait sa suprématie. Pour remplir les vues du cabinet de Versailles, il fallait un esprit délié, insinuant, propre à se concilier l'affec-

tion de ces Castillans si difficiles à tromper, et plus difficiles à séduire. Mme de Maintenon, qui se connaissait en subtilité, proposa un sujet de son choix : Marie-Anne de la Trémouille de Noirmoutier, veuve en premières noces du prince de Chalais, et en secondes du duc Bracciano, prince des Ursins, remplissait toutes les conditions nécessaires à la réussite des projets conçus. La vie de cette dame fut le roman le plus riche d'épisodes, le plus semé de passions et de travers. Jamais galanterie ne fut plus expansive que celle de Marie-Anne de la Trémouille, et jamais elle ne lui manqua pour alimenter une ambition qui n'avait pas moins d'étendue. Tous les hommes qu'elle rencontra dans les moindres relations et dont elle eut besoin d'employer le crédit devinrent ses amants, ne fût-ce que durant cinq minutes. Or, comme Mme des Ursins sollicita toute sa vie, par esprit d'intrigue autant que par nécessité, on peut se faire l'idée de la riche nomenclature de soupirants dont elle pourrait se prévaloir, et c'est ainsi qu'elle parvint à satisfaire ses désirs cupides ou ambitieux et son insatiable tempérament. Cette autre Laïs possède encore dans un âge assez avancé toutes les séductions de son sexe (1). Ses traits sont enchanteurs ; ses yeux surtout vous inondent

d'une volupté qui part comme un trait de leur prunelle azurée ; sa voix, plus douce que celle des sirènes, pénètre à l'âme, même chez les avares, dont l'âme n'offre aucune issue ; joignez à cela une taille de nymphe, les grâces d'Hébé, la souplesse de reins attribuée à Vénus et une flexibilité de caractère et de passions qui sait se prêter à tous les goûts... Voilà de la tête aux pieds la princesse des Ursins, et Mme de Maintenon elle-même a dû répéter plus d'une fois : Si je n'étais Françoise d'Aubigné, je voudrais être Marie-Anne de la Trémouille. Par les brillantes qualités que je viens d'énumérer, cette veuve heureusement née s'attira les bonnes grâces des cardinaux d'Estrées, de Bouillon, et de cinq ou six autres membres du sacré collège, qui lui trouvèrent, dit-on, des perfections qu'on n'apprécie dignement qu'en Italie. Mme des Ursins eut longtemps un goût décidé pour la pourpre romaine. Je ne sais si elle osa élever ses vues jusqu'à la tiare ; mais elle en approcha bien, car le pape Innocent XI fut à même de juger que « cette vorace beauté mangeait habi-« tuellement deux cardinaux à son déjeuner ». Le cardinal de Bouillon, tout bien vivant qu'il est encore malgré sa disgrâce, a légué par reconnaissance à la princesse des Ursins une forte partie

de ses biens. Une de mes amies a lu sur le testament qui renferme ce legs : « A Mme de Brac-
« ciano, cardinalesse et princesse de l'Église. »

Telle est la femme sur qui Louis XIV se repose pour soutenir son influence dans le royaume catholique, où elle est rendue depuis un mois. Riche, indépendante, habituée aux coutumes de Madrid, qu'elle habita autrefois, et très répandue dans la société espagnole, Mme des Ursins a été parfaitement reçue à la cour de l'Escurial, d'abord grâce à son opulence, à sa politesse, à son esprit, ensuite à cause de sa complaisance. L'envoyée de Mme de Maintenon a accepté avec (2) humilité le titre de *camerera mayor* auprès de la reine, charge qui lui procure, écrivait-elle dernièrement à Versailles, « l'insigne honneur de prendre les pan-
« toufles et la robe de chambre du roi quand il
« couche avec sa femme, puis celui de disputer
« d'adresse avec les duègnes piémontaises lors-
« qu'il s'agit de présenter à la reine de l'eau pour
« se laver les mains, ou bien un petit meuble
« dont, en sa qualité d'Italienne, elle ignorait
« l'usage, que je lui ai appris. — Il était temps
« que j'arrivasse, dit la princesse dans une autre
« lettre. Imaginez-vous qu'à mon entrée en charge
« le roi et la reine couchaient bourgeoisement

« dans la même chambre. J'aurais passé sur cette « coutume vulgaire, si je ne m'étais aperçue tout « de suite que la fille de Victor-Amédée se dispo- « sait à en abuser. Méditant de mettre à profit les « besoins de Philippe V pour le dominer, Marie- « Louise avait fait poser des roulettes au lit de « son mari : lui refusait-il quelque grâce, elle « poussait ce lit loin du sien, lui accordait-il sa « demande, les lits se rapprochaient. Comme ce « manège pouvait avoir un *crescendo* de consé- « quence, j'ai tant crié contre l'habitude bour- « geoise, je l'ai si bien peinte sous son point de « vue (3) ridicule, qu'enfin Leurs Majestés Espa- « gnoles font maintenant chambre à part et ne se « réunissent qu'avec mon agrément. »

Ce que Mme des Ursins ne dit pas dans sa correspondance, c'est qu'elle est déjà la maîtresse de Philippe V ; et qu'elle ne permet pas souvent à ce prince le lit commun dont elle lui rend, d'ailleurs, l'usage superflu.

NOTES

(1) De la princesse des Ursins, ce que dit l'*Œil de bœuf* est exact dans l'ensemble d'une manière générale. Il serait trop long de nous attarder dans les détails. Marie-Anne de la Trémoïlle, princesse des Ursins, née à Paris en 1642, morte en 1722 à Rome. Elle avait quinze ans lorsqu'elle épousait Henri-Blaise Talleyrand, prince de Chalais, qui mourut alors qu'il s'enfuyait à Rome, parce que compromis dans un duel. Sa veuve se remariait en 1675 avec Flavio degli Orsini (*des Ursins*) prince de Bracciano. Son palais, grâce à son intelligence, à ses qualités d'intrigue devint le centre de l'influence à Rome et « donna le ton » à la société romaine. Redevenue veuve, Anne de la Trémoïlle rentrait à Paris, s'y fixait, s'étant faite pensionner par Louis XIV. Le duc d'Anjou ayant été proclamé roi d'Espagne, elle obtint la place, chez la reine, de *camerera-mayor;* accaparant totalement l'esprit de cette reine qui dominait son mari, et, de cette façon gouverna presque entièrement l'Espagne. Dénoncée à Louis XIV

comme dangereuse, par le cardinal d'Estrées, et rappelée en France, elle sut tellement « s'y retourner » qu'elle revenait plus forte, plus puissante à Madrid. L'Espagne étant alors en pleine crise, elle déploya tout le génie puissant d'un véritable homme d'État; aussi voulut-elle, ayant fait preuve de remarquables qualités politiques, se faire donner une souveraineté dans les Pays-Bas, lorsqu'étaient négociés les traités d'Utrecht. La reine d'Espagne mourut; la princesse des Ursins choisissait, pour la remplacer, Élisabeth Farnèse; choix malheureux, car, à peine sur le trône, Élisabeth exilait brutalement la princesse des Ursins qui se retirait à Rome où, en 1722, elle mourut.

Saint-Simon a longuement parlé de la princesse des Ursins. « Elle était jeune, belle, de beaucoup d'esprit (*au temps où elle était veuve du prince de Chalais*), avec beaucoup de monde, de grâces et de langage... Je puis dire que je fis avec elle amitié particulière. Elle deviendra un personnage si grandement singulier que je me suis volontiers étendu sur elle... » I, p. 338 *de l'édition en treize volumes*. — « C'était une femme plutôt grande que petite, brune, avec des yeux bleus qui disaient sans cesse tout ce qui lui plaisait, avec une taille parfaite, une belle gorge, et un visage qui, sans beauté, était charmant; l'air extrêmement noble, quelque chose de majestueux en tout son maintien, des grâces si naturelles et si continuelles en tout jusque dans les choses les plus petites et les plus indifférentes, que

je n'ai jamais vu personne en approcher, soit dans le corps, soit dans l'esprit, dont elle avait infiniment et de toutes les sortes ; flatteuse, caressante, insinuante, voulant plaire pour plaire et avec des charmes dont il n'était pas possible de se défendre quand elle voulait gagner et séduire... D'ailleurs, la personne du monde la plus propre à l'intrigue ;... beaucoup d'ambition mais de ces ambitions vastes, fort au-dessus de son sexe, et de l'ambition ordinaire des hommes, et un désir pareil d'être et de gouverner. C'était encore la personne du monde qui avait le plus de finesse dans l'esprit, sans que cela parût jamais et de combinaisons dans la tête et qui avait le plus de talent pour connaître son monde, et savoir par où le prendre et le mener... Naturellement assez bonne et obligeante en général, mais qui ne voulait rien à demi et que ses amis fussent à elle sans réserve ; aussi était-elle ardente et excellente amie et d'une amitié que les temps ni les absences n'effaçaient, et conséquemment cruelle et implacable ennemie, suivant sa haine jusqu'aux enfers... Telle était cette femme qui a si longtemps et si publiquement gouverné la cour et toute la monarchie d'Espagne et qui a fait tant de bruit dans le monde par son règne et par sa chute... » II, 246-248. — Pour son influence sur la reine d'Espagne et sa correspondance avec Mme de Maintenon, voir Saint-Simon, III, 2-12. — Sur sa mort à Rome, Saint-Simon écrit : « ...Elle acheva sa vie dans une grande santé d'esprit et de corps et dans une prodi-

gieuse opulence, qui n'était pas inutile à cette déplorable cour. Du reste médiocrement considérée à Rome, nullement comptée, désertée de tout ce qui sentait l'Espagne, médiocrement visitée de ce qui était français, bien payée de la France et de l'Espagne, toujours occupée du monde, de ce qu'elle avait été, de ce qu'elle n'était plus ; mais sans bassesse, avec courage et grandeur... Elle eut le plaisir de voir Mme de Maintenon oubliée et anéantie dans Saint-Cyr et celui de lui survivre... » VII, 337, 338.

(2) « La *camerera mayor* rassemble les fonctions de notre surintendante, de notre dame d'honneur et de notre dame d'atour. C'est toujours une grande d'Espagne veuve, ordinairement vieille, et presque toujours de la première distinction. Elle loge au palais, elle présente les personnes de qualité à la reine, et elle entre chez elle à toute heure, et elle partage le commandement de la chambre avec le majordome-major. Sa charge répond en tout à celle du sommelier du corps. Elle ordonne des habits et des dépenses personnelles de la reine qu'elle ne doit jamais quitter, mais la suivre partout où elle va. Elle entre presque toujours seule, mais de droit et la première, dans le carrosse où est la reine quand le roi n'y est pas, et ce n'est que par grande faveur et distinction, si très rarement quelque autre grande d'Espagne y est appelée. Les bas officiers de la chambre la servent en beaucoup de choses, même chez elle et elle use de beaucoup de provisions

de la maison. Le concert doit être entier entre elle et le majordome... » SAINT-SIMON.

(3) Sur ce rôle de la Maintenon que voulut jouer la princesse des Ursins auprès de Philippe V et avant qu'il se remariât avec Élisabeth Farnèze : « ... On a vu avec quel art elle avait sans cesse isolé le roi d'Espagne... Le prétexte de la douleur de la mort de la reine continua cette solitude,... et pour avoir le prétexte d'être auprès du roi dans la même solitude, elle se fit nommer gouvernante de ses enfants. Mais, pour y être toujours et qu'on ne pût savoir quand ils étaient l'un chez l'autre, elle fit faire un corridor de bois depuis le cabinet du roi jusque dans l'appartement de ces enfants dans lequel elle logeait, pour pouvoir passer de l'un à l'autre, sans cesse, sans être aperçu et sans traverser un long espace de pièces qui étaient entre deux et qui étaient remplis de courtisans. Ainsi, on ne savait jamais si le roi était seul ou avec Mme des Ursins, ni elle de même, lequel des deux était chez l'autre, ni quand, ni combien ils étaient ensemble. Cet appentis couvert et vitré fut ordonné avec tant de hâte, qu'avec toute la dévotion du roi, les fêtes et les dimanches ne furent pas exceptés de ce travail. Il déplaisait extrêmement à toute la cour qui en sentait l'usage, et jusqu'à ceux qui le dirigeaient... Le Père Robinet, confesseur du roi, répondit que si c'était pour détruire l'ouvrage commencé, il croyait qu'on y pourrait travailler le propre jour de Pâques, mais que pour continuer ce corridor il ne pensait

pas que cela se pût un dimanche ni une fête. Toute la cour applaudit... On soupçonna que Mme des Ursins ne pensât plus qu'à devenir l'unique compagnie du roi. On sema des discours qui parurent équivoques et qui effrayèrent ; il se débita que le roi n'avait plus besoin de postérité avec toute celle dont il avait plu à Dieu de le bénir, mais seulement d'une femme et qui pût le gouverner. Non contente de passer ses journées avec le roi, et comme feue la reine de ne le laisser travailler avec ses ministres qu'en sa présence, la princesse des Ursins comprit qu'il fallait rendre cette conduite durable en s'assurant le roi dans tous ses moments. Il était accoutumé à prendre l'air et il en était d'autant plus affamé qu'il était demeuré fort enfermé dans les derniers temps de la reine et dans les premiers qui avaient suivi sa mort. Mme des Ursins choisit quatre ou cinq hommes pour accompagner le roi primitivement à tous les autres... On appela *recreadores* du roi ceux qui étaient chargés de l'amuser. Avec tant de mesures, d'obsessions, de discours préparatoires jetés avec soin, on ne douta pas qu'elle n'eût le projet de l'épouser, et l'opinion ainsi que la crainte en devint générale. Le roi d'Espagne, toujours curieux des nouvelles de France, en demandait souvent à son confesseur, le seul homme à qui il pût parler et qui ne fût pas à Mme des Ursins. L'habile et le hardi Robinet aussi inquiet que personne des progrès du dessein dont personne ne doutait dans les deux cours de France et d'Espagne,

se laissa presser de questions dans une embrasure de fenêtre où le roi l'avait attiré, et fit le réservé et le mystérieux pour exciter la curiosité davantage ; quand il la voulait, il dit au roi que puisqu'il le forçait il lui avouerait que ses nouvelles de France étaient conformes à toutes celles de Madrid où on ne doutait plus qu'il ne fît à la princesse des Ursins l'honneur de l'épouser. Le roi rougit et répondit brusquement : « Oh ! pour cela, non ! » Et il le quitta. Soit que la princesse des Ursins fût informée de cette vive répartie, ou qu'elle désespérât déjà du succès, elle tourna court, jugeant que cet état d'interstice au palais de Médina-Céli ne pouvait durer toujours, résolut de s'assurer du roi par une reine qui lui dût un si grand mariage, et qui n'ayant aucun soutien se jetât entre ses bras par reconnaissance et nécessité... » Saint-Simon, VII, 40-42. — On a vu combien ce choix avait été malheureux, puisque la nouvelle reine, Élisabeth Farnèse, s'empressait d'expulser d'Espagne Mme des Ursins.

XXIII

La p... du roi.

Un trait du caractère altier de *Mme la duchesse* fait en ce moment le sujet de tous les entretiens ; il faut bien qu'un tel bruit soit basé sur une vérité : le mensonge n'a pas autant d'échos. On sait que *Mme la duchesse* n'aime ni ne craint Mme de Maintenon ; elle saisit plus d'une occasion de l'humilier et paraît disposée à n'en laisser échapper aucune. Un Suisse est toujours placé en sentinelle à l'extrémité nord de la terrasse de Versailles ; souvent Louis XIV lui-même donne la consigne à cet étranger de ne livrer à personne l'entrée de la porte, qui de ce côté communique au château, et Sa Majesté avait prononcé l'un de ces jours cette interdiction, lorsque *Mme la duchesse*, que la pluie chassait du parc, se présenta pour

rentrer par la porte interdite. Le Suisse allègue sa consigne et refuse le passage. La princesse insiste, mais l'Helvétien persiste.

Du côté de la barbe est la toute-puissance;

le rang doit céder à l'autorité du pouvoir effectif. En ce moment Mme de Bourbon vit approcher Mme de Maintenon, que la pluie forçait aussi de regagner son appartement. « Voici la p..... du roi, « reprit la petite obstinée; sans doute elle n'est « pas comprise dans l'ordre, et j'entrerai avec « elle. Arrivez, Madame, poursuivit la fille de « Mme de Montespan en s'adressant à la marquise, « cet homme me barre le passage et j'attends votre « protection. » Mme de Maintenon se présente; même refus, même échec. « Sentinelle, dit alors « la puissante dame d'un ton rempli de fierté, « savez-vous qui je suis? — Oui ta, répond le « soldat dans son patois, matame me l'afoir dit, « vous être la p..... du roi; mais vous n'entre « pas. » *Mme la duchesse* part d'un grand éclat de rire, tourne sur le talon et s'éloigne. Cependant Mme de Maintenon, ayant gagné en toute hâte une autre porte, courut se plaindre au roi. « La sentinelle, répondit Sa Majesté, a fait son « devoir, et *Mme la duchesse* a manqué à ce

« qu'elle *me* doit ; je saurai l'en punir. » La punition se fait encore attendre.

Il s'est introduit depuis quelques jours dans le beau monde une innovation digne de remarque : on dîne et l'on soupe *à la clochette :* c'est-à-dire qu'une fois le service posé sur la table les gens disparaissent, et attendent pour rentrer le *tin tin* d'une clochette placée près du maître ou de la maîtresse du logis. Cet usage, inventé par Mme la princesse de Conti, achève de dispenser les convives de toute réserve... Ah ! la civilisation marche à grands pas !

XXIV

Masques de velours.

Quelques dames s'étant montrées cet hiver (1704) au cours avec des masques pareils à ceux que les femmes portaient le siècle dernier, lorsqu'elles sortaient de leurs maisons, leur exemple a suffi, et les masques ont reparu partout. Je ne sais si cette mode renouvelée semble ridicule à Mme de Maintenon, et si la dévote marquise ne veut pas que les courtisans masquent leur visage, quand il lui plaît tant qu'ils masquent leur âme, mais Louis XIV fait un très mauvais accueil aux dames qui paraissent au château avec des masques, et leur dit qu'il n'y a que pendant le carnaval des bals masqués à la cour. La mode aura donc tort pour cette fois à Versailles; mais non pas dans les promenades, où elle a complètement

raison. Les masques de ville sont de velours noir doublé de taffetas blanc, aucune ligature ne sert à les fixer sur le visage, mais du bord de l'ouverture pratiquée vis-à-vis la bouche, part en dedans une petite tige de fil d'argent, que termine une boule de verre grosse comme une noisette. Cette tige, introduite dans la bouche, suffit pour soutenir le masque et déguise légèrement la voix. J'ai porté autrefois des masques, je les ai toujours trouvés fort incommodes ; feue la maréchale de la Ferté, qui dans sa jeunesse courait masquée les rues où l'on rencontrait le soir bon nombre de *mauvais garçons*, se louait beaucoup de cet usage et lui avait, disait-elle, les plus grandes obligations.

NOTE

« Toutes les femmes, y compris la reine-mère, s'étaient servi de masques jusqu'en 1663 : cette mode passa peu à peu. Les masques en velours noir, doublés de satin blanc, se ployaient en deux comme un portefeuille. Aucune ligature ne les fixait sur le visage ; mais, à l'endroit de la bouche, s'avançait une petite verge de fil d'archal que terminait un bouton de verre. Cette verge, entrant dans la bouche de la personne masquée, fixait en quelque sorte le masque sur la figure et changeait absolument le son de la voix. » Cf. A. Challamel, *Mémoires du peuple français*, VII, 549. Paris. Hachette, 1872.

XXV

Terrible colère du roi.

Au printemps, Mme de Bourgogne était grosse et fort incommodée. Elle gardait la chambre et passait toutes ses journées sur sa chaise longue. Il paraissait impossible à Mme de Maintenon que la duchesse fût du voyage de Fontainebleau qui se préparait; Fagon fut chargé d'exciter doucement la compassion du roi sur l'indisposition de sa petite-fille, et d'obtenir que Sa Majesté ne l'emmenât point. Le médecin se tira de cette mission en homme habile : il fit résonner à l'oreille du roi les termes de l'art qui pouvaient le mieux caractériser le danger d'un voyage dans la situation de Son Altesse Royale. Éloquence perdue! Mme de Bourgogne amuse Louis XIV; elle le fait rire, le divertit; ce prince n'a plus son nain, il

faut bien que quelqu'un le remplace. Malgré sa grossesse, son indisposition et le colosse de danger élevé par Fagon, la princesse fut contrainte de suivre Sa Majesté à Fontainebleau. Trois jours après l'arrivée de la cour dans cette résidence, le roi se promenant à l'issue de la messe devant le bassin, vit venir précipitamment à lui la duchesse de Lude, dame d'honneur de Mme de Bourgogne. Elle parla bas quelque temps à Sa Majesté, qu'elle avait tirée à l'écart. Cet *aparté* ne fut pas long; le monarque revint soucieux et préoccupé près de ses courtisans, mais aucun d'eux, comme on le pense bien, n'osa l'interroger. Ce fut lui qui rompit le silence : « La duchesse de Bourgogne, dit-« il avec dépit, vient de faire une fausse couche. « — C'est un grand malheur, répondit M. de la « Rochefoucauld, car s'étant déjà blessée d'autres « fois, il est à craindre que Son Altesse Royale « n'ait plus d'enfants. — Eh bien! quand cela « serait, reprit le roi d'un ton brusque, qu'est-ce « que cela me ferait? Est-ce qu'elle n'a pas déjà « un fils; et quand il mourrait, est-ce que le duc « de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en « avoir? Eh! que m'importe qui me succède des « uns ou des autres, ne sont-ce pas également « mes petits-enfants? Dieu merci elle s'est blessée

« parce qu'elle avait à l'être ; je ne serai plus con-
« trarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai
« envie de faire par les représentations des méde-
« cins et des matrones, j'irai et je viendrai à ma
« fantaisie et on me laissera en repos. » Le silence le plus profond suivit cette sortie, le roi, appuyé sur la balustrade qui entoure le bassin, excita l'attention des courtisans à propos d'une carpe... aucun d'eux ne parla.

NOTES

Comparer avec ce récit de Saint-Simon, en n'oubliant pas que la duchesse de Bourgogne — voir l'anecdote *Madame la duchesse de Bourgogne* — fut la préférée, la gâtée du roi, le soleil qui réjouissait de ses rayons la cour morose à son déclin : l'égoïsme intransigeant du roi n'en apparaît que plus caractérisé.

« Le roi, se promenant après sa messe et s'amusant au bassin des carpes entre le château et la perspective, nous vîmes venir à pied la duchesse de Lude toute seule, sans qu'il y eût aucune dame avec le roi, ce qui arrivait rarement le matin. Il comprit qu'elle avait quelque chose de pressé à lui dire; il fut au-devant elle, et quand il en fut à peu de distance, on s'arrêta et on le laissa seul la joindre. Le tête-à-tête ne fut pas long. Elle s'en retourna et le roi revint vers nous, jusque près des carpes, sans mot dire. Chacun vit bien de quoi il était question et personne ne se pressait de parler. A la fin, le roi arrivant tout auprès du bassin, regarda ce qui était là de plus

principal et, sans adresser la parole à personne, dit d'un air de dépit ces seules paroles : « La duchesse de Bourgogne est blessée ! » Voilà M. de La Rochefoucauld à s'exclamer, M. de Bouillon, le duc de Tresmes et le maréchal de Boufflers à répéter à basse note ; puis M. de La Rochefoucauld à se récrier plus fort, que c'était le plus grand malheur du monde et que, s'étant déjà blessée d'autres fois, elle n'aurait peut-être plus d'enfants. « Eh ! quand cela serait », interrompit le roi tout d'un coup, avec colère, qui jusque-là n'avait dit mot, « qu'est-ce que cela me « ferait ? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils ? Et quand « il mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en « âge de se marier et d'en avoir ? Et que m'importe « qui me succède des uns ou des autres ? Ne sont-ce « pas également mes petits-fils ? » Et, tout de suite, avec impétuosité : « Dieu merci ! elle est blessée « puisqu'elle avait à l'être, et je ne serai plus contrarié « dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie « de faire, par les représentations des médecins et les « raisonnements des matrones. J'irai et viendrai à ma « fantaisie et on me laissera en repos. » Un silence à entendre une fourmi marcher succéda à cette espèce de sortie. On baissait les yeux ; à peine osait-on respirer. Chacun demeura stupéfait. Jusqu'aux gens des bâtiments et aux jardiniers demeurèrent immobiles. Ce silence dura plus d'un quart d'heure. Le roi le rompit, appuyé sur la balustrade, pour parler d'une carpe, personne ne répondit... Tout fut languissant et le roi s'en alla quelque temps après... »

Saint-Simon, IV, 115-17 de l'*édition en treize volumes*. Pourquoi « cette espèce de sortie »? — — Parce que le roi « voulait ses voyages de Marly » avec sa petite-fille « qui l'amusait fort; il ne pouvait se passer d'elle ». Or, étant blessée, la duchesse de Bourgogne ne pouvait, en ce moment, accompagner et amuser le roi. Ce récit — il est équitable de l'ajouter — se retrouve en première rédaction dans la grande Addition sur Louis XIV, t. XVI, *Journal de Dangeau*. D'assez nombreux historiens l'ont suivi, mais certains détails ne concordent ni avec le *Journal de Dangeau*, ni avec les *Mémoires de Sourches*. A la date du 28 avril 1708, *Mme de Maintenon* écrivait à la princesse des Ursins : « Mme la duchesse de Bourgogne était véritablement grosse; il faut qu'elle se soit blessée dès le commencement, car l'enfant ne grossissait plus; et c'est ce qui faisait qu'elle soutenait toujours qu'elle n'était point grosse. On la croit quitte de cet accouchement qui s'est passé fort doucement; mais elle ne sortira du lit que pour aller à Versailles couchée dans son carrosse. Nous n'y demeurerons que huit à neuf jours, car on en partira le 14 pour Fontainebleau. » — Ce départ fut différé parce que l'accouchement n'aurait pas été aussi facile que l'écrit Mme de Maintenon. — « On sut par les médecins que la duchesse de Bourgogne avait jeté une partie du délivre, ce qui fait connaître clairement qu'elle avait été grosse d'un enfant, lequel on disait même avoir été mort dans son corps, et en même temps quel danger elle au-

rait couru, si la nature n'avait pas été assez forte pour pousser en dehors ce reste de délivre, lequel certainement l'aurait fait mourir. » *Mémoires de Sourches.* — V. p. 194, le SAINT-SIMON de l'*édition Boislisle.*

XXVI

Catinat refuse le cordon.

Il y eut au jour de l'an (1704) une promotion de chevaliers de l'ordre ; le maréchal Catinat y était compris, mais il n'a point accepté cette faveur et s'en est excusé le lendemain au grand lever.

« D'où vous vient donc cette idée, monsieur le maréchal? lui a demandé Louis XIV avec une hauteur qui laissait entrevoir du dépit.

— Sire, a répondu le vainqueur de Marsaille, cette idée est la conséquence d'une appréciation exacte de ma situation à la cour.

— Je ne vous comprends pas.

— Je vais tâcher, sire, de me rendre moins obscur. Votre Majesté, en me remplaçant dans mon commandement d'Italie, a laissé voir qu'elle était mécontente de mes services ; la grâce qu'elle daigne me faire serait donc gratuite.

— Vous avez mal compris le sujet de votre rappel : vos services, je les estime; mais une ouverture prématurée, imprudente, sur le duc de Savoie...

— Raison de plus... un calomniateur ne peut mériter d'obtenir une place dans les ordres de Votre Majesté.

— Je ne dis pas, Monsieur, qu'il y ait eu calomnie; mais une tête couronnée méritait plus d'égards, et j'ai dû vous donner ce tort.

— Et moi, sire, je dois refuser une récompense que Votre Majesté m'accordait dans cette opinion. Je la supplie de plus de me pardonner l'erreur dans laquelle j'étais tombé; mais j'avais pensé qu'une tête couronnée, qui se dégrade par la trahison, perdait toute sa grandeur, et que le plus humble des généraux, quand il sert son prince et l'État au risque de son crédit, méritait quelque indulgence.

— Avouez, monsieur le maréchal, reprit le roi, qui changea en souriant la face de l'entretien, avouez que vos preuves vous inquiétaient un peu?

— Mon Dieu non, sire. Ma famille a rempli mon hôtel de titres victorieux... à ce qu'elle dit; pour mon compte, j'ai dès longtemps acquis la

Cabinet des Estampes

LE MARÉCHAL DE CATINAT

plus précieuse de toutes les preuves : celle qu'il n'y eut jamais parmi mes aïeux aucun de ces seigneurs errants qui faisaient des biens d'autrui les leurs par le droit de l'épée... aussi ne suis-je point sûr, quoi qu'en disent mes parents, que quelques-uns de nos ascendants n'aient pas dérogé.

— Mais le refus que vous faites du cordon peut nuire à votre famille?

— Sire, elle me rayera de sa généalogie. »

Ici le roi s'éloigna de M. Catinat en hochant de la tête, et pas un seul des courtisans ne lui parla pendant le reste du lever.

NOTES

La réponse de Catinat au roi serait absolument authentique; mais toute cette scène dialoguée n'est qu'un arrangement du récit très succinct laissé par Saint-Simon.

« Catinat était arrière-petit-fils du lieutenant-général de Mortagne, au Perche, mort en 1584; c'étaient apparemment des manants de là autour, puisque c'est le premier qu'on connaisse... Catinat apprit à Paris la promotion des maréchaux de France. Il alla à Versailles et fit demander au roi de lui parler dans son cabinet, qui l'y fit entrer au sortir de son dîner. Là, il remercia le roi de l'honneur qu'il venait de lui faire et, en même temps, lui dit qu'il ne pouvait le tromper, et lui expliqua qu'il ne pouvait faire de preuves (*prouver des quartiers de noblesse*). Cela se passa de sa part très respectueusement, mais fort froidement; jusque-là, qu'il y en eût qui crurent qu'il n'avait pas été trop fâché de faire ce refus. Le roi le loua fort, mais sans le presser, comme il avait fait en pareil cas à l'archevêque de

Sens, Fortin de la Hoguette, et toute la Cour, qui sut le jour même ce refus, y applaudit. Au sortir du cabinet du roi, il s'en alla à Paris et s'y déroba modestement à toutes les louanges. Ce fut donc le troisième, et tous trois du règne du roi, qui refusa l'ordre, faute de pouvoir faire ses preuves. Combien d'autres en auraient dû faire de même !... » SAINT-SIMON, III, 141, *édition en treize volumes.*

***

Catinat, ce grand capitaine
Renonce au rang de chevalier;
De noblesse parisienne
Il lui faudrait encor quelque quartier.
Bon, dit quelqu'un, on en voit sur la Seine,
Moins scrupuleux à se faire écuyer;
Chez l'écrivain on s'illustre sans peine
Et ce pays fournit à la douzaine
Plume habile dans l'art d'ennoblir le papier;
— S'élève qui voudra par ce lâche métier !
Mais, est-il d'un héros, d'une vertu romaine
D'en imposer par un titre étranger ?
Sans doute non : sa noblesse est certaine
Qui l'a mis dans le rang du plus fameux guerrier.

XXVII

Mort de Ninon de Lenclos.

Mlle de Lenclos, si longtemps fameuse par sa beauté, sa galanterie et son esprit, mourut le 17 octobre, à cinq heures du soir, dans sa maison de la rue des Tournelles ; elle touchait au complément de sa quatre-vingt-dixième année. Se sentant fort mal au moment où le soleil couchant dardait sur elle son dernier rayon, Ninon pria sa femme de chambre d'ouvrir la croisée : « Je veux, dit-elle, voir cette lueur d'un jour qui s'éteint comme moi... Que l'éclat de ce rayon est doux ! Je regrette qu'il n'emporte pas ma vie avec lui. » Elle parlait encore quand on lui annonça le curé de sa paroisse, qui, guidé par un zèle pieux, venait chez cette vieille pécheresse essayer de sauver une âme de plus. « Je vous sais gré, monsieur, lui

« dit Mlle de Lenclos, de votre démarche auprès « de moi... Je crois à l'excellence de votre mis- « sion ; je crois à l'efficacité de la pénitence ; je « serais même disposée à me confesser... mais, « ajouta-t-elle avec un sourire imperceptible, il « me reste trop peu de temps pour un tel ouvrage... « Bénissez-moi, et que Dieu me pardonne... » Un instant après, Ninon n'était plus.

On ferait un livre bien amusant des archives de Ninon ; il y a là de l'esprit et du sentiment de toute nature. On a trouvé chez elle des déclarations d'amour, des madrigaux, des acrostiches, des romances, des bouts-rimés dans tous les meubles. Il y avait des billets doux dont l'écriture révélait des passions contemporaines de Louis XIII. Au fond du tiroir parfumé d'une toilette a été découvert un double quatrain, gage de la tendresse malheureuse que le grand prieur de Vendôme éprouva jadis pour Ninon. Voici les vers de cet amant éconduit ; il les avait laissés un matin sur cette même toilette qui les recéla lontemps :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas ;

(1) Rappelons l'*Historiette* que nous avions signalée déjà, de Tallemant des Réaux, pour les « amusantes reparties » de Ninon.

Mon amour te prêtait des charmes,
Ingrate, que tu n'avais pas.

Mlle de Lenclos avait minuté au-dessous cette plaisante parodie :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes faibles appas;
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntais-tu pas?

Environ un mois avant la mort de Mlle de Lenclos, l'abbé de Châteauneuf, son ami, lui présenta un jeune garçon d'environ douze ans, nommé *Arouet*, dont on parlait beaucoup dans les salons, à cause d'une pièce de vers qu'il avait composée. Ninon, qui s'était fait lire ces vers, avait prédit que l'auteur serait un homme de génie ; elle voulut le voir. La moderne Laïs, après avoir entretenu cet enfant, charmée de sa conversation, éblouie des éclairs qui partaient de ses yeux, déclara de nouveau qu'il lui paraissait appelé aux plus grandes destinées ; et, comme elle put juger que la fortune de son père était bornée, elle lui légua une somme de deux mille francs pour acheter des livres. Ce legs a été fidèlement acquitté.

NOTES

« Ninon, courtisane fameuse et depuis que l'âge lui eut fait quitter le métier (*elle mourait entre 85 et 90 ans environ, — les dates ne sont pas précises — en 1705*), connue sous le nom de Mlle de l'Enclos, fut un exemple nouveau du triomphe du vice conduit avec esprit et réparé de quelque vertu. Le bruit qu'elle fit, et plus encore le désordre qu'elle causa parmi la plus haute et la plus brillante jeunesse força l'extrême indulgence que, non sans cause, la Reine-mère (*Anne d'Autriche*) avait pour les personnes galantes et plus que galantes, de lui envoyer un ordre de se retirer dans un couvent (*Aux Madelonnettes, d'abord, puis au couvent de Lagny*). Un de ses exempts de Paris lui porta la lettre de cachet ; elle la lut, et remarquant qu'il n'y avait point de couvent désigné en particulier : « Monsieur, dit-elle à l'exempt, sans se déconcerter, puisque la reine a tant de bonté pour moi que de me laisser le choix du couvent où elle veut que je me retire, je vous prie de lui dire que j'ai choisi celui des Grands-cordeliers de

Paris. (*Ces cordeliers ne devaient vivre que d'aumônes mais le peuple leur avait fait une grande réputation d'indiscipline, d'ignorance et de débauche.*) Puis, elle lui rendit la lettre de cachet avec une belle révérence. L'exempt, stupéfait de cette effronterie sans pareille, n'eut pas un mot à répliquer, et la Reine la trouva si plaisante qu'elle la laissait en repos. Jamais Ninon n'avait qu'un amant à la fois, mais des adorateurs en foule, et quand elle se lassait du tenant elle le lui disait franchement et en prenait un autre. Le délaissé avait beau gémir et parler, c'était un arrêt ; et cette créature avait usurpé un tel empire qu'il n'eût osé se plaindre à celui qui le supplantait, trop heureux d'être admis encore sur le pied d'ami de la maison. Elle a quelquefois gardé à son tenant, quand il lui plaisait fort, fidélité entière pendant toute une campagne. La Chastre, sur le point de partir, prétendit être de ces heureux distingués. Apparemment que Ninon ne lui promit pas bien nettement. Il fut assez sot, et il l'était beaucoup, et présomptueux à l'avenant, pour lui en demander un billet : elle le lui fit. Il l'emporta et s'en vanta fort. Le billet fut mal tenu et chaque fois qu'elle y manquait : « Oh, le bon billet, s'écria-t-elle, qu'a La Chastre. » Son fortuné, à la fin, lui demanda ce qu'elle voulait dire. Elle le lui expliqua. Il le conta et accabla La Chastre d'un ridicule qui gagna jusqu'à l'armée où il était. Ninon eut des amis illustres de toutes les sortes et eut tant d'esprit qu'elle se les conserva tous et qu'elle les tint unis entre eux. Tout

se passait chez elle avec un respect et une décence extérieure que les plus hautes princesses soutiennent rarement avec des faiblesses. Elle eut de la sorte pour amis tout ce qu'il y avait de plus trayé et de plus élevé à la Cour ; tellement qu'il devint à la mode d'être reçu chez elle, et qu'on avait raison de le désirer par les liaisons qui s'y formaient. Jamais ni jeu, ni ris élevé, ni disputes, ni propos de religion ou de gouvernement ; beaucoup d'esprit et fort orné, des nouvelles anciennes et modernes, des nouvelles de galanterie et toutefois sans ouvrir la porte à la médisance ; tout y était délicat, léger, mesuré et formait les conversations qu'elle sut soutenir par son esprit et par tout ce qu'elle savait de faits de tout âge, la considération — chose étrange ! — qu'elle s'était acquise, la distinction de ses amis et de ses connaissances quand les charmes cessèrent de lui attirer du monde, quand la mode et la bienséance lui défendit de ne plus mêler le corps avec l'esprit. Elle savait toutes les intrigues de l'ancienne et de la nouvelle Cour, sérieuses et autres. Sa conversation était charmante, désintéressée, fidèle, secrète, sûre au dernier point et, à la faiblesse près, on pouvait dire qu'elle était vertueuse et pleine de probité. Elle a souvent secouru ses amis d'argent et de crédit, est entrée pour eux dans des choses importantes, a gardé très fidèlement des dépôts d'argent et des secrets qui lui étaient confiés. Tout cela lui acquit une réputation et une considération tout à fait singulières. Elle avait été amie intime de Mme de Main-

tenon tout le temps que celle-ci demeura à Paris. Mme de Maintenon n'aimait pas qu'on lui parlât d'elle, mais n'osait pas la désavouer. Elle lui a écrit de temps en temps jusqu'à sa mort avec amitié. L'Enclos, car Ninon avait pris ce nom, depuis qu'elle eut quitté le métier de sa jeunesse longtemps continuée, n'y était pas si réservée avec ses amis intimes, et quand il lui est arrivée de s'intéresser fortement pour quelqu'un ou pour quelque chose, ce qu'elle savait rendre rare et bien ménager, elle en écrivait à Mme de Maintenon qui la servait efficacement et avec promptitude ; mais depuis sa grandeur elles ne se sont vues que deux ou trois fois bien en secret... L'Enclos passa de beaucoup quatre-vingts ans, toujours saine, visitée, considérée. Elle donnait à Dieu ses dernières années et sa mort fit une nouvelle. La singularité unique de ce personnage m'a fait étendre sur elle. » Saint-Simon, t. XIII, pp. 142-146 de l'*édition Boislisle*, Hachette, 1897.

A propos des rapports de Mme de Maintenon avec Ninon, M. de Boislisle dit : « Rien ne confirme ces détails ; mais, quant au fond, les relations avec Mme de Maintenon, ou plutôt Mme Scarron, puisqu'elles remontent aux temps du cul-de-jatte, ne sont point douteuses et paraissent d'ailleurs peu étonnantes lorsqu'on se rappelle quelle situation l'auteur du *Roman comique* avait faite à sa jeune femme. Les ennemis et les pamphlétaires ne pouvaient manquer d'y chercher des arguments contre celle-ci. Sachons gré à Saint-Simon de n'avoir pas

emprunté ce passage à La Fare : « Comme elle savait bien qu'il n'est point d'amours éternelles, elle pardonna à Mme Scarron de lui avoir enlevé Villarceaux, et fut de ses meilleurs amis ; jusque-là, elles n'ont eu qu'un même lit pendant des mois entiers... »

La fameuse anecdote du « bon billet qu'a La Châtre » — l'exclamation est devenue proverbe — est aussi racontée par Bussy-Rabutin dans son *Discours à ses enfants* et dans ses *Mémoires* et encore par Voltaire qui déclare « que ni les Thaïs, ni les Laïs, ne firent rien de plus plaisant ». Pour les... amis de Ninon de l'Enclos, leurs noms et leur nombre, nous ne pouvons que renvoyer, plus particulièrement à *Tallemant de Réaux ; Saint-Évremond:* élégie ; *Mémoires sur Mme de Sévigné*, t. I, et dans la *Correspondance littéraire*, t. I, p. 149, un article de Guessard, qui mentionne un fils qu'elle aurait eu de Villarceaux — à moins que ce ne fût de d'Estrées — Louis de Mornay, né vers 1652 et qui fut, dans la marine royale, le chevalier de la Boissière ; il mourut en 1730 capitaine de vaisseau. On présume encore que Ninon aurait eu aussi, du comte de Moret, un fils, nommé Antoine, qui serait mort en 1667 au siège de Lille ; et encore de Jarzé, un fils, le chevalier de Villiers, qui « se serait tué d'amour pour sa mère », nous le raconte, du moins, le duc de Luynes.

Un des plus ingénieux — un brin flatté sans doute — portraits de Ninon est celui certainement qu'a fait Mlle de Scudéry, sous le nom de *Clarisse*, dans sa

Clélie : — « Elle est sans contredit une des personnes du monde la plus charmante et de qui l'esprit et l'humeur ont un caractère le plus particulier. Mais, avant que de m'engager à vous les dépeindre, il faut vous dire quelque chose de sa personne. *Clarisse* est donc de fort belle taille et d'une grandeur agréable, capable de plaire à tout le monde par un certain air libre et naturel qui lui donne bonne grâce. Elle a les cheveux du plus beau châtain qu'on ait jamais vu, le visage rond, le teint vif, la bouche agréable, les lèvres fort incarnates, une petite fosse au menton qui lui sied fort bien, les yeux noirs, brillants, pleins de feu, souriants et la physionomie fine, enjouée, spirituelle. Pour de l'esprit, *Clarisse* en a sans doute beaucoup et elle en a même d'une certaine manière dont il y a peu de personnes qui soient capables, car elle l'a enjoué, divertissant et commode pour toutes sortes de gens, principalement pour gens du monde. Elle parle volontiers, elle rit aisément, elle se fait un grand plaisir d'une bagatelle ; elle aime à faire une guerre innocente à ses amis... Mais, parmi toute cette disposition qu'elle à pour la joie on peut dire que cette aimable enjouée a toutes les bonnes qualités des mélancoliques qui ont l'esprit bien fait, car elle a le cœur tendre et sensible ; elle sait pleurer avec ses amis affligés ; elle sait rompre avec les plaisirs quand l'amitié le demande ; elle est fidèle à ses amis ; elle est capable de secret et de discrétion ; elle ne fait jamais de brouillerie avec qui que ce soit ; elle est généreuse

et constante dans ses sentiments ; elle est enfin si aimable qu'elle est aimée des plus honnêtes personnes de la cour, de l'un et de l'autre sexe... »

(2) Voltaire a, lui-même, raconté cette anecdote : « L'abbé de Châteauneuf me mena, dans ma plus plus tendre enfance, chez Ninon ; j'étais âgé d'environ treize ans. J'avais fait quelques vers qui ne valaient rien, mais qui paraissaient fort bons pour mon âge. Mlle de Lenclos avait autrefois connu ma mère qui était fort amie de l'abbé de Châteauneuf. Enfin on trouva fort plaisant de me mener chez elle. L'abbé était le maître de la maison, c'était lui qui avait fini l'histoire amoureuse de cette singulière personne. C'était un de ces hommes qui n'ont pas besoin de l'attrait de la jeunesse pour avoir des désirs, et les charmes de la société de Mlle de Lenclos avaient fait sur lui l'effet de la beauté. Elle ne poussa guère plus loin cette plaisanterie et l'abbé de Châteauneuf resta son ami intime. Pour moi, je lui fus présenté un peu plus tard ; elle avait quatre-vingt-cinq ans. Il lui plut de me mettre sur son testament ; elle me légua deux mille francs pour acheter des livres. Sa mort suivit de près ma visite et son testament. »

Voir *Magne :* Scarron et son milieu ; a propos des relations qu'auraient eues la future Mme de Maintenon, éd. du *Mercure de France*, Paris, 1905.

XXVIII

Un mot heureux de Louis XIV.

Honteux, désespéré, inquiet sur ce crédit qui lui tenait lieu de gloire, il n'osait envoyer à Louis XIV (1) le funeste rapport des événements de Ramillies; ce ne fut qu'au bout de cinq jours que le courrier partit. Mais la renommée vole dans le malheur comme dans la prospérité : Paris, Versailles, presque toute la France retentissaient déjà de cris d'alarme ou de douleur, qu'accompagnaient de virulentes imprécations contre Villeroi. Déjà le cocher de M. Verthamont inondait les carrefours de ce couplet :

C'est bien dommage, sur ma foi,
Que monseigneur de Villeroi
Soit déjà maréchal de France;
Car, dans cette grande action,

On peut dire sans complaisance
Qu'il a mérité le bâton !

Jamais, à coup sûr, critique ne fut plus méritée, néanmoins le roi le souffrait impatiemment ; la perte d'une armée de quatre-vingt mille hommes n'avait pas suffi pour enlever l'affection de ce prince au maréchal défait en Flandre (2), et Sa Majesté blâmait fort ce qu'on disait à la cour contre cet officier. Louis XIV écrivit à Villeroi de sa main pour le consoler plutôt que pour lui annoncer son remplacement ; il lui laissait, d'ailleurs, l'initiative de sa démission. Le courtisan gâté ne la donna point, le roi fut obligé de le rappeler ; et Sa Majeste ne laissa pas de dire qu'elle n'avait accordé le retour du maréchal qu'à ses instances réitérées. Plutôt que d'avouer la maladresse d'un homme qu'il chérissait, le monarque accusait la Providence : « Dieu a donc oublié tout ce que j'ai fait pour lui ! » s'était-il écrié en apprenant la défaite de Ramillies... Les rois aussi serviraient-ils l'Éternel par intérêt ?

Enfin, Villeroi reparut à la cour : « *A notre âge on n'est pas heureux* (3), *monsieur le maréchal* », lui dit Louis XIV avec douceur, et ce fut le seul reproche qu'il reçut de son maître.

NOTES

(1) La bataille de Ramillies fut perdue le 23 mai 1706, par le maréchal de Villeroy qui, pour adversaire redoutable, avait le fameux Marlborough. « Jamais de bataille où la perte eût été plus légère; jamais aucune dont les rapides suites aient été plus prodigieuses. Le roi n'apprit ce désastre que le mercredi 26 mai à son réveil. On admira la platitude du maréchal de Villeroy qui, par le même courrier, écrivit à Dangeau merveilles de son fils, et que sa blessure à la tête, d'un coup de sabre, ne serait rien; il oublia tout le reste. J'étais à Versailles. Jamais je ne vis un tel trouble ni une pareille consternation. Ce qui y mit le comble, fut que, ne sachant rien qu'en gros, on fut six jours sans courrier. Les jours semblaient des années dans l'ignorance du détail et des suites d'une si malheureuse bataille, et dans l'inquiétude de chacun pour ses proches et ses amis. Le roi fut réduit à demander des nouvelles aux uns et aux autres, sans que personne pût lui en apprendre. Poussé à bout d'un silence si opiniâtre, il

Cabinet des Estampes

LA BATAILLE DE RAMILLIES

D'APRÈS UNE ESTAMPE ANGLAISE

prît le parti d'envoyer Chamillart en Flandres pour avoir par lui, au moins sûrement, des nouvelles... » SAINT-SIMON, XIII, p. 380, édition *Boislisle*.

(2) «... Le roi le plaignit, le défendit, lui écrivit de sa main, qu'il était trop malheureux à la guerre ; qu'il lui conseillait et lui demandait, comme son ami, de lui mander sa démisssion du commandement de l'armée ; qu'il voulait qu'il parût que ce n'était que sur ses instances qu'il l'en déchargeait ; qu'il le verrait auprès de lui avec plus d'amitié que jamais..., qu'il lui tiendrait compte d'un sacrifice qui lui coûtait autant ou plus qu'à lui-même, mais que la situation présente rendait nécessaire..., qu'il n'y aurait personne qui ne demeurât persuadé à la manière dont tout cela se passerait et dont il le traiterait que c'était lui le maréchal qui l'avait forcé de lui mander la permission de quitter le commandement de l'armée et de revenir à la cour ... Villeroy répondit au roi qu'il n'était ni blessé, ni malade, mais qu'il était malheureux ; qu'il croyait n'avoir point failli ; qu'il ne pouvait demander sa démission sous aucun prétexte véritable ni se déshonorer en se déclarant soi-même, par cette démarche, incapable et indigne du commandement de ses armées... Cette première réponse fâcha le roi, sans l'irriter. Il condescendit, avec sa première amitié à l'état ordinaire d'un homme à qui on demande sa démission d'un si grand emploi dans les circonstances fâcheuses où il se trouvait. Il redoubla, tripla, quadrupla, toujours en même style et ne reçut que les

mêmes réponses. Par la dernière, toujours comptant sur ce qui l'avait séduit d'abord, il manda arrogamment au roi qu'il était maître de lui ôter le commandement de l'armée et de faire tout ce qu'il lui plairait; qu'il obéirait avec soumission et sans se plaindre, mais qu'il n'attendît pas de lui qu'il en fût jamais de moitié... A cette dernière le roi se piqua et perdit patience et espérance de ramener un homme si fort égaré... Le soir, le roi à son coucher, où depuis sa longue goutte, il n'y avait plus que les entrées grandes et secondes, tout piqué qu'il était contre l'inflexibilité du maréchal de Villeroy, eut la bonté de dire qu'il lui avait si instamment demandé son retour qu'il n'avait pu lui refuser. C'était une dernière planche que le reste de son amitié lui tendait encore après le naufrage : il eut la folie de la repousser. C'est ce qui fit enfin sa disgrâce. Il eut ordre de revenir sur-le-champ; puis le roi changea sa lettre et il eut ordre d'attendre M. de Vendôme en Flandre... » SAINT-SIMON, XIII, 390-94.

(3) Il en est de ce mot historique très ingénieux, très délicat, comme il en est de presque tous les autres : évidemment c'est après coup qu'il fut fabriqué. Est-ce une réminiscence du mot de Charles-Quint après le siège, désastreux pour lui, de Metz, ou encore du mot de Louis XIV, à Philippe V d'Espagne : « Nous n'avons pas été heureux en Flandre » ? S'est-on rappelé, en le forgeant, ce que Louis XIV disait à La Feuillade revenant vaincu de Turin : « Monsieur, nous sommes tous deux bien malheu-

reux »? Toujours est-il que le « mot historique » de Louis XIV à Villeroy ne se trouve que dans *le Siècle de Louis XIV*, et semble alors avoir été spirituellement imaginé par Voltaire. Louis XIV, à cette heure, n'était pas disposé aux compliments.

« Villeroy, dit Saint-Simon, arrivait à Versailles le vendredi 6 août. Il vit le roi chez Mme de Maintenon : cela fut court et sec... Villeroy, déchu de sa faveur et du commandement des armées, perdit toute l'écorce qui l'avait fait briller, et ne montra plus que le tuf. L'abattement, l'embarras succéda aux grands airs et aux grands mots. Le roi ne lui parlait que pour donner l'ordre, et des choses de sa charge. Il pesait au roi, il le sentait, et plus encore que chacun ne s'en apercevait. Il n'osait ouvrir la bouche, il ne fournissait plus à la conversation; il ne tenait plus le dé. Son humiliation était marquée dans toute sa confiance. Ce n'était plus qu'un vieux ballon vidé, dont tout l'air qui l'enflait était sorti... On le vit très rarement à la Cour où le roi ne lui disait pas un mot. Mme de Maintenon en eut pitié... » Saint-Simon, XIV.

Ailleurs, Saint-Simon a fait du maréchal de Villeroy un portrait plutôt dur, « sans encens ni compliment »; et, dans La Bruyère, édition *Servois*, 1-167 : « Ménippe est l'oiseau paré de divers plumages qui ne sont pas à lui... » Ménippe est le maréchal de Villeroy.

XXIX

Mort de Mme de Montespan.

La fraîcheur sur laquelle le roi complimenta l'an dernier (1) Mme de Montespan était trompeuse ; cette dame mourut le 28 mai aux bains de Bourbon, où elle se rendait tous les ans. La marquise se persuada qu'elle avait besoin d'une saignée. Vainement le médecin qui l'avait suivie lui déclara-t-il que non seulement cette saignée n'était point indiquée par son état, mais qu'elle ne pouvait qu'être dangereuse ; elle persista à se faire ouvrir la veine, et, sur l'heure, le transport au cerveau se déclara. Bientôt une complication d'accidents survint ; en peu de temps Mme de Montespan fut à la dernière extrémité ; ses femmes crurent devoir alors lui laisser entrevoir de l'inquiétude ; on manda le marquis d'Antin, et

l'ecclésiastique auquel la marquise avait l'habitude de se confesser à Bourbon fut appelé. Au milieu de ces dispositions, l'ancienne favorite soutenait au médecin, au prêtre, à tout le monde que jamais elle ne s'était mieux portée. Cependant, ses forces s'affaissaient à tel point qu'elle n'avait plus sa connaissance quand M. d'Antin arriva (2). Ce fut au surplus ce dont il s'occupa le moins. Le marquis était venu en poste.

« La cassette de ma mère ? dit-il sans descendre de sa chaise.

— Mais, monsieur le marquis, essaya d'objecter en pleurant une femme de chambre, madame est agonisante, et...

— Ce n'est pas là ce que je vous demande, mais sa cassette...

— La voici, dit la dame en lui remettant un petit coffre d'ébène qu'elle avait été quérir.

— La clef, où est-elle ?

— Mme la marquise ne me la confie point, elle est attachée à son cou.

— Je serai donc obligé de monter ?

— Personne du moins n'est capable, en ce moment, de vous en éviter la peine. »

A ces mots, d'Antin saute de sa chaise, monte dans l'appartement de la marquise, écarte son

linge de cou et saisit, sur ce sein que soulève le râle de la mort, la clef, unique objet de sa convoitise. Ce fils dénaturé, à deux pas du lit où s'éteint la vie dont il reçut l'existence, au bruit du dernier soupir d'une mère, ouvre le coffre, s'empare de tout ce qu'il contient, le renferme et disparaît sans avoir dit une parole étrangère à son cupide intérêt... Le marquis d'Antin est ce caissier fidèle qui au jeu des appartements faisait passer dans ses poches l'or que gagnait *Monseigneur*. On voit par ce dernier trait de son caractère que les Cafres pourraient, en fait de férocité, se perfectionner encore à la cour (3) de France.

Le testament de Mme de Montespan portait que ses entrailles seraient déposées à la maison de Saint-Joseph dont elle fut la fondatrice. Je ne doute point que cette communauté n'eût été fort honorée d'un tel dépôt; mais la précieuse relique répandait une odeur si infecte, que personne ne voulait se charger du transport. Trompé par sa cupidité, un malheureux journalier de Bourbon prit enfin la boîte pestilentielle... Vaine tentative! le paysan infecté ne put faire plus d'une lieue, il revint, et remit les intestins illustres aux pères capucins, qui se hâtèrent de les enfouir. « Les entrailles de Mme de Montespan! » s'écria un

courtisan (4) devant lequel on rapportait ce que je viens de dire, « *est-ce qu'elle en avait?* »

Ainsi finit, à l'âge de soixante-six ans, cette femme qui passa seize années de sa vie à se faire une scandaleuse célébrité, et qui dévora pendant vingt-deux la honte de l'avoir acquise. Rien ne peut être comparé à l'indifférence avec laquelle Paris et Versailles apprirent la mort de Mme de Montespan, si ce n'est l'odieuse froideur que tous ses enfants montrèrent dans cette circonstance. D'Antin, après avoir paru inhumain, fut le seul qui, ayant méconnu les lois de la nature, écouta du moins les bienséances, il porta le deuil : ni le duc du Maine, ni le comte de Toulouse, ni *Mme la duchesse*, ni Mme d'Orléans ne l'imitèrent. Tous ces fruits de l'adultère eurent cependant, aux derniers bienfaits de la mourante, une part que d'Antin n'avait point obtenue, mais qu'il s'était faite lui même. Quant à Louis XIV, lorsqu'au moment de partir pour la chasse on lui annonça qu'Athénaïs n'était plus, il dit en faisant jouer négligemment les ressorts de son fusil : « Oh! oh! la « marquise est morte, je l'aurais crue plus ro- « buste!.. Êtes-vous prêt, monsieur de la Roche- « foucauld? Je crois qu'après cette petite pluie « mes chiens rencontreront bien... Partons. »

Voilà quels sont à la cour les regrets et les souvenirs de tendresse.

Mme de Maintenon, moins indépendante et plus versée dans le bigotisme, assista au service que la communauté de Saint-Joseph fit célébrer pour le repos de sa protectrice. Au sortir de l'église, *Mme la duchesse* ne put se contenir ; elle dit à la demi-reine, en présence du duc d'Orléans et de *M. le duc :* « Vos regrets eussent été plus vifs « et plus sincères, Madame, si la marquise de « Montespan fût morte quand vous étiez encore « gouvernante de ses enfants, et la France « entière ne reprocherait pas à sa mémoire d'avoir « fait approcher du roi des gens qui ont flétri sa « gloire. »

NOTES

(1) « Mme de Montespan était encore belle et paraissait tout ce qu'elle avait été. *Journal de Dangeau.* » Est-ce vraiment exact, en ce qui concerne les dernières années? Sans doute tout le monde s'accordait à dire que Mme de Montespan était vraiment belle, mais, dès 1681 — elle mourut en 1707 — sa taille s'était fort épaissie. En 1701, Mme Palatine écrivait : « Celles que j'ai connues belles jadis, sont, à cette heure, plus laides que moi. Ame qui vive ne reconnaîtrait Mme de La Vallière. Mme de Montespan a la peau comme quand les enfants s'amusent à jouer avec du papier, à le plier et à le replier : tout son visage est recouvert de petites rides si rapprochées les unes des autres que c'en est étonnant. Ses beaux cheveux sont blancs comme la neige, et toute sa figure est rouge. » — Puis dans une autre lettre : « La Montespan était plus blanche que La Vallière ; elle avait une belle bouche, de belles dents, mais avait l'air effronté ; on voyait sur sa figure qu'elle avait quelque projet en vue. Elle avait de beaux

cheveux blonds, de belles mains ; ce que la Vallière n'avait pas ; mais celle-ci était fort propre, et la Montespan une sale personne. — *Lettre d'avril 1719.* »

(2) C'est à Bourbon-l'Archambault, station thermale près Moulins, dans l'Allier, que mourut Mme de Montespan, le 27 mai 1707, à Bourbon-l'Archambault où souvent elle allait ; y allant chaque fois aux temps de sa puissance, avec un faste inouï. C'est l'*Irène* de La Bruyère : « Irène se transporte à grands frais en Épidaure... » — « Mme de Montespan se trouva tout à coup si mal une nuit que ses veilleuses envoyèrent éveiller ce qui était chez elle. La maréchale de Cœuvres accourut des premières qui, la trouvant prête à suffoquer et la tête fort embarrassée, lui fit à l'instant donner de l'émétique de sa propre autorité ; mais une dose si forte que l'opération leur en fit une telle peur, qu'on se résolut à l'arrêter ; ce qui peut-être lui coûta la vie. (*Le Mercure* dit : *L'émétique opéra soixante-trois fois, et un bruit courut que la violence des efforts avait fait rompre une veine.*) Elle profita d'une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacrements. Elle fit auparavant rentrer ses domestiques jusqu'au plus bas, fit une confession publique de ses péchés publics, demanda pardon du scandale qu'elle avait si longtemps donné, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite les derniers sacrements avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort qui, toute sa vie, l'avaient

continuellement troublée, se dissipèrent subitement, et ne l'inquiétèrent plus. Elle remercia Dieu en présence de tout le monde, de ce qu'il permettait qu'elle mourût dans un lieu où elle était éloignée des enfants de son péché et n'en parla durant sa maladie que cette seule fois... » SAINT-SIMON, *édition Boislisle*, XV, 100-102. — « Dès qu'elle se sentit attaquée, elle voulut se précautionner en véritable chrétienne contre tout ce qui pouvait arriver ; pour cet effet, elle se confessa, reçut l'extrême-onction... et son mal venant à augmenter, et ne lui laissant plus aucune espérance de guérison, elle n'employa le peu de temps qui lui restait qu'à donner des ordres pour le soulagement des pauvres dont elle faisait sa principale occupation depuis plusieurs années. » *Le Mercure.*

(3) « Je partis à l'instant, et arrivé à Bourbon la veille de son dernier jour, je fus le triste témoin de la mort la plus ferme et la plus chrétienne qu'on puisse voir... Je ressentis toute la douleur que l'amitié la plus tendre et la plus sincère peuvent faire ressortir en pareille occasion. Je repartis sur l'heure pour me retirer quelque temps chez moi, à Bellegarde. » *Mémoires de d'Antin.*

A propos de d'Antin, son fils légitime et qu'elle aima davantage que ses autres enfants, l'*Œil de bœuf* écrit : « On voit par ce dernier trait que les *cafres* pourraient, en fait de férocité, se perfectionner encore à la cour de France. » Il y a certainement un brin d'exagération ; et cependant Saint-Simon nous

dit (mais il ne faut pas oublier que Saint-Simon et d'Antin furent, en 1706, concurrents pour l'ambassade de Rome) : « Délivré des devoirs à rendre à une mère impérieuse, il fut plus sensible à ce soulagement qu'à la cessation de tout ce qu'il tirait d'elle depuis sa dévotion. »

(4) Tous les pauvres de Bourbon-l'Archambault, tous les pauvres de la région pleurèrent sincèrement Mme de Montespan. Mais quelles tristes obsèques ! « Ce corps autrefois si parfait, devint la proie de la maladresse et de l'ignorance du chirurgien de la femme de Legendre, intendant de Montauban qui était venu prendre les eaux... Les obsèques furent à la discrétion des moindres valets, tout le reste de la maison ayant subitement déserté... Le corps demeura longtemps sur la porte de la maison tandis que les chanoines de la Sainte-Chapelle (*la chapelle du château ducal des Bourbons, dont subsistent aujourd'hui les ruines pittoresques, sur une hauteur au pied de laquelle s'étend la ville*), et les prêtres de la paroisse disputaient de leur rang jusqu'à plus que de l'indécence. Il fut mis en dépôt dans la paroisse, comme y pouvait être celui de la moindre bourgeoise du lieu, et longtemps après porté à Poitiers dans le tombeau de sa maison à elle avec une parcimonie indigne... » Saint-Simon.

La légende locale raconte que Mme de Montespan avait « légué ses entrailles » à l'église de Saint-Menoux ; un petit village tout proche où, dans sa curieuse église, les *bredins* (les fous) vont, de nos

jours encore, en pèlerinage, pour se *débrediniser*. Un paysan mit ces entrailles dans un panier, voulant les porter à Saint-Menoux ; mais de ces entrailles s'exhalaient une odeur tellement épouvantable que, ne pouvant continuer son chemin, il les jeta sur la route : des chiens les mangèrent !

(5) Mme de Maintenon écrivait, le 26 juin : « La mort de Mme de Montespan ne m'a point mise hors d'état de vous écrire ; mais il est vrai que j'y fus fort sensible et qu'en aucun temps cette personne-là n'a pu m'être indifférente. » Saint-Simon nous donne ce curieux détail : « Mme de Maintenon délivrée d'une ancienne maîtresse dont elle avait pris la place, qu'elle avait chassée de la cour et sur laquelle elle n'avait pu se défaire de jalousies et d'inquiétudes semblait devoir se trouver affranchie : il en fut autrement. Les remords de tout ce qu'elle lui avait dû et de la façon dont elle l'en avait payée l'accablèrent tout à coup à la nouvelle de cette mort : les larmes la gagnèrent que, faute de meilleur asile, elle fut cacher à sa chaise percée... »

Louis XIV, lui, « fut parfaitement insensible ». Et comme la duchesse de Bourgogne s'en étonnait, « il lui répondit tranquillement que depuis qu'il l'avait congédiée, il avait compté ne plus la revoir jamais et qu'ainsi elle était déjà morte pour lui ». Il avait dit exactement la même chose lorsque La Vallière était entrée aux Carmélites. — « Il est aisé de voir que la douleur des enfants qu'il avait eus de Mme de Montespan ne lui plut pas. Toute la cour

les fut voir sans leur rien dire et le spectacle ne laissa pas d'en être curieux... Les enfants du roi et de Mme de Montespan n'osèrent porter aucun deuil d'une mère non reconnue, il n'y parut qu'en négligé, au retranchement de toute parure et de tout divertissement, même du jeu qu'ils s'interdirent pour longtemps... » SAINT-SIMON, XV, 92-106.

XXX

L'Historien Mézeray.

Notre gloire littéraire et savante s'effeuille avec une rapidité toujours croissante et que peu de lauriers croissent en France pour la remplacer. L'an 1708 a vu mourir le célèbre botaniste Tournefort, la Fosse auteur de *Manlius* et l'historien Mézerai, qui sur ses vieux jours s'était mis à dire la vérité. Mézerai fut un écrivain médiocre, un littérateur envieux, un homme pétri d'originalité. Comme il n'aimait pas que les gens de lettres vinssent s'asseoir près de lui à l'Académie française, il mettait toujours une boule noire dans l'urne lors des élections. Le directeur lui demandant un jour le motif de cette permanente opposition, il répondit « qu'il agissait ainsi afin de laisser à la postérité un monument de la liberté des

élections faites par l'Académie ». Mézerai avait la manie de travailler en plein jour à la chandelle, et quand on venait le voir il reconduisait ses visites un flambeau à la main par le plus brillant soleil. Lorsqu'on fit l'inventaire du mobilier de cet historien on trouva dans un sac de mille livres un billet portant ces mots : « Cet argent « est le dernier que j'aie reçu du roi ; depuis ce « temps je n'ai jamais dit de bien de lui. » Étaient-ce les dons de Sa Majesté qui avaient été supprimés, ou la conscience de Mézerai était-elle revenue? Un autre sac renfermait un écu d'or enveloppé d'un papier sur lequel on lut : « Cet écu est du « bon roi Louis XII ; je l'ai gardé pour louer une « place d'où je puisse voir pendre le fameux fi- « nancier de notre siècle. » Il est probable que le grand Colbert n'avait pas jugé que Mézerai fût assez habile ou assez dangereux pour être payé.

NOTES

Singulier personnage que ce Mézeray, appelé parfois le « Père de nos historiens », mais qui n'est nullement « l'écrivain médiocre » ou le « littérateur envieux » que nous présente l'*Œil de bœuf*. Original, certes, il l'était, et autant qu'il soit permis de l'être; « ne travaillant qu'en plein jour, à la chandelle ».

Puis, se persuadant que toutes ses imaginations étaient des réalités, il ne doutait pas, alors, que le soleil n'eût cessé ses fonctions, et, pour remédier à l'obscurité qui en devait résulter, il ne manquait jamais de reconduire jusqu'à la porte de la rue, un flambeau à la main, tous ceux qui lui rendaient visite et qui ne pouvaient s'empêcher de rire de voir ce nouveau Diogène vainement embarrassé d'une lumière aussi inutile à lui qu'aux autres.

Il s'avisa encore d'une autre singularité.

C'était de ranger en cercle, lorsqu'il se proposait de composer ou de faire quelque lecture, une douzaine de montres dont on lui avait fait présent, et de

placer une bouteille de vin au milieu de ce cercle, sur la table.

Il y a toute apparence que la bouteille de vin n'était pas ce qu'il regardait le moins, car il en buvait assez souvent ou pour se délasser, ou pour rappeler ses esprits qui se dissipaient à force de travail. C'était d'ailleurs l'usage à cette époque, et surtout chez les savants du Nord.

Mézeray ne cachait même pas cette passion, et il répétait parfois que la goutte dont il souffrait lui venait autant « de la feuillette que de la fillette ».

« — Ne soyez pas surpris, disait-il à ceux qui s'étonnaient de cette habitude, la vue de ces montres discordantes me fatigue, et il y a longtemps que je veux les mettre d'accord. Je n'ai encore pu y réussir. Je leur ai proposé pour dernière ressource et pour les réconcilier, la bouteille qui est au centre. Si cela ne produit aucun résultat, je m'en lave les mains, d'autres ne feront pas mieux ! »

C'était là s'excuser à bon compte.

Négligé de sa personne, malpropre jusqu'au dégoût dans ses habits, on l'aurait volontiers pris pour un mendiant. Il lui arriva même un jour d'être arrêté par des archers chargés de conduire les vagabonds dans des maisons de force. Ils le rencontrèrent, au grand matin, à la porte d'un charron, ayant sur sa tête un sale bonnet rouge surmonté d'un méchant chapeau, et pour tout vêtement une peau de mouton si crasseuse que l'on ne savait plus que par tradition de quel animal elle venait. Ils don-

nèrent dans le panneau et le sommèrent de les suivre. La bévue, au lieu de l'irriter, le charma :

— Je suis trop incommodé pour aller à pied, leur dit-il en riant, mais, dès que l'ouvrier aura rangé la roue de mon carrosse, nous nous en irons de compagnie partout où vous voudrez.

M. L. Larchey, dans son livre *les Gens singuliers*, a rapporté sur Malherbe une anecdote dont Mézeray aurait également été le héros.

C'était un frileux célèbre. Il avait toujours les jambes gelées, et il en était venu à chausser tellement de bas que pour n'en pas mettre plus à un côté qu'à l'autre, il les comptait en laissant tomber des jetons dans une écuelle. Une fois le mollet droit muni, il n'avait plus qu'à reprendre chaque jeton pour venir à bout du gauche. Ce mode était compliqué : aussi lui donna-t-on l'idée de broder sur chaque paire de bas une lettre de l'alphabet : alphabet Réaumur en quelque sorte, car, par un grand froid, on l'entendit se vanter d'avoir été jusqu'à l'L.

Rappelons, d'ailleurs, que de Malherbe Tallemant des Réaux raconte la même anecdote.

Il serait difficile d'exprimer les applaudissements que reçut la première partie de l'histoire de Mézeray. Il n'avait alors que trente-deux ans. Un petit nombre de savants souffraient avec peine de voir un tout jeune homme s'élever au-dessus d'eux.

— Que pensez-vous de mon histoire ? demanda-t-il un jour au père Peteau, que l'on consultait comme un oracle en matière d'érudition.

— J'y ai trouvé mille fautes, répondit durement le jésuite.

— Je vous croyais plus habile, repartit Mézeray; car, pour moi, j'en ai trouvé deux mille.

Le marquis de Seignelay, fils aîné de Colbert, étudiait en philosophie au collège de Clermont la même année que l'abrégé de Mézeray parut. Il le lut avec plaisir et en retint divers traits avec un discernement au-dessus de son âge. Un jour qu'il rendait compte de ses études à son père, la conversation se tourna sur l'histoire de Mézeray. Le jeune marquis témoigna que la lecture lui en avait plu infiniment et qu'il y avait vu avec bien du plaisir l'origine de la gabelle, des tailles et des autres impôts qui faisaient alors les principaux revenus du roi.

Colbert fut sans doute content de l'esprit de son fils, mais entra tout de suite en méfiance du caractère hardi de Mézeray. Cependant il ne pouvait condamner un écrivain de ce mérite sur le rapport d'un écolier. Il voulut juger par lui-même si ses soupçons étaient fondés, se fit lire les endroits où l'auteur parlait des impôts et jugea que le récit de son fils était conforme à la vérité.

Inde iræ. Le ministre fut gravement indisposé contre l'historien.

Il donna ordre à M. Perrault d'aller trouver Mézeray de sa part et de lui dire :

— « Que le roi ne lui avait pas donné une pension de quatre cents livres pour écrire avec si peu de

retenue; que ce prince respectait trop la vérité pour exiger de ses historiographes qu'ils la déguisassent par des motifs de crainte ou d'espérance, mais qu'il ne prétendait pas qu'ils dussent passer la licence jusqu'à critiquer une politique établie depuis longtemps, et confirmée par tous les suffrages de la nation ! »

Cette admonestation ne fut pas d'ailleurs jugée suffisante, et la moitié de sa pension de quatre cents livres fut retranchée.

Mézeray s'en irrita au point de ne point cacher son ressentiment contre Colbert. La pension entière fut alors supprimée.

Dès ce moment, il ne garda plus de mesure, et il s'abandonna à tout ce qu'une passion outrée peut suggérer. Il déclara qu'il ne voulait plus travailler et que la fin de sa pension serait celle de son histoire.

Pour ne pas laisser ignorer les motifs de son silence, il mit à part dans une cassette les derniers appointements qu'il avait reçus en qualité d'historiographe et y joignit un billet sur lequel il avait écrit :

— « Voici le dernier argent que j'ai reçu du roi, il a cessé de me juger, et moi de parler de lui, soit en bien, soit en mal ! »

Il n'avait garde d'oublier dans ses emportements les partisans ou fermiers du domaine, qui n'étaient pourtant qu'une cause bien indirecte de ses chagrins. Ils étaient sans cesse l'objet de ses déclamations.

— « Je conserve deux écus d'or frappés au coin de Louis XII, répétait-il souvent, — l'un pour louer une place en grève lors de l'exécution de l'un d'eux, l'autre pour boire à la vue de son supplice ! »

« Pensée aussi indigne en soi qu'odieuse dans les règles de la morale ! » ajoute naïvement son biographe.

Ces pauvres traitants ! Il affichait même en pleine Académie la haine qu'il avait contre eux !

C'est ainsi que l'on fut obligé de rayer une phrase choquante qu'il avait employée pour éclaircir la définition de comptable. — *Tout comptable est pendable.* — Chacun se récria contre cet axiome et en exigea la suppression. Le caractère opiniâtre de Mézeray l'empêcha longtemps d'y consentir et toute la séance se passa à contester. Enfin, contraint de se rendre à la pluralité des voix et d'effacer l'exemple allégué, pour montrer qu'il succombait sous le nombre sans acquiescer, il mit en marge : *biffé, quoique véritable.*

S'il recevait fréquemment ces petites mortifications de ses confrères, il s'en dédommageait par avance sur ceux qui aspiraient aux places vacantes en leur donnant toujours une boule noire lors du scrutin.

On fut longtemps à deviner de qui procédait une si constante résolution de nuire.

A la fin, on conjectura que cet ennemi clandestin n'était autre que Mézeray, et comme on lui demandait la raison d'une haine qui ne portait sur rien : « Je veux, répondit-il, laisser à la postérité un monument de la liberté de l'Académie dans les élections ! »

Sa mort passa presque inaperçue : il avait ordonné qu'on l'enterrât sans aucune pompe, et que les frais funéraires n'excédassent pas soixante-dix livres. — Albert Meyrac, dans *le Petit Ardennais* du 15 novembre 1907.

XXXI

Le confesseur du roi.

Les choses vont bien changer ; le successeur du père de la Chaise est ce le Tellier que tout le monde redoute, même au sein de sa compagnie. Louis XIV montrait quelque éloignement pour ce moine, d'un caractère âpre, farouche, ardent ; mais Mme de Maintenon, déjà gagnée par l'aspirant, a dit au roi que refuser le père provincial pour confesseur serait contrevenir aux intentions de l'ordre. Cette observation a suffi ; Sa Majesté, depuis quelques années, n'eut jamais d'autres volontés que celles des jésuites (1).

J'étais à Versailles quand le père le Tellier a été présenté : c'est un homme d'une taille médiocre, sa démarche est lente, d'une gravité étudiée, son accent a quelque chose de sombre, de

terrible. Le visage de ce jésuite me semble être la digne enseigne de son âme : un teint bilieux, des yeux qui, à travers d'épais sourcils gris étincellent d'un regard faux et méchant, un nez démesurément long et une bouche pincée, voilà ce qui constitue cette physionomie, où le sourire ne peut assurément trouver place qu'à titre d'ironie. Avec un tel confesseur, le plus acharné, le plus impitoyable persécuteur des protestants et de Port-Royal, le roi ne peut qu'être porté à des actes tyranniques, que personne autour de lui n'osera désormais arrêter. Consulté déjà par ce prince sur les scrupules qu'il éprouvait en se voyant forcé de surcharger la France d'impôts, le Tellier a répondu : « Sire, les biens de vos sujets sont à vous en propre ; et quand Votre Majesté les prend, elle ne fait que prendre ce qui lui appartient. » Louis XIV lui-même rapporta le lendemain cette réponse de son confesseur aux courtisans qui assistaient à son lever, ajoutant « qu'elle lui avait causé une grande joie et qu'il « se trouvait bien soulagé ». On peut juger d'après cela ce que nous devons attendre désormais du caractère de Sa Majesté.

M. de Reims, quoique brouillé avec les jésuites, ne manqua pas de faire visite au père le Tellier,

dès qu'il eut remplacé le père de la Chaise, ce prélat ayant pour principe qu'on ne doit jamais manquer d'égards envers l'homme, quel qu'il soit, qui tient la feuille des bénéfices.

« Mon père, dit l'archevêque au jésuite le Tellier, il me semble que nous sommes cousins.

— Cousins, je ne crois pas ! répondit le confesseur avec sa brusquerie ordinaire.

— J'avais cependant cru apercevoir dans ma généalogie...

— Oh ! vous ne trouverez rien là qui me concerne, mon père était un paysan de la Normandie.

— Il est vrai que je suis originaire de la Champagne.

— Sans doute, poursuivit malignement le jésuite, qui savait que le grand-père de l'archevêque avait été marchand de vin, vous êtes d'un pays où l'on exploite la vigne ; moi, je suis d'une contrée à laquelle Dieu ne donna que du cidre : il n'est pas probable qu'une partie de votre antique famille ait quitté la Champagne pour la Normandie (2) ; donc nous ne pouvons pas être parents. »

Personne ne commande le respect à le Tellier, pas même les saints : un jour de la semaine dernière, un ecclésiastique, ami des maximes évangiles, opposait à la doctrine fougueuse du père

les écrits de saint Paul et de saint Thomas ; il répondit avec une sorte de colère : « Saint Paul ! « s'il vivait, je le ferais mettre à la Bastille. « Quant à saint Thomas, vous pouvez penser « quel cas je fais d'un jacobin quand je m'embar- « rasse peu d'un apôtre. »

NOTES

(1) C'est dans Saint-Simon que l'*Œil de bœuf* a puisé les traits les plus caractéristiques de ce portrait : au physique et au moral. Il n'y aura, d'ailleurs, — comme si souvent — qu'à comparer.

« Le Père Tellier était entièrement inconnu du roi ; il n'en avait su le nom que parce qu'il se trouva sur une liste de cinq ou six jésuites que le Père de La Chaise avait faite de sujets propres à lui succéder. Il avait passé par tous les degrés de la Compagnie : professeur, théologien, recteur provençal, écrivain. Il avait été chargé de la défense du culte de Confucius et des cérémonies chinoises ; il avait épousé la querelle ; il en avait fait un livre qui pensa attirer d'étranges affaires à lui et aux siens et qui, à force d'intrigues et de crédit à Rome, ne fut mis qu'à l'index... Sa vie était dure par goût et par habitude ; il ne connaissait qu'un travail assidu, sans interruption ; il l'exigeait pareil des autres, sans aucun égard, et ne comprenait pas qu'on en pût avoir. Sa tête et sa santé étaient de fer, sa conduite en était aussi

son naturel était cruel et farouche. Confit dans les maximes et dans la politique de la Société (*de Jésus*) autant que la dureté de son caractère s'y pouvait ployer, il était profondément faux, trompeur, caché sous mille plis et replis, et quand il put se montrer et se faire craindre, exigeant tout, ne donnant rien, se moquant des paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui importait plus de tenir et poursuivant avec fureur ceux qui les avait reçues. C'était un homme terrible qui n'allait à rien moins qu'à destruction, à couvert et à découvert et qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus... Son extérieur ne promettait rien moins... il eût fait peur au coin d'un bois. Sa physionomie était ténébreuse, fausse, terrible; les yeux ardents, méchants, extrêmement de travers, on était frappé en le voyant... On ne peut être surpris qu'il fût sur tout le reste (*à part ce qui regardait sa compagnie*), grossier et ignorant à surprendre, insolent, impudent, impétueux, ne connaissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagements, ni qui que ce fût et à qui tous moyens étaient bons pour arriver à ses fins...» Saint-Simon, IV, 288-90, *édition en treize volumes*.

(2) L'*Œil de bœuf* imagine, pour son dialogue, une visite que l'archevêque de Reims aurait faite au Père Tellier. Dans Saint-Simon, démarqué par l'*Œil de bœuf*, la scène est tout autre : « La première fois qu'il vit le roi dans son cabinet, après lui avoir été présenté, il n'y avait que Bloin et Fagon dans un coin. Fagon (*le médecin du roi*), tout voûté et appuyé

sur son bâton, examinait l'entrevue et la physionomie du personnage, ses courbettes et ses propos. Le roi lui demanda s'il était parent de MM. Le Tellier. Le Père s'anéantit.

« — Moi ! Sire, répondit-il, parent de MM. Le Tellier, je suis bien loin de cela; je suis un paysan de basse Normandie, où mon père était fermier. « Fagon, qui l'observait jusqu'à n'en rien perdre, se tourna en dessous, à Bloin, et faisant un effort pour le regarder : « Monsieur, lui dit-il, en lui montrant le jésuite, quel sacre !... » et, haussant les épaules, se remit sur son bâton... » SAINT-SIMON, IV, 290.

XXXII

Amours de la duchesse de Bourgogne.

Louis XIV se laisse quelquefois étourdir sur tant de malheur et de dégradation par les gentillesses poussées jusqu'à la plus entière liberté que la duchesse de Bourgogne invente et renouvelle chaque jour, Mme de Maintenon aidant, pour amuser le monarque. Cette princesse peut, à tout prendre, exercer un certain empire, grâce à sa vivacité, grâce à la gentillesse de sa figure, qui pourrait presque s'appeler de la beauté si Son Altesse n'avait pas de si grosses lèvres, et si elle n'eût pas fait évanouir par trop d'émotions puissantes la fraîcheur primitive de son teint. Mme de Bourgogne déteste les longues toilettes ; aussi le plus grand désordre règne-t-il habituellement dans la sienne, sa pétulance ne laissant jamais à

ses femmes le temps de l'achever. Ce n'est là qu'un désordre piquant dont les hommes sont assez amateurs ; mais la duchesse le porte quelquefois jusqu'à paraître dans le monde avec les marques d'une extrême malpropreté, et cela passe l'abandon d'un négligé séduisant. Dès longtemps la fille du duc de Savoie a, comme on dit, jeté son bonnet par-dessus les moulins : outre que M. de Maulevrier (1), envoyé en Espagne pour avoir voulu faire sa cour en Roland furieux, et M. de Nangis, jugé digne des invalides, ont eu des successeurs (2), la princesse a, selon la chronique scandaleuse, un sérail de jeunes dames ; et des gens bien informés, à ce qu'ils assurent, affirment qu'elle ne passe jamais de plus heureuses nuits que celles où elle partage le lit de la reine Maintenon, qu'elle dit elle-même pourvue à soixante et quinze ans des plus heureux privilèges de la nature. Que penser du bruit des courses nocturnes de Marly en l'absence du roi ; bacchanales nouvelles dont les jardins de cette résidence seraient le théâtre et une foule de jeunes gens les acteurs ? L'écho de ces lieux est discret ; les initiés ne doivent pas l'être moins... Croyons donc que la renommée de ces parties scandaleuses est calomniatrice ; mais ajoutons, par respect pour la

vérité, qu'elle a mille voix. Parmi les détails qu'on publie, je dois citer une singularité qui m'a paru rare : à s'en rapporter aux dires du jour, le plus grand plaisir de Mme de Bourgogne serait de se faire traîner par les pieds ; voilà, il faut en convenir, un étrange délassement pour une princesse. Revenons aux soins que celle-ci met en usage afin de charmer la mélancolie du roi.

Plus Louis XIV se montre soucieux, plus les drôleries de la duchesse sont folles, libres, emportées. Tantôt elle saute devant lui comme un jeune faon ; tantôt elle s'assied familièrement sur ses genoux, l'embrasse, puis lui tire la peau des joues, les oreilles et le nez. Dans les grandes occasions, c'est-à-dire quand le rire se montre rebelle, la princesse saisit d'un doigt délicat l'énorme perruque de Sa Majesté, s'en affuble lestement, et se met à frotter avec la main la tête chauve du grand roi. « Arlequin n'est pas mort, » dit alors ce prince en riant de manière à faire bondir son ventre et Mme de Bourgogne. Quand ces arlequinades sont épuisées et qu'il reste encore une partie de temps où l'ennui pourrait renaître, Marie Adélaïde, passant à un autre genre de récréation, plaisante sur tout ce qui lui vient à l'idée ; les personnes les plus respectables, les affaires les

plus graves, les nouvelles les plus désastreuses sont pour elle une mine de bons mots, de saillies piquantes, de réflexions bizarrement gaies. Si le courrier du roi lui est remis lorsqu'il se trouve avec sa petite-fille, elle décachète sans façon ses dépêches, les lui lit, en altère le sens pour égayer le grand-papa, et finit toujours par l'amuser, en substituant des nouvelles baroques ou extravagantes aux avis quelquefois affligeants que les lettres renferment (3).

On doit penser que la duchesse de Bourgogne qui vit dans une telle familiarité avec le roi, ne se pique pas de réserve envers les autres personnes de la cour. Il y en a dans le nombre qui lui rendent, non pas liberté pour liberté, mais franchise extrême pour licence : telle est la princesse d'Harcourt, vieille femme qui par son âge et son rang a conquis cet affranchissement de contrainte auquel peu de courtisans oseraient aspirer. Le mois passé, à l'une des soirées de la duchesse de Bourgogne, tous les assistants étant disposés à rire, Son Altesse proposa d'attacher adroitement des pétards sous la jupe de Mme d'Harcourt, de coudre une de ses manches à celle du duc de Berry, et de fixer sa robe à son tabouret. Tout cela ayant été fait avec dextérité, un page mit le feu à l'ar-

tifice, qui heureusement n'était pas assez fort pour ajouter aux ruines des lieux près desquels il éclata. La douairière, cependant fort effrayée, se lève, et voulant s'élancer hors de l'appartement, entraîne avec elle un prince et un tabouret, tandis que le feu de sa jupe est encore excité par le mouvement du foyer qui le porte. Enfin, la princesse enflammée parvient dans la salle des gardes, où des mains empressées éteignent l'incendie de ses habits, pendant qu'elle crie à s'égosiller : *Sire, vos enfants ne sont que des polissons!* C'était une vérité un peu dure; mais les princes firent la sourde oreille : ils pensèrent avec raison qu'ils devaient passer quelque chose à une vénérable dame de soixante et dix ans, qui brûlait subitement d'une flamme aussi vive que désagréable (4).

Les libertés de la duchesse de Bourgogne avec le roi auraient-elles réveillé en lui des passions que l'on croyait anéanties depuis longtemps? C'est ce que l'on doit présumer, s'il est vrai, comme le bruit s'en répandit généralement au commencement de cette année, que Sa Majesté ait éprouvé une velléité amoureuse pour la duchesse de Noailles, nièce de Mme de Maintenon. En admettant l'exactitude de ce fait, il faudrait en con-

clure, non pas que Louis XIV risque de retomber sous la griffe du péché, mais que la duchesse songe à mériter pour son mari le bâton de maréchal de feu son beau-père, mort en 1708 ; et, dans tous les temps, les yeux d'une jolie femme réussiront mieux à conquérir les dignités militaires, que la direction d'un plan de campagne ou le gain d'une bataille rangée.

NOTES

(1) « Maulévrier, qui avait épousé une fille du maréchal de Tessé, n'avait point un visage agréable. Sa figure était, d'ailleurs, très commune. Il avait de l'esprit, mais un esprit fertile en intrigues sourdes, une ambition démesurée et rien qui la pût retenir, laquelle allait jusqu'à la folie; sa femme était jolie avec fort peu d'esprit, et, sous un extérieur de vierge, méchante au dernier point. Peu à peu elle fut admise, comme fille de Tessé, à monter dans les carrosses, à manger, à aller à Marly et à être de tout chez Mme la princesse de Bourgogne, qui se piquait de reconnaissance pour Tessé qui avait négocié la paix de Savoie et son mariage, dont le roi lui savait fort bon gré. Maulévrier se fit donner des privances chez Mme la duchesse de Bourgogne par son beau-père, il s'y rendit assidu : enfin, excité par l'exemple, il osa soupirer. Lassé de n'être point entendu, il hasarda d'écrire. On prétendit que Mme Cantin, amie intime de Tessé, trompée par le gendre, crut recevoir de sa main des billets du beau-

père et que, les regardant comme sans conséquence, elle les rendait. Maulévrier, sous le nom de son beau-père, recevait, croit-on, la réponse aux billets par la même main qui les avait remis. Je n'ajouterai pas ce qu'on crut au delà...»

Puis Maulévrier se fait malade imaginaire, et laisse croire qu'il a perdu la voix, « se mettant ainsi dans la nécessité de ne jamais parler à personne qu'à l'oreille. Il se donnait la liberté de parler de même à la duchesse de Bourgogne, devant toute la cour, sans indécence, sans soupçon que ce fût un secret. De cette sorte, il lui disait tout ce qu'il voulait tous les jours... et parmi les choses communes dont les réponses se faisaient tout haut, il en mêlait d'autres dont les réponses courtes se mélangeaient de façon qu'elles ne pouvaient être entendues que de lui. Tellement il avait accoutumé le monde à ce manège, qu'on n'y prenait plus garde sinon de le plaindre d'un si fâcheux état; mais il arrivait pourtant que ce qui approchait le plus de Mme la duchesse de Bourgogne en savait assez pour ne pas s'empresser autour d'elle quand Maulévrier s'approchait d'elle pour lui parler... » Puis voilà qu'à propos de Nangis une scène éclate — « ... Ce jour-là il chanta pouille sur Nangis à la princesse, l'appela par toutes sortes de noms, la menaça de tout faire savoir au roi, à Mme de Maintenon, au prince son mari, lui serra les doigts à les lui écraser, en furieux, et la conduisit de la sorte jusque chez elle. En arrivant, tremblante et prête à s'évanouir, elle entra tout de suite dans sa

garde-robe, et y appela Mme de Nogaret, à qui elle allait volontiers au conseil, quand elle ne savait plus où elle en était. Là, elle lui raconta ce qui venait de lui arriver, et lui dit qu'elle ne savait comment elle n'était pas rentrée sous les parquets, comment elle n'en était pas morte, comment elle avait pu arriver jusque chez elle. Jamais elle ne fut si éperdue... » — Naturellement, Nangis connut la dispute. « Il était brave de reste, pour ne craindre personne et prêter le collet à quiconque ; mais le prêter sur un pareil sujet, il en pâmait d'effroi. Il voyait sa fortune et des suites affreuses entre les mains d'un fou furieux. Il prit le parti de l'éviter avec le plus grand soin qu'il put, de paraître peu et de se taire. Mme la duchesse de Bourgogne vivait dans des mesures et des transes mortelles ; et cela dura plus de six semaines de la sorte, sans que pourtant elle en ait eu autre chose que l'extrême peur. Je n'ai point su ce qui arriva, ni qui avertit Tessé ; mais il le fut et fit un trait d'habile homme. Il persuada son gendre de le suivre en Espagne... » — Revenu d'Espagne il fit encore mille folies, continuant à toujours écrire à la princesse de Bourgogne — « ... Le monde cependant, et jusqu'à ses plus proches, se persuadèrent que tout cela n'était qu'un jeu ; et dans l'espérance d'y mettre fin ils lui déclarèrent qu'il passait pour fou... Ce fut le dernier coup qui l'accabla. Outré de fureur de sentir que cette opinion ruinait sans ressources tous les desseins de son ambition, sa passion dominante, il se

livra au désespoir. Quoique veillé avec un extrême soin par sa femme, par quelques amis très particuliers et par ses domestiques, il fit si bien que le vendredi saint de l'année 1706, il se déroba un moment d'eux tous sur les huit heures du matin, entra dans un passage derrière son appartement, ouvrit une fenêtre, se jeta dans la cour et s'y écrasa la tête contre le pavé... Mme la duchesse de Bourgogne apprit la nouvelle le même jour, à ténèbres, avec le roi et toute la cour. En public, elle ne témoigna pas s'en soucier; en particulier elle donna quelque cours aux larmes. Ces larmes pouvaient être de pitié, mais ne furent pas si charitablement interprétées... » Saint-Simon, III, 117-119, 262-263 de l'*édition en treize volumes.*

(2) « Nangis, que nous voyons aujourd'hui en fort plat maréchal de France, était alors la fleur des pois : un visage gracieux sans rien de rare, bien fait sans rien de merveilleux, élevé dans l'intrigue et la galanterie... Il n'avait d'esprit que celui de plaire aux dames, de parler leur langage, de s'assurer les plus désirables par une discrétion qui n'était pas de son âge et qui n'était plus de son siècle. Personne que lui n'était alors plus à la mode : il avait eu un régiment tout enfant; il avait montré de la volonté, de l'application, et une valeur brillante à la guerre, que les dames avaient fort relevée et qui suffisait à son âge. Il était fort de la cour de Monseigneur de Bourgogne et à peu près de son âge; et il en était fort bien traité. Ce prince, passionnément amoureux

de son épouse, n'était pas fait comme Nangis; mais la princesse répondait si parfaitement à ses empressements, qu'il est mort sans jamais soupçonner qu'elle eut des regards pour un autre que pour lui. Il en tomba pourtant sur Nangis, et bientôt ils redoublèrent. Nangis ne fut pas ingrat; mais il craignit la foudre et son cœur était pris. Mme de la Vrillère qui, sans beauté, était jolie comme les amours, et en avait toutes les grâces, en avait fait la conquête. Elle était fille de Mme de Mailly, dame d'atours de Mme la duchesse de Bourgogne; elle était de tout dans sa cour : la jalousie l'éclaira bientôt. Bien loin de céder à la princesse, elle se piqua d'honneur de conserver sa conquête, de la lui disputer, de l'emporter. Cette lutte mit Nangis dans un étrange embarras... toute la cour s'aperçut de ce qui avait été d'abord caché avec tant de soin. Mais soit crainte, soit amour de cette princesse toute cette même cour se tut, voyant tout, se parla entre elle et garda le secret de ce qui ne lui était pas même confié. Soit que Nangis, trop fidèle à son premier amour, eût besoin de quelques grains de jalousie, soit que la chose se fît naturellement, il arriva qu'il trouva un concurrent en Maulévrier. » SAINT-SIMON, III, 116-117.

(3) Voir l'anecdote : *la Duchesse de Bourgogne* où, nous avons, en appendice, donné tous les détails sur la familiarité de la duchesse de Bourgogne avec le roi et Mme de Maintenon, familiarité qui, parfois, allait jusqu'à la gaminerie et même jusqu'à

l'inconcevable imagination de prendre un lavement en plein bal. Une fois, cependant, à propos de ses amours avec Nangis, elle fut prise au piège. « Étant chez Mme de Maintenon, le roi n'y étant pas, elle se mit à paperasser sur un bureau, tout debout, à quelques pas d'où Mme de Maintenon était assise, qui lui cria plus sérieusement qu'à l'ordinaire de laisser là ses papiers. Cela même aiguisa la curiosité de la princesse qui, toujours bouffonnant, mais allant son train, trouva une lettre ouverte, mais ployée entre les papiers, où elle vit son nom. Surprise, elle lut une demi-ligne, tourna le feuillet et vit la signature de Mme d'Épinoy. A cette demi-ligne, et plus encore à la signature, elle rougit et devint interdite. Mme de Maintenon qui la voyait faire et qui apparemment ne l'en empêchait pas, comme elle l'aurait pu, si absolument elle l'avait voulu, ne fut pas apparemment fâchée de la découverte. « Qu'avez-vous donc, mignonne, lui dit-elle, et comme vous voilà ! Qu'avez-vous donc vu ? » Voilà une princesse encore plus embarrassée ; et comme elle ne répondait pas, Mme de Maintenon se leva, s'approcha d'elle comme pour voir ce qu'elle avait trouvé. Alors la princesse lui montra la signature. Mme de Maintenon lui dit : « Eh bien ! c'est une lettre que Mme d'Épinoy m'écrit. Voilà ce que c'est que d'être si curieuse ; on trouve quelquefois ce qu'on ne voudrait pas. » Puis, prenant un autre ton : « Puisque vous l'avez vue, madame, ajouta-t-elle, voyez-la tout entière, et si vous êtes sage profitez-

en », et la força de la lire d'un bout à l'autre. C'était un compte que Mme d'Épinoy rendait à Mme de Maintenon des quatre ou cinq dernières journées de la duchesse de Bourgogne, mot à mot, lieu par lieu, heure par heure, aussi exact que si elle, qui n'en approchait guère, ne l'eût pas quittée de vue ; dans lequel il était fort question de Nangis et de beaucoup de manèges et d'imprudences... La pauvre princesse pensa s'évanouir et devint de toutes les couleurs. Mme de Maintenon lui fit une forte vespérie, lui fit voir que ce qu'elle croyait cacher était vu de toute la cour et lui en fit sentir les conséquences... » SAINT-SIMON, III, 431.

(4) « Cette Mme d'Harcourt avait été fort belle et galante. Ses grâces et sa beauté s'étaient tournées en gratte-culs. C'était alors une grande et grosse créature fort allante, couleur de soupe au lait, avec de grosses et vilaines lippes, des cheveux de filasse toujours sortants et traînants, comme son habillement, sale, malpropre, toujours intrigant, toujours querellant ; c'était une furie blonde et de plus une harpie ; elle en avait la méchanceté, l'effronterie, la fourbe et la violence ; elle en avait l'avarice et l'avidité ; elle en avait encore la gourmandise et la promptitude à s'en soulager, et mettait au désespoir ceux chez qui elle allait dîner, parce qu'elle ne se faisait faute de ses commodités au sortir de la table, qu'assez souvent elle n'avait pas loisir de gagner et salissait le chemin d'une effroyable traînée... Mgr le duc et Mme la duchesse de Bour-

gogne lui faisaient des espiègleries continuelles. Ils firent mettre un jour, des pétards tout du long de l'allée qui du château de Marly va à la Perspective où elle logeait. Elle craignait horriblement tout. On attira deux porteurs pour se présenter à sa portée lorsqu'elle voulut s'en aller. Comme elle fut vers le milieu de l'allée, tout le salon à la porte, pour voir le spectacle, les pétards commencèrent à jouer, elle à crier miséricorde, les porteurs à la mettre à terre et à s'enfuir. Elle se débattait dans cette chaise, de rage, à la renverser, et criait comme un démon. La compagnie accourut pour s'en donner le plaisir de plus près et l'entendre chanter pouille à tout ce qui s'en approchait, à commencer par Mgr et Mme la duchesse de Bourgogne. Une autre fois ce prince lui accommoda un pétard sous son siège, dans le salon où elle jouait du piquet. Comme il y allait mettre le feu, quelque âme charitable l'avisa que ce pétard l'estropierait et l'empêcha. » SAINT-SIMON, I, 415-416.

NANGIS, LA DUCHESSE DE BOURGOGNE ET MADAME DE MAINTENON.

AIR : *Du Branle* (1).

Voulez-vous, messieurs de Paris,
Savoir quel est ce branle

(1) Le branle fut une danse très populaire aux XVI[e] et XVII[e] siècles ; aussi bien à la Cour qu'à la ville et même dans tous les villages. Il y avait dix-neuf différents branles, portant un nom spécial chacun.

Que l'on danse tant à Marly
En présence du grand Louis ?
Hélas ! c'est un grand branle
Qui cause tout notre dépit,
Et qui fait que tout branle.

La divinité de ces lieux
L'est aussi du bon branle ;
Jamais princesse ne sut mieux
Employer l'éclat de ses yeux
Pour mettre tout en branle,
Et pour faire au moins vigoureux
Recommencer ce branle.

Dégoûté de ce pauvre saint
Qui lui montra le branle,
A Nangis elle tend la main ;
Mais il est trop faible de reins
Pour répéter ce branle ;
Croit-elle trouver Couctquen
Plus propre pour ce branle ?

Toujours les femmes de la cour
Ont la rage du branle ;
On les voit, dans ce beau séjour
S'occuper la nuit et le jour
A bien danser ce branle.
Mais le plaisir, plus que l'amour
Leur fait aimer le branle.

On voit dans un coin Maintenon
Qui veut juger du branle ;

C'est un bon juge, se dit-on
Et qui peut donner des leçons
En manière de branle.
Elle en sait de toutes les façons,
Et c'est pourquoi tout branle.

XXXIII

Fumeuses de pipes.

Le voyage de Marly n'est point gai depuis qu'on n'y admet que de vieux gentilshommes gourmés, dévots ou joueurs, et des femmes décrépites, bigotes ou fausses, qui passent tout leur temps à dogmatiser avec Mme de Maintenon dans l'oratoire qu'elle a fait construire près de la chapelle. *Mme la duchesse* et sa sœur Mme de Chartres, qui n'est pas aussi brave que son mari s'en était flatté, s'ennuient à mourir au milieu de l'assommante représentation que la cour doit s'imposer à Marly comme à Versailles. Un soir de la semaine dernière, *Mme la duchesse* dit tout bas à Mme de Chartres qu'elle avait fait préparer dans son appartement un petit souper, auquel devaient assister quelques dames qui n'étaient pas de *la*

clique Maintenon, et qu'elle lui offrait de prendre part aux récréations de ce *média noche* secret. L'invitation fut acceptée. Sous prétexte d'une migraine, on quitta le salon de bonne heure; et bientôt le cliquetis des verres, les étincelles des saillies malignes, le flonflon des refrains firent oublier aux princesses et à leurs convives l'ennui du commencement de la soirée. Pour être plus libres, on avait éloigné tous les valets; mais le plaisir est imprévoyant : ces dames, en allant et venant, négligèrent de fermer la porte donnant sur le vestibule. A minuit, *Monseigneur*, passant, pour se rendre chez lui, devant l'appartement entr'ouvert de *Mme la duchesse*, en vit sortir une épaisse fumée. Effrayé au dernier point, il se précipite dans cet appartement qu'il croit en flammes... Que voit-il en entrant? Dix femmes assises autour des débris d'un repas délicat, avec un officier des gardes suisses au milieu d'elles, et ayant toutes, ainsi que lui, la pipe à la bouche. Comment peindre la surprise du Dauphin à cet aspect? Je crois le voir d'ici le regard fixe, la bouche béante et la main immobile près de son chapeau, que la stupéfaction ne lui a pas laissé le loisir d'enlever.

« Pardon, mesdames, dit enfin Son Altesse

Cabinet des Estampes

LE VAINQUEUR DE RAMILLIES

Royale, j'avais craint que cet appartement ne fût le théâtre d'un affreux incendie ; mais je vois que, loin de là, on s'y livre au plaisir, le plaisir le plus vif... le moins ordinaire.

— Libre à vous de le partager, répondit *Mme la duchesse* en repoussant de sa jolie bouche un gros nuage de fumée.

— Je vous rends grâce, princesse, reprit le Dauphin d'un ton moitié ironique, moitié sérieux, mais ne craignez-vous pas que cette récréation peu familière à votre sexe...

— Ne nous enivre? interrompit la duchesse de Chartres d'un accent embarrassé. Oh! nous commençons à nous former. Et le prince jugea qu'à l'égard de cette princesse le vin laissait peu de chose à faire au tabac pour justifier les craintes qu'il exprimait.

— Je dois vous prévenir au moins, poursuivit *Monseigneur*, que le roi éprouve la plus grande aversion pour la pipe ; c'est pour cela qu'il fit éloigner, ce printemps, le corps de garde qui touchait à ce château, et, certes ! il ne peut s'attendre à le retrouver dans les appartements des princesses.

— Un monarque guerrier doit se former tôt ou tard à cette habitude militaire ! dit *Mme la Du-*

chesse en sablant une rasade de champagne, qui, à huit ou dix près, n'était pas la première.

— Je vous laisse le soin, madame, de proposer à Sa Majesté ce complément d'éducation, répliqua sèchement le Dauphin outré de tant de licence. Puis se tournant vers l'officier suisse, qui ne savait quelle contenance tenir : — Monsieur, lui dit-il, qui vous a mandé ici?

— Les princesses, répondit le militaire en tremblant.

— Sans doute, ajouta *la Duchesse;* pour nous initier à une science nouvelle, il fallait un professeur.

— Monsieur, dit sévèrement l'héritier du trône, rappelez-vous qu'un soldat ne doit obéir que par devoir, et que la galanterie n'entre pour rien dans son devoir lorsqu'il est de service... Allez, je vous promets le secret. »

L'officier ne se le fit pas dire deux fois, et *Monseigneur* s'éloigna sans ajouter un mot.

NOTES

A LA PRINCESSE DE CONTI

Air : *de Joconde.*

Princesse, en perdant vos appas
Votre humeur devient aigre,
Est-ce que l'on fait peu de cas
De votre gorge maigre ?
Prenez un esprit plus soumis,
Car de Clermont les restes
Et de Comminges les mépris
Doivent être modestes.

RÉPONSE

Vous mettez donc votre vertu,
Votre esprit et votre sagesse
A qui s'enivrera le plus :
Mais, croyez-moi, duchesse,
La femme qui se prend de vin
Ne peut être modeste.
Elle est des laquais le butin,
Et des soldats, le reste.

Marie-Anne, dite Mlle de Blois, née en 1666 de Louis XIV et de Mlle de La Vallière ; mariée en 1679 à Louis-Armand prince de Conti : elle avait treize ans et ce fut le premier exemple d'une bâtarde qui se mariait à un prince du sang. Elle était merveilleusement belle. La posséder un quart d'heure, seulement, et mourir après, disaient de nombreux amoureux, tous grands seigneurs, pourtant à bonnes fortunes. Sur la réputation de sa beauté le roi de Maroc en voulut faire sa femme.

Votre beauté, grande princesse,
Porte les traits dont elle blesse
Jusqu'aux plus sauvages lieux.
L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux,
Vont plus loin que celles d'Hercule.

A ces couplets le duc de Nevers répondit par une longue épître : *Le Roi de Maroc à la princesse de Conti.*

. . . . . .
. . . . . .

Hâtez votre départ, ne faites point d'apprêts,
Pour vous prendre, un vaisseau va mouiller au rivage.
Partez sans hardes, sans bagages,
Vous aurez tout au gré de vos souhaits.
Il ne faut rien pour ce voyage,
Une suite d'appas, un cortège d'attraits
Feront votre seul équipage.

Puis, encore, ces couplets de Périgny :

Pourquoi refusez vous l'hommage glorieux
D'un roi qui vous attend ?...
...L'hymen à Maroc vous appelle.
Partez, c'est peut-être en ces lieux
Qu'il vous garde un amant fidèle.

. . . . . .

« Louis XIV avait trois filles qui faisaient l'ornement de sa cour mais qui n'étaient pas toujours des modèles de prudence et de discrétion. Nées de mères différentes, il y avait souvent entre elles des picoteries... — *D'où l'allusion du couplet :* « *Votre humeur devient aigre.* » — ... Pendant un dîner, le roi s'amusa à badiner avec la duchesse de Bourbon; et, au grand étonnement de tout le monde, sortit de la gravité qui ne l'abandonnait point, pour jouer avec elle aux olives. Cela fit boire quelques coups de plus à la duchesse, et le roi fit semblant d'en boire un ou deux. La princesse de Conti, jalouse de ce badinage, ne le regardait pas de bon œil. A la sortie de table, le roi passant devant elle, choqué du sérieux qu'il lui remarqua lui dit : « *Votre gravité ne s'accommode pas de notre ivrognerie.* » Quand il fut sorti la princesse de Conti s'expliquait assez haut d'une manière désobligeante pour ses sœurs au sujet de quelques *repas allongés* qu'elles avaient faits depuis peu ensemble. Elle dit qu'elle préférait être grave que *sac à vin.* Mlle de Blois, qui était déjà duchesse de Chartres (*le duc de Chartres fut plus*

tard le régent) répondit, assez haut, de sa voix tremblante et traînante, qu'elle aimait mieux être *sac à vin* que *sac à guenilles;* par où elle entendait Clermont et différents officiers des gardes du corps éloignés à cause de la princesse de Conti ; Mme la duchesse, qui avait l'art des chansons piquantes, s'en servit en cette occasion. Elle en fit qui désolèrent la princesse et, par surcroît de chagrin, le roi blâma celle-ci plus que sa sœur. *Les repas allongés* dont il est ici question étaient des espèces d'orgies que les deux sœurs cadettes, qu'ennuyait la gravité des salons de Marly, se permettaient après le souper, dans les appartements. Monseigneur se retirant un peu tard après le jeu, entendit du bruit chez les princesses, y monta, les trouva fumant avec des pipes qu'elles avaient envoyé chercher au corps de garde des Suisses. Le prince leur fit quitter cet exercice, d'autant plus indécent que le roi détestait le tabac. Il le sut et fit le lendemain à ses filles une correction dont la princesse de Conti triompha. Louis XIV fatigué de ces tracasseries intérieures qui lui ôtaient tout l'agrément de sa cour, menaça les princesses de les éloigner toutes, indistinctement... Elles eurent peur : le calme et la bienséance revinrent, suppléant à l'amitié. » *Le Nouveau Siècle de Louis XIV*, IV, pp. 143-148, Paris, 1804. Comparer avec le dialogue fantaisiste et toute la mise en scène imaginés par l'*Œil de bœuf*.

XXXIV

L'ordre de la Mouche.

Pendant que l'Europe est en feu Mme la duchesse du Maine, qui ne connaît en fait de guerres que celles de l'esprit, a créé le 14 juin *l'ordre de la Mouche*, dont elle s'est nommée grande maîtresse, à l'exemple de tous les fondateurs d'ordres et en vertu du *primo mihi*. Cette association, où la fondatrice se propose d'admettre les personnes le plus célèbres par leur critique savante, mais surtout fine et spirituelle, est le but vers lequel tendent tous les amours-propres du bon ton; les insignes de l'ordre de la Mouche sont une marque que nos beaux esprits seraient presque honteux de ne pas avoir. La décoration est une médaille d'or offrant sur une face la tête de la duchesse du Maine entourée de cette légende : « Anne-Marie-

« Louise, baronne de Sceaux, directrice perpé-
« tuelle de l'ordre de la Mouche. » Au revers et dans le champ, une abeille paraît voler vers une ruche; au-dessous on lit cette devise italienne : « *Piccola si, fa ma pur gravi le ferite* (Je suis pe-
« tite, il est vrai, mais je fais de profondes bles-
« sures). » Voici le serment des *chevaliers* de la Mouche : « Je jure par les abeilles du Mont
« Hymette fidélité et obéissance à la directrice
« perpétuelle de l'ordre, de porter toute ma vie
« la médaille de la Mouche, d'accomplir tant que
« je vivrai les statuts de l'ordre; et si je fausse
« mon serment, je consens que le miel se change
« pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en
« orties, et que les guêpes et les frelons me percent
« de leurs aiguillons vengeurs. »

NOTES

Cet ordre de la *Mouche à miel* fut créé le 11 juin 1703, pour rendre hommage à la souveraine en miniature qui trônait bruyamment, somptueusement au château de Sceaux. Devenue duchesse du Maine à l'âge de seize ans, en 1692, Louise-Benedicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, asservissait bien vite à toutes ses fantaisies, à toutes ses hardiesses, son époux, le duc du Maine, un des fils légitimés que Louis XIV avait eus de la Montespan. Du château de Sceaux qu'il avait, à grand prix, acheté pour elle, la duchesse avait fait son Marly, son Chantilly, son Versailles. Très petite de taille, mais jolie, piquante, elle avait été surnommée, par Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV, *la poupée de sang*. Pour la venger de cette appellation, ses courtisans et ses admirateurs lui décernaient, comme emblème et comme devise, une *mouche à miel* avec ces paroles tirées de *l'Aminte* du Tasse : *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite* : « Je suis petite, mais je fais pourtant de graves blessures. » A la représentation

d'une comédie où la duchesse avait joué le rôle de Fine-Mouche, cette devise avait été tournée en couplets malins.

L'abeille, petit animal,
Fait de grandes blessures.
Craignez son aiguillon fatal,
Évitez ses piqûres.
Fuyez, si vous pouvez, les traits
Qui partent de sa bouche,
Elle pique et s'envole après,
C'est une *fine-mouche !*

Un jour qu'une grande compagnie s'était trouvée réunie auprès de la duchesse à Sceaux, on avait parlé de cette devise ; on l'avait trouvée heureuse et quelqu'un s'avisa de dire qu'il faudrait former une société des personnes qui avaient le plus souvent l'honneur de venir à Sceaux, et qu'on appellerait cette société *l'Ordre de la Mouche à miel.* Le divertissement passa jusqu'à former des règlements, à dresser des statuts, nommer des officiers, donner divers noms aux dames et aux cavaliers qui furent admis. Une médaille était frappée. Tous ceux de l'Ordre la devaient porter, avec un ruban citron, lorsqu'ils seraient à Sceaux. Cette marque de distinction fut briguée. Trente-neuf personnes furent nommées et firent serment. Puis on jurait « par le mont Hymette », poétique allusion à l'abeille. Voici quels furent les statuts.

Article premier. — Vous jurez et promettez une

fidélité inviolable, une aveugle obéissance à la grande Ludivise Louise, directrice perpétuelle de l'ordre incomparable de *la Mouche à miel*.

Art. 2. — Vous jurez et promettez de vous trouver dans le palais enchanté de Sceaux chef-lieu de l'ordre de *la Mouche à miel*, toutes les fois qu'il sera question d'y tenir chapitre, et cela toutes affaires cessantes sans même que vous puissiez vous excuser sous prétexte de quelque incommodité légère, comme goutte, excès de pituite ou gale de Bourgogne.

Art. 3. — Vous jurez et promettez d'apprendre incessamment à danser toutes contre-danses, comme Purstenberg, Pistolet, Derviche, Pet-en-cul et autres ; de les danser, encore plus volontiers, s'il le faut, pendant la canicule que dans les autres temps et de ne point quitter la danse, si cela vous est ainsi ordonné, que vos habits ne soient percés de sueur et que l'écume ne vous en vienne à la bouche.

Art. 4. — Vous jurez et promettez d'escalader généreusement toutes les meules de foin, de quelque hauteur qu'elles puisent être sans que la crainte des culbutes les plus affreuses puisse vous arrêter.

Art. 5. — Vous jurez et promettez de prendre en votre protection toutes les espèces de mouches à miel ; de ne faire jamais mal à aucune ; de vous en laisser piquer généreusement sans les chasser, quelque endroit de votre personne qu'elles puissent attaquer soit joues, jambes, ou fesses, dussent-elles en devenir plus grosses et plus enflées que celles de votre majordome.

Art. 6. — Vous jurez et promettez de respecter le précieux ouvrage des mouches à miel et, à l'exemple de votre grande dictatrice, d'avoir en horreur l'usage profane qu'en font les apothicaires, dussiez-vous crever de réplétion.

Art. 7. — Vous jurez et promettez de conserver soigneusement la glorieuse marque de votre dignité ; et de ne jamais paraître devant votre dictatrice sans avoir à votre côté la médaille dont elle va vous honorer.

Au récipiendaire est alors donnée la médaille tandis que le chœur chante :

Viva sempre, viva ed in honore cresca
Il novo cavalier della mosca.

La médaille de l'ordre représentait à l'envers le portrait de la duchesse du Maine avec la légende, en lettres initiales : Anne-Marie-Louise, baronne de Sceaux, directrice perpétuelle de l'ordre de la Mouche. — Dans le champ du revers, une abeille paraît voler vers une ruche, avec la devise que nous venons d'indiquer : *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite.*

Le serment était celui-ci : « Je jure par les abeilles du mont Hymette, obéissance et fidélité à la dictatrice perpétuelle de l'Ordre, de porter toute ma vie la médaille de la Mouche, d'accomplir tant que je vivrai les statuts de l'Ordre ; et si je fausse mon serment, je consens que le miel se change pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en orties et que les fre-

lons, que les guêpes me percent de leurs aiguillons. »

Cette formule de serment nous montre la gaieté, l'esprit qui régnaient à la Cour de cette aimable princesse, quelque peu conspiratrice, par surcroît. Ajouterons-nous qu'était fort recherché le titre de chevalier ou chevalière de l'Ordre; — ordre qui n'ayant été approuvé ni par le roi, ni par le pape ne survivait point à la duchesse du Maine.

Chevaliers et chevalières recevaient des surnoms pittoresques, indiquant quelques-unes de leurs manies ou de leurs grâces. La grande-maîtresse, dictatrice de l'ordre, est *Ludovise* — plus mignonnet que Louise — ou *Laurette* parce que dans une comédie elle avait été sous ce nom, la « maîtresse de Champagne », un autre personnage de la pièce.

Que Laurette a de puissants charmes,
Que ses yeux ont de douces armes,
Qu'il est doux de suivre ses lois!
La reine des ris l'accompagne.
En ce moment les plus grands rois
Désireraient d'être Champagne.

Mlle de Nevers, depuis duchesse d'Estrées, est *Api;* Mlle de Choiseul, *Glycère;* Mlle Langeron, *Fanchon;* Mme d'Albemarle, *Geneviève;* la duchesse de Nevers, *Diane;* Mme d'Artagnan, *la voisine;* le marquis de Gondrus, *le baladin;* Malézieux, *le curé;* le duc du Maine, *le garçon;* ses deux fils, *les deux garçonnets;* M. le duc, *baron de Saint-Maur;* le duc de Nevers, *Amphion;* M. d'Albemarle, *le Major;* le pré-

sident de Mesmes, *le grand artificier;* Genest, *l'abbé Rhinocéros,* à cause de son nez.

Avec cet habit et ce nez,
Ce nez long de plus de deux aunes,
Il faut donc que ce soit le magister des Faunes.

Le but avoué de l'Ordre était de se divertir galamment; aussi était-ce à Sceaux un mouvement perpétuel de fêtes, de bals, de soupers, de divertissements littéraires, — littérature plus que souvent un peu fade, — de représentations. Dans les *Grandes nuits* les amusements prenaient les formes les plus plaisantes qu'il était possible d'imaginer. On y voit, par exemple, une *Harangue de l'ambassadeur des Groenlendais* venant mettre son pays aux pieds de la duchesse qui devra reconnaître l'avantage d'être *la reine d'une région où les nuits sont les plus longues;* un dialogue de *l'Aurore* et d'*Hespérie* vouant leur obéissance à la divinité de Sceaux; *le Lutin de Sceaux* s'amusant à chasser le sommeil pour appeler *Hebé, Comus et Flore* qui divertiront Ludivise. Toutes ces réjouissances indignaient Mme Palatine, mère du régent; elle n'aimait point la duchesse du Maine, surtout parce que conspiratrice contre son fils, et alors elle écrit : « l'amant tenant de Mme du Maine est le cardinal Polignac; elle en a d'ailleurs beaucoup d'autres; le premier président de Mesmes et encore d'autres. » Dans Maurepas cette chanson :

Ce grand air, ce sourire charmant
Orné de badinage,

Du Mainé, cet empressement
Nous fait voir qu'à votre âge
Vous voulez donner de l'amour :
Mais qui pourrait en prendre
Serait un héros dans ce jour,
Plus brave qu'Alexandre.

Qu'à du Maine, laide et habile,
Un Malézieu lève la cotte.
Le marché pour tous deux est bon ;
Mais que Polignac n'en bouge,
Et couche avec cet embryon,
C'est faire honte au chapeau rouge.

Le « Chapeau rouge » est le cardinal de Polignac. — Voir : Jean Hervez : *Les Sociétés d'amour au dix-huitième siècle*, pp. 131-145 ; — *Mémoires de Mme Staal-Delaunay ;* — *La Correspondance de Mme du Deffant ;* — *Les Divertissements de Sceaux-Trévoux* (*1712*). Dinaux : *Les Sociétés badines.*

SONNET

Sur la duchesse du Maine, ce sonnet, bien flatteur, de Cassan.

Princesse, vous joignez à votre caractère
Les attributs de l'âme et les beautés du corps ;
Et par le composé de ces nobles accords
Vous savez devenir maîtresse en l'art de plaire.

Votre esprit, autrefois appliqué sur la sphère
Des lignes et des points a connu les rapports ;

Des globes lumineux a mesuré les corps
Et la déclinaison de l'étoile polaire.

La reine d'Albion que l'on sert à genoux
Jamais dans son withall n'a brillé comme vous,
Dès qu'à Sceaux les zéphyrs caressent la jonquille.

Vos doux amusements dont le monde est charmé
Coûtent plus de plaisirs que n'en donne Spadille
Quand sur Baste et Manille il rentre à point nommé.

« Elle ruina son mari en fêtes... Elle voulait tout savoir, ou paraître tout savoir ; elle étudia la géométrie, l'astronomie et réussit mieux dans la lecture des romans qui faisait une de ses principales occupations... Quand il fut question du procès des princes légitimes où elle eut une si grande part, elle se jeta dans l'érudition et son lit était couvert d'in-folio, où elle cherchait ce qui pouvait être favorable à leur cause. » *Le nouveau siècle de Louis XIV*, pp. 167-68, Paris, 1804.

Sur l'achat de la propriété de Sceaux par le duc du Maine, voir Saint-Simon, *édition Boislisle*, pp. 231-233. « M. du Maine acheta des héritiers de M. de Seignelay la belle et délicieuse maison de Sceaux où M. Colbert et beaucoup plus M. Seignelay avait mis des sommes immenses. Le prix fut de neuf cent mille francs qui allèrent bien à un million avec les droits ; et si les héritiers en conservent beaucoup de meubles et pour plus de cent mille francs de statues dans les jardins. Aux dépenses prodigieuses de

Cabinet des Estampes

LA DUCHESSE DU MAINE

Mme du Maine, on peut présumer que M. du Maine n'aurait pas été en état de faire une telle acquisition sans les bontés ordinaires du roi pour lui ». Quelques-uns de ces chiffres sont mis au point par M. de Boislisle (il ne nous intéresse en rien de les préciser) qui, pour cette propriété de Sceaux renvoie, notamment à *Lettres de Mme Palatine*, décembre 1700 et 26 octobre 1704. Desnoireterres, *Les Cours galantes*, IV, 36-37 — *Papiers de la famille Colbert*, T. 532 [2]-H. 3210_2 *aux archives. Journal de Dangeau*, VII, 405-432. Saint-Simon, IV, 82... « La description de cette résidence, dit M. de Boislisle, se trouve dans les livres du temps consacrés à Paris et à ses environs. L'histoire en a été écrite en 1883 par M. Advielle. C'était une Châtellenie possédée à la fin du quinzième siècle par les présidents Baillet, au seizième par les Potier de Tresmes. Colbert l'ayant acheté de ceux-ci en 1670, et fait ériger en Baronnie, trois années plus tard, en avait beaucoup augmenté l'importance en y transportant le marché aux Bestiaux de Bourg-la-Reine et Longjumeau, puis en achetant une partie des seigneuries environnantes. »

XXXV

Réception de l'ambassadeur d'Orient.

Des réceptions à la cour de généraux des ordres religieux sont usées ; Louis XIV, après avoir reçu solennellement tous ces princes tondus et barbus, manque depuis quelque temps de récréations, l'ennui revient sur l'eau. Pour l'éloigner au moins un moment, Mme de Maintenon, à force de chercher dans le répertoire à peu près épuisé de ses expédients, a trouvé enfin qu'une audience donnée à l'ambassadeur d'un grand prince de l'Orient pourrait encore amuser le roi ; et comme la Providence aide toujours ceux qui commencent par s'aider eux-mêmes, il se trouva que le mois dernier un envoyé du roi de Perse était débarqué à Marseille et s'acheminait vers Paris.

Le roi ayant été informé de l'arrivée de cet

ambassadeur, qui, si je puis me servir de cette locution vulgaire, venait comme Mars en carême, envoya M. le baron de Breteuil au-devant de lui jusqu'à Charenton. Ce gentilhomme trouva ce mahométan, appelé Méhémet Rizabeg, couché auprès du feu, sur les tapis de Perse recouvrant une espèce de matelas ; il avait les jambes croisées à la manière des Orientaux : M. de Breteuil a dit depuis qu'il lui avait fait l'effet d'un gros singe pelotonné près de la cheminée. En voyant l'officier du roi, Méhémet lui montra un siège et s'appuya sur le coude pour écouter le discours, imitant l'emphase orientale, que le baron lui débita. Après ce premier compliment, auquel le Persan fit répondre par son interprète, il déclara qu'il entendait que le *vizir* des affaires étrangères vînt le prendre lui-même pour se rendre à Paris dans un carrosse du roi ; mais qu'il y monterait seul, ne voulant pas se renfermer dans une boîte avec des chrétiens ; qu'au surplus il ferait son entrée à cheval, et ne la ferait qu'après la lune de février, pour éviter les jours malheureux.

La recherche du jour heureux ne fut pas l'affaire d'un instant : Méhémet dit qu'il feuilleterait sa loi à tête reposée, et ferait connaître plus tard sa détermination. Pressé de fixer très prochaine-

ment le jour qu'il aurait choisi, l'ambassadeur, qui avait longuement consulté ses lunes, finit par trouver que le 7 février pourrait bien être exempt d'influences funestes. M. de Breteuil se rendit donc auprès de lui à cette date, accompagné du maréchal de Matignon. Méhémet commença par signifier à ces messieurs, avec une franchise plus orientale que diplomatique, que, ne pouvant se lever de son matelas devant des chrétiens, il les invitait à passer dans la pièce voisine, afin qu'il se disposât à partir. Le maréchal grommelait entre ses dents qu'il se sentait une vive démangeaison d'appliquer le plat de son épée sur le visage de Son Éminence Persane : M. de Breteuil le calma en l'entraînant, après avoir dit toutefois à Méhémet que s'il ne devenait plus poli, il ne ferait point d'entrée à Paris, et serait renvoyé sans avoir eu d'audience du roi.

A peine les officiers de Sa Majesté étaient-ils hors de la chambre, que le Persan la quitta lui-même brusquement et courut dans la cour se saisir de la bride d'un cheval pour monter dessus et entrer seul dans la capitale. MM. de Matignon et de Breteuil, voyant qu'il allait falloir décidément emporter le cérémonial d'assaut, firent fermer la porte cochère. S'adressant ensuite au diplomate

mutin, ils lui dirent qu'ils le forceraient bien de descendre de cheval. Furieux, il parla de son sabre, mit la main sur la poignée et talonna sa monture. Le maréchal fit entendre à Méhémet qu'il fallait bien qu'il se gardât de faire briller son damas, que les têtes étaient beaucoup plus chères en France qu'en Perse et que bien que lui ambassadeur fût l'envoyé d'un cousin germain du soleil, il ne laisserait pas d'être pendu s'il faisait une égratignure à un sujet de Sa Majesté Très-Chrétienne. Ce discours énergique, clairement traduit par un interprète français, calma un peu l'effervescence de notre Oriental : il descendit assez paisiblement de cheval; mais il alla se remettre sur son matelas, jurant qu'il ne le quitterait plus. Il fallait cependant en finir : Matignon appela six grenadiers... Méhémet ne bougea pas. L'étiquette, il faut en convenir, commençait à prendre une singulière direction. « Ma foi, dit Breteuil, le « vin est tiré, soldats, faites lever de force ce « Persan intraitable... » Et les militaires avec la crosse de leurs fusils stimulèrent l'ambassadeur à peu près comme un chien couché à qui l'on veut faire quitter la place. Le moyen réussit : l'envoyé se leva, traversa rapidement l'appartement, où il renversa deux gentilshommes qui obstruaient son

passage, et courut se placer dans le carrosse qui l'attendait. Matignon, Breteuil et un introducteur y montèrent : la marche commença. Méhémet se mit à bouder comme un enfant : il ne dit pas un mot pendant toute la route, et, s'appliquant le nez contre les parois de la voiture, il tourna le dos aux trois gentilhommes qui l'accompagnaient.

La vue des dames parisiennes dérida tout à coup le front du boudeur ; le sourire reparut sur ses lèvres ; il fut très poli avec M. de Torcy, qu'on lui dit être le ministre des Affaires étrangères ; enfin, par la médiation de celui-ci, l'ambassadeur tendit la main au maréchal de Matignon et au baron de Breteuil. Une nouvelle computation des lunes eut lieu pour le jour de la présentation au roi. Sa Majesté daigna accepter le jour que le Persan avait choisi.

En attendant l'audience de réception, Méhémet Rizabeg parcourait la ville à cheval avec son étendard déployé et suivi de quatre cavaliers équipés comme lui à la persane. C'était un spectacle nouveau : les Parisiens se foulaient, s'écrasaient pour en jouir. Les dames, même celles de la première qualité, se portaient avec une telle affluence chez l'ambassadeur, qu'il s'en trouvait souvent quarante dans sa chambre et autant dans la pièce

voisine attendant leur tour d'admission. Mais pour être reçues auprès de ce Persan, il fallait que les femmes priassent les cavaliers qui les avaient accompagnées de les attendre à la porte, Son Excellence ne recevant pas les deux sexes ensemble. D'après un ordre que Méhémet avait établi, les hommes entraient chez lui le matin et les dames le soir. Il traitait tout le monde poliment, faisait servir du thé, du café, des sorbets, mais sans se lever, sans quitter sa pipe, à moins que ce ne fût pour examiner les femmes. Il en passait alors une sorte de revue en se tenant très près d'elles : il lui arriva même de se rendre compte de certaines consistances par le toucher; ce qui ne diminua nullement le nombre des jolies visitantes, tant on a le caractère bien fait à Paris. La complaisance des curieuses fut telle, que bon nombre d'entre elles se prêtèrent à danser devant l'ambassadeur : on va jusqu'à dire que la condescendance de plusieurs alla beaucoup plus loin encore et qu'elles ne s'en repentiront point... Tout cela se passait au son d'une musique placée dans la pièce voisine de celle où se faisaient les réflexions. Cette musique était entretenue aux dépens du roi... Mais il y a gros à parier que quelques honnêtes maris en payèrent aussi les violons.

Méhémet Rizabeg prenait ses repas sur une nappe en brocart d'or qu'on étendait sur le tapis de sa chambre. Son Excellence persane mangeait avec une grande malpropreté : elle saisissait avec les doigts le riz, qui était son principal aliment, le pétrissait dans sa main d'une manière fort dégoûtante et le portait à sa bouche à deux ou trois reprises. L'ambassadeur couchait ordinairement sur son matelas en s'enveloppant d'étoffes de Perse ; mais la bonté du lit qu'on lui avait donné dans son hôtel l'invita un soir à en faire l'essai, et il continua de s'en servir jusqu'à son départ.

Le 19 février, jour fixé pour la réception de Méhémet Rizabeg, le roi, enchanté d'avoir à déployer sa magnificence devant l'envoyé d'un monarque opulent et de lui prouver ainsi que sa cour ne le cédait point sous ce rapport à celles de l'Orient, se leva de très bonne humeur. Il ordonna que sa garde fût doublée. La veille on avait dit à l'ordre que messieurs de la maison du roi seraient revêtus de leurs plus beaux habits, la même recommandation avait été faite aux princes et princesses du sang ainsi qu'à tous les officiers de la cour ; de plus des courtisans empressés s'étaient chargés pendant les trois ou quatre jours précédents de déterminer le plus grand nombre pos-

sible de dames à se rendre extrêmement parées dans la grande galerie le jour de la réception qu'on y devait faire. En un mot rien ne fut négligé pour que la pompe de cette cérémonie étonnât l'étranger qui en était l'objet... La royauté a ses jeux et la vieillesse son enfance.

Le roi parut au grand lever avec une étoffe mêlée d'or et de moire, brodée de diamants... Il y en avait pour douze millions cinq cent mille livres ; ce qui rendait cet habit si pesant, que Sa Majesté fut obligée de le quitter immédiatement après la cérémonie. L'habit de M. le duc du Maine était orné aussi d'une broderie de brillants ; celui de M. le comte de Toulouse l'était d'une garniture de pierres de couleur. Mais aucun costume ne parut aussi galant que celui de M. le duc d'Orléans : il était de velours bleu avec broderie en mosaïque de perles et de diamants. Cet élégant habit fut admiré... beaucoup plus que le roi n'eût voulu.

A onze heures et demie l'ambassadeur de Perse, qui était descendu de carrosse au bout de l'avenue de Paris pour faire son entrée à cheval dans la cour du château, en fit le tour avec sa suite aussi à cheval, ainsi que le cortège français qui l'accompagnait. Louis XIV et les princes le virent arri-

ver du balcon de la chambre de Sa Majesté ; et au moment où cet étranger mit pied à terre vis-à-vis de l'appartement de M. de Guiche, le roi et sa cour passèrent dans la grande galerie, au bout de laquelle le trône était élevé. Quatre cents femmes magnifiquement parées étaient assises sur un gradin à quatre rangs qui régnait tout le long de cette vaste pièce du côté opposé aux croisées. Sa Majesté, après avoir salué les dames et passant très près du gradin, monta sur son trône aux cris unanimes de *Vive le roi!* A la droite du monarque était le Dauphin, que Mme de Ventadour tenait par la lisière. L'habit et le bonnet de Son Altesse Royale resplendissaient de diamants. M. le duc d'Orléans prit place à la gauche du roi, des deux côtés les autres princes du sang se groupèrent selon leur rang ; derrière eux se tenaient les quatre premiers gentilshommes de la chambre, le grand chambellan et le grand maître de la garde-robe. On voyait dans le milieu de la galerie une foule de seigneurs français et étrangers habillés avec une recherche extrême : on distinguait parmi eux l'électeur de Bavière... Le roi seul était couvert. Au bas du trône, Coypel, le crayon à la main, jetait les premiers traits du tableau de cette superbe solennité ; M. de Rose, secrétaire de

l'Académie des inscriptions, placé près du peintre, se disposait à décrire la cérémonie que cet artiste devait peindre.

Enfin cette foule brillante, qui réalisait les fictions prodigues de richesses qu'on admire dans les *Mille et une Nuits*, étant placée entièrement, l'ambassadeur de Perse parut au bout de la galerie et vit Louis XIV à l'autre extrémité. Du point où cet étranger aperçut le roi, ce prince semblait être le centre d'une auréole étincelante de pierreries. Méhémet s'arrêta, frappé d'une magnificence devant laquelle eût pâli le luxe même de l'Orient. Jusqu'à ce moment les seigneurs français qui accompagnaient l'ambassadeur n'avaient pas été sans crainte de quelques nouvelles extravagances de sa part, mais ils se rassurèrent lorqu'ils le virent commencer ses salutations, qui ne finirent qu'à son arrivée au pied du trône. Le roi s'était levé et avait ôté son chapeau : il resta debout et découvert tant que l'Oriental s'avança vers lui. Méhémet s'étant arrêté au bas de l'estrade, le duc de Noailles lui présenta la main pour monter à la plate-forme, de laquelle il tendit au roi sa lettre de créance et ses présents. Il prononça ensuite un discours en langue persane, que traduisit phrase par phrase un interprète de Sa Majesté.

Les présents du roi de Perse sont tels qu'un fermier général n'oserait pas les offrir à la femme d'un premier commis des finances : ils se composent de quatre cents perles fort médiocres, deux cents turquoises très laides et deux petites boîtes d'or remplies d'un baume que les Orientaux disent merveilleux pour la guérison subite des blessures. Ce remède, ajoutent-ils, sort goutte à goutte d'un rocher renfermé dans un autre : il est d'un très grand prix, je veux bien le croire. Quoi qu'il en soit, quand Louis XIV eut remis ces objets entre les mains de M. de Torcy, ce ministre put les garder jusqu'à la fin de l'audience sans être chargé ni embarrassé...

Méhémet Rizabeg, ambassadeur de Perse, est parti la semaine passée, après avoir pris congé solennellement de Sa Majesté. Il emporte un traité d'alliance entre le roi de France et le cousin du soleil : traité que Louis XIV regrette d'avoir signé, à cause de certains bruits, assez fortement appuyés, qui se répandent depuis le départ du Persan. On dit à peu près généralement que cet envoyé de l'Orient n'est autre qu'un jésuite portugais, qui, après avoir parcouru la Perse, a été emprisonné à Constantinople, et que sa compagnie a fait remettre en liberté par le crédit de

l'ambassadeur français en Turquie pour venir donner la comédie à Louis XIV. On ajoute que les présents de cet imposteur ont été achetés à Marseille en beaux écus de France, que Mme de Maintenon avait envoyés. S'il en est ainsi, rien de plus sensé que l'économie apportée dans un hommage offert à Sa Majesté au moyen de l'argent sorti de son propre trésor. Il est malheureux que la même réserve n'ait pas présidé aux dépenses faites à Paris pour la réception du jésuite comédien, si ce n'est en effet que cela ; il y a du reste dans les comptes auxquels son séjour a donné lieu des articles passablement scandaleux. Par exemple, ce sont d'étranges frais d'ambassade que les émoluments des femmes ayant servi aux plaisirs de Son Excellence réelle ou prétendue. L'ambassadeur en a cependant exigé le payement, Sa Majesté s'étant engagée, disait-il, à le défrayer complètement. En vertu de la même promesse, il a fallu payer aussi dix mille livres pour une salle de bains construite à l'usage de Méhémet, mille livres par jour de dépense courante, cinq cents livres encore par jour pour frais de représentation, enfin vingt-quatre mille livres empruntées à des juifs de Marseille : emprunt qui prouve que le grand roi de Perse s'était montré bien parcimonieux envers son mi-

nistre. Toutes ces sommes, additionnées au terme de la station de l'envoyé oriental, ont formé un total d'environ cent mille écus, non compris les prodigalités qui ont précédé l'audience royale... Si, comme tout porte à le croire, l'ambassade persane n'est qu'une comédie de la façon du comité Maintenon, il faut convenir que cette farce coûte un peu cher.

NOTES

Mehemet-Riza-Bey envoyé comme ambassadeur à la cour de Versailles, en 1714, signait en 1715 avec Louis XIV, au nom du shah Hussein, un traité d'alliance. Pendant son séjour en France, il se livrait à de folles extravagances et dépensait sans compter. Après l'audience solennelle que Louis XIV eut le courage de lui donner, presque mourant, Mehemet s'embarquait au Havre pour aller, de là, visiter les principales villes d'Europe où, fastueusement, il continua ses prodigalités. Obligé de vendre une partie des présents qu'il rapportait au shah, présents que surtout lui donnait Louis XIV, il s'empoisonnait pour éviter d'être pendu, aussitôt son retour en Perse.

L'*Œil de bœuf*, qui raconte cette ambassade, prenait maints détails de son récit — presque textuellement parfois — dans Saint-Simon et peut-être aussi dans le *Journal du baron de Breteuil*, en imaginait, selon son habitude, beaucoup d'autres, et conclut comme Saint-Simon. Personne, si ce n'est Louis XIV,

ne fut « la dupe de cet ambassadeur... Le mardi 13 août 1715, le roi fit son dernier effort pour donner, en revenant de la messe, où il se fit porter, l'audience de congé debout et sans appui à ce prétendu ambassadeur de Perse. Sa santé ne lui permit pas les magnificences qu'il s'était proposé, comme à sa première audience. Il se contenta de le recevoir dans la salle du trône, et il n'y eut rien de remarquable. Ce fut la dernière action publique du roi où Pontchartrain trompait si grossièrement sa vanité pour lui faire sa cour. Il n'eut pas honte de terminer cette comédie par la signature d'un traité dont les suites montrèrent le faux de cette ambassade. Cette audience qui fut assez longue fatigua le roi... » SAINT-SIMON, VIII, 30.

⁂

AMBASSADE DE PERSE

SONNET EN BOUTS RIMÉS

O l'aimable saison pour le fruit de la... *herse*
Où tout rit dans nos champs, où chacun court au... *bain!*
L'abondance et la paix vont nous ouvrir leur... *sein*
Et Louis, redouté, n'aura plus de... *traverse.*

Il va dans ses États rétablir le... *commerce,*
Qu'avait interrompu le rival de... *Vulcain ;*
Sa gloire, qui s'étend jusqu'au climat... *lointain,*
Vient d'attirer ici l'ambassadeur de... *Perse.*

Le peuple à sa santé boit déjà... *rasibus*,
Le sexe, pour lui plaire, effacera... *Vénus*,
L'auteur, pour le louer, abandonne... *Origène*,

Et l'amant, pour le voir, quittera... *Lays*.
J'en juge par mon cœur, car si j'étais... *Pâris*,
Pour avoir ce plaisir je quitterais... *Hélène*.

« Pour chercher des distractions au roi, Mme de Maintenon imagina des présentations solennelles de généraux d'ordre, avec le même appareil qu'on accorde aux grandes puissances quand ils font leur entrée. On vit arriver le général des Capucins, le général des Minimes qui furent reçus dans les carrosses du roi, et lui firent des harangues. Une nouvelle scène succéda bientôt à ces farces monacales ; et l'on apprit que *Mehemet-Risabeg*, ambassadeur de Perse, était en chemin et devait paraître à la cour. (*Ici à peu près, comme dans* l'Œil de bœuf, *est décrite l'audience que donne le roi.*) On sut quelque temps après que le prétendu Persan s'était enfui de Constantinople où il était prisonnier ; que l'ambassadeur de France l'avait fait sauver ; que les présents qu'il avait apportés de la part du roi de Perse ne venaient que de Marseille ; que ces présents qu'on avait fait garder par un exempt, par quatre archers, et qui précédaient fastueusement l'ambassadeur, ne consistaient qu'en deux cents petites perles et cent quatre-vingts turquoises de la valeur, en tout, de mille écus, et deux pots de gomme. Les Parisiens commencèrent à le traiter hautement d'imposteur, ils ne se

trompaient pas. Car le Régent découvrit, après la mort du roi, que ce fantôme d'ambassadeur n'était qu'un jésuite portugais qui, ayant parcouru tous les pays du monde et surtout la Perse, avait été arrêté par les Turcs, emprisonné à Constantinople, et que ses confrères avaient délivré, puis instruit de leur mieux pour tâcher aussi de désennuyer Louis XIV. » *Le Nouveau Siècle de Louis XIV*, III, pp. 455-458. Paris, 1804.

XXXVI

Mariage avec sa blanchisseuse.

Voici une autre branche, une branche moins directe de l'arbre illustre dont le grand Béarnais fut la tige, qui promet de nouveaux rejetons : Dufresny, descendant d'une des nombreuses distractions de Henri IV, vient de se marier. Mais voyez jusqu'où peut aller l'originalité bizarre d'un poète. La blanchisseuse de l'écrivain comique, ouvrière dont le compte avec lui était toujours une pièce sans dénoûment, entra un matin chez ce pauvre payeur pour lui demander de conclure enfin en la payant.

« Te payer ! répondit le poète en s'habillant le plus décemment qu'il pouvait derrière le rideau, voilà qui est bientôt dit, mon enfant ; mais depuis

quinze jours le brelan et le pharaon sont traîtres en diable.

— C'est si peu de chose que trente pistoles!...

— Comment, peu de chose, trente pistoles! je voudrais bien en avoir une seule, moi; je ressaisirais une veine de lansquenet que j'ai été obligé d'abandonner hier au moment où elle allait devenir bonne.

— Ecoutez donc, monsieur, je me marie dans huit jours, il faudra bien d'ici là que vous me trouviez l'argent que vous me devez.

— Ah! ah! tu te maries, toi, tu as donc de l'argent! car si tu ne comptais que sur mes trente pistoles...

— Je pourrais bien compter sur une planche vermoulue... voilà ce que vous voulez dire.

— Non vraiment, ma fille, je te payerai quelque jour. Il peut se faire que tu me trouves l'un de ces matins en possession de la veine que j'ai manquée hier. Mais, dis donc, trente pistoles ne forment pas une dot.

— Assurément non, monsieur Dufresny; mais à force de battre le linge, de le frotter, de le repasser, je me suis fait un avoir d'environ deux cents ducats.

— Diable! ma bonne Jeannette! c'est avoir

frotté, comme tu dis, très fructueusement! Et qui épouses-tu?

— Un honnête Normand, cocher de son métier, et qui m'a promis de conduire notre ménage aussi sagement qu'il mène la voiture de son maître.

— Un cocher, fi donc! une fille d'ordre, une fille intelligente comme toi... cela ne te convient nullement, tu peux trouver beaucoup mieux.

— Qui voulez-vous que j'épouse, un duc et pair?

— Il y en a qui ne te valent pas, et qui ne gagneraient pas dans un siècle les deux cents ducats que tu as déjà su amasser toute jeune que tu es... Tiens, Jeannette, veux-tu de moi pour mari?... Je suis valet de chambre du roi et contrôleur de ses jardins.

— Qu'est-ce que vous me dites donc là, monsieur Dufresny, vous épouseriez une blanchisseuse?

— Pourquoi pas, ma bisaïeule était bien jardinière!

— Dame! je ne dis pas que je vous refuse, répondit en baissant les yeux la pauvre Jeannette, qui venait d'être saisie d'un accès de cette fièvre qu'on appelle vanité... vous êtes valet de chambre du roi et contrôleur de ses jardins?

— Oui, mon enfant.

— En cas de malheur, pourriez-vous devenir

valet de chambre d'un autre ou bien jardinier ?

— Je ne te promets pas cela ; mais je suis poète.

— Oh ! pour ça, je sais que le métier n'en vaut rien, je blanchis vingt poètes et pas un seul ne me paye... Cependant...

— Tes réflexions sont-elles faites ? Tiens, me voilà tout habillé ; tu me donneras le bras, et nous irons faire afficher nos bans.

— Va, comme il est dit, répondit la blanchisseuse en engageant son bras droit dans l'anse que le poète ferma avec le sien.

A quinze jours de là, notre blanchisseuse, devenue petite-fille de Henri IV, *froitait* plus fort que jamais pour regagner ses deux cents pistoles que son mari avait vues s'engloutir dans un coupe-gorge qu'il avait subi à l'hôtel de Nesle. Mais une semaine plus tard Dufresny rentra avec mille pistoles ; Louis XIV venait de les lui donner malgré sa propre misère, en disant : « qu'il ne « fallait pas que Jeannette, *sa parente*, mourût « de faim, pour avoir épousé l'arrière-petit-fils « bâtard d'un grand roi. » Ajoutons que Sa Majesté était ce jour-là de fort bonne humeur : ses vaisseaux venant de la mer du Sud apportaient une cargaison d'or, et cette ressource ne pouvait, comme on sait, arriver plus à propos.

NOTES

Ce mariage de Dufresny, avec sa blanchisseuse, fit assez grand tapage à l'époque ; d'autant plus de tapage que Dufresny, — un descendant authentique de Henri IV — avait déjà la réputation d'être, et de pouvoir rester l'un de nos meilleurs auteurs comiques. Et en effet, dans ces « comiques » dits de « second ordre » — le premier ayant été pris pour lui tout seul par Molière — Dufresny arrive immédiatement après Regnard ; ce qui certainement est une fort belle place dans notre si riche histoire littéraire. L'aventure de ce mariage est, tout naturellement, fort enjolivé dans ses détails par l'*Œil de bœuf*. Mais Arsène Houssaye ne l'a-t-il pas enjolivée davantage encore, dans ses *Galeries du dix-huitième siècle : La Régence*, 277-278 ? Il semble que le canevas de toutes ces broderies se trouve, à son origine, dans *le Diable boiteux* de Lesage. « Je veux envoyer aux petites maisons un vieux garçon de bonne famille, lequel n'a pas plutôt un ducat qu'il le dépense et qui, ne pouvant se passer d'espèces, est capable

de tout pour en avoir. Il y a quinze jours que sa blanchisseuse, à qui il devait trente pistoles, vint les lui demander en lui disant qu'elle en avait besoin pour se marier à son valet de chambre qui la recherchait : — Tu as donc d'autre argent, lui dit-il, car où est le « valet de chambre qui voudra devenir ton mari pour « trente pistoles? — Hé! mais, répondit-elle, j'ai « encore, outre cela, deux cents ducats. — Deux cents « ducats, répliqua-t-il avec émotion, malepeste! tu « n'as qu'à me les donner à moi, je t'épouse, et nous « voilà quitte-à-quitte. » Et la blanchisseuse est devenue sa femme. *Le Diable boiteux.* »

Les pièces de Dufresny n'ont pas trop subi les atteintes : elles restent encore de nos jours aimables et spirituelles. Notamment : *L'esprit de contradiction*, *Le double veuvage*. *La réconciliation normande* de Dufresny : *Les amusements sérieux et comiques*, qu'imitait Montesquieu dans ses *Lettres persanes*.

XXXVII

Belles paroles du chancelier Voisin.

Les satires contre le gouvernement seraient moins recherchées si les hommes d'État, moins courtisans et plus pénétrés de leurs devoirs, imitaient la noble contenance du chancelier de Pontchartrain dans l'affaire des princes légitimés ou la sublime fermeté déployée par M. Voisin, son successeur, dans le trait que je vais rapporter.

Le chancelier ayant appris il y a quelques jours qu'un scélérat condamné à la peine capitale avait eu assez de protections pour obtenir des lettres de grâce, courut chez le roi dans le dessein de faire à cet égard des représentations à Sa Majesté.

« Sire, dit Voisin, la religion de Votre Majesté a été surprise; rien au monde ne recommande le

coupable que vous songez à sauver, et le souverain ne peut accorder de lettres de grâce pour un cas pareil.

— J'ai donné ma parole! répondit le roi qui n'aime pas à être contredit.

— Votre Majesté peut, elle doit même, la retirer quand elle a été trompée.

— Je ne le ferai point, allez me chercher les sceaux.

— Mais, sire...

— Faites ce que je veux, monsieur.

— Vous êtes obéi, sire! dit froidement le chancelier après avoir été quérir les sceaux.

— Cela suffit! continua le roi qui avait scellé lui-même les lettres de grâce et rendait les sceaux à Voisin.

— Ils sont pollués, reprit le loyal ministre en les repoussant, je ne les reprends plus.

— Quel homme! s'écria Louis XIV... Et il jeta au feu les lettres de grâce.

— Sire, dit vivement le chancelier, je reprends les sceaux, le feu purifie tout. »

Les rois seraient presque toujours justes si les ministres voulaient avec plus de constance, de bonne foi ou de fermeté éclairer leur justice et éloigner d'eux les intrigants qui l'égarent.

NOTES

C'est dans les *Annales françaises* que *l'Œil de bœuf* a trouvé cette anecdote, mais plus simplement racontée. D'ailleurs la voici : « Le chancelier Voisin est pressé par Louis XIV de sceller les lettres de grâce d'un scélérat protégé. Le magistrat refuse. Le roi prend lui-même les sceaux, fait la fonction de chancelier et les rend à Voisin. — « Je ne les re- « prends pas ; ils sont pollués. — Quel homme ! dit le monarque, qui jette les lettres au feu. « Je reprends « les sceaux, dit alors Voisin, le feu purifie tout. »

Nous n'avons pas à discuter l'authenticité de l'anecdote ; nous n'avions qu'à en indiquer la source.

XXXVIII

Susceptibilité de Lesage.

Nous avons à Paris une nouveauté littéraire qui a fait beaucoup de bruit dans le monde, même avant d'être publique : c'est la comédie de *Turcaret* par Lesage. Cette pièce, tissue d'un bout à l'autre de satires sanglantes contre les financiers, a éprouvé les plus grands obstacles, suscités par la classe qu'elle attaque. Une cabale de riches est toujours redoutable ; *Turcaret* courait le risque de ne pas être représenté, lorsque Mme la duchesse de Bouillon, présidente inamovible du bureau des beaux esprits parisiens, offrit sa protection à Lesage et lui demanda lecture de son ouvrage. Le jour pris, notre poète comique supplia sa protectrice future de vouloir bien l'entendre avant midi, ne pouvant pas lire après dîner. La nièce de

Mazarin accéda à cette prière. Les poètes sont distraits : l'auteur de *Turcaret* avait oublié que, le jour même du rendez-vous, on devait juger un procès duquel dépendait presque tout son avoir, et qu'il eut même le malheur de perdre. Il ne se rappela cette circonstance qu'au moment d'aller à l'audience ; il n'était plus temps de contremander la lecture. Presque aussi troublé par l'attente d'une heure au moins qu'il avait fait subir involontairement à une grande dame que par l'idée de sa ruine prononcée au palais, Lesage, débouté et condamné, court à l'hôtel de Bouillon et trouve la duchesse ainsi que sa compagnie de fort mauvaise humeur. Il est vrai que voler aux plus grands seigneurs de la cour quelques-uns de ces précieux instants dont ils ne savent que faire, quand par hasard ils ne les emploient pas mal, c'était un crime capital de la part d'un misérable *vilain*.

« Pardon, madame la duchesse, mille fois pardon, s'écria Lesage en essuyant la sueur qui dégouttait de son visage. J'étais devant les juges qui viennent de me ruiner... Jusqu'au dernier moment, mon avocat a eu besoin de renseignements, et je pouvais seul les lui donner... Moi-même je n'ai pu m'interdire la satisfaction, que je croyais moins triste, d'entendre prononcer l'arrêt... Voilà,

madame la duchesse, la cause d'un retard que je vous supplie de me pardonner.

— Rien ne peut, monsieur, vous justifier d'avoir fait attendre une compagnie illustre.

— Je ne demande point, madame, qu'on reçoive mes raisons à titre de justification, mais à titre d'excuse.

— Cela n'est pas possible, reprit sèchement la fière dame, après nous avoir fait perdre impertinemment plus d'une heure.

— Je vais, madame, vous la faire gagner d'une manière très pertinente en ne vous lisant point ma pièce. » A ces mots, Lesage remit son manuscrit dans sa poche et disparut.

Presque toute la société courut après le poète fugitif; ce fut en vain, il ne voulut point revenir : « Non, non, répondit-il aux instances qu'on lui « faisait; dites à Mme la duchesse que je suis son « très humble serviteur, mais qu'elle vend sa « protection trop cher. *Turcaret* tâchera de faire « son chemin sans elle. »

NOTES

Cette anecdote fut très racontée lorsque parut *Turcaret*, cette comédie qui fouaille avec un esprit si cruel les financiers véreux de cette époque ; *Turcaret*, le chef-d'œuvre de Lesage, mais de beaucoup après *Gil-Blas*, naturellement. Nous allons voir, par comparaison, comment l'*Œil de bœuf* a brodé.

« Les financiers tentèrent toutes sortes de moyens pour empêcher la représentation de *Turcaret*. Mme la princesse de Bouillon, qui avait chez elle bureau d'esprit, fit offrir à Lesage sa protection contre la cabale et lui fit demander lecture de sa pièce. L'auteur alla prendre son jour et la supplia de bien vouloir lui faire la grâce de rassembler son monde avant midi, attendu qu'il ne lui était pas possible de lire après dîner. La demande était trop juste pour être refusée, mais un accident imprévu empêcha l'auteur d'être exact. Il ne put arriver qu'une heure plus tard. Un procès fort important pour lui se jugeait ce jour-là même et il eut le malheur de le perdre. En arrivant chez la princesse

il raconta sa disgrâce et se confondit en excuses. On le reçut avec hauteur, on lui dit qu'aucune raison ne pouvait justifier l'indécence de faire attendre si longtemps. Lesage interrompit cette leçon en disant à la princesse : « Madame, je vous ai fait perdre une « heure, je vais vous la faire regagner, car je vous « jure, avec tout le respect que je vous dois, que je « n'aurai pas l'honneur de vous lire ma pièce. » Il lui fit une profonde révérence et se retira. On courut après lui, mais il ne voulut jamais rentrer. » *Mémoires anecdotiques de Louis XIV et de Louis XV.*

Cabinet des Estampes

LE SAGE

XXXIX

Mme de Maintenon vieillit.

Vainement Mme de Maintenon essaye-t-elle de ranimer la bonne humeur de Louis XIV en lui préparant tous les jours de nouvelles distractions : les concerts (1), les prologues d'opéra louangeurs, les scènes de comédie même se succèdent perpétuellement à Versailles ; soins superflus ! L'ennui surnage. La marquise excite inutilement des fibres usées, où les sensations sont éteintes : l'étincelle à l'aide de laquelle cette femme, elle-même blasée, cherche à les ranimer est factice... Il faut toute l'ardeur de la jeunesse pour opérer un tel prodige... Marie-Adélaïde avait plus... ; le feu des passions brûlait en elle, et celui-là seul est communicatif. « Ah ! s'écrie

« quelquefois la vieille favorite dans toute l'amer-
« tume de ses vaines tentatives (2), quel supplice
« d'avoir à amuser un homme qui n'est plus amu-
« sable ! »

NOTES

(1) Les pamphlétaires, les chansonniers, les ennemis de Mme de Maintenon ne lui pardonnaient pas sa vieillesse.

C'est le destin de la gent prétenaire,
Qu'âge augmentant n'augmente le profit.
Et tel se vend, commençant sa carrière,
Qui bien souvent achète le déduit.
Pourtant ne puis, de la prude Amarante,
Assez louer les talents inouïs :
Jeune, elle était d'un écu trop contente,
Aujourd'hui vieille, elle prend un Louis.

Ils vont même jusqu'à dire, pamphlétaires et chansonniers, que pour amuser ce *Louis,* pour empêcher qu'il ne se détache d'elle, Mme de Maintenon se fait son entremetteuse comme plus tard Mme de Pompadour sera l'entremetteuse de Louis XV. Alors est incriminée son œuvre la plus belle, Saint-Cyr.

« Le génie ordinaire de la marquise de Maintenon

est de favoriser tous les amours de ce prince : elle lui donne même des personnes aimables pour l'entretenir dans ses plaisirs, étant assuré que c'est l'unique moyen propre à posséder toujours son cœur ; mais elle ne peut souffrir que Sa Majesté fasse un choix d'elle-même... Je ne m'étudierai pas à rapporter tout ce qui se passe en particulier dans cette belle maison (*Saint-Cyr*) où tout le monde n'a pas permission d'entrer, mais je sais très bien, sur de très bons rapports, que dès aussitôt que le roi a jeté les yeux sur quelque nymphe, que Mme de Maintenon prend un grand soin de la catéchiser et de l'instruire de la manière qu'elle doit recevoir l'honneur que le roi lui fait... C'est une commodité pour le roi qui peut se satisfaire et se divertir sans grand'peine... » *Histoire amoureuse des Gaules*, t. III, pp. 65-157. *Les derniers dérèglements de la cour.*

N'est-ce point déjà l'Histoire — parfois légende — de ce fameux Parc aux Cerfs qu'aurait imaginé Mme de Pompadour, pour les « amusements » de Louis XV, qu'elle ne pouvait plus amuser : Voir Meyrac : *Louis XV et ses maîtresses.* — Paris, Albin Michel.

(2) Née dans la médiocrité, élevée dans l'aventure, une première fois mariée indécemment, rejetée dans l'aventure, sauvée par sa beauté, son esprit, sa raison, son commandement d'elle-même, par des amitiés qui s'offrirent à elle et dont elle sut se bien servir, amenée par un hasard à la portée du roi, convoitée par lui qui se laissa prendre par elle, deve-

nue la femme de Louis XIV, Mme de Maintenon a payé son extraordinaire fortune par la contrainte de sa vie, l'extrême fatigue, l'ennui conjugal, l'agitation autour d'elle de fantoches, de desœuvrés et d'énervés ; par des chagrins et des douleurs, et peut-être aussi par une souffrance inavouée, qui lui venait de sa destinée mal assise ; car, si rien ne prouve qu'elle ait voulu outrepasser sa chance en se faisant déclarer reine de France et de Navarre, elle a été gênée par la fausseté de sa condition de reine à côté, par l'incertitude de l'avenir et la crainte, le roi venant à manquer, de se trouver seule au monde. Tout compte fait, et tout en jouissant de l'extraordinaire fortune, elle estima qu'elle la payait trop cher. Elle a pris en dégoût tout ce qu'elle voit autour d'elle. Elle parle de la cour du même ton amer que les moralistes et les prédicateurs : « Je vois des passions de toutes sortes, des trahisons, des bassesses, des ambitions démesurées; d'un côté des envies épouvantables, des gens qui ont la rage dans le cœur, qui ne cherchent qu'à se détruire les uns les autres ; enfin mille mauvais procédés ; et cela, souvent, pour des bagatelles. » — Et dans quel monde était condamnée à vivre cette femme délicieuse et prude? — « Les femmes de ce temps-ci me sont insupportables ; leur habillement insensé et immodeste, leur tabac, leur vin, leur gourmandise, leur grossièreté, leur paresse, tout cela est si opposé à mon goût, et, ce me semble, à la raison, que je ne puis le souffrir. » — Toute une

confession, un jour, est sortie de ce triste cœur. — « Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et jolie, j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout ; dans un âge un peu plus avancé j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit ; je suis venue à la faveur, et je vous proteste que tous ces états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude... » — Cf. Lavisse, *Histoire de France*, VIII, 435-436. Paris. Hachette, 1908.

DERNIÈRES AMOURS DU ROI

Chantons les exploits inouïs
De notre invincible Louis
Qui septuagénaire,
Eh bien ?
S'avise encore de faire,
Vous m'entendez bien !

Les malheurs de son petit-fils,
Nos pertes ni ses cheveux gris
N'ont encor pu l'abattre,
Eh bien ?
Il est vif comme quatre,
Vous m'entendez bien !

Quoique devenu bisaïeul
Et près d'entrer dans le cercueil,

Il a fait à la nièce
Eh bien?
De sa vieille maîtresse
Vous m'entendez bien.

. . . . . .

SONNET SUR LE MÊME SUJET

(*C'est le roi qui est supposé parler.*)

Jadis je fus fameux en deux sortes de guerre ;
Dans la guerre de Mars et dans celle d'Amour ;
Les faits de celle-là me conquéraient la terre
Des faits de celle-ci je grossissais ma cour.

A présent, je l'avoue, une ligue m'altère ;
Ceux que j'avais battus, me battent à leur tour ;
Eugène et Marlborough, plus craints que le tonnerre,
Frappent mes légions, les défont sans retour.

On ne me ravit pas pourtant toute ma gloire :
Non : j'en conserverai la moitié dans l'histoire,
J'engendre encor malgré mes cheveux tout chenus.

Cessez donc, ennemis, d'insulter ma personne ;
Si vous me surpassez au métier de Bellone,
Je vous surpasse, au moins, au métier de Vénus.

« Les manuscrits qui nous ont fourni ces deux pièces, leur donnent la date de 1710 : Louis XIV avait alors soixante-douze ans, et sa dévotion était depuis longtemps du bigotisme. Des caresses inno-

centes faites à la nièce de Mme de Maintenon, peuvent avoir excité la gaieté de quelques courtisans, qui se vengeaient ainsi de l'hypocrisie à laquelle on les assujettissait. » *Le Nouveau Siècle de Louis XIV*, IV, pp. 76-77. Paris, 1804.

UN NOËL

*D'un noël de la Cour 1696, sur l'*AIR *: Le Bourgeois de Chartres,* nous extrayons :

. . . . . .

. . . . . .

Le grand Louis s'avance
Avec la Maintenon ;
Faisant la révérence
Il s'adresse au poupon :
« Avec la Montespan, ah ! que j'ai fait d'offense !
J'ai péché tout de bon, don don ;
Mais avec celle-là, la la
J'en fais pénitence. »

Plus vieille qu'aucun mage,
La Scarron d'autrefois,
Grâce à son mariage
Prit le pas sur les rois ;
Le poupon qui la vit, avec son air magique,
Appela le démon, bon, bon
Et dit : « Reportez-la, la la,
Au fond de l'Amérique. »

En jupes et fontanges
Son Altesse arriva.

. . . . . .

Son « Altesse en fontanges » est Monsieur frère du roi dont nous avons signalé les habitudes... singulières, et le goût qu'il avait de s'habiller en femme.

XL

La duchesse de Berry.

Voici quelques détails sur la duchesse de Berry, la fille aînée du Régent, mariée au duc de Berry, troisième fils du « grand Dauphin » et, alors, petit-fils de Louis XIV. Après ses amours imitées des filles de Loth, la première inclination qu'eut cette princesse échut à un écuyer de la la grande écurie nommé Salvert ; mais ce fut un goût passager que fit bientôt oublier un page du duc de Berry, nommé La Haye. Ce jeune homme n'a cependant rien de séduisant, il est laid, grand, maigre, efflanqué, fat et fort mal élevé ; mais, par une de ces bizarreries que les caprices de l'amour peuvent seuls expliquer, la duchesse distingua ce page parmi vingt Adonis, et depuis deux ans c'est le seul amant qu'elle

n'ait pas quitté. Elle se l'attacha d'abord en qualité de gentilhomme, et lui donna ensuite le titre de son chambellan. Mais le public, qui aime aussi à distribuer des titres, décerna un beau matin à La Haye celui de *M. Tout-Prêt*, parce qu'il couchait toujours dans un cabinet communiquant à l'appartement de la princesse. Mais en accordant à cet amant la permanence de ses bonnes grâces, Mme de Berry ne lui en avait point ménagé l'exclusion ; et certes avec une telle maîtresse il se félicita plus d'une fois du partage. Au travers de cette passion *constante*, le marquis de la Rochefoucauld, capitaine des gardes ; le marquis de Bonnivet, chambellan du duc de Berry, et le comte de Deide, officier des gardes françaises, touchèrent successivement le cœur de Son Altesse... Il est bien entendu que je renonce au soin minutieux de nommer tous les amants qui passèrent comme des ombres dans la carrière galante de la princesse.

Il y a longtemps, comme on sait, que le duc de Berry a pris son parti sur les galanteries de la duchesse ; fidèle à sa femme de chambre des mansardes de Versailles, il va faire sa cour sous les toits tout aussi obscurément qu'un aide de cuisine : et souvent il lui arrive de se heurter

dans les corridors obscurs avec de jeunes marmitons qui se trouvent en expédition amoureuse dans les mêmes parages que lui.

Mais tout condescendant que soit le petit-fils de France, il ne veut pas cependant que les amants de sa femme se mettent à lui manquer au delà des limites convenues. Or, c'est précisément ce que La Haye fit plus d'une fois. Ce fat, qu'encourageaient les bontés excessives de la duchesse, crut que par une conséquence toute naturelle de sa faveur il pouvait se mettre à son aise avec le duc. Souvent il osa passer devant ce prince sans le saluer. Outré de tant d'insolence, Son Altesse Royale en parlait un jour à M. le duc de Saint-Simon, son confident intime, qui lui répondit qu'il en souffrait trop. Par un motif qui ne peut être un mépris de soins galants dont la duchesse s'est bien rarement rendue coupable, M. de Saint-Simon n'aime point cette princesse et ne néglige guère d'occasions de la desservir auprès de son mari. Il profita donc de la confidence de ce dernier pour lui montrer une correspondance entre Mme de Berry et La Haye, de laquelle il résultait qu'elle l'avait longtemps supplié de fuir avec elle ; ce à quoi cet amant s'était refusé. A cette vue, le prince, sortant tout à coup de sa léthargie,

s'écria : « Ah ! c'est trop fort ; ce soir même le roi connaîtra cette conduite, qui vise à la folie. Sa Majesté ne saurait me refuser au moins une précaution qui me sauve le déshonneur de voir cette femme enlever un malotru. Le roi est à Rambouillet, j'y cours. » La duchesse, que l'on informa de la conversation animée que le duc avait eue avec M. de Saint-Simon et qui vit partir précipitamment le prince pour Rambouillet, se douta du véritable sujet de ce voyage, dont il pourrait lui arriver quelque déplaisir. Elle monta en carrosse et arriva presque aussitôt que son mari auprès de Louis XIV. Le roi et madame de Maintenon se promenaient dans les jardins, le petit-fils de France les y avait rejoints. Son Altesse Royale expliquait à Sa Majesté la cause de son apparition, et lui montrait la correspondance recueillie par Saint-Simon, quand Mme de Berry parut.

« Eh bien, monsieur ! dit le roi, la duchesse n'est point partie, car la voilà derrière vous.

— Vous ici, madame ! s'écria le duc en se retournant.

— Savez-vous, monsieur, qu'il n'est pas galant de ne m'avoir pas accompagnée pour venir, dit ironiquement la duchesse après avoir salué le roi et la marquise.

— Vous êtes bien osée! répondit le duc en fureur.

— Parce que je suis venue seule... Ah! je n'ai pas peur.

— Quoi! reprit M. de Berry hors de lui, quand je puis vous accabler par le témoignage de ces lettres infâmes!

— Voyez, cependant, poursuivit la princesse, combien peu l'on doit s'en rapporter à votre parole! Nous contractons il y a deux ans un traité, j'y demeure fidèle, vous y manquez, et c'est vous encore qui vous plaignez.

— Il faut donc que je ferme les yeux sur vos viles intrigues avec un écuyer?

— Ne vous passé-je pas une ignoble femme de chambre?

— Finissez ces reproches indignes de personnes de votre rang, dit avec feu Louis XIV.

— Que Votre Majesté, continua le prince, envoie donc madame dans un cloître.

— Ah! plutôt, sire, pour la santé de monsieur, ordonnez qu'on le reçoive aux Petites-Maisons. »

La duchesse n'avait pas fini de parler que le pied de son mari, armé par malheur d'une forte bottine de chasse, atteignit rudement cette princesse à certaine partie qui jusqu'alors ne s'était

trouvée en contact qu'avec une couche moelleuse ou de flexibles coussins... Son Altesse fit un tour sur elle-même, chancela et allait tomber si Mme de Maintenon ne l'eût remise en équilibre... Mme de Berry, rouge de honte, suffoquant de colère, s'éloigna en silence, regagna sa voiture, se jeta dedans, et revint à Versailles au grand galop de ses chevaux. Ses femmes, à qui elle dit être tombée pour avoir occasion de leur demander s'il ne restait pas un témoignage local du coup de pied, lui répondirent, après un examen scrupuleux, qu'elles ne voyaient rien... « L'empreinte est là, » ajouta tout bas la duchesse en se frappant le côté gauche du sein.

Cependant Louis XIV, outré de l'audace que son petit-fils avait eue de se livrer en sa présence à un tel emportement, avait levé sa canne sur lui. Le prince, qui n'était pas un héros grec, ne dit point au roi son grand-père : *Frappe, mais écoute ;* il fit, de son côté, une prompte retraite. En sorte que M. et Mme de Berry n'étaient venus à Rambouillet, le mari que pour donner un coup de pied, la femme que pour le recevoir.

Cette princesse (la duchesse de Berry), qu'une belle peau, des yeux spirituels, une gorge bien placée et une taille agréable sans être élevée

peuvent faire passer pour belle, ne plaisait point au duc de Berry ; il n'éprouvait cependant aucune aversion pour elle. Quand Mlle d Orléans parut à la cour, bien chapitrée, bien sermonnée par *Madame*, on eût dit une jeune carmélite ; elle baissait les yeux, laissait pendre ses bras, faisait de tout petits pas, et osait à peine répondre lorsqu'on lui parlait. Comédie que tout cela. La fille de Philippe a été instruite, à douze ou treize ans, par des femmes libertines, de ces détails qu'une demoiselle ne doit apprendre que de son mari ; les romans ne lui ont jamais manqué ; et ce que la lecture ne peut faire comprendre, des gravures obscènes le lui ont montré. Voilà ce qu'on sait de positif sur l'éducation de Mlle d'Orléans ; la renommée maligne va plus loin : elle sème partout le bruit que M. le duc d'Orléans a voulu enseigner à sa fille ce que ni ses femmes de chambre, ni les romans, ni la gravure ne lui avaient appris. Mais il faut d'autres témoignages que des propos médisants pour accréditer un tel bruit.

Ce fut encore l'abbé Dubois qu'on mit en avant pour le mariage de Mlle d'Orléans avec le duc de Berry ; mais, cette fois, les influences se montrèrent opposées à ce qu'elles étaient lors du mariage du père de la princesse : *Madame* paraissait

Cabinet des Estampes

LA DUCHESSE DE BERRY, Fille du Régent

favorable, tandis que la marquise de Maintenon s'opposait. Ce fut peut-être ce qui porta le duc d'Orléans à solliciter plus vivement. Pour sa femme, étendue pendant toute la durée du jour sur sa chaise longue, n'ayant de rapports habituels qu'avec son sommelier pour la composition de sa cave, ou bien avec sa fille de garde-robe pour le choix de ses lavements, elle ne s'occupa nullement du mariage de la princesse, et dit que tout lui conviendrait. Le roi donna gain de cause à la duchesse douairière d'Orléans sur Mme de Maintenon ; le mariage du petit-fils de France et de sa cousine fut conclu la semaine dernière parce qu'elle avait sur l'esprit du roi un crédit assez conforme au rapport de la chronique, et qui pouvait, si Marie d'Angleterre devenait petite-fille de France, détruire l'influence de la princesse de Savoie, et peut-être jusqu'au pouvoir de Mme de Maintenon. Or, la duchesse de Bourgogne avait tant d'autorité sur le duc de Berry, que non seulement elle le détermina à ne point accepter la main de la jeune Anglaise, mais à solliciter celle de Mlle d'Orléans.

NOTES

Dans l'ensemble tout est exact, d'après la chronique scandaleuse du temps, et sauf quelques certains petits détails fantaisistes de mise en scène ; cela va de soi. Car, s'il n'en était ainsi l'*Œil de bœuf* ne serait plus l'*Œil de bœuf*. Il est juste, toutefois, de dire que les amours incestueux de la duchesse de Berry avec son père, le Régent, n'auraient existé, malgré certaines vraisemblances, que dans l'esprit malveillant des pamphlétaires et des chansonniers. Nous avons reproduit quelques-unes de ces chansons, quelques-unes de ces épigrammes dans notre volume : *le Régent, ses filles et ses maîtresses*, t. I et II. Albin Michel, éditeur. Ce que nous y disons de la duchesse de Berry et de ses amants, du duc de Berry, pourra servir d'appendice, de commentaires complets à ces deux anecdotes de l'*Œil de bœuf*.

XLI

Le contrat bienveillant entre deux époux.

Le duc de Berry fit ce que font presque tous les maris trompés, il prit son parti, mais cette résignation arriva après l'éclat le plus malheureux. Tel fut l'effet de l'inexpérience du prince, qu'il finit par où commencent ordinairement les hommes qui se piquent de philosophie. Le petit-fils de France avant son mariage entretenait un commerce obscur avec une femme de chambre fort laide logée dans les mansardes du palais de Versailles. Son Altesse renoua cette intrigue pour se consoler et se venger tout à la fois des trahisons conjugales de la duchesse. Le moindre privilège des grands est de goûter des plaisirs sans

déplacement. Le duc faisait venir de temps en temps chez lui sa complaisante soubrette. Un jour Mme de Berry surprit le prince avec elle dans la situation la plus évidemment vengeresse... « Je repasserai », dit la princesse, qui referma la porte et se retira. Elle revint effectivement vers la fin de la matinée, parce qu'elle pensa qu'il ne fallait pas laisser échapper l'occasion de conclure un traité après avoir trouvé l'ennemi si complètement en défaut. Le contrat fut établi, quoique verbalement, avec toutes les clauses et conditions d'usage. Il demeura convenu que chacun des deux époux vivrait à sa guise : on s'engagea même, dit-on, à se protéger mutuellement pour la plus grande satisfaction des contractants. Peut-être ce qui suit est-il une extension donné par la malignité à cette dernière stipulation déjà passablement singulière. On assure donc, et l'on assure généralement que le duc d'Orléans et son gendre, réconciliés, amis même (et ils le sont en effet), font souvent avec la duchesse des dîners secrets à Saint-Cloud auxquels la femme de chambre de Vienne, qui est aussi jolie que complaisante, est seule admise à servir le *trio*. Ces repas, continue-t-on, dégénèrent bientôt en orgies ; et au terme de la débauche

la confidente, devenant actrice de spectatrice qu'elle était, forme la quatrième partie d'un *quatuor* où cette fille et le duc de Berry chantent le même chant... Voilà qui me paraît bien fort.

XLII

Divertissements nocturnes.

Je me suis souvent récriée contre l'envahissement des goûts italiens ; celui que je vais citer n'est que bizarre : cela ne vaut pas la peine de se fâcher. Depuis le commencement de l'été, qui, cette année, est fort chaud, il est du meilleur ton d'aller se promener au cours à minuit. Une longue file de carrosses remplit les allées de cette promenade ; les laquais montés derrière étant munis de flambeaux, cette ligne mobile de lumières produit un coup d'œil curieux. Dans les contre-allées une multitude de boutiques offrent des rafraîchissements de toute sorte, des friandises de toute espèce, dont le débit est considérable. Pendant que les promeneurs d'un âge mur se bornent à suivre en voiture les allées, la jeu-

nesse folâtre se perd sous les arbres des Champs-Elysées, où des félicités de plus d'une nature deviennent le partage de quelques êtres qui sont alors un peu plus que des ombres heureuses. Des orchestres établis dans les ronds-points invitent à la danse les jeunes gens plus amis de la gaieté que de la promenade sentimentale; souvent l'aurore aux rayons dorés a dissipé les ténèbres avant que le bal ait cessé, et les danseurs ne regagnent leurs maisons qu'au moment où le grand jour les avertit que, dans ce système d'habitudes renversées, il est temps d'aller dormir (1).

Tel est l'usage que Dancourt a mis en scène sous le titre de *Fêtes nocturnes du cours*, comédie avec prologue, musique et danse, qui ressemble assez aux petites saturnales à la mode. Mais on ne peut pas tout représenter au théâtre, et dans cette pièce la critique, finement gazée, supplée avec esprit au spectacle que l'auteur n'a pu montrer.

Tandis que beaucoup de nos jeunes seigneurs profitent des promenades du cours pour se livrer à une galanterie que protègent les ombres de la nuit, M. le duc d'Orléans, qui ne s'occupe pas exclusivement de ses droits à la régence, fait une guerre si active à toutes les beautés voisines du

Palais-Royal, qu'aucune d'elles ne peut se flatter d'échapper à ses recherches. Tous les jours de nouveaux déménagements se remarquent dans la rue Saint-Honoré ; des mères sauvent, en fuyant, l'honneur de leurs filles, qu'elles emmènent ; des maris jaloux soustraient, en s'éloignant, les charmes de leurs femmes aux regards trop amateurs du prince ; il ne reste aux environs que les jolies femmes de bonne volonté, et le quartier est loin d'être désert (2).

NOTES

(1) Le titre de la pièce est : *les Festes du Cours*, comédie en un acte de Dancourt, « dédiée au prince royal et électoral de Saxe ». De cette pièce il nous suffira de citer le *Prologue* et le *Divertissement des masques*, pour justifier cette phrase de l'*Œil de bœuf :* « La jeunesse folâtre se perd sous les arbres des Champs-Élysées où des félicités de plus d'une nature deviennent le partage de quelques êtres qui sont alors un peu plus que des ombres heureuses ».

PROLOGUE

CHORÉDA.

Près de la superbe ville
Que couvre la voûte des cieux,
Dans un séjour délicieux
Que baigne une eau pure et tranquille,
Lieu charmant et digne des dieux,
L'Amour a choisi son asile.

CYNŒDOR.

Tandis que l'horreur de la guerre
Mettait en feu toute la terre,
Ce sont ces beaux lieux que la paix
A choisis pour son palais.

ENSEMBLE.

Les soins du plus grand roi du monde
Ont mis Bellone dans les fers
Et par sa sagesse profonde
La paix pour son séjour a le vaste Univers.
Les ris, les jeux viennent prendre la place
Qu'elle occupait dans ces heureux climats,
Favoris du dieu de la Thrace
Venez, volez, accourez sur leurs pas.
Qu'ici le plaisir vous délasse
De la fatigue des combats
Et que l'amour lui-même en chasse
Tout ce qui ne lui convient pas.

CHORÉDA.

Vénus vous appelle
Dans ce beau réduit.
Plein d'ardeur pour elle,
Le dieu Mars la suit.
Et près de vos belles
L'amour vous conduit ;
Son flambeau vous luit ;
Discrets et fidèles
Venez-y sans bruit.

CYNŒDOR.

Vénus en colère
A dit à l'Amour,
Qu'en certain mystère,
On craint le grand jour
Jadis à Cythère
En flagrant délit
Phœbus la surprit.
L'Amour pour lui plaire
Prend ici la nuit.

CHORÉDA.

Ici Vénus veille
Pour ses favoris.
Le dieu de la treille
Endort les maris,
Tous les dieux ensemble
Prêtent leurs secours
Au Dieu des amours
Pour ceux qu'il assemble
Cette nuit au cours.

ENSEMBLE.

Tous les dieux ensemble,
Prêtent leurs secours,
Au Dieu des amours
Pour ceux qu'il assemble
Cette nuit au cours.

. . . . . .

. . . . . .

DIVERTISSEMENT DES MASQUES

Qu'un bal au cours sous ce feuillage
Est un aimable amusement !
La coquette et la plus sage
Y viennent également
Écouter le doux langage
D'un jeune et nouvel amant.

Qu'un bal au cours, etc.

Il n'est dans aucun bocage
Oiseaux de qui le ramage
Soit plus doux et plus charmant
Que le séduisant langage
D'un jeune et nouvel amant.

Qu'un bal au cours, etc.

La liberté règne en ces lieux
On n'y craint point la médisance.
Les jaloux et les ennuyeux
Y sont dupés par l'apparence.

Des Argus les plus curieux
On trompe la vigilance,
Jolis propos, discours joyeux
S'y débitent sans conséquence.

L'amour, pour y combler nos vœux
Est avec nous d'intelligence ;
Tel y veut trop ouvrir les yeux
Qui voit souvent plus qu'il ne pense.

Air.

Pour faire au cours des conquêtes nouvelles
L'amour attire tout Paris.
Au clair de la lune, les belles
Changent souvent de favoris,
Et ne sont guère plus fidèles
A leurs amants qu'à leurs maris.

Air.

Jeunes fillettes,
Dissimulez
Les ardeurs secrètes
Dont vous brûlez.
Quand sous son empire
Le dieu des amours
A su vous réduire,
Cachez bien toujours
Ce qu'il vous inspire,
Ou, si son martyre
Vous force à le dire,
Laissez-vous conduire
Aux fêtes du cours.

Air.

Beautés qui voulez qu'on vous aime
Pourquoi vous défendre d'aimer ?
Il est malaisé d'allumer
Les feux d'amour sans en brûler soi-même.

BRANLE *en contredanse*.

Au cours, après la danse,
Pour les tendres amants,
Il est sans conséquence
D'agréables moments.
L'amour, pour écarter tout ce qui les traverse,
Amuse les mamans
Longtemps,
Il endort les maris,
Rigris,
Et le diable les berce.

Au bal du cours les dames,
Dans la belle saison,
Du succès de leurs flammes
Causaient sur le gazon.
Entre elles les amours troquèrent leur chaussure,
Et ce changement-là
Prouva
A bon nombre d'époux
Jaloux
Quelle était leur coëfure.

Ici maint agréable
Tout rempli de Bacchus,
Vient au sortir de table
Faire insulte à Vénus.
L'amour toujours au guet, prompt à venger sa mère,
Après deux ou trois tours
Du cours,
Leur décochant un trait,
Les fait
Tomber dans quelque ornière.

Persécuteur des dames
Jaloux trop curieux,
Laissez en paix les âmes
Dans ces aimables lieux.
De soins et de soucis dégageant nos pensées,
Sans nous priver du jour,
L'amour
Nous rend comme les dieux
Heureux
Dans les Champs-Élysées.

Assis près de sa femme,
Un avocat au cours,
Méconnaissant la dame,
Lui conta ses amours.
Elle, pour profiter de son erreur extrême,
En tira de l'argent
Comptant,
Et le pauvre avocat,
Bien fat,
Se fit cocu lui-même.

Une jeune coquette,
Femme d'un horlogeur,
A certaine amourette
Ayant livré son cœur,
Tandis qu'à travailler l'époux chez lui demeure,
La belle et son galant
Souvent
S'en vont au cours exprès,
Au frais,
Du berger sonner l'heure.

Amants, dans les ruelles
Ne passez plus vos jours ;
Il est des nuits plus belles
Pour vous, au bal du cours.
L'amour vous offre ici des conquêtes aisées,
En faveur de la paix
Ses traits
Ne forment que des vœux
Heureux
Dans les Champs-Élysées.

D'une aimable grisette
Certain vieux brocanteur,
Par contrat fit emplette
Sans s'assurer du cœur.
L'exemple d'un époux dont toute la fortune
Venait de trafiquer,
Troquer,
Fit qu'elle trafiqua,
Troqua,
Au cours, au clair de lune.

Une fille savante
En l'art de Cupidon,
De ses droits jouissante,
En usait bien, dit-on ;
Mal instruit de ses feux, un tuteur malhabile
La crut au cours, la nuit,
Et prit
Sa femme et son rival
Au bal
Au lieu de sa pupille.

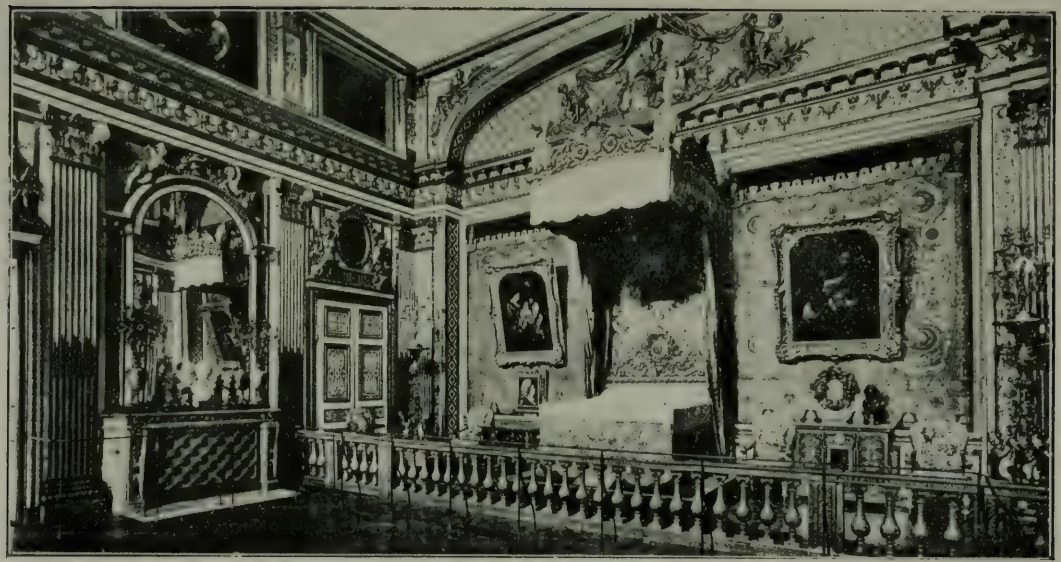

Cabinet des Estampes

La Chambre a Coucher de Louis XIV a Versailles

Le démon de la danse
Pour flatter vos désirs
De toute sa puissance
Travaille à vos plaisirs.
De ses empressements il ne veut pour salaire
Que l'honneur de pouvoir
Vous voir,
En foule ici témoins,
Des soins
Qu'il prendra pour vous plaire.

(2) De Philippe d'Orléans, qui fut le régent, Madame Palatine sa mère a dit : « Mon fils n'est pas délicat ; pourvu que les dames soient de bonne humeur, qu'elles boivent et mangent gloutonnement, et qu'elles soient fraîches, elles n'ont pas besoin d'avoir de la beauté. Je lui ai souvent reproché d'en avoir de très laides. *Lettre du 6 octobre 1719.* »

Voir, d'ailleurs, sur Philippe d'Orléans : A. Meyrac, *Le Régent, ses filles et ses maîtresses.* A. Michel, édit., 2 vol. illustrés.

XLIII

Le lit vide.

Dès le lendemain de la victoire de Denain, remportée en juillet 1712, les troupes françaises assiégeaient Marchiennes. Le maréchal de Villars, en confiant le siège de cette place à M. de Broglie, lui dit : « Mon cher comte, je vous donne Brissac, Contades, Fronsac et tout ce qu'il y a de jeunesse galante dans mon armée, et j'abandonne la maîtresse d'Eugène à celui de ces messieurs qui la prendra. » On conçoit que sous les murs de Marchiennes nos bouillants officiers furent tout à la fois excités fort surabondamment par la gloire et par l'amour ; chacun se peignait la belle au gré de ses préférences, on ne parlait que d'elle dans la tranchée ; l'un lui prêtait des yeux noirs,

des cheveux bruns, de la vivacité, l'autre se la représentait blonde avec des yeux d'azur et une langueur sentimentale; celui-ci voyait en elle une beauté à la grecque, celui-là lui accordait tous les charmes d'une Géorgienne. En un mot, jamais conquérants ne s'étaient autant enivrés des délices d'une conquête à faire... Après cinq jours de siège, Marchiennes fut prise; on y trouva tout les magasins des ennemis, et c'était l'essentiel: mais non pas pour nos ardents officiers. Ils coururent au logement de la beauté tant désirée, le sang des étourdis qui songent à se disputer sa possession est près de couler sur le seuil de sa porte; huit ou dix d'entre eux pénétrèrent confusément jusque dans sa chambre... Son lit est encore brûlant de la douce chaleur de ses charmes... Mais nos Pâris apprennent bientôt d'un domestique que l'Hélène italienne s'est évadée de la ville avant les premiers rayons du jour, et qu'elle rejoint Eugène au camp sous Landrecies.

« Vive Dieu! quel dommage! s'écria Contades tandis que le valet parlait encore... voilà son portrait que je viens de trouver sur cette cheminée... Je l'avais bien dit, elle est blonde, elle est charmante... mais elle n'est pas là. N'importe, puisque

la belle Italienne m'échappe, ajouta ce fou en posant avec force son épée sur une table, je m'établis ici et je couche ce soir dans son lit... — A votre aise, dirent tous les rivaux, bonne nuit, nous allons déjeuner (1). »

(1) François Eugène de Savoie Carignan dit le prince Eugène : l'un des grands capitaines de ce dix-septième siècle; fils d'Eugène Maurice, duc de Savoie, et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin. Ayant « demandé du service » à Louis XIV, qui le lui refusait, il entrait par dépit, en 1683, au service de l'Autriche. Il vécut ses derniers jours à Vienne, occupant ses loisirs à mettre en ordre ses magnifiques collections d'objets d'art, de livres rares, qu'à grand frais il avait rassemblés de toutes les parties de l'Europe.

XLIV

Une galante abbesse.

Au dernier voyage de Fontainebleau, l'on apprit, une après-dînée, qu'une abbesse, voyageant fort vite pour se rendre à Paris, venait d'être forcée de s'arrêter dans une auberge, étant atteinte de certaine indisposition très peu claustrale, et qui était devenue tout à coup si impérieuse, qu'il avait fallu recourir en toute hâte à un accoucheur de la ville. L'anecdote parut des plus piquantes à un courtisan logé dans l'hôtellerie ; il l'apprit aussitôt à M. de Beauvilliers, pour que ce dernier pût en amuser le roi au coucher. Le duc n'y manqua pas.

« Vous arrivez trop tard, mon cher duc, répondit Louis XIV en riant, je sais déjà cela.

— Palsambleu ! je me pendrais de dépit, j'es-

pérais être le premier à conter cette drôlerie à Votre Majesté.

— Grand merci, mon féal ; je reconnais bien à ce trait votre attentive complaisance ! mais vous ne savez pas tout.

— Ma foi, sire, je ne vois pas ce qui pourrait me rester à apprendre.

— Quoi ! vous ne devinez pas ?... Cherchez bien.

— Ce serait en vain... Un enfant de fait par une abbesse dans un cabaret, ce n'est déjà pas trop mal... Le reste m'échappe.

— Et le nom, mon cher duc, le nom... voilà ce qui est véritablement curieux.

— J'en conviens, sire, et je donnerais gros pour le savoir... Je rirais de bon cœur de la commère embéguinée.

— Riez donc ; cette commère est l'abbesse de Saint-Aignan, votre fille.

— L'abbesse de Saint... ma fi... la malheureuse ! balbutia M. de Beauvilliers... Je vais, je cours...

— Bon ! N'allez-vous pas quereller en ce moment cette pauvre fille, lui faire monter le lait à la tête... Laissons-la se rétablir, nous lui donnerons ensuite un nouveau couvent, dont les murs

seront bien hauts, les tourières bien severes, et, pour plus de sûreté, je ferai consigner M. de Ségur à son régiment.

— M. de Ségur ! s'écria le duc avec colère. C'est donc le coupable !... Ah ! je le forcerai bien...

— A quoi voulez-vous le forcer ? Mme de Saint-Aignan est religieuse, il ne peut pas l'épouser. Le mieux est d'assoupir cette affaire.

— Hélas ! Votre Majesté a raison... C'est qu'il est si scandaleux...

— Que les abbesses fassent des enfants, sans doute ; j'en demeure d'accord... Mais nous y mettrons ordre à l'avenir, ou du moins nous tâcherons (1). »

(1) Paul de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, fut le gouverneur du duc de Bourgogne, père de Louis XV et chef du Conseil des Finances.

Une Marie Saint-Aignan de Beauvillier, abbesse du couvent de Montmartre, avait été l'une des « passades » de Henri IV.

XLV

Madame de Ventadour.

Louis XIV a disgracié un prédicateur illustre, pour quelques distractions destinées à fleurir son éloquence, lorsque ce monarque vient d'attacher étroitement à la cour une dame qui eut bien plus de distractions encore et n'en est pas plus éloquente. En effet, à peine le canon avait-il annoncé à la capitale l'heureuse naissance du duc d'Anjou, dont la duchesse de Bourgogne accoucha le 15 février, que Mme de Ventadour était nommée gouvernante du jeune prince. Elle fut dame d'honneur des (1) deux femmes de feu *Monsieur*, et jamais ce titre ne fut plus violemment détourné de son acception que lorsqu'on le lui donna. M. de Ventadour était, il faut en convenir, d'une « laideur repoussante : (2) « Ah ! madame, disait

« un jour l'abbé de la Victoire à celle qui venait « d'épouser ce magot, il n'y a pas d'apparence que « vous refusiez à d'autres ce que vous accordez à « votre mari. » Mme de Ventadour n'en convint pas sur-le-champ, mais elle prouva bientôt à l'abbé qu'il avait eu raison, et elle le prouva ensuite à tout venant... Telle est la (3) gouvernante du duc d'Anjou (1). Le couple Ventadour avait été du reste admirablement assorti : le duc n'était pas seulement débauché ; il excellait encore dans cette espèce de subtilités que j'appellerais escroqueries, si je ne parlais ici d'un grand seigneur. Un soir que, dans une maison de débauche, le duc avait gagné mille écus à un provincial avec des cartes préparées, le perdant, ou plutôt la victime, porta plainte et obtint décret de prise de corps contre la maîtresse du logis... Cette femme pressa alors M. de Ventadour de rendre l'argent, lui faisant la menace de tout déclarer... Il s'exécuta, mais avec un insigne regret d'être obligé de restituer ce qu'il avait gagné si loyalement.

(1) Le duc d'Anjou, troisième fils du duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie, fut Louis XV.

NOTES

(1) Charlotte-Éléonore-Madelaine de la Motte-Houdancourt, duchesse de Ventadour, dame d'honneur des deux *Madames*. « Mme de Ventadour est devenue ma dame d'honneur, il y a au moins seize ans, et elle m'a quitté il y a deux ans, après la mort de Monsieur. C'était un tour que me jouait la vieille guenipe (*Mme de Maintenon*) pour me faire enrager, parce qu'elle savait que j'aimais cette dame; elle est bonne et agréable, mais ce n'est pas la femme la plus adroite du monde. La vieille l'avait tracassée comme un diable... *Lettre de la Princesse palatine, iuin 1717.* »

(2) Le duc de Ventadour était horriblement laid, et même très contrefait; par contre, il avait beaucoup d'esprit. Séparé de sa femme depuis nombre d'années, il mena toujours la vie la plus débauchée, la plus obscure. Les chansons du temps ne l'ont point épargné.

De l'objet le plus bizarre,
Du corps le plus contrefait,

J'entreprendrai le portrait
Si mon pinceau ne s'égare;
Je n'en dirai pas le nom;
Sa bosse nous le déclare;
Je n'en dirai pas le nom.
Or, écoutez ma chanson.

De la bouche de ce faune,
D'un gnome le rejeton,
Il coule sur son menton
Une bave épaisse et jaune;
Je n'en dirai pas le nom;
Sa maison est à Charonne;
Je n'en dirai pas le nom.

Il est parent d'un grand prince;
Son père, jusqu'à la fin,
Quoique d'un esprit fort mince,
Gouverna le Limousin.
Je n'en dirai pas le nom,
Son titre est dans la province;
Je n'en dirai pas le nom.

Sa femme par sa prudence
L'a quitté depuis vingt ans;
N'a souffert que trop longtemps
Son importune présence.
Je n'en dirai pas le nom.
Elle a soin des fils de France;
Je n'en dirai pas le nom.

(3) Mlle de la Motte-Houdancourt fut parmi les plus « belles galantes » de son temps. Lorsqu'elle

fut nommée « gouvernante des enfants de France », à la naissance de celui qui devait être Louis XV, elle avait « remisé ». Alors, son ancien ami, le maréchal de Villeroy (*elle eut bien d'autres amis si l'on en croit la chronique scandaleuse*), « était parvenu à la mettre bien dans l'esprit de Mme de Maintenon auprès de laquelle elle avait les grâces de la ressemblance qui la touchaient le plus, c'est-à-dire celle des aventures galantes, plâtrées après de dévotion... » — Et plus loin : « Mme de Maintenon aimait bien mieux les repenties que celles qui n'avaient pas fait de quoi se repentir. Mme de Ventadour dont l'âge avait de beaucoup dépassé celui de la galanterie, s'était faite dévote depuis quelque temps, et quoiqu'elle alliât ses anciens plus qu'amis, un gros jeu et continuel et bien d'autres choses avec sa dévotion, la paroisse, la chapelle, l'assiduité aux offices et des jargons de dévotion à propos l'avaient lavée de toute tache; et les maux que ces taches lui avaient causés ne parurent même pas un obstacle à la place de gouvernante. » Saint-Simon, XI, 100; XII, 42. Au nombre de ses amants, *l'Histoire amoureuse des Gaules* compte Louis XIV. « Il semblait que le grand Alcandre ayant renoncé à l'amour, chacun y dût renoncer de même et que les dames, à l'exemple de Mme de Montespan, qui fait maintenant la prude, dussent être prudes aussi; mais leur tempérament et leur inclination l'emportant par-dessus toutes sortes de raisons, elles continuent toujours la même vie. La duchesse de La

Ferté, surtout, est plus emportée que jamais dans ses plaisirs. La duchesse de Ventadour, sa sœur, n'en est pas moins friande, quoiqu'elle fasse ses affaires avec plus de discrétion et de conduite... » *La France galante*, 422 et 470. Voir aussi : t. III. *La France devenue italienne, avec les autres désordres de la cour : duchesses d'Aumont, de la Ferté, de Ventadour.* — Mme de Sévigné mentionne souvent, dans ses lettres, Mme de Ventadour. Elle décrit abondamment sa beauté, sa sottise, son amour pour son mari, et les torts de ce mari. V. II, 117, 134, 135, 204 ; VI, 53, 63 ; VIII, 352 : dans l'*édition Monmerqué*, collection des Grands écrivains de la France, Paris. Hachette, *Lettres de Mme de Sévigné*. — Sur Mme de Ventadour et Biran : « Biran était laid, petit, puant et le nez camus. Il avait, en outre, un langage obscène et se donnait des airs de bouffon. Malgré cela, il aimait Mme de Ventadour, et celle-ci dit, une fois, qu'à la longue pratique Biran était supportable... » *Mémoires* de Primi Visconti.

XLVI

Mort de Louis XIV.

Sa Majesté se confessa et dit ensuite : « Maintenant je suis en paix. » Louis XIV défendit le 25 qu'on changeât rien à ce qui se passait chaque matin au château lorsqu'il était en santé : il parut même écouter avec plaisir les tambours et les hautbois sous ses fenêtres et demanda que ses vingt-quatre violons jouassent pendant son dîner. Dans l'après-dînée Sa Majesté travailla avec ses ministres : elle resta ensuite chez Mme de Maintenon jusqu'à sept heures au milieu de beaucoup de dames que le roi avait fait appeler. En ce moment les souffrances devinrent très fortes : quelques mouvements convulsifs agitèrent les membres du roi (1). Il rentra dans son appartement, où il

reçut le viatique et l'extrême-onction des mains de M. le cardinal de Rohan.

Le 26 au matin, Sa Majesté manda M. le duc d'Orléans auprès de son lit. « Mon neveu, lui dit-« elle, vos droits à la régence sont reconnus par mon « testament. (Le prince savait à quoi s'en tenir.) « Je vous recommande le royaume et la personne « du roi futur... S'il vient à manquer, vous serez « le maître, et la couronne vous appartient. » Le duc ne répondit à ce discours que par des expressions de regret et de douleur ; le reste eût été aussi déplacé que superflu : c'était (2) d'ailleurs que Son Altesse Royale attendait le maintien de ses droits.

Quelques instants après le départ du duc d'Orléans, Louis XIV fit appeler le duc du Maine. « Ayez soin, lui dit-il, de faire exécuter mon tes-« tament dans toute sa force ; songez-y dès aujour-« d'hui. » Encouragé par cette recommandation, le fils de Mme de Montespan ne s'occupa plus que de faire préparer le lit de justice que devait tenir l'enfant-roi dès que le vieux monarque aurait cessé de vivre (3). M. du Maine ne donna pas un soupir à l'agonie de son père : ses traits annonçaient le calme de son âme ; le sourire était plus près de ses lèvres que les pleurs ne l'étaient de

ses yeux. Ce même jour, 26 août, le roi se fit amener le prince, âgé de cinq ans, qui allait régner sous le nom de Louis XV : on plaça par son ordre cet enfant sur son lit. « Mon fils, lui dit-il, vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. « Ce que je vous recommande le plus est de n'ou- « blier jamais les obligations que vous avez à « Dieu, souvenez-vous que vous lui devez tout ce « que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec « vos voisins. J'ai trop aimé la guerre, ne m'imi- « tez pas en cela non plus que dans les trop grandes « dépenses que j'ai faites et dans l'amour exces- « sif des plaisirs que j'eus... et que je n'ai peut- « être pas assez expié. Suivez toujours le conseil « de qui vous croirez être le meilleur. Soulagez « vos peuples le plus tôt que vous le pourrez, et « faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir « faire moi-même. »

Le Dauphin accueillit par des larmes ce sage discours, dont son extrême jeunesse ne lui permettait pas de profiter; Sa Majesté embrassa ce prince à plusieurs reprises, et le remit à ses courtisans.

Louis XIV ayant rassemblé le 27 tous ses dignitaires, tous les officiers de sa maison, leur dit d'une voix ferme, en présence de Mme de

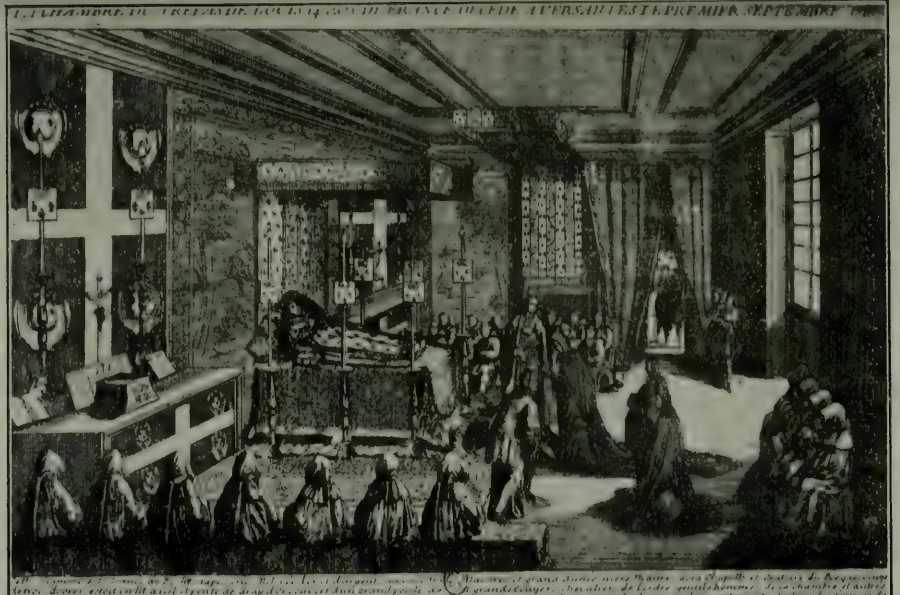

Cabinet des Estampes

Maintenon et du Père Le Tellier : « Messieurs, je « meurs dans la foi et la soumission de l'Église ; « je ne suis pas instruit des matières qui la divi- « sent ; j'ai suivi les conseils qu'on m'a donnés, « j'ai fait uniquement ce qu'on a voulu ; si j'ai « mal fait, mes guides seuls (4) en répondront de- « vant Dieu, que j'en prends à témoin. »

Le roi manda sur les deux heures le chancelier, à qui Sa Majesté fit remettre une cassette remplie de papiers. Elle lui ordonna d'en brûler une partie, et lui donna des instructions pour la destination du surplus. Dans la soirée, le malade appela M. de Pontchartrain, qui compte toujours parmi les secrétaires d'État, et lui parla en ces termes : « Dès que je serai mort, vous expédierez un ordre « pour faire porter mon cœur à la maison pro- « fesse des jésuites, et l'y faire placer de la même « manière que celui du feu roi mon père. » Ces paroles (5) furent prononcées avec une tranquillité parfaite, les traits de Sa Majesté n'offraient pas, a dit le marquis de Dangeau, le plus léger signe d'émotion. Le roi reprit d'un ton aussi serein : « Aussitôt que j'aurai rendu le dernier soupir et « qu'on aura annoncé ma mort sur le balcon de « ma chambre, selon la forme accoutumée, le *roi* « sera conduit à Vincennes. Mais, j'y pense

« Cavois n'a jamais distribué les logements dans « ce château, où la cour n'a pas séjourné depuis « cinquante ans. Dans cette cassette, ajouta le « malade en la désignant du doigt, on trouvera « le plan des appartements de Vincennes ; qu'on « le prenne et qu'on le porte au grand maréchal « des logis, il lui servira à sa répartition. » La nuit du 27 au 28 fut très agitée. Louis XIV ne reposa point... Il récita tout haut ses prières et répéta plusieurs fois le *Confiteor* en frappant sa poitrine, dont la cavité retentissait sourdement.

Le 28 au matin les médecins proposèrent au roi de faire l'amputation de la jambe où la gangrène s'était déclarée. « Ce moyen prolongera-t-il ma « vie? demanda froidement ce prince. — Oui, « sire, répondit Maréchal, quelques jours, peut- « être quelques semaines. — Cela ne vaudrait « pas la souffrance que cela me coûterait, répli- « qua Sa Majesté ; que la volonté de Dieu soit « faite. » Louis XIV aperçut en ce moment deux domestiques qui pleuraient au pied de son lit : « Pourquoi ces larmes ? reprit-il ; mon âge n'a-t-il « pas dû vous préparer à ma mort, m'avez-vous « cru immortel ! »

(6) Dans le courant de cette journée, le Père Le Tellier revenait, pour la vingtième fois, à la charge

auprès du roi dans le but de lui faire signer un papier tendant à forcer le Conseil de régence et le Parlement à soutenir la bulle *Unigenitus*. Les garçons bleus repoussèrent ce forcené de la chambre du moribond, déclarant avec aigreur qu'ils ne souffriraient pas qu'on parlât davantage à Sa Majesté de cette constitution *qui la tuait*. Le jésuite s'éloigna furieux, et ne songea plus qu'à intriguer contre le régent. Il courut d'hôtel en hôtel, exaltant le duc du Maine, décriant le duc d'Orléans. Le roi fit demander plusieurs fois ce confesseur, qui ne se rendit point à cet appel.

Il paraît constant que le soir du 28 un empirique fit consentir Louis XIV à prendre une drogue qu'il lui présenta, et qu'elle le ranima de telle manière qu'on le crut sauvé. La cour offrit alors un spectacle qui augmenterait le mépris que les gens sensés professent pour les courtisans, s'il était possible qu'il augmentât. Depuis que le roi était gravement malade, les appartements du duc d'Orléans étaient continuellement remplis de seigneurs ; le 29 au matin, les salons de Son (7) Altesse Royale furent en un instant déserts... Le bruit venait de se répandre que Louis XIV allait guérir.

L'espoir qu'on avait s'évanouit dans la matinée du 30 : le roi se sentit plus faible que jamais. « C'en est fait, dit-il en se tournant vers le ma- « réchal de Villeroi, qui se trouvait au chevet de « son lit, adieu, mon ami, il faut nous quitter ! » Louis XIV ordonna, dans le courant du jour, qu'on fît entrer tous les seigneurs. « Messieurs, « leur dit-il, je vous fais mes adieux. Veuillez « me pardonner les mauvais exemples que je vous « ai donnés. Priez pour moi. » Tout cela fut prononcé avec courage, avec l'accent de la fermeté, mais, il faut bien le dire, sans la moindre émotion. Ce fut également d'un œil sec que le roi prit un éternel congé du Dauphin, de ses enfants naturels, des princes et princesses du sang. Il les exhorta cependant à vivre ensemble en bonne intelligence, à se montrer dévoués au jeune roi, à se conduire chrétiennement. Toute la famille royale s'étant un peu éloignée, Louis XIV, enfin attendri, dit à Mme de Maintenon : « Je ne re- « grette que vous. Je ne vous ai pas rendue heu- « reuse, mais tous les sentiments d'estime et « d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus « pour vous. Ce qui me console en vous quittant, « ajouta Sa Majesté avec une vive émotion, c'est « l'espérance que nous nous rejoindrons bien-

« tôt dans l'éternité. » La marquise se retira après ces paroles du roi, et l'on croit lui avoir entendu dire en sortant : « Voyez le rendez-vous « qu'il me donne... Cet homme n'a jamais aimé « que lui (8). »

En s'éloignant de la chambre du roi, dans la journée du 30, la marquise de Maintenon monta en carrosse et se rendit à Saint-Cyr ; le Père Le Tellier abandonna aussi le prince dans ses derniers moments ; en vain les fit-il redemander l'un et l'autre ; ils ne reparurent plus. Les enfants du roi, les princes, les seigneurs ne firent que de rares apparitions au lit du mourant. Le 31, avant le soir, il resta seul avec le cardinal de Rohan et le curé de Versailles, qui récitèrent les prières des agonisants : Sa Majesté y répondit d'une voix forte...

Mais l'agonie du monarque fut empoisonnée par le spectacle des nombreux ingrats qu'il avait faits : il reconnut au lit de mort la méprisable versatilité des courtisans, l'indifférence de ses fils, de ses filles, de ses parents, l'ingratitude de sa favorite, la fausseté du prêtre qui prétendait l'avoir guidé sur la voie du ciel. Quelques larmes mouillaient sa couche funéraire et de simples domestiques les versaient... le grand roi ne trou-

vait d'êtres sensibles autour de lui que sous la livrée.

Le dimanche 1er septembre, à huit heures et quelques minutes, le roi, qui avait passé la nuit en prières presque toutes récitées à haute voix, dit tout à coup : « Allons, voici le moment... je sens « que la vie m'échappe ; j'avais cru qu'il était « plus difficile de mourir... » On entendit un soupir prolongé... Louis XIV avait vécu (9).

A neuf heures les salons de M. le duc d'Orléans ne purent pas contenir la foule qui s'y porta.

Tandis qu'on ensevelissait le feu roi la nouvelle de sa mort se répandait dans la capitale, où elle excitait une satisfaction telle qu'on eût dit que la France venait d'être délivrée d'un fléau. Le peuple se réjouit, dansa, chanta, une joie atroce éclata de toutes parts. M. d'Argenson, qui avait fait de vains efforts pour arrêter ce torrent d'impiétés, finit par déclarer qu'il ne répondait pas de pouvoir prévenir les plus grands désordres si le convoi passait à Paris.

(10) Le 9 septembre, dans la soirée, le cortège funèbre partit silencieusement de Versailles, traversa le bois de Boulogne, et gagna la plaine de Saint-Denis par des chemins détournés. Les obsèques de Louis XIV furent d'une extrême simpli-

cité, ce qui, je crois, doit être considéré comme une disposition prudente ; mais comment qualifier le sentiment qui porta les courtisans à se dispenser de rendre les derniers devoirs à un prince qu'ils ont tant adulé pendant sa vie ?... Il ne se trouva pas au convoi six personnes qui n'y fussent point appelées par leurs fonctions ; *M. le duc* seul, parmi les princes du sang, accompagnait le corps. Malgré les précautions qu'on avait prises pour éviter que la dépouille mortelle du roi fût insultée, une populace effrénée qui remplissait la plaine faisait retentir les airs de ses indécentes chansons et des éclats d'une joie scandaleuse. Des tentes dressées sur le chemin étaient remplies de curieux qui, le verre à la main, chargeaient d'épigrammes sanglantes, de sarcasmes obscènes la mémoire de Louis XIV. D'autres spectateurs, animés par le souvenir amer des persécutions dont la bulle (1) fut l'objet, criaient que des flambeaux du convoi il fallait incendier les maisons des jésuites. Enfin, du milieu de la foule, on récitait à haute voix ce quatrain, faisant allusion au dépôt

(1) La bulle *Unigénitus*, proclamée en 1713 par le pape Clément XI était la condamnation du Jansénisme. Pendant plus d'un demi-siècle, elle fut le sujet d'une lutte très âpre entre les Jansénistes et les Jésuites.

du cœur de Sa Majesté à l'église de ces religieux (11) :

C'est donc vous, troupe sacrée,
Qui demandez le cœur des rois...
Ainsi d'un vieux cerf aux abois
On donne aux chiens la curée.

Le bruit court aujourd'hui que, non content d'avoir favorisé constamment la Compagnie de Jésus, Louis XIV, à la fin de sa vie, s'y était fait agréger par son confesseur, et qu'à défaut de l'habit ce prince portait sous sa chemise une espèce de scapulaire en signe de cette initiation. Le médecin Maréchal, qui a mis à nu le corps du roi pour en faire l'ouverture, atteste cependant qu'il n'a trouvé sur lui que les petites reliques dont, à la connaissance de tout le monde, il avait la poitrine couverte (12).

NOTES

(1) Un peu d'après Saint-Simon, beaucoup d'après les *Mémoires secrets de Duclos*, l'*Œil de bœuf* raconte la mort de Louis XIV, avec, tout autour, selon son usage, maints détails d'enjolivement que lui fournit son imagination fertile. Ce n'est pas le 26, mais le 25, que Louis XIV aurait fait « mander » le duc d'Orléans, qui depuis fut le Régent. Il avait jusqu'au bout « tenu bon » travaillant avec ses ministres, donné audience à l'ambassadeur (?) du shah Hussein, ayant un habit surchargé d'or et alors tellement lourd qu'il ne le pouvait garder ; passé ou vu passer des revues, « entouré de dames qui portaient des écharpes magnifiques et des nœuds d'épaules à couleur de feu qui était la couleur du régiment » ; reçu l'aubade des fifres, les tambours des gardes françaises « donnant l'ordre qu'ils avançassent sous le balcon de la cour de marbre parce qu'il voulait les mieux écouter; dîné en public, les violons et les hautbois jouant dans l'antichambre ; mais il était si faible qu'il avait l'air d'un mort.

Toutes ses chairs étaient fondues et sa maigreur effrayante. Il se plaignait de douleurs à la cuisse et à la jambe. Les médecins pensèrent que c'était une attaque de goutte sciatique ; mais des taches noires révélèrent la gangrène sénile. Alors, se préparant à mourir, il composa ses dernières scènes. Cf. A. Challamel, *Mémoires du peuple français*.

(2). « Le 25 août (1715), jour de la Saint-Louis, sur les sept heures du soir, les musiciens s'arrangeaient déjà pour le concert, lorsque le roi se trouva mal ; on les fit sortir et l'on appela les médecins qui jugèrent qu'il était temps de faire recevoir au roi les sacrements. Tellier vint aussitôt le confesser. Sur les onze heures, le cardinal de Rohan et le curé de la paroisse arrivèrent. L'on administrait au roi le viatique de l'extrême-onction. Cette cérémonie achevée, le roi fit venir le duc d'Orléans et lui parla bas, environ un quart d'heure. Le duc d'Orléans prétendit, depuis, que le roi en lui témoignant autant d'amitié que d'estime l'avait assuré qu'il lui conserverait tous les droits de sa naissance, lui avait recommandé le royaume, la personne du futur roi, et avait ajouté : « S'il vient à manquer, vous serez le maître, et la couronne vous appartient. J'ai fait les dispositions que j'ai cru les plus sages, mais comme on ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera. » Ce qu'il y a de sûr, c'est que personne n'entendit un mot de ce que dit le roi... » *Mémoires secrets de Duclos*, édition Michaud et Poujoulat.

On fit encore davantage que de changer quelque chose au testament, que « le premier Président et le premier Procureur du parlement déposèrent en une niche creusée dans la muraille d'une tour du palais : ce testament, on le cassa. Louis XIV eût désiré que le duc d'Orléans ne fût que le président du Conseil de régence et que le duc du Maine (fils légitime de Mme de Montespan) eût la garde et l'éducation du futur roi, qui devait être Louis XV. Le roi mort, ce fut le duc d'Orléans que l'on proclama régent.

(3) C'est le 27 août que le roi se fit amener le duc d'Anjou son arrière-petit-fils ; il avait alors cinq ans. C'est la duchesse de Ventadour, — cette demoiselle La Mothe-Houdancourt dont nous avons parlé, — qui le présenta. L'*Œil de bœuf* rapporte à quelques variantes près sans importance, les paroles de Louis XIV ; paroles qui furent inscrites au chevet du lit de l'enfant royal. Toutefois, en ce qui concerne les trop « grandes dépenses » qu'il regretta, peut-être ne faut-il point trop croire à l'authenticité de ces regrets ; car, la veille même de sa mort il projetait d'ajouter dix mille toises à ce parc de Marly où, au prix de tant d'or, il avait placé, déplacé des fontaines, changé les lacs en forêts et les forêts en lacs, outre qu'il voulait aussi agrandir ses écuries et son chenil, l'équipage de chasse ayant été fort augmenté depuis que le comte de Toulouse était devenu grand veneur ; sans compter qu'il cherchait à recommencer la guerre avec l'Angleterre, soutenant en cachette le prétendant à qui il envoyait armes et argent.

(4) « Le jour du 26, le roi fit appeler les cardinaux de Rohan et de Bissy, en présence de Mme de Maintenon, du Père Tellier, du chancelier, du maréchal de Villeroy et des officiers du service intérieur : « Je meurs, dit-il, s'adressant aux deux prélats, dans la soumission et la foi de l'Église. Je ne suis pas instruit des matières qui la troublent ; je n'ai suivi que vos conseils, j'ai fait uniquement ce que vous avez voulu. Si j'ai mal fait vous en répondez devant Dieu, que j'en prends à témoin. » Les deux cardinaux ne répondirent que par des éloges sur sa conduite ; car il était destiné à être loué jusqu'au dernier instant de sa vie... »

(5) C'est exact. Le mardi 27 étant seul avec Mme de Maintenon et le chancelier Voysin, il se faisait apporter deux cassettes ; en tirait beaucoup de papiers qu'il brûla, puis il appelait Pontchartrain, ex-chancelier et lui commandait d'expédier l'ordre de porter son cœur aux Jésuites pour qu'on le plaçât vis-à-vis de celui de Louis XII. Puis, s'adressant à Mme de Maintenon : « J'avais ouï dire, murmura-t-il, qu'il était difficile de mourir ; je touche à ce dernier moment et je ne trouve pas que ce soit si pénible. » Mme de Maintenon lui répondit que ce moment était effrayant quand on avait de l'attachement au monde et des restitutions à faire. « Je ne dois, comme particulier, reprit le roi, de restitution à personne ; pour celles que je dois au royaume j'espère en la miséricorde de Dieu. Je me suis bien confessé, mon confesseur veut que j'aie une grande confiance en

Dieu, je l'ai tout entière. » Quel garant que le Père Tellier, pour la conscience d'un roi ! » *Mémoires de Duclos.*

(6) Tout ce passge est textuellement copié dans Duclos ; inutile alors de le reproduire.

(7) Sur cet empirique voir Saint-Simon. — « Un empirique de Marseille, nommé Le Brun, se présentait avec un élixir qu'il annonçait comme un remède sûr contre la gangrène qui faisait beaucoup de progrès à la jambe du roi. Les médecins n'espérant plus rien de son état lui laissèrent prendre quelques gouttes de cet élixir, qui parut le ranimer ; mais il retomba bientôt. On lui présenta une seconde prise, en lui disant que c'était pour le rappeler à la vie. « A la vie ou à la mort », dit-il, en prenant le verre : « tout ce qu'il plaira à Dieu. » Ensuite il demandait à son confesseur une absolution générale. » *Mémoires de Duclos.*

(8) L'*Œil de bœuf* fait un peu de mise en scène, dans toutes ces paroles probables ; quant à celles qu'aurait prononcées Mme de Maintenon : « Cet homme n'aima jamais que lui ! », elles sont absolument fausses. « L'apothicaire Bolduc, écrit Voltaire en commentant ce passage de Duclos, qui était homme de mérite et dont j'ai connu les enfants, n'entendit point les paroles attribuées à Mme de Maintenon. Il les a crues sur la foi de quelqu'un comme Duclos sur la sienne. Je crois que cela est imaginé par quelque plaisant de l'*Œil de bœuf* où parfois on s'avisait d'inventer des contes à petit

bruit. » Trois fois, Louis XIV mourant dit adieu à Mme de Maintenon. La seconde fois, il ne put s'empêcher de pleurer : il demanda s'il n'y avait personne qui pût entendre ; mais il ajouta : « Quand on entendrait que je m'attendris avec vous personne n'en serait surpris... » A la dernière entrevue il s'inquiétait de ce qu'elle allait devenir. Elle le rassura « Je ne suis qu'un rien, dit-elle, ne vous occupez de rien. » ; mais elle se ravisa et le pria de la recommander au duc d'Orléans, ce qu'il fit en louant une dernière fois sa vieille amie : « Elle m'a été utile en tout, surtout pour mon salut. » Mme de Maintenon n'abandonna pas le roi au lit de mort, comme on l'en a accusée ; ce fut lui qui, plusieurs fois, la pria de se retirer parce que sa vue l'attendrissait trop. Elle quitta Versailles seulement le 30 au soir ; pour n'être pas sous les regards à la minute où, avec le dernier souffle, s'envolerait sa prodigieuse fortune. Elle partit pour la maison de Saint-Cyr, dont elle avait dit : « C'est ma retraite et mon tombeau. » Cf. Lavisse, *Histoire de France*, VIII, 474.

(9) D'après Saint-Simon les dernières paroles de Louis XIV auraient été : « Il répéta plusieurs fois *nunc et in hora mortis ;* puis : O Dieu venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir ! » Les paroles que lui suppose l'*Œil de bœuf :* « J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir » furent prononcées — nous venons de les placer à leur véritable moment — bien avant la mort ! Saint-Simon et Duclos sont

d'accord pour les mêmes paroles ; il est vrai que, souvent, l'un copie l'autre. Lavisse dit : « La gangrène avait pourri la jambe et montait à la cuisse. Des médecins étaient venus de Paris pour « tâter le pouls et visiter la chambre du roi en cérémonie ». Les chirurgiens-maîtres de Saint-Cosme, appelés aussi auprès du malade « s'entre-regardèrent en secouant la tête ». Le roi qui avait perdu connaissance le 30 août, se réveilla un moment vers les dix heures du soir, pendant qu'on récitait les prières des agonisants. Il récita *l'Ave Maria* et le *Credo* d'une voix forte, qui dominait celle des assistants ; puis il s'assoupit de nouveau, le dimanche 1er septembre à 8 heures du matin. » — Ses dernières paroles ou ses dernières prières, quelles furent-elles exactement ? Il mourut âgé de soixante-dix-sept ans, ayant régné 72 ans : le plus long et certainement le plus glorieux règne de notre histoire au temps de la monarchie.

(10) C'est le 9 septembre 1715 que l'on conduisit le corps de Louis XIV de Versailles à Saint-Denis. Le convoi se fit avec une pompe mesquine, presque indécente ; où il passait, on entendit mille quolibets et refrains de vaudevilles. Le cercueil même ne fut pas respecté. On buvait, on riait, on chantait dans de petites tentes dressées sur le chemin de l'antique abbaye. « Le jésuite Tellier, dit Voltaire, était la principale cause de cette joie universelle. J'entendis plusieurs spectateurs dire qu'il fallait mettre le feu aux maisons des Jésuites avec les flambaux qui

éclairaient la pompe funèbre. » Cf. A. Challamel, *Mémoires du peuple français*, VII, 350.

(11) « Louis XIV ne fut regretté que de ses valets intérieurs, de peu d'autres gens, et des chefs de la constitution... Paris, las d'une dépendance qui avait tout assujetti, respira dans l'espoir de quelque liberté, et dans la joie de voir finir l'autorité de tant de gens qui en abusaient. Les provinces, au désespoir de leur ruine et de leur anéantissement, respirèrent et tressaillirent de joie ; et les parlements et toute espèce de judicature anéantis par les édits et par les évocations se flatta les premiers de figurer, les autres de se trouver affranchis. Le peuple ruiné, accablé, désespéré, rendit grâces à Dieu, avec un éclat scandaleux, d'une délivrance dont ses plus ardents désirs ne doutaient plus. Les étrangers ravis d'être enfin, après un si long cours d'années, défaits d'un monarque qui leur avait si longuement imposé la loi et qui leur avait échappé par un espèce de miracle, au moment qu'ils comptaient le plus assurément de l'avoir subjugué, se continrent avec plus de bienséance que les Français. Les merveilles des « trois premiers quarts de ce règne qui dura plus de soixante-dix ans et la personnelle magnanimité » de ce roi jusqu'alors si heureux, et si abandonné après de la fortune pendant le dernier quart de son règne, les avaient justement éblouis. Ils se firent un honneur de lui rendre, après sa mort, ce qu'ils lui avaient constamment refusé pendant sa vie. Nulle cour étrangère n'exulta. Toutes se piquèrent de louer et d'ho-

norer sa mémoire... » SAINT-SIMON, VIII, 192-93 (1).

(12) « Il n'est pas vrai que feu le roi portait un cilice et l'eût reçu des mains d'un cordelier ; il avait trop de raison pour cela ; et ce n'est point l'usage parmi les gens du siècle. On dit à tort beaucoup de choses de ce genre, sur le compte du roi. Il est également faux que la reine portât un cilice ; je l'ai vue nue plus de cent fois, lorsque je donnais la chemise à Sa Majesté, comme c'est la coutume. » *Lettre de la Princesse palatine,* 18 février 1720.

Sur le scapulaire : « Le bruit général était que longtemps avant sa maladie le Père Tellier l'avait engagé à s'affilier à la Société des Jésuites, qu'il lui en avait vanté les privilèges et les indulgences plénières et l'avait persuadé que quelque crime que l'on eût commis et dans quelque difficulté qu'on se trouvât de le réparer, la profession religieuse faite dans la Compagnie de Jésus lavait tout et assurait infailliblement le salut. Le roi, dit-on, fit ses vœux dans le secret entre les mains du Père Tellier. Il recevait alors, non pas l'habit, mais un signe presque imperceptible, comme une espèce de scapulaire qu'on trouva sur lui après sa mort. Le duc de

(1) Il n'en reste pas moins que malgré Saint-Simon dont ici les critiques sont justes, et maintes chansons satiriques, Louis XIV fut ce qu'en l'ensemble on appelle « un grand roi » et son règne le plus beau de notre histoire : règne qu'il ne faut d'ailleurs juger que d'après la mentalité de cette époque, en ce qui concerne notamment les questions politiques et religieuses.

Saint-Simon qui rapporte ces détails ajoute que Maréchal, chirurgien du roi, qui jouissait auprès de lui d'une grande privauté, lui assura ne s'être jamais aperçu de rien... » *Le Nouveau Siècle de Louis XIV*, III, pp. 468-69, Paris, 1804.

***

ÉPIGRAMMES ET CHANSONS

Sur Louis XIV furent faites de nombreuses chansons, de nombreuses épigrammes. Nous en avons rappelé quelques-unes à la fin de notre volume : *Louis XIV et ses maîtresses*, d'après Saint-Simon et *l'Histoire amoureuse des Gaules*. En voici, quelques autres :

A peine notre grand Louis
Est-il gisant à Saint-Denis,
Que l'on insulte à sa mémoire.
Peuple ingrat, le pourra-t-on croire ?
Tant qu'il vécut, vous savez bien
Qu'il ne voulut que votre bien !

***

Quelque dur que Louis nous fut,
Son trépas seul le justifie,
Puisqu'à l'exemple du Messie
Il mourut pour notre salut.

* * *

Ci-gît le mari de Thérèse,
De la Montespan le mignon.
L'esclave de la Maintenon
Et le valet du Père La Chaise.

* * *

Si la France, au moment que ta course est finie,
Ne pleure point, Louis, ne t'en étonne pas :
Ses yeux baignés de pleurs, pendant toute ta vie,
Se trouvent épuisés au jour de ton trépas.

* * *

Ci-gît qui devait toujours vivre
Et tout le monde conquérir ;
Louis le Grand, modèle à suivre,
A su tout vaincre et bien mourir.

RÉPONSE

Ci-gît qui n'aurait pas dû vivre,
Ni tant de pays conquérir,
Louis, qu'aucun roi ne doit suivre
A su tout prendre, avant que de mourir.

* * *

Ci-gît le roi des Maltôtiers,
Le protecteur des usuriers,
Le lâche esclave d'une femme;
Ne priez point Dieu pour son âme.

*
* *

Ci-gisent au même tombeau
Louis Quatorze et ses finances,
Et la bulle et l'édit nouveau
Et de Tellier les manigances.

*
* *

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE LOUIS XIV

Or, écoutez mes chers amis
Le très véritable récit :
L'histoire de notre monarque.
Et vous jugerez si la Parque
A bien ou mal fait de trancher
La trame d'un prince si cher.

Son père, le roi des Français
Tous les jours faisait des souhaits,
Pour que la reine fût enceinte.
Il priait les saints et les saintes,
Le cardinal priait aussi :
Il a mieux réussi !

Au bout de neuf mois vint au jour
Un petit enfant de l'amour,
Avec des dents longues et belles ;
Lors, on consulta son étoile,
Et, dès ce temps-là on prédit
Qu'il mangerait grands et petits.

D'abord sur les mamans tétons
Se creva le maître glouton ;
En leur montrant ses dents cruelles
Il leur déchira les mamelles ;
Chacune d'elles le quitta
Puis une louve l'allaita.

Quand il commença de régner
Il aurait dû se faire aimer,
Pour démentir la prophétie ;
Elle n'est que trop accomplie ;
Car il n'a cessé de ronger
Et nous a tous fait enrager.

Nous lui prêtâmes notre argent
En beaux louis, en écus blancs,
Croyant qu'il serait honnête homme ;
Mais nous savons, à présent comme
C'est être fou de se fier
A gens qu'on ne peut coffrer.

Il nous vendit de ces billets
Qu'il disait être bons effets ;
Ils avaient cours dans le commerce,
On en payait toutes ses dettes :
Mais à présent ce beau papier
Ne peut servir qu'à s'essuyer.

Les uns le nomment Louis le Grand
Et d'autres Louis le Tyran,
Le banqueroutier et l'auguste,
Et c'est raisonner assez juste ;
Car n'eut d'autres raisons jamais,
Que : Nous voulons, il Nous plaît.

Ce prince n'avait pas pourtant
Le cœur dur comme un diamant,
Car il aimait la demoiselle
Lorsqu'il avait jeune cervelle,
Puis, étant devenu barbon,
Il prit la veuve de Scarron.

Son confesseur qui le savait,
Pour pénitence lui donnait
D'exterminer le janséniste
Dont en poche il avait la liste,
Et chaque péché pardonnait
Pour une lettre de cachet.

En deux mots voici le portrait
De ce directeur si parfait,
Cet homme qui passe sa vie
De Jésus en la compagnie,
Mais je crois, moi, qu'il le trahit
Car il a l'air de l'antéchrist.

Oh ! la plaisante invention
Que cette constitution !
Elle était pleine d'indulgence.
Elle exemptait de pénitence.
Louis y avait tant de foi
Qu'à tous moments il la baisoit.

Ce prince ayant régné longtemps
Malgré nous, et malgré nos dents,
Fut attaqué de maladie
Qui menaçait beaucoup sa vie ;
Il regarda venir la mort
Tout comme fait un esprit fort.

Il composa dedans son lit
Le dernier tome des édits :
Il régla toute la finance
De ce pauvre peuple de France :
Tout les billets il décria ;
C'est ainsi qu'il s'acquitta.

On fit venir des médecins ;
Mais, soit qu'ils n'y connussent rien
Ou que par esprit de prudence
Voulussent délivrer la France,
Ils l'ont mis dans le monument,
A notre grand contentement.

Aussitôt son trépassement
On l'ouvrit d'un grand ferrement ;
On ne lui trouva point d'entrailles ;
Son cœur était pierre de tailles ;
Son esprit était très gâté
Et tout le reste gangrené.

Avec la constitution,
Son cœur fut mis dedans un plomb
Fut envoyé chez les Jésuites.
Car de beaux traits de politiques,
De droit, il leur appartenait,
Puisque personne n'en voulait.

Sitôt qu'il fut enseveli
On le porta à Saint-Denis,
Sans pompe et sans magnificence
Afin d'épargner la dépense ;
Car à son fils il n'a laissé
Que de quoi se faire enterrer.

Or, prions le doux Jésus-Christ
Qu'il envoie au-devant de lui
Ses anges rangés en bataille ;
Car on assure que le diable
Le regardant comme son bien,
Doit l'enlever en chemin.

*
* *

ÉLOGE FUNÈBRE DE LOUIS XIV

Quel prodige surnaturel
En ces lieux vient paraître?
Que vois-je? Ah ! c'est *l'homme immortel*,
Qui vient cesser de l'être !
Tremblez, ô peuple de Sion,
La faridondaine, la faridondon
Plus d'un malheur je vous prédis,
Biribi
A la façon de Barbari
Mon ami !

La mort se présente à ses yeux
Sans une autre couronne ;
Je le vois qui fait ses adieux
A sa toute mignonne.
« Je meurs, dit-il, c'est pour raison — La far...
Vous régnerez à Saint-Denis — Biribi... »

Il se tourne vers le dauphin
Et lui tient ce langage :
« Mignon, je vous laisse à la fin,
Mon charmant héritage.

Profitez-en, car il est bon — La far...
Depuis la paix tout y fleurit — Biribi... »

Ensuite il parle à son neveu
Et lui dit ce qu'il pense :
« Je meurs content, puisque dans peu
Vous aurez la régence.
Mon testament *vous en fait don* — La far...
Mon dernier codicille aussi — Biribi... »

Tellier, sans se faire appeler
S'en approche avec zèle ;
« Si vous voulez, dit-il, aller
A la gloire éternelle
Laissez-moi la commission — La far...
De remplir vos devoirs ici — Biribi...

Le roi lui répond : « Je veux bien.
Nommez aux bénéfices,
Je vous connais homme de bien,
Sans fraudes, sans malices. »
« Ah ! sire que vous êtes bon. » — La far...
Dit le confesseur attendri — Biribi...

Louis voyant sa cour en pleurs
Lui parle et la console :
« Adieu, pour toujours je me meurs
Car je perds la parole. »
Alors se tut le grand Bourbon — La far...
Laissant bien à penser de lui — Biribi...

Français, préparez-vous au deuil,
Je le vois : il expire ;
Il entre enfin dans le cercueil,
Ce héros qu'on admire !
Plongez-vous dans l'affliction — La far...
Puisque vous perdez tout en lui — Biribi...

. . . . . .

Peuples, courez voir en pleurant
L'homme de Diogène.
La mort dans son char triomphant
A Saint-Denis l'emmène.
Que de filles se souviendront — La far...
D'avoir vu son convoi de nuit — Biribi...

Si vous êtes chargés d'impôts,
Il n'en était pas cause ;
Il désirait votre repos,
Pouvait-il autre chose ?
Vous lui faisiez compassion — La far...
Il songeait plus à vous qu'à lui — Biribi...

Vous alliez vivre tous heureux
Dans une paix profonde ;
Son ardeur à combler vos vœux
L'aurait rendue féconde.
C'était là son ambition — La far...
Mais voilà votre espoir détruit — Biribi...

Passant, ci-gît Louis le Grand
Qui fit plus qu'Alexandre.
Car il mourut en conquérant,
N'ayant plus rien à prendre ;

Hommes, femmes, filles et garçons — La Far...
Dites *De Profundis*, pour lui — Biribi...

* * *

LOUIS XIV MOURANT

Louis, près de mourir, sachant qu'un ravisseur
Ne peut jamais prétendre à l'éternel bonheur,
En tenant dans ses mains tous les biens de la France,
Dont il a si longtemps dévoré la substance,
Commençant d'avoir peur
Fit appeler son confesseur.
Par bonheur c'était un jésuite
Et voici ce qu'il répondit :
« Vous n'avez qu'à faire un édit,
On dira que vous êtes quitte. »

* * *

LES HAUTS EXPLOITS D'UN HÉROS

. . . . . .

Transporter sur des monts la Seine courroucée;
Forcer le laboureur à devenir soldat;
Donner droit aux traitants de faire un magistrat;
Abolir la noblesse, en faire de nouvelle ;
Traiter le droit des gens de pure bagatelle ;
Enfreindre les traités, sans honneur et sans foi;
Croire que l'univers n'est créé que pour soi ;
Des bras d'un tendre époux enlever une femme ;
Confondre dans son sang les fruits de cette flamme ;
De métaux précieux se dresser un autel ;
Enchaîner les humains au pied d'un immortel;

Au milieu de la paix faire aux amis la guerre ;
Par le fer et le feu vexer toute la terre ;
Accabler sous le poids du rang et de l'honneur
Des monstres d'un amour dont frémit la pudeur ;
Avilir pour eux seuls dignités et naissance :
Voilà tout les hauts faits du héros de la France.

*
* *

Il est juste de dire qu'il y eut aussi, mais en minorité, des épigrammes moins sévères, et quelques chansons plus louangeuses ; et même, du Père Delarue, jésuite — naturellement, — une longue *réclamation contre les satires publiées sur Louis XIV après sa mort.*

Quel bruit impétueux, quelle rage effrénée
Travaille à l'instant tous les cœurs ?
A peine de Louis la course est terminée,
Ses sujets déchaînés vomissent mille horreurs.
Des libelles grossiers l'injurieux déluge
Inonde la ville et la cour.

. . . . . .

L'écrivain le plus vil attaque les faiblesses
Et n'ose seulement défendre ses vertus.
Pourquoi vous démentir ? Quelle âme assez altière,
Pourrait à ce héros refuser son respect ?

. . . . . .

Voir la *Réclamation* complète dans *le Nouveau Siècle de Louis XIV*, III, 478-481. Paris, 1804.

AVEC DES DENTS TRÈS LONGUES ET TRÈS BELLES. —

Troisième vers du troisième couplet de la page 436. — Une tradition veut que Louis XIV naquit avec deux dents. La correspondance de Grotius, l'illustre fondateur du droit moderne, semble donner raison à la légende. Le 25 décembre 1638, il écrivait de Paris : « Le Dauphin a déjà changé trois fois de nourrice. Elles s'enfuient toutes parce qu'il les abîme de morsures. » Le mois suivant il est impossible d'en trouver malgré les avantages considérables attachés à la situation. « Le Dauphin vient de mettre en fuite la neuvième. Elles se sauvent toutes parce qu'il leur met les seins en pièces. » Quelques jours plus tard Grotius ajoutait : « Il ne se borne pas à les épuiser, il les déchire. Que les voisins se défient de cette rapace précocité. » V. Franklin, dans *la Vie privée d'autrefois.*

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
I. Madame Scarron	1
II. Louis XIV se marie avec Mme de Maintenon	12
III. Quelques vers sur le mariage. Le Crucifix	26
IV. Premières approches. — L'Édit de Nantes	41
V. Mme de Maintenon et le roi	48
VI. « Esther » à Saint-Cyr	64
VII. Un souhait odorant	82
VIII. Le vice italien. Ninon de Lenclos	90
IX. Une méprise d'amour du Dauphin. Mme de Route.	101
X. La mode en 1790. — Petits chiens. Thé, café, chocolat.	114
XI. Mort et obsèques du Dauphin. Mlle Chouin	122
XII. Fontanges et coiffures de dames	144
XIII. Histoire d'un chapeau gris	155
XIV. Désintéressement de Fénelon.	163
XV. Mort de la Champmeslé	165
XVI. Pendant le bain du roi.	173
XVII. Vendôme le Sodomiste	183
XVIII. Désagréable maladie	187
XIX. Mort de la duchesse de Bourgogne	199
XX. Un magistrat scrupuleux.	214
XXI. La mort de Monsieur	219
XXII. La princesse des Ursins	230
XXIII. La p... du roi	242
XXIV. Masque de velours	245
XXV. Terrible colère du roi	248

XXVI. Catinat refuse le cordon. 255
XXVII. Mort de Ninon de Lenclos. 260
XXVIII. Un mot heureux de Louis XIV 270
XXIX. Mort de Mme de Montespan 276
XXX. L'historien Mézeray 287
XXXI. Le confesseur du roi 296
XXXII. Amours de la duchesse de Bourgogne . . 303
XXXIII. Fumeuses de pipes. 319
XXXIV. L'ordre de la Mouche 327
XXXV. Réception de l'ambassadeur d'Orient. . . 338
XXXVI. Mariage avec sa blanchisseuse 355
XXXVII. Belles paroles du chancelier Voisin . . . 361
XXXVIII. Susceptibilité de Lesage 364
XXXIX. Mme de Maintenon vieillit 369
XL. La duchesse de Berry 378
XLI. Le contrat bienveillant 387
XLII. Divertissements nocturnes. 390
XLIII. Le lit vide 402
XLIV. Galante abbesse. 405
XLV. Mme de Ventadour. 408
XLVI. Mort de Louis XIV 414

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

IMPRIMERIE RAMLOT & Cie
52, *Avenue du Maine*, 52
PARIS

714 4 325

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

MAY 10 1972

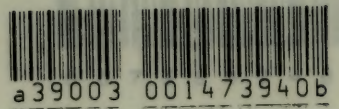
a39003 001473940b
DC 123 .T68 1920 V2
TOUCHARD-LAFOSSE, GEOR
CHRONIQUES DE L'OEIL D